LE MONDE DES LIVRES

■ L'art poétique de Rilke
■ Spécial Salon du livre de jeunesse



Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16440 – 7,50 F

VENDREDI 5 DÉCEMBRE 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ La Corée du Sud sous perfusion

Le plan de sauvetage conclu entre Séoul et le FMI obligera la Corée du Sud à de profondes réformes de son système économique. p. 2

■ M. Chevènement défend son texte

L'Assemblée nationale a commencé, jeudi 4 décembre, l'examen du projet de loi sur l'immigration. p. 34

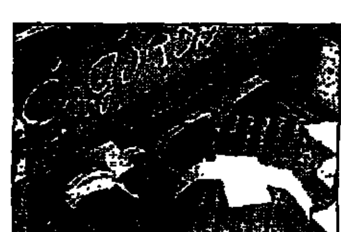
■ Croissance incertaine

La croissance, relancée mi-1997, s'est ralentie depuis. p. 6

■ Les autoroutes à l'heure européenne

Une directive de Bruxelles va obliger la France à revoir son système de concessions autoroutières. p. 13

■ La mode du havane



Samedi 6 décembre a lieu la 3e Nuit de l'amateur de cigare. Son succès prévisible témoigne de l'engouement pour les productions cubaines. p. 26

■ GEC Alsthom en Bourse

GEC et Alcatel vont réduire à 24 % leur participation dans GEC Alsthom et vont introduire 52 % du capital en Bourse. p. 19

■ Affaire Elf

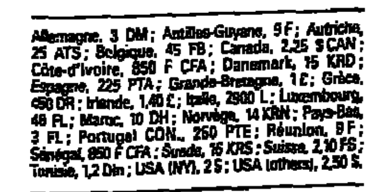
Une femme proche de Roland Dumas aurait perçu 45 millions de francs à la suite de la vente de frégates par Thomson à Taïwan. p. 11

■ Vent portant pour le Salon nautique

Le 37e Salon nautique s'ouvre, samedi 6 décembre, dans un contexte favorable qui oriente le chiffre d'affaires du secteur à la hausse. p. 24

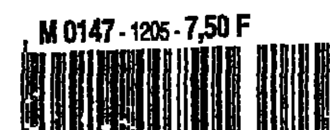
■ Le maïs et la gauche

Des éléments de la majorité gouvernementale « plurielle » contestent l'autorisation de mise sur le marché du maïs transgénique. p. 8, le point de vue de Mme Aubert et M. Mamère p. 17 et notre éditorial p. 18



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1205 - 7,50 F



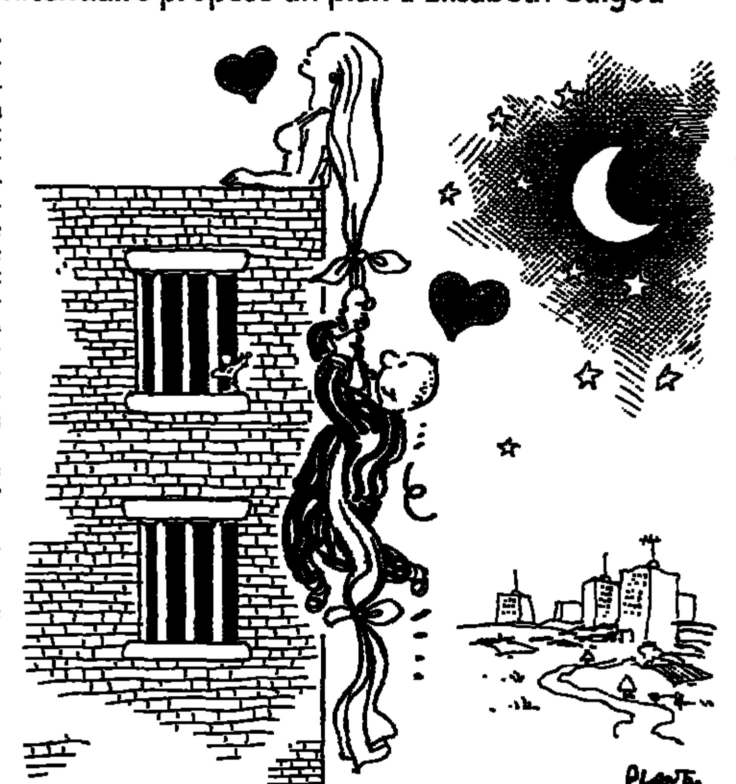
Un projet pour permettre une vie familiale et sexuelle en prison

L'administration pénitentiaire propose un plan à Elisabeth Guigou

L'ADMINISTRATION pénitentiaire devrait soumettre prochainement au garde des sceaux, Elisabeth Guigou, un projet de création d'unités de visites familiales visant à favoriser la vie affective et familiale des détenus. Des petits appartements construits au sein des établissements pourraient permettre à des condamnés à une longue peine de recevoir leur conjoint et leurs enfants, sans surveillance directe, pour une durée de 8 à 72 heures. Les détenus et leurs familles seraient intégralement fouillés à l'entrée. Le personnel pénitentiaire pourrait intervenir en cas de problème.

Fruit d'une réflexion de plus de *dix ans, ce projet, dont Le Monde* révèle le contenu, se rapproche d'un programme expérimenté au Canada, qui permet actuellement à plus de 5 500 détenus de maintenir les liens affectifs, y compris sexuels, avec leur conjoint. Envisagé lorsque Robert Badinter était garde des sceaux, ce projet avait été abandonné sous la pression des surveillants.

Lire page 10



Le communisme et nous

DE L'UNION SOVIÉTIQUE à la Chine, en passant par le Cambodge, des crimes immenses furent commis au nom du communisme. *Le bilan en est aujourd'hui résumé* d'un chiffre : 85 millions de morts. Pour autant, le communisme comme idéologie, théorie et *courant de* pensée, fut-il par essence criminel, ayant le crime comme fin et projet, tout comme le nazisme portait en lui *explicitement le racisme et la* haine, la négation de l'humanité et, donc, le génocide ? Telle est la question posée par *Le Livre noir du communisme* et les polémiques qu'il suscite, y compris entre ses divers co-auteurs ; et qui se sont heureusement prolongées à la télévision, mercredi 3 décembre au soir, autour de Jean-Marie Cavada.

ÉDITORIAL

Parce que ce débat sur le passé concerne notre présent, il ne peut *être laissé aux seuls historiens.* C'est notre mémoire collective qu'il met en jeu au terme du siècle le plus terrible de l'histoire humaine. Dans une démocratie, la nôtre, qui a la double particularité d'offrir un gouvernement comprenant des ministres d'un parti se revendiquant toujours de l'idéal communiste et un électorat où l'extrême droite ne cesse de progresser et de s'enraciner depuis *maintenant quinze bonnes* années, l'histoire d'hier rejoint ici la politique d'aujourd'hui.

La promotion éditoriale du *Livre noir* présente comme des révélations deux points qui, au *Monde*, nous paraissent acquis de longue date : les Etats communistes *commirent des crimes de masse ;* comparer stalinisme et nazisme est utile et légitime. Le zèle dénonciateur de certains qui, après avoir adoré dans leur jeunesse le *« soleil rouge »* maoïste, cru que la *« pensée »* de Staline incarnait la *« juste ligne »* face au *« révisionnisme »* et rêvé d'exporter en France une *« guerre civile »* calquée sur la Révolution culturelle, découvrent tardivement l'imposture de leurs anciennes idoles, ne saurait faire *brusquement litière de tous ceux* qui, dès les années 30, 40 ou 50, surent être lucides.

Il n'est donc pas vrai que l'on ne « sait » qu'aujourd'hui. Pour s'en *tenir aux années d'après-guerre*, il suffit de se reporter à la collection du *Monde*, né en décembre 1944, pour s'en convaincre.

J.-M. C.

Lire la suite page 18

Les derniers grammes de charbon et d'amertume remontés du puits Simon

FORBACH
de notre correspondant régional

Une cinquantaine de « gueules noires » déboulent de la dernière « cage » qui remonte de la veine Wohlwerth, située à 1 200 mètres de profondeur. La berline contient peu de minerai. *« Quelques grammes de charbon,* dit Pino, âgé de quarante-quatre ans, dont vingt-trois de mine, *alors qu'on a sorti d'ici 110 millions de tonnes en moins d'un siècle. » « En fait, on a passé notre journée à nettoyer les silos »*, dit-il, désabusé, avant de se diriger vers la salle des pendus, *leur vestiaire. C'était la veille de la Sainte-*Barbe, patronne des mineurs. Mercredi 3 décembre, l'exploitation du puits Simon, premier des quatre sites charbonniers lorrains à fermer d'ici à 2005, a cessé.

Dans le hall d'entrée, on se précipite sur le café pour se remettre du froid du carreau, couvert de neige, après avoir travaillé plusieurs heures dans une température avoisinant les 30 degrés. Les conversations sont calmes, feutrées, sans passion. La cause était *entendue, la fatalité acceptée pour de bon.* Peu à peu, les groupes se défont, et chacun va à son cintre pour accrocher, une dernière fois, le bleu de travail et le casque.

Il n'est pas question de montrer que c'est fini, que la fermeture d'un puits est une humiliation pour les mineurs. Pino évite en tout cas de prononcer le mot, lui qui a déjà connu la fin des carreaux Wendel en 1989 et Marienau quatre ans plus tard. Il préfère parler du temps qu'il aura à consacrer à sa maison, à la vie associative et à son mandat de conseiller municipal dans sa commune de Rouhlin. *Yugi, à trente-sept ans, dont vingt* de fond, n'hésite pas, lui, à parler de *« frustration »*. Il évoque la perte de revenus occasionnée par une retraite précoce alors qu'il a trois enfants à charge, un salaire qui n'a pas augmenté pendant des années : *« On nous couillonne depuis trop longtemps. » « On nous condamne à rester à la maison, comme des vieux »*, regrette-t-il.

José, âgé de quarante ans, dont la moitié de mine, parle peu. Il évoque les douze jours *de grève de 1980 puis assure qu'il est satisfait* d'être transféré au carreau de La Houve, à Creutzwald, en attendant la préretraite. Il rêve de quitter, dans cinq ans, sa Lorraine natale pour s'installer dans le Midi, pour fuir le froid qu'il ne supporte plus depuis son service militaire à Toul, pour s'occuper d'un jardin potager toute l'année, ou presque.

Avant de passer sous la douche, Bernard, quarante-quatre ans, dont dix-neuf au fond, dit avec amertume : *« Depuis qu'on connaît la date de fermeture de Simon, on voit beaucoup de journalistes ici. Ils étaient où quand on faisait grève ? »* La direction voulait organiser une opération « portes ouvertes » le jour de la fermeture officielle du puits Simon. La cérémonie, avec son cortège de remises de médailles, aura lieu vendredi, uniquement entre gens de la mine. *« Un enterrement, ça se fait dans la décence »*, conclut Alain, trente-trois ans, mineur depuis l'âge de dix-sept ans.

Marcel Scotto

Le blues des musiciens

QUATRE-VINGTS musiciens français viennent d'adresser une lettre au ministre de la culture, Catherine Trautmann, pour dénoncer l'ostracisme dont ils estiment être victimes. Les signataires *« ont l'impression que, à qualité égale, leurs confrères étrangers prennent leur place dans certaines circonstances »*. La vie musicale leur donne de moins en moins l'occasion de se produire avec les grands orchestres et dans les centres musicaux français. *« Les solistes ne se sentent pas assez aimés »*, déclare le pianiste Christian Ivaldi. Derrière ce malaise, c'est la question de l'avenir des jeunes talents qui se trouve posée.

Lire page 29

Les « déçus » du procès Papon

LE PROCÈS PAPON suscite, ici et là, de la déception. Le mot peut surprendre, mais il s'impose. Les médias constituent les gros bataillons de ces « déçus » d'un procès *qui devait reprendre jeudi 4 dé*cembre pour trouver son terme en février 1998. La plupart s'attendaient à un procès simple sur une période compliquée. Or la mise en liberté de l'accusé, aux premiers jours de son procès, les a désarçonnés. En libérant Maurice Papon, *trois juges professionnels* confisquaient aux jurés populaires la possibilité d'envoyer en prison l'accusé au moment du verdict. Des juges se dépossédaient ainsi d'*entrée de jeu de l'arme redou*table de la condamnation pour la remettre à la Cour de cassation, qui décidera plus tard. Du coup, les assises de la Gironde privaient les médias et l'opinion d'une grande partie du ressort dramatique des audiences. Le beau et grand procès était « cassé ».

Depuis, la déception s'est installée. Elle s'est même aggravée, lestée par les problèmes de santé de Maurice Papon. Ses deux longues absences ont transformé cette procédure judiciaire en procès à éclipses et à rallonges. Cela suffirait à déplaire aux médias qui n'ont jamais trop su s'accommoder des longs feuilletons imprévisibles.

En l'occurrence, ce n'est plus l'unité dramatique ni même l'unité de temps qui se trouvent bousculées, mais la certitude que le procès ira à son terme. Bref, la justice est devenue l'otage de la santé de l'accusé. *Le cas de figure est iné*dit. La conclusion imparable : le procès est en danger. Or un procès menacé ne saurait être tout à fait « médiatiquement correct ».

Plus profondément, la *« déception »* de nombreux médias se décline sur d'autres registres. *L'Express*, par exemple, conteste la validité même du procès (trop tardif) de Maurice Papon (trop vieux). Les contorsions juridiques de la Cour de cassation autour de la notion d'imprescriptibilité du crime contre l'humanité sont aujourd'hui *discutées, critiquées. Hier encore,* ce débat était largement tabou. Pour mémoire, ni le procès du SS Klaus Barbie, en 1987, ni celui du chef milicien Paul Touvier, en 1994, n'avaient suscité de fortes émotions.

Laurent Greilsamer

Lire la suite page 18
et nos informations page 11

Buteur pour l'histoire



LUCIEN LAURENT

À L'OCCASION du tirage au sort de la Coupe du monde de football, jeudi 4 décembre à Marseille, *Le Monde* publie le portrait du premier buteur du premier Mondial. Lucien Laurent avait marqué en 1930, en Uruguay, à la 19e minute d'un France-Mexique. A quatre-vingt-dix ans, dernier survivant des Bleus d'alors, il a toujours la passion du ballon rond.

Lire page 16

MARCHÉS FINANCIERS Le Fonds monétaire international a présenté mercredi 3 décembre le plan d'aide financière à la Corée du Sud, onzième puissance économique du monde. Il porte au total sur 57 milliards de dollars et c'est la plus importante opération jamais coordonnée par le FMI. ● OUTRE l'aide multilatérale du FMI, de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement, le plan prévoit des aides de différents pays parmi lesquels les Etats-Unis, le Japon, l'Australie, le Canada, mais aussi la France, l'Allemagne, le Royaume Uni et l'Italie. ● LE PROGRAMME, qui a fait l'objet de négociations difficiles entre Séoul et le FMI, est assorti de contraintes sévères pour la Corée. Il prévoit un ralentissement de la croissance et une restructuration de l'appareil productif, notamment un contrôle accru des conglomérats, qui ont été le moteur de la croissance depuis vingt ans.

Séoul fait l'objet de l'aide la plus importante jamais coordonnée par le FMI

57 milliards de dollars vont être débloqués, par les institutions financières internationales et différents Etats, pour venir en aide à la Corée du Sud. Le plan est assorti de contraintes sévères en vue de la restructuration de l'économie coréenne

ATTENDU depuis quelques jours, le plan de sauvetage économique de la Corée du Sud a été annoncé mercredi 3 décembre à Séoul, à l'issue de longues et pénibles négociations. C'est la plus importante opération d'aide financière jamais coordonnée par le FMI (Fonds monétaire international). Son montant, qui est de 57 milliards de dollars, comprend d'une part une aide multilatérale du FMI, de la Banque Mondiale et de la Banque asiatique de développement (BAD), mais aussi une aide bilatérale, apportée en *« seconde ligne de défense »* par divers pays au premier rang desquels les Etats-Unis, le Japon, l'Australie, le Canada, mais aussi la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie.

Selon un communiqué du Fonds monétaire international, l'institution monétaire va apporter 21 milliards de dollars. La Banque Mondiale va apporter 10 milliards de dollars et la Banque asiatique de développement 4 milliards. A ces 35 milliards de dollars s'ajoute un volet bilatéral *« d'au moins 20 milliards de dollars »*. Ce volet est considéré comme *« une seconde ligne de défense »* dans laquelle la Corée pourra puiser *« en cas de circonstances adverses inattendues »*, selon le communiqué du FMI. Plusieurs pays ont annoncé être prêts à contribuer : le Japon pour 10 milliards de dollars, les Etats-Unis pour 5 milliards. Les quatre pays européens prêts à soutenir la Corée ont proposé une offre de 1,25 milliard de dollars chacun. Le Conseil du FMI doit se réunir jeudi 4 décembre à Washington pour approuver le plan.

Ce programme se traduira par des réformes profondes et douloureuses de l'économie sud-coréenne. Les conglomérats familiaux (*chaebols*) devront poursuivre des objectifs de rentabilité et non plus exclusivement la conquête agressive de parts de marchés. Il devront mettre fin à leurs habitudes de collusion avec la spère politique qui encourage des investissements ne reposant parfois sur aucune rationalité économique. Ils devront accepter de se spécialiser en se séparant d'activités sans relation avec leur « métier » d'origine et ouvrir leur capital.



L'ENGAGEMENT EUROPÉEN

La Corée du Sud devra dégraisser un secteur bancaire pléthorique : actuellement, on compte une banque pour 1 400 habitants, soit le double du nombre dans les pays de l'OCDE. Dérégulations, fusions et recapitalisations sont à l'ordre du jour dans ce secteur. Les banques devront ne plus se contenter d'être de simples « guichets de crédit » au service du pouvoir politique des *chaebols*.

Le chapitre de l'emploi n'est pas oublié : la Corée devra introduire une plus grande flexibilité dans un système qui entrave la mobilité de la main d'œuvre et rend difficiles les licenciements. Parallèlement, devra être mis en place un système de protection sociale, actuellement inadéquat pour un pays développé.

L'importance de la Corée pour les pays occidentaux, tant sur le plan de l'économie que de la sécurité régionale en Asie, a accéléré la mise au point de l'accord. Le président Bill Clinton et le président sud-coréen Kim Young-Sam se sont d'ailleurs entretenus mercredi au téléphone. Le chef de la Maison-Blanche a exprimé *« son soutien à l'accord »* piloté par le Fonds monétaire international et souhaité que l'économie coréenne *« se stabilise le plus tôt possible »*, a indiqué un porte-parole de la Maison-Blanche.

Les Européens participent pour la première fois à un programme de ce type en Asie, comme l'a souligné mercredi le vice-président de la Banque Mondiale, Jean-Michel Severino. *« C'est la première opération en Asie dans laquelle les Européens interviennent. Pour l'Indonésie et la Thaïlande, ils n'ont pas contribué au tour de table »*, a-t-il indiqué sur Radio-France International.

Cette intervention s'explique d'une part par *« l'effet volume qui est très important, et qui nécessite la participation de l'ensemble de la communauté internationale »*, d'autre part par le fait que *« les économies européennes sont plus engagées en Corée qu'en Indonésie ou en Thaïlande »*, a-t-il ajouté.

Lucas Delattre et Philippe Pons

Beaucoup plus que le Mexique

La contribution du FMI au plan de redressement de l'économie de la Corée du Sud atteindra 21 milliards de dollars. C'est historiquement le plus fort engagement du Fonds monétaire, *« supérieur à celui du Mexique »* (fin 1994-début 1995), comme l'a confirmé Michel Camdessus jeudi 4 décembre lors d'une conférence de presse donnée à Tokyo. Le directeur général du FMI a indiqué que la crise coréenne, motivée par des *« relations peu saines entre l'Etat, les banques et les entreprises (...), était salutaire pour enrayer la progression des cellules cancéreuses »*.

Lors de la crise mexicaine, fin 1994-début 1995, le FMI avait débloqué un prêt de 12,1 milliards de dollars sur un « paquet » total de 50 milliards de dollars. Cette année, depuis le début de la crise financière asiatique, le FMI a engagé 4 milliards de dollars en Thaïlande (pour un plan total de 17 milliards de dollars) et apporté 10,14 milliards à l'Indonésie (pour un montant total de 23 milliards de dollars). Si les ressources financières du FMI s'avéraient insuffisantes pour faire face aux conséquences de la crise asiatique, son directeur général, Michel Camdessus, pourrait s'adresser *« dans les prochaines semaines »* à ses actionnaires pour demander une nouvelle augmentation de ressources, a-t-il indiqué à l'AFP il y a quelques jours.

Séoul à la hausse, Tokyo à la baisse

Tandis que la Bourse de Séoul a effectué une spectaculaire remontée, jeudi, à la suite de l'annonce du plan d'aide à la Corée du Sud accordé par le FMI, Tokyo a continué son plongeon pour la seconde journée consécutive.

Les derniers chiffres révèlent que la croissance japonaise sera en effet encore plus faible que prévu : seulement 0,8 % pour la période de juillet à septembre contre les estimations plus optimistes de certains économistes qui avaient fixé à 1,3 % la croissance durant la même période. Les monnaies des pays de l'Asie du Sud-Est sont en revanche remontées jeudi face au dollar, encouragées par les espoirs de redressement de l'économie sud-coréenne : c'est le cas de la roupie indonésienne, du bath thaïlandais, du ringgit malaisien et du dollar de Singapour, les économistes de la région remarquant que l'annonce du plan du FMI va avoir des *« effets stabilisateurs »*. – *(Agence Bloomberg.)*

Le pays s'attend à des réformes douloureuses

TOKYO
de notre correspondant

La pilule sera amère à avaler. « IMF = I am fired » (FMI = je suis viré) : Ce slogan, réalisé à partir des trois initiales du nom anglais du Fonds monétaire international, figure sur les pancartes d'employés de banque qui manifestent après la fermeture temporaire de neuf établissements financiers à Séoul. Le programme d'aide sur lequel se sont finalement entendus le Fonds monétaire international (FMI) et la Corée du Sud, le plus important jamais consenti par cette organisation, est assorti de contraintes sévères de restructuration de l'appareil productif de la onzième puissance économique du monde. *« Une mise en œuvre complète de ce programme économique est essentielle pour remédier aux difficultés de la Corée, aider son économie à s'adapter à la globalisation et permettre au pays de retrouver une croissance rapide mais équilibrée »*, a déclaré le directeur du FMI, Michel Camdessus. La Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, les Etats-Unis et le Japon (qui a déjà annoncé une contribution de 10 milliards de dollars), l'Allemagne et quatre autres pays, dont la France, participent à cette opération de sauvetage.

Les délais dans l'adoption du programme d'aide à la Corée, qui a donné lieu ces derniers jours à quatre annonces suivies de démentis, seraient dus au fait que le FMI a demandé qu'il soit formellement endossé par les trois principaux candidats à l'élection présidentielle du 18 décembre. Si la question économique est devenue depuis une semaine le thème central de la campagne électorale, les candidats cherchent plus à rassurer qu'à insister sur les conséquences douloureuses des réformes (chômage, augmentation de la pression fiscale). Les opposants rejettent la responsabilité de la crise sur la présente administration.

Les syndicats pourraient passer à l'attaque, car il est d'ores et déjà clair que la restructuration sera douloureuse en matière d'emplois. Dans l'administration, il règne une *« atmosphère de funérailles »*. Les nationalistes ont le sentiment que leur pays a perdu la face, et la bureaucratie pléthorique craint les dégraissages à venir. L'opinion publique, quant à elle, est partagée entre l'inquiétude et le soulagement.

« DÉSÉQUILIBRE EN AVANT »

Les réformes, longtemps ajournées ou initiées sans conviction par un gouvernement peu déterminé à mettre le *« couteau dans la plaie »*, sont cependant considérées comme inévitables. Le système sur lequel reposait l'expansion qui avait fait bondir le pays du stade de pauvreté à celui de membre de l'OCDE (en 1994) avait atteint son point limite : gigantisme des conglomérats familiaux (*chaebols*), collusion et corruption endémique entre politique et milieux d'affaires. Selon le directeur de l'institut de recherches de Samsung, Choi Woo-suk, *« les ajustements seront draconiens et la récession sera sévère : la réduction de la croissance annuelle de 6 % à 3 % provoquera inévitablement du chômage, mais je pense que les capacités de la Corée restent considérables et que nous pourrons renouer avec une croissance rapide au début des années 2 000 »*.

Il faudra attendre que le programme ait été soumis au bureau des directeurs du FMI (sans doute vendredi 5 décembre) avant d'en connaître toute l'étendue. Mais les grandes orientations sont déjà connues : outre le ralentissement de la croissance, qui aurait donné lieu à d'âpres négociations avec les Coréens, est prévu un contrôle accru sur la gestion des conglomérats. Ceux-ci sont depuis vingt ans le moteur de l'expansion coréenne, mais ils ont pratiqué une stratégie de « déséquilibre en avant » en accordant une foi aveugle à leur propre capacité de conquérir des marchés et en se livrant à une course aux profits, accompagnée d'un surendettement qui est à l'origine de la quasi-banqueroute financière du pays.

Le FMI a en outre insisté sur l'ouverture du marché financier et l'augmentation immédiate des parts d'actions que peuvent détenir les investisseurs étrangers dans le capital d'une entreprise coréenne (de 26 %, celles-ci devraient passer à 50 %). Des mesures devront d'autre part être prises pour ramener dès 1998 le déficit de la balance des paiements courants à 5 milliards de dollars, soit 1 % du produit intérieur brut (contre 13 milliards en 1997).

Ordonnée par le gouvernement, la suspension des activités de neuf sur trente banques d'affaires est symptomatique de la période d'austérité qui s'ouvre. Ces banques ont jusqu'à mars pour se restructurer ou bien seront contraintes de déposer leur bilan. Ce n'est qu'un premier pas dans une réforme du système financier (dont l'endettement à court terme s'élève à 72 milliards de dollars) qui est au centre du programme de redressement du FMI. Le brutal coup d'arrêt au « déséquilibre en avant » de l'expansion coréenne implique du chômage et de nouvelles faillites, une probable stagnation ou réduction des salaires et le risque d'un effondrement des prix de l'immobilier, qui avait été saisi ces dernières années d'une frénésie spéculative supérieure à celle qu'a connue le Japon de la fin des années 80.

Ph. P.

Le leader des syndicats estime que l'appel au FMI ne réglera rien

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Le programme d'assistance du Fonds monétaire international (FMI) à la Corée du Sud, qui implique une restructuration de l'appareil productif, se traduira vraisemblablement par de nouvelles faillites de conglomérats et de banques et donc du chômage. Dans le secteur bancaire, certes pléthorique, on estime que 60 % du personnel risquent d'être touchés. Quant à ceux qui échapperont à la vague de licenciements, ils doivent s'attendre à une stagnation des salaires.

Kwon Young-gil, président de la Fédération coréenne des syndicats (FKTU), qui obtint en janvier la révision des lois sur le travail après une lutte de plusieurs semaines, était *« opposé à l'appel au FMI, car même avec cette aide la Corée ne pourra pas se redresser »*. *« Avec le recours au FMI, le pays a perdu sa souveraineté économique, mais je ne pense pas pour autant que le problème fondamental – le régime des conglomérats* (chaebols) *et leur collusion avec la politique – sera résolu par cette aide-absorption du capital coréen par le capital transnational »*, dit-il. *« C'est*, estime-t-il, *l'endettement des chaebols et les manœuvres politiques sous-jacentes à leur gestion qui ont ruiné l'économie. »*

LICENCIEMENTS MASSIFS

« Cette collusion est claire avec l'affaire de Kia Motors, qui a dû récemment déposer son bilan, poursuit-il. *Kia avait d'immenses problèmes mais aurait pu survivre à condition d'entreprendre des réformes. Le gouvernement a préféré précipiter les choses pour permettre au groupe Samsung, qui entre en force dans la construction automobile, de s'emparer de l'entreprise »*, juge le leader syndicaliste.

Selon M. Kwon, qui, à la tête du mouvement « Victoire du peuple pour le XXIe siècle », se présente comme candidat à l'élection présidentielle du 18 décembre, *« il faut s'attendre à des licenciements massifs dans les prochains mois »*. Le syndicaliste estime que *« le gouvernement et le patronat utilisent la crise actuelle pour reconquérir le terrain qu'ils ont perdu avec la révision des lois sur le travail »* qui a reporté à 1999 un allégement des dispositions du code du travail en matière de licenciement.

Pourtant *« les licenciements sont déjà nombreux, particulièrement dans le secteur manufacturier »*, affirme le dirigeant syndical. Selon les statistiques du ministère du travail, le taux de chômage est de 3,6 %. *« En réalité, il est proche de 10 % »*, estime M. Kwon. Dans l'industrie, les demandeurs d'emploi ont augmenté de 5,3 % en un an. Les employés temporaires (47 % du salariat) sont les premiers touchés par les suppressions des postes de travail. Les instituts économiques estiment que le chômage devrait doubler en six mois et frapper de 1 à 1,5 million de personnes, soit deux à trois fois le nombre actuel de ceux qui sont sans travail.

« Je ne pense pas que les licenciements règlent les choses, poursuit M. Kwon, *pour moi, la seule solution pour affronter la situation actuelle est une réduction de la durée du travail, qui reste élevée* (44 heures par semaine). *Mais le gouvernement n'y est pas prêt. »* Pour le patronat, le regain de compétitivité de l'industrie coréenne passe par une meilleure flexibilité de l'emploi. *« D'autres facteurs entament la compétitivité : le coût des transports et les taux d'intérêt trop élevés »*, fait valoir M. Kwon. En raison de l'insuffisance des infrastructures, les coûts des transports représentent plus de 15 % du produit national brut (contre 10 % aux Etats-Unis). *« Nous ne sommes pas opposés à la flexibilité de l'emploi*, conclut M. Kwon, *à condition qu'elle soit accompagnée de mesures de protection sociale qui pour l'instant sont inadéquates. »*

Ph. P.

L'Inde se prépare à des élections législatives anticipées

NEW DELHI,
de notre correspondante

Après la recommandation unanime, mercredi 3 décembre, du cabinet démissionnaire du premier ministre indien I. K. Gujral, le président K. R. Narayanan devait annoncer, jeudi, la dissolution de la 11e chambre indienne et la tenue de prochaines élections. Dix huit-mois seulement après les précédentes, elles seront vraisemblablement organisées entre la fin février et la mi-mars.

C'est après la réunion qu'il a convoquée en milieu de journée à Delhi avec M. Gujral, devenu chef de gouvernement par intérim, et son ministre des finances M. Palanapian Chidambaram, pour examiner des questions financières pendantes, que le président devait faire son annonce. Attendue depuis la démission du gouvernement Gujral il y a *cinq jours*, la *dissolution de la* chambre sanctionne l'échec de toutes les tentatives menées par le parti du Congrès, d'une part, et les nationalistes hindous du BJP (Bharatiya Janata Party), d'autre part, pour former une nouvelle coalition.

Principal bloc parlementaire, le BJP, qui n'a pas formellement réclamé de former un gouvernement, a reconnu, dès mardi soir, son incapacité à débaucher suffisamment de députés du Congrès pour obtenir une majorité. Son président L. K. Advani a annoncé avoir obtenu le ralliement de 40 parlementaires congressistes mais une loi dite « anti-defection » fixe à 47 le nombre minimum de députés autorisés à *faire sécession de leur formation d'origine.*

INSTABILITÉ

Après avoir provoqué la crise en retirant son soutien au gouvernement de Front uni, le parti du Congrès a tout tenté, mais en vain, pour trouver un nouvel arrangement avec les partis de la coalition sortante. C'est, en effet, à contrecoeur que les députés du Congrès, qui ont connu lors des élections de 1996 leur plus grande défaite, retournent devant les électeurs. Principal responsable d'une crise que personne ne voulait, le parti du Congrès risque de payer cher sa quête effrénée du pouvoir qui l'a *conduit à renverser deux gouvernements* en sept mois.

En maintenant son unité, le Front uni, coalition de quatorze partis nationaux et régionaux, de gauche et du centre, dont le seul ciment est la lutte contre les nationalistes du BJP, a cependant renforcé sa position face au Congrès, dont le soutien lui est indispensable. Le Front a aussi donné quelque crédibilité à la perspective, désormais inévitable, de gouvernements de coalition, aucun des grands partis indiens ne pouvant espérer seul obtenir une majorité parlementaire.

La crainte est donc grande, désormais, que les élections à venir ne permettent pas à une nouvelle coalition de se maintenir au pouvoir durant les cinq ans d'une législature. Le BJP va sans doute obtenir quelques sièges de plus, pour peu qu'il puisse maintenir ses acquis en Uttar-Pradesh – le plus peuplé des Etats indiens qui envoie 85 députés au Parlement de l'Union. Mais il ne peut espérer obtenir la majorité, dans la mesure où il reste quasiment absent des Etats du sud de l'Inde. Pour peu qu'il reste uni dans la campagne électorale, *ce qui n'est* pas certain, le Front Uni peut, quant à lui, améliorer son score, mais restera lui aussi loin de la majorité nécessaire de 272 sièges. Le Congrès qui, avec ses alliés, n'avait que 144 sièges dans l'Assemblée dissoute devrait encore perdre des points.

En attendant, ces élections, dont personne ne voulait vraiment, vont coûter cher à l'Inde. Outre le coût de l'organisation du *scrutin*, le blocage des décisions coûtera cher aussi en termes de développement économique et de réformes. L'incertitude politique qui dure depuis plus de trois semaines a entraîné une dépréciation de 8 % de la roupie et la Bourse a plongé.

Françoise Chipaux

M. Nétanyahou tente une offensive diplomatique en Europe

Le premier ministre israélien entame, jeudi 4 décembre, une série de visites en Allemagne et en France. Le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, le rencontrera à Paris et s'entretiendra avec Yasser Arafat à Genève

Le premier ministre israélien a lancé jeudi 4 décembre une offensive diplomatique en Europe où il va notamment s'efforcer de convaincre Allemands et Français de la pertinence de sa proposition de retrait conditionnel de Cisjordanie. Alors que cette proposition, repoussée par les Palestiniens, suscite les plus grandes interrogations à Washington, M. Nétanyahou s'entretiendra, vendredi, également à Paris au cours de sa tournée, avec Madeleine Albright, le secrétaire d'Etat américain, qui rencontrera, de son côté, le lendemain à Genève, le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. M. Nétanyahou est actuellement en mauvais termes avec les Etats-Unis, qui lui reprochent d'avoir conduit le processus de paix dans une impasse. Alors que le président Bill Clinton lui a récemment refusé une entrevue, M. Nétanyahou cherche à se faire entendre des Européens.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Dîner avec le chancelier Helmut Kohl, jeudi soir 4 décembre en Allemagne, rencontre, vendredi à Paris, avec Lionel Jospin puis avec Madeleine Albright, le secrétaire d'Etat américain, audience avec le président de la République Jacques Chirac samedi. Deux semaines après son rendez-vous londonien avec Tony Blair, le premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou, qui a orchestré un intense ballet d'émissaires diplomatiques envoyés ces derniers jours, aux Etats-Unis, en Egypte, en Jordanie et en Russie, entreprend un nouvel effort destiné à obtenir l'assentiment de ses interlocuteurs pour ce qu'il faut bien appeler une redéfinition complète des accords de paix conclus en septembre 1993 à Oslo avec les *Palestiniens.*

Boudé par Bill Clinton, qui refuse de le voir tant qu'il n'aura rien de *« crédible »* à proposer pour ressuciter un processus de paix largement détruit par son intransigeance, M. Nétanyahou tente au passage d'enfoncer un coin entre les Etats-Unis et ses autres partenaires. Pariant sur l'ambition affirmée par les uns et les autres de *« jouer un rôle significatif »* au Proche-Orient, il essaie d'attiser une compétition diplomatique internationale dont il espère sortir renforcé face à Washington.

La surprenante attention dont a bénéficié, de la part du premier ministre israélien, Hubert Védrine, le chef de la diplomatie française la semaine dernière à Jérusalem, s'inscrit dans cette stratégie. M. Védrine, qui qualifiait en septembre de *« catastrophique »* la politique de M. Nétanyahou, pouvait s'attendre à recevoir quelques tomates, au moins réthoriques. Dans un passé récent, d'autres ministres français, pourtant réputés plus déférents envers Israël, ont subi bien pire pour bien moins. M. Nétanyahou, David Lévy et les autres interlocuteurs de M. Védrine l'ont cependant accueilli avec des fleurs, des sourires et *« une volonté d'expliquer et de convaincre »* qui a *« favorablement impressionné »* le ministre et certains membres de son entourage.

N'ignorant rien des *« excellents rapports personnels »* qui prévalent entre M. Védrine et Mme Albright, le chef du gouvernement israélien, quotidiennement vilipendé dans la presse et la classe politique locales pour avoir *« mis en péril »* les relations d'Israël avec un allié qui l'arme et le finance à hauteur de 17 milliards de francs l'an depuis plus d'un quart de siècle, ne détesterait évidemment pas que Paris joue les intercesseurs en sa faveur auprès de Washington. Mais, sur ce point au moins, *M. Nétanyahou ne se fait* pas trop d'illusions, et l'offensive diplomatique qu'il a entreprise vise d'abord à convaincre ses interlocuteurs européens et arabes de la validité de sa nouvelle *« initiative de paix »* : le retrait imprécis de Cisjordanie.

Chacun le sait dans la région : dès lors que les Etats-Unis et l'Europe, sans parler de l'Egypte et de la Jordanie, seraient convaincus de la « justesse » de la nouvelle approche israélienne, Yasser Arafat, qui n'a toujours pas su mettre en place dans ses enclaves autonomes un régime démocratique digne du respect international et dont la survie dépend largement de l'aide occidentale, n'aurait d'autre choix que de se soumettre. On n'en est pas encore là. Sur le conseil de Mme Albright, qui lui a téléphoné lundi, le chef de l'OLP, affaibli, déprimé, malade et de plus en plus contesté, a bien pris soin de laisser son entourage rejeter le *« dernier ballon d'essai »* israélien, en faisant savoir qu'il ne se prononcerait pas lui-même tant qu'il n'aurait pas reçu officiellement *« une offre précise et cohérente avec les accords conclus »* en matière de retrait territorial.

M. Nétanyahou, qui, après avoir *renié la parole d'Israël donnée* à Oslo par les travaillistes, écorne maintenant la sienne puisqu'il s'était engagé, en janvier, à effectuer *« trois redéploiements militaires en Cisjordanie avant la mi-1998 »* et qu'il n'en offre plus qu'un seul, a, en outre, posé plusieurs conditions – *« inacceptables »* pour l'OLP – à la mise en œuvre de cet unique retrait. La première d'entre elles, étant entendu qu'Israël seul jugera le résultat, est que Yasser Arafat s'engage une nouvelle fois à *« mener une lutte intensive contre les infrastructures terroristes »* censées exister dans les enclaves autonomes. La seconde est qu'il accepte d'*« oublier »* les deux autres retraits territoriaux promis. La troisième est qu'il consente à s'engager immédiatement dans les négociations sur le statut définitif de l'ensemble des territoires occupés, celui des colonies juives et des trois millions de réfugiés, extérieurs à la Palestine.

Sur ces deux derniers points, la position d'Israël est connue : pas question d'accepter une double souveraineté sur Jérusalem, pas question non plus d'autoriser les réfugiés palestiniens à revenir *chez eux, sur ce qui est* aujourd'hui le territoire israélien ou en Cisjordanie occupée. Sur le premier point en revanche, à savoir le statut définitif de ce territoire et de la bande de Gaza, on ignore encore ce que sont précisément les intentions d'Israël.

Selon les travaillistes, s'ils avaient été menés à leur terme, les accords d'Oslo auraient pu aboutir à l'avènement d'un Etat palestinien sur près de 90 % des territoires occupés depuis 1967. La coalition nationale-religieuse au pouvoir a des intentions moins généreuses. Mercredi, comme le vote gouvernemental de dimanche l'y a autorisé, Benyamin *Nétanyahou a constitué*, avec le ministre de la défense (Itzhak Mordehaï), des affaires étrangères (David Lévy) et des infrastructures (Ariel Sharon), une sorte de super cabinet restreint pour mettre au point ce qu'il appelle *« les lignes rouges d'Israël »* dans les territoires.

En clair, l'Etat juif s'apprêterait à dire aux Palestiniens ce qu'il consentirait en définitive à leur restituer en Cisjordanie, sachant que le gouvernement ne veut pas entendre parler d'« Etat souverain ». *L'affaire* est d'importance, puisque nombre de ministres en exercice ont fait savoir qu'ils ne voteraient pas de redéploiement territorial tant qu'ils n'auraient pas une idée précise de ce qu'Israël conservera au final à Gaza et en Cisjordanie.

Officiellement, la première réunion n'a rien donné et M. Nétanyahou devait à nouveau réunir ses pairs, jeudi matin, avan. son

Le chef de l'Autorité palestinienne est affaibli, déprimé, malade et de plus en plus contesté en Cisjordanie et à Gaza

départ pour l'Allemagne. Mais, comme à l'accoutumée, il y a eu des fuites, et la presse précisait, mercredi soir, que le ministre de la défense, soutenu par David Lévy, propose une alternative : dans une hypothèse, Israël garderait au final 54 % de la Cisjordanie, dans une autre 62 %. On ignore l'étendue des *« concessions »* présentées par Ariel Sharon, mais l'on sait que l'interessé souhaite l'annexion par Israël, à l'est et à l'ouest de la Cisjordanie, de larges bandes territoriales qui réduirait « l'entité palestinienne » à la moitié du territoire actuel.

Patrice Claude

Les Etats-Unis sont réservés sur le plan de retrait

L'imprécision qui a accompagné la proposition du plan de retrait israélien de Cisjordanie suscite l'interrogation des Etats-Unis. Le département d'Etat, qui a salué du bout des lèvres le *« principe »* d'un *nouveau redéploiement voté, dimanche 30 novembre, avec des* conditions, sans précision ni de date ni de superficie par le gouvernement israélien, a promis de veiller à ce que le retrait envisagé soit *« significatif »*. La presse israélienne continue d'évoquer une proportion de 6 % à 8 % de la Cisjordanie occupée qui serait placée sous une souveraineté palestinienne, laquelle ne s'exerce aujourd'hui que sur 3,5 % de ce territoire. Le département d'Etat a jugé, mercredi 3 décembre, ces chiffres *« trop minimes »*.

La crédibilité du premier ministre est entamée en Israël

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Question : par quel miracle seize ministres de droite et d'*extrême droite*, dont huit, au moins, sont en principe opposés à toute restitution territoriale aux Palestiniens, ont-ils approuvé, dimanche 30 novembre, le *« principe »* d'un retrait militaire conditionnel, non chiffré et non daté proposé par Benyamin Nétanyahou ? Réponse, selon le journal libéral *Haaretz* et le plus conservateur *Yedioth Aharonot*, dans leur édition du 2 décembre : parce que le premier ministre leur a bien expliqué qu'il s'agissait d'annoncer un retrait et non de le mettre en œuvre.

ANALYSE
Même les colons ne savent plus sur quel pied danser avec ce redoutable manœuvrier

Manœuvrier redoutable, gaffeur impénitent, animal politique surprenant, cent fois promis à la chute en dix-sept mois de pouvoir et toujours debout, Benyamin Nétanyahou, acrobate accompli de la politique et grand *communicateur*, souffre, autant sur la scène internationale que dans son pays, d'un problème croissant de crédibilité. Même le quotidien *Jerusalem Post*, qui le soutient, s'interrogeait, mercredi, dans un éditorial sur le fait que des ministres *« professant des opinions largement opposées »* aient accepté de voter dans le même sens : *« La question se pose : qui manipule qui ? »*

Hémi Shalev, dans le journal de droite *Maariv*, expliquait carrément, lundi, que *« certains ministres avouent sans honte qu'ils ont voté la décision de principe parce qu'on leur a assuré qu'elle ne sera jamais mise en œuvre »*. Trois jours plus tôt, le même éditorialiste estimait dans le même journal : *« Bibi Nétanyahou est un premier ministre à qui plus personne ne peut faire confiance. »* La même sentence avait été prononcée, il y a quelques mois, par Dan Méridor (Likoud), ministre des finances contraint à la démission, et auparavant par Beni Begin (Likoud), ministre des sciences, *« dégoûté »* – ce fut son mot – par *« le double langage »* du premier ministre à propos du redéploiement partiel à Hébron en janvier.

Dans cet accord, M. Nétanyahou s'engageait personnellement, devant l'opinion internationale, à effectuer, conformément aux accords d'Oslo *signés* par les *travaillistes*, *« trois redéploiements supplémentaires »* en Cisjordanie occupée. Onze mois après, il n'en propose plus qu'un seul pour solde de tout compte, et il précise que, si les Palestiniens refusent d'« oublier » les deux autres retraits territoriaux prévus, *« il n'y en aura aucun »*.

MÉFIANCE

Dans le *Yedioth Aharonot*, mercredi, l'éditorialiste Nahoum Barnéa explique à ses lecteurs que la *« non-décision »* de dimanche a été *« prise en vertu de l'adage politique selon lequel quand on a des ennuis à l'intérieur on fait irruption sur la scène diplomatique internationale »*. Dans *Haaretz*, le même jour, Gideon Samet affirme que le vote a été organisé *« pour satisfaire les Américains »* et *« avec l'espoir que les mines posées par le premier ministre sur le chemin des Palestiniens exploseront avant qu'Israël ait à mettre en œuvre »* l'éventuel retrait territorial.

Partagés, divisés sur la conduite à tenir face à un premier ministre qu'ils ont élu mais dont ils se méfient, les colons eux-mêmes ne savent plus s'ils doivent croire le Benyamin Nétanyahou qui les assurait avant les élections que les accords de paix israélo-palestiniens d'Oslo étaient *« une catastrophe pour Israël »* ou celui qui, aujourd'hui, affirme à l'opinion internationale qu'il va les honorer, tout en les vidant de leur substance. La semaine dernière, le premier ministre était représenté sur des affiches dans les rues de Jérusalem avec un keffieh palestinien sur le chef, en référence à Yasser Arafat. Le poster, signé d'un groupuscule extrémiste juif jusqu'ici inconnu au bataillon, était barré de grosses lettres rouges : *« Menteur ! »*

« MENTEZ-NOUS »

Samedi, pour la première fois depuis que la droite est revenue au pouvoir, quelques centaines de colons religieux ont manifesté devant la résidence du premier ministre à Jérusalem. *« Halte aux concessions ! Pas un centimètre carré de plus aux Arabes ! »* Les pancartes des manifestants rappelaient, en moins virulent, les mauvais jours des manifestations contre Itzhak Rabin, le premier chef de gouvernement israélien assassiné, en décembre 1995, par un juif. Le *Jerusalem Post* en fit sa « une ». Le lendemain, le même journal expliqua à ses lecteurs que la manifestation n'était qu'un *« outil entre les mains de M. Nétanyahou pour montrer aux Américains qu'il y a une forte opposition à de futurs retraits territoriaux »*.

Publiquement invité il y a deux semaines, au sein de la convention du Likoud, à dire s'il le soutiendrait, Ariel Sharon répondit non moins publiquement au premier ministre : *« D'accord, mais dites-moi ce que je dois soutenir, votre main droite ou votre main gauche ? »* Eclat de rire général. *« Mentez-nous*, disait le 25 novembre au premier ministre venu expliquer sa stratégie au parti Likoud, le député Ruby Rivlin, *mentez aux Américains, mentez aux Palestiniens tant que vous voulez. Mais que Dieu nous aide si vous commencez à vous mentir à vous-même... »*

P. C.

هكذا من الأصل

Silvio Berlusconi condamné par le tribunal de Milan... et amnistié

ROME
de notre correspondant

Silvio Berlusconi, ancien président du conseil et chef du Pôle des libertés (droite), a été condamné, mercredi 3 décembre, à seize mois d'emprisonnement et 60 millions de lires d'amende (200 000 francs) par le tribunal de Milan pour falsification aggravée de bilan. C'est la première fois que le magnat de la télévision est condamné après plusieurs années de démêlés avec la justice. L'affaire, qui n'est pas retentissante, est liée à l'acquisition de la firme cinématographique Medusa par Reteitalia, l'une des holdings de Silvio Berlusconi.

Selon le ministère public, 10 millions de lires sont retournés illégalement à Reteitalia après l'achat de Medusa, en janvier 1989, pour le montant de 28 milliards de lires (95 millions de francs). « *Cet épisode est la preuve parmi d'autres qu'il existait un système de création de caisses noires* », a estimé le procureur Margherita Taddei. « *L'inventeur de ce système*, a insisté le magistrat, *a été Silvio Berlusconi* », contre lequel avaient été requis vingt mois d'emprisonnement, ainsi que contre quatre autres inculpés. Seuls Silvio Berlusconi et Carlo Bernasconi, président de Reteitalia, ont été condamnés. Ces peines sont virtuelles, car couvertes par l'amnistie décrétée en 1990 par le gouvernement de Giulio Andreotti.

Néanmoins, Silvio Berlusconi a violemment réagi à cette première condamnation, accusant le tribunal de lui dénier « *tout principe de civilité juridique comme cela existe seulement dans les pires régimes totalitaires* » et estimant qu'il était « *une victime désignée* ». « *C'est la démonstration de la haine idéologique sans fin à mon encontre de la part du parquet et du milieu judiciaire milanais* », a expliqué Silvio Berlusconi à *La Stampa*.

Cette condamnation est symbolique, alors que l'autorité du chef de l'opposition est remise en cause à la suite de l'échec de la coalition de droite aux élections municipales des 16 et 30 novembre. Les ennuis de Silvio Berlusconi ne font, semble-t-il, que commencer. Il est impliqué dans cinq autres affaires judiciaires, et notamment deux dossiers de corruption, le plus important étant celui de la Guardia di Finanza par la Fininvest. D'autre part, le bras droit de Silvio Berlusconi, Marcello Dell'Utri, député de Forza Italia et fondateur de cette formation, est actuellement jugé à Palerme (Sicile) pour complicité avec la Mafia.

Michel Bôle-Richard

La Russie annonce un retrait de ses forces aux frontières des Etats baltes

M. Eltsine veut établir de bonnes relations avec l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie

Lors de sa visite officielle à Stockholm, le président russe s'est déclaré favorable au renforcement des mesures de confiance et à une meilleure coopération entre les Etats riverains de la mer Baltique, notamment avec les trois Républiques baltes redevenues indépendantes après l'effondrement de l'URSS.

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

Boris Eltsine fait une pause, plisse les yeux et attend la réaction de son auditoire. « *Réfléchissez un peu à ce que je viens de vous dire* », glisse-t-il avec un petit sourire, provoquant les applaudissements du « gratin » suédois, venu l'écouter dans une salle tout en boiseries de l'ancien Parlement de Stockholm. Ce que le président russe vient de déclarer, mercredi 3 décembre, ne peut que plaire à ses hôtes. Voilà un dirigeant qui annonce une prochaine réduction de 40 % des forces terrestres et navales sur le flanc nord-ouest de son pays, à proximité de la mer Baltique séparant Saint-Pétersbourg de Stockholm.

Il plaide pour un renforcement de la « *confiance* » et de la coopération dans une région en laquelle il voit un « *pont entre l'Est et l'Ouest de l'Europe* ». Ces mots, prononcés par un Boris Eltsine en net regain de forme par rapport à la veille, résonnent agréablement aux oreilles des Suédois. Les Scandinaves ne s'échinent-ils pas précisément à ancrer la région au reste de l'Europe ? Ne tentent-ils pas d'attirer le grand voisin russe dans une coopération étroite avec les Quinze, meilleure garantie à leurs yeux d'une sécurité accrue autour de la Baltique ?

Il n'y a pas que les Suédois qui se réjouiront, par ailleurs, de constater que le chef du Kremlin n'a plus utilisé, lors de sa visite à Stockholm, le terme de « *pacte de sécurité* » pour qualifier sa récente initiative à destination des trois Etats baltes. Profitant de la signature du premier accord frontalier conclu avec l'un d'entre eux, la Lituanie, M. Eltsine avait lancé l'idée d'un tel pacte, le 24 octobre à Moscou. Elle avait été aussitôt rejetée par les capitales baltes. Ces dernières interprétèrent cette offre comme une énième tentative russe de les dissuader de vouloir adhérer à l'OTAN, priorité de leur diplomatie parallèlement à l'entrée dans l'Union européenne. A Stockholm, le ministre russe des affaires étrangères, Evguéni Primakov, a reconnu implicitement que le mot « *pacte* » n'était peut-être pas le plus approprié, le souvenir du pacte germano-soviétique de 1939 étant encore trop frais dans la mémoire des Baltes, puisqu'il les plaça sous la coupe directe de Moscou jusqu'en 1991.

La fin de non-recevoir des Estoniens, des Lettons et des Lituaniens n'a visiblement pas découragé M. Eltsine, qui a donc fait un nouveau geste en leur direction, mercredi. Outre la réduction des troupes dans le nord-ouest de la Russie, il a proposé la création d'un « téléphone rouge » entre les commandements militaires de l'enclave russe de Kaliningrad (coincée entre Pologne et Lituanie) et des Pays baltes ; une intensification des visites réciproques d'installations militaires ; un contrôle commun du trafic aérien et une coopération en cas de catastrophe naturelle. « *La Russie est ouverte à toute idée en réponse à notre proposition* », a ajouté le dirigeant russe après l'avoir présentée aux Suédois, intéressés par ses aspects civils. « *Nous tendons la main aux Baltes, c'est à eux maintenant de faire un geste*, a expliqué ensuite M. Primakov. *S'ils nous répondent que l'adhésion à l'OTAN est la seule chose qui compte pour eux, alors le problème demeurera.* »

Experts militaires et responsables baltes ont réagi de façon mitigée à cet appel. Les premiers soulignent que les forces russes, qui coûtent trop cher au Kremlin, sont déjà engagées dans un vaste programme de restructuration. La réduction annoncée par M. Elstine vient-elle en complément de ce programme, comme l'a affirmé un porte-parole du président, ou en fait-elle partie, ce qui réduirait sa portée ? Pour Vladimir Baranovsky, expert en affaires de sécurité russe à l'Institut de Stockholm de recherche internationale sur la paix (SIPRI), il s'agit, quoi qu'il en soit, d'une décision stratégiquement significative. Elle traduit une volonté de Moscou de ne pas rechercher la confrontation, en dépit de son opposition à une éventuelle intégration des Baltes à l'OTAN. Selon lui, quelque 63 000 hommes seraient stationnés à terre dans le district de Saint-Pétersbourg et 19 000 à Kaliningrad.

« *Avec ce qui leur restera de troupes de l'autre côté de la frontière, les Russes pourraient toujours nous écraser* », commente un responsable estonien. A Tallinn, on accueille toutefois favorablement l'idée d'une telle réduction des forces armées. Mais de là à affirmer, comme l'a fait M. Eltsine à Stockholm, que les Baltes « *reconnaissent qu'il n'existe plus de menace provenant de l'Est* », il y a un grand pas qu'aucun n'est encore prêt à franchir dans les trois ex-républiques soviétiques. Que Moscou commence par accepter de signer un accord frontalier avec Tallinn et Riga et l'on verra après...

Benoît Peltier

Tallinn accueille favorablement la proposition russe. Toutefois, experts militaires et responsables baltes réagissent de façon mitigée, considérant cette opération comme une étape du programme de restructuration du Kremlin

Profond remaniement ministériel en Roumanie en vue d'accélérer les réformes économiques

BUCAREST
de notre correspondant

Le premier ministre roumain, Victor Ciorbea, devait présenter, jeudi 4 décembre au Parlement, le nouveau gouvernement issu d'un large remaniement ministériel, intervenu mardi, et destiné à relancer des réformes économiques qui avaient tendance à s'enliser, un an après l'arrivée au pouvoir de la coalition dominée par les chrétiens-démocrates.

Six ministres (réformes, industrie et commerce, santé, enseignement, environnement, sports) ont été remplacés. Par ailleurs, un ministère des privatisations, en projet depuis de nombreuses années, a été institué pour accélérer la dénationalisation des grandes entreprises. La création de ce ministère, qui regroupe pratiquement toutes les institutions impliquées dans le processus des privatisations, vise à réduire la bureaucratie et à coordonner les trop nombreux organismes concernés par ce domaine.

Ce portefeuille a été attribué à Valentin Ionescu, ancien président de l'Agence de privatisation et conseiller du président Emil Constantinescu. Un jeune économiste de marque, Daniel Daianu, ancien économiste en chef de la Banque nationale, et Ilie Serbanescu, chroniqueur économique, ont été nommés respectivement aux finances et à la réforme.

L'action du gouvernement – regroupant chrétiens-démocrates, sociaux-démocrates, libéraux et représentants de la minorité hongroise – est jugée encourageante mais encore perfectible. Si le Fonds monétaire international (FMI) a récemment félicité le gouvernement pour sa « *réussite dans la macrostabilisation économique* », il a également critiqué « *l'absence de réforme structurelle et la lenteur de la privatisation des grandes entreprises* », deux problèmes que la Roumanie s'était engagée à prendre à bras-le-corps lors de la signature, avec le FMI, au début de cette année, d'un prêt de 430 millions de dollars. En effet, sur les mille quatre cents sociétés dénationalisées depuis début 1997, la plupart sont des petites et moyennes entreprises, alors que seulement dix-sept grandes sociétés, très lourdement déficitaires, ont été fermées. Le premier ministre a lui-même reconnu « *l'hésitation* » de son précédent cabinet, qui a souvent laissé l'impression d'un « *manque d'expérience et d'une incapacité de prévoir à long terme* ».

CLIMAT SOCIAL TENDU

Confronté à l'effondrement, continu depuis sept ans, du système de santé et de l'éducation nationale, M. Ciorbea a également sacrifié les deux ministres en charge de ces dossiers. La restructuration du très déficitaire secteur minier, qui s'est traduite par le départ volontaire de soixante-dix mille mineurs, séduits par d'importantes indemnisations, est toutefois à porter à son crédit (*Le Monde* du 12 septembre). Mais en l'absence d'un programme de reconversion professionnelle des anciennes « gueules noires », cette réussite risque de se retourner contre le nouveau gouvernement, estime les analystes économiques.

Le climat social est en effet tendu. Plus de soixante-dix mille personnes ont ainsi manifesté dans les rues de Bucarest au mois d'octobre contre « *la politique économique d'appauvrissement, la dégradation des conditions de vie et la hausse dramatique du chômage* ». Le pouvoir d'achat des Roumains a diminué de 20 %, alors que l'inflation, qui semblait sous contrôle, atteindra 150 % en 1997. Mais réputé pour sa fermeté, le premier ministre a rappelé que « *les engagements pris devant le FMI de maintenir le déficit budgétaire sous la barre des 4,5 % du PIB jusqu'à la fin 1997 seront respectés* ».

Andreï Neacsu

Discussions sur l'accord « Pétrole contre nourriture » en Irak

NEW YORK. Le Conseil de sécurité de l'ONU a engagé les discussions sur la reconduction de l'accord « Pétrole contre nourriture » en Irak en examinant, mercredi 3 décembre, un projet de résolution britannique reconduisant l'accord pour une troisième période de six mois, ont indiqué des diplomates.

Alors que le vote devrait intervenir dans la nuit de jeudi à vendredi, le texte britannique ouvre la voie à une possible augmentation future des revenus pétroliers de l'Irak, qui resteraient cependant plafonnés dans l'immédiat à 2 milliards de dollars par semestre. Il ne donne aucun espoir à l'Irak d'une hausse rapide de son quota pétrolier, contrairement aux souhaits de plusieurs pays comme la Russie et la France qui désirent que le Conseil s'engage à relever les sommes autorisées après la remise d'un rapport par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, en janvier, sur la situation humanitaire de l'Irak. – *(AFP.)*

Le dauphin du chancelier Kohl félicite Jean-Claude Trichet

PARIS. Le président du groupe parlementaire CDU/CSU au Bundestag, Wolfgang Schäuble, salue les qualités de Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France et candidat de Paris pour la présidence de la future Banque centrale européenne (BCE). « *En présentant la candidature de Jean-Claude Trichet, la France montre qu'elle tient à la stabilité monétaire et à l'indépendance de la banque centrale* », a souligné le numéro deux du pouvoir allemand lors d'un passage à Paris, mercredi 3 décembre. Invité à s'exprimer dans le cadre d'une audition de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, le dauphin officiel du chancelier Kohl s'est livré à un débat contradictoire sur l'avenir de l'Europe avec les députés français.

En soulignant qu'aux yeux de l'Allemagne « *la stabilisation de l'Europe centrale et orientale était le projet le plus important* » et que « *l'élargissement et l'approfondissement de l'Union devaient avancer parallèlement* », Wolfgang Schäuble a constaté que de nombreux députés français ne partagent pas ce point de vue, considérant qu'il ne faudra négocier l'élargissement de l'Europe que « *sur la base d'institutions réformées* », comme l'a dit Valéry Giscard d'Estaing.

Défaillance technique à l'origine du naufrage de l'« Estonia »

STOCKHOLM. Trois ans et deux mois après le naufrage du ferry *Estonia* en mer Baltique, l'une des plus graves catastrophes maritimes de l'histoire (852 morts), la commission d'enquête a rendu son rapport final, mercredi 3 décembre. Composée d'experts estoniens, suédois et finlandais, elle n'a pas désigné ouvertement de responsables. La conception de la porte-visière avant du navire, construit en 1979 par le chantier allemand Meyer, est toutefois mise en cause. Les verrous trop faibles ont cédé sous la pression des vagues, permettant à l'eau de s'engouffrer dans le ferry reliant Tallinn à Stockholm en septembre 1994. L'équipage estonien n'est pas non plus exempt de reproches, même si certains estiment que sa responsabilité a été volontairement minimisée par la commission. Meyer a contesté le rapport, mettant en cause le mauvais entretien du navire. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **ITALIE : Mario Moretti,** chef du commando des Brigades rouges (BR) qui a assassiné l'ancien président du conseil italien Aldo Moro, a obtenu la semi-liberté après seize années de prison, ont indiqué mercredi 3 décembre des sources judiciaires. Condamné à la prison à vie pour le meurtre du dirigeant démocrate-chrétien, commis le 9 mai 1978 après cinquante-cinq jours de détention, Mario Moretti, quarante-neuf ans, était le dernier membre du groupe des BR encore détenu pour ce meurtre. – *(AFP.)*

■ **NICARAGUA : le président Arnoldo Aleman et le Front uni Andres-Castro (FUAC),** qui regroupe d'anciens membres de l'armée sandiniste, ont signé, mercredi 3 décembre, un accord de démobilisation et de désarmement qui devrait mettre fin à sept ans de lutte armée dans le nord du pays. Le gouvernement s'est également engagé à présenter un projet d'amnistie partielle des membres du FUAC. – *(AFP.)*

■ **CAMBODGE : le roi du Cambodge, Norodom Sihanouk, est rentré,** mercredi 3 décembre, à Phnom Penh, apportant une caution *de facto* au nouvel homme fort du régime, Hun Sen, qui a évincé du pouvoir en juillet son fils, le prince Norodom Ranariddh. Lors de son dernier séjour au Cambodge, en septembre et en octobre, le monarque s'était tenu à l'écart de Phnom Penh et de la politique, préférant la quiétude d'une résidence royale à Siem Reap. – *(AFP.)*

■ **PAKISTAN : le président pakistanais par intérim,** Wasim Sajjad, a pris ses fonctions, mercredi 3 décembre, après la démission la veille du président Farooq Ahmed Leghari. De son côté, la Cour suprême a élu un nouveau président, le juge Ajmal Mian. – *(AFP.)*

■ **SOUDAN : le dirigeant islamiste soudanais Hassan Tourabi** s'est félicité, mercredi 3 décembre, des démarches entreprises par l'Egypte pour parvenir à une issue au conflit soudanais, après l'accueil au Caire du dirigeant sudiste sécessionniste John Garang. Les responsables égyptiens et soudanais ont affiché le désir d'améliorer leurs relations après les tensions qui avaient suivi la tentative d'assassinat perpétrée contre le président Hosni Moubarak en 1995, imputée par Le Caire à Khartoum. – *(AFP.)*

■ **ZAMBIE : le président Frederick Chiluba** a démis de leurs fonctions, mardi 2 décembre, le vice-président Godfrey Miyanda, le ministre de la défense Ben Mwila, ainsi que les chefs de l'armée de terre et de l'armée de l'air. Le président Chiluba a évoqué un « *nouvel élan* », cinq semaines après la tentative manquée de coup d'Etat militaire contre lui. – *(AFP, Reuter.)*

■ **KENYA : le président Daniel arap Moi,** soixante-treize ans, a officiellement déposé, mercredi 3 décembre, sa candidature pour l'élection présidentielle du 29 décembre. Au pouvoir depuis 1978, M. Moi est le candidat de l'Union nationale africaine du Kenya (KANU). Il brigue un nouveau mandat de cinq ans. – *(AFP.)*

A Kyoto, les points de vue se rapprochent entre les pays du Nord et ceux du Sud

Les Etats-Unis ont assoupli leur position sur la réduction des gaz à effet de serre

Les Etats-Unis n'exigent plus que les pays en voie de développement participent, au même titre que les pays industrialisés, à l'effort de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ils souhaitent désormais que les pays du Sud aient des *« objectifs appropriés »*, compatibles avec leurs nécessités de développement. En attendant l'arrivée des politiques, les négociations de la conférence de Kyoto semblent progresser.

KYOTO
de notre envoyé spécial

Au quatrième jour de négociation et en attendant l'arrivée des politiques, ce week-end, la conférence de Kyoto donne l'impression de progresser. La formule de la « différenciation », c'est-à-dire d'objectifs différenciés par pays et non d'un objectif uniforme pour tous, pourrait devenir l'option retenue pour fixer les taux de réduction d'émissions de gaz à effet de serre. L'approche sur l'autre grande question – l'inclusion des pays en voie de développement dans le protocole qui devrait fixer les contraintes de réduction – semble aussi évoluer, après que les Américains ont levé leur exigence de voir les pays du Sud prendre des engagements contraignants.

Les délégués américains ne parlent plus désormais que d'*« engagements appropriés »* et compatibles avec le niveau de développement de ces pays. De leur côté, les pays du Sud semblent prêts à certains gestes. *« Il est trop tôt pour donner des signes de flexibilité »*, estime Rungano Karimanzira, membre de la délégation du Zimbabwe. Un geste dans ce sens n'est cependant pas exclu lorsque la négociation entrera dans sa phase politique avec l'arrivée des ministres.

Jusqu'à présent, les pays du Sud, représentés à Kyoto par le Groupe des soixante-dix-sept et la Chine, refusent l'idée de prendre des engagements, comme l'a rappelé le représentant de la Tanzanie, Mark Mwandosya. Leur position est claire : *ils ne le feront qu'après que* les pays développés, responsables du renforcement de l'effet de serre, auront fait le premier pas en adoptant des objectifs précis de réduction des émissions et en assumant leurs obligations en matière de transferts de technologie. Les pays du Sud sont cependant amenés à prendre en compte les progrès de la négociation entre les pays développés, et ils paraissent désormais désireux de trouver une voie leur permettant de s'intégrer au mouvement de réduction sans compromettre leur développement.

L'AVANTAGE D'UN « FONDS VERT »

La constitution d'un fonds vert, proposée par le Brésil, pourrait peut-être aider au rapprochement des points de vue. Ce fonds serait constitué par les amendes payées par les pays développés qui ne respecteraient pas les engagements du protocole de Kyoto et servirait ainsi à financer des projets d'utilisation plus efficace de l'énergie dans les pays du sud. Le Groupe des soixante-dix-sept et la Chine sont favorables à ce projet. De *même que les Etats-Unis, que certains pays du Sud accusent de piloter le projet derrière le Brésil.*

Les Japonais sont plus sceptiques, estimant que cette proposition est encore trop imprécise. Ils sont surtout soucieux de mettre en avant leur « initiative de Kyoto », qui vise à offrir une assistance financière et des transferts de technologies vertes (*Le Monde* daté 30 novembre-1er décembre). Le peu d'écho de leur initiative auprès des Européens suscite une certaine amertume à Tokyo. La proposition du Japon, l'un des rares pays développés à avoir rempli ses engagements de transferts de technologies et d'aide financière aux pays du Sud en consacrant 12 milliards de dollars aux projets de protection de l'environnement, est en revanche favorablement accueillie par les pays du Sud.

Mais le fonds vert a l'avantage d'instituer un *« mécanisme neutre, indépendant, qui ne fait pas des pays du Sud les otages de la générosité des pays développés »*, nous a expliqué un délégué d'Arabie saoudite, Tawfiq Nizar. *« Ce mécanisme de compensation arrive à point nommé pour débloquer le dialogue avec les pays développés »*, dit-il. Comme le remarque M. Atiq Rahman, membre de la délégation du Bangladesh, *« à partir du moment où les pays développés parviennent à un accord et s'engagent à assumer les obligations prises à Rio envers le Sud, les choses peuvent aller très vite »*.

Le problème posé par les pays en voie de développement est réel. Si, actuellement, ces pays émettent moins de gaz à effet de serre que les pays développés, en 2015, ils en émettront autant, sinon plus. D'ores et déjà, si les Etats-Unis sont le premier responsable, avec 22 % des émissions de gaz carbonique (CO_2) dans le monde, la Chine arrive en seconde place avec 14 %. Mais Pékin fait valoir qu'en calculant en fonction du nombre d'habitants ses émissions sont de 0,92 tonne de carbone par tête et par an, alors qu'elles atteignent 5,2 tonnes par Américain. *« Vos émissions de CO_2 sont un luxe, les nôtres sont dictées par une nécessité de survie »*, résume un délégué chinois.

A cause de leur situation géographique, les pays du Sud sont les plus vulnérables aux effets du réchauffement de la Terre (sécheresses, inondations, tempêtes, hausse du niveau de la mer). A Rio, lors du Sommet de la Terre, ils ont, eux aussi, pris des engagements de réduction de l'utilisation des énergies fossiles. Mais ils restent ancrés sur les termes du mandat de Berlin. Au cours de cette réunion, qui s'est tenue en 1995, les pays développés se sont donné pour mandat de ramener leurs émissions au niveau de 1990, mais les pays du Sud ont été exemptés des mêmes contraintes. Les pays du Sud estiment que les responsabilités en ce qui concerne le problème des changements de climat sont *« communes et différenciées »*, et que le poids des mesures doit être réparti en fonction des responsabilités de chacun.

Courtcircuitant le mandat de Berlin, les Etats-Unis exigaient que les plus avancés d'entre les pays du Sud (Chine, Brésil, Inde, Mexique) prennent des engagements à l'image des pays développés. Les Européens estimaient que la question de leur inclusion n'était pas la priorité de la conférence de Kyoto. Ils se disent prêts aujourd'hui à jouer les intermédiaires entre les parties dans la mesure où les Etats-Unis ont assoupli leur position.

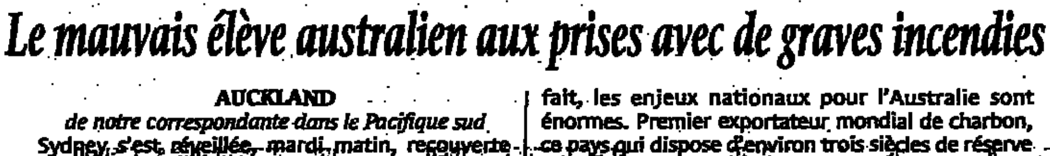
Philippe Pons

La pollution : une bonne affaire, selon Tony Blair

Le premier ministre britannique devait réunir, jeudi 4 décembre, les grands patrons de l'industrie du pays à sa résidence du 10, Downing Street, afin de les mobiliser pour qu'ils réduisent leur consommation d'énergie et luttent contre les émissions de gaz à effet de serre. Dans un point de vue publié par le quotidien *The Times* du même jour, Tony Blair écrit qu'*« on devrait considérer la pollution comme une possibilité de faire des affaires et un moyen de créer des emplois »*. Dans le cadre de la « bulle » européenne, le Royaume-Uni s'est engagé à réduire ses émissions de 20 % d'ici à 2010.

Des millions de vies en jeu

Huit millions de vies pourront être épargnées en 2020 si des engagements satisfaisants pour enrayer le processus de réchauffement de la Terre sont pris, avance un groupe d'experts médicaux. *« Le réchauffement de la Terre concerne en premier lieu les êtres humains : c'est une énorme mutation de la planète dont nous sommes les cobayes »*, a déclaré à Kyoto Eric Chivian, directeur du Centre pour la santé et l'environnement de Harvard. Les maladies transmises par les moustiques (malaria) et la contamination de l'eau (choléra) affecteront en priorité les pays du Sud où elles pourraient faire, selon ces experts, 6,9 millions de victimes. De son côté, le World Ressources Institute américain estime que, pour écarter ce risque, il faut réduire de 15 % d'ici à 2010 les émissions de CO_2 par rapport à leur niveau de 1990. Cette institution de la recherche américaine conforte ainsi la position européenne.



Le mauvais élève australien aux prises avec de graves incendies

AUCKLAND
de notre correspondante dans le Pacifique sud

Sydney s'est réveillée, mardi matin, recouverte d'un épais manteau de fumée émanant de dizaines d'incendies qui, depuis près d'une semaine, ont dévasté 300 000 hectares en divers points de l'Etat de Nouvelle Galles du Sud. Depuis lundi, les feux se sont rapprochés de Sydney, causant la mort de deux pompiers, réduisant onze maisons en cendres dans la grande banlieue sud, et provoquant l'évacuation de centaines de personnes. Mercredi, les conditions de propagation des feux s'étant apaisées, il restait environ 80 foyers d'incendie. En revanche, deux autres Etats, le Victoria et l'Australie occidentale, sont à leur tour atteints : on y signale des centaines de foyers. Ces incendies sont provoqués par une très importante canicule attribuée aux effets d'El Nino.

Paradoxalement, alors que la ville des prochains Jeux olympiques « écologiques » enregistrait un taux record de pollution, le gouvernement australien défend une position « extrémiste » en matière de réduction d'émission de gaz à effet de serre à la conférence internationale de Kyoto. Canberra a en effet annoncé fin novembre qu'en 2010 l'Australie émettrait 18 % de gaz à effet de serre de plus qu'en 1990. L'Europe, elle, propose que les pays développés réduisent de 15 % leurs émissions. Entre le « –15 » européen et le « +18 » australien, le Japon et la Nouvelle-Zélande proposent « –5 » et les Etats-Unis acceptent de stabiliser leurs émissions au taux de 1990.

« Au lieu d'innover en matière d'énergie solaire, que l'Australie pourrait ensuite revendre à la Chine ou à l'Inde, l'Australie se comporte comme un stupide pays européen des années 1860 », estime le professeur Paul Ehrlich, de l'université californienne de Stanford, qui qualifie, dans le quotidien *Sydney Morning Herald*, la position australienne de *« criminelle »*. En fait, les enjeux nationaux pour l'Australie sont énormes. Premier exportateur mondial de charbon, ce pays qui dispose d'environ trois siècles de réserve de ce minerai produit aussi beaucoup de gaz et de pétrole. Son commerce extérieur en dépend. L'Australie est aussi un gros consommateur de combustibles fossiles qui servent, outre à la métallurgie, à produire la quasi-totalité de l'électricité. Mais l'Australie aggrave son cas en utilisant autant de lignite que de houille (50 millions de tonnes par an), le lignite étant ce « mauvais charbon » au rendement désastreux et à pollution maximum.

UN VRAI-FAUX EFFORT

« On sait brûler du charbon proprement », commente Alain Mare, délégué Asie-Pacifique d'Atic Services à Sydney, *« mais dans le cas de l'Australie cela coûterait une fortune »*, près de 10 000 dollars par habitant selon le premier ministre libéral, John Howard. Invoquant la forte dépendance de l'Australie à l'égard des combustibles fossiles et la protection de *« l'intérêt national »*, le premier ministre est fermement opposé à l'idée d'objectifs obligatoires de réduction que la réunion de Kyoto devrait adopter. Canberra plaide donc pour une différenciation de pays à pays. Pour souligner sa bonne volonté, le gouvernement a assorti l'annonce des objectifs nationaux (le « +18 ») de plusieurs mesures dans le cadre d'un plan de 180 millions de dollars australiens. Sans ces efforts particuliers, les émissions de gaz à effet de serre augmenteraient de 28 % plutôt que de 18 %. Ce vrai-faux-effort est loin de satisfaire le président du sommet de Kyoto, Raul Estrada : mercredi, il a déclaré que l'Australie n'aurait pas le droit d'être signataire du protocole final si elle maintenait sa position.

Florence de Changy

« Vache folle » : Londres interdit la vente de la côte et de la queue de bœuf

Les risques de contamination sont minimes

LE GOUVERNEMENT britannique a annoncé, mercredi 3 décembre, une série de mesures visant à interdire la commercialisation de nouveaux produits d'origine bovine dont la consommation pourrait être à l'origine d'une transmission à l'homme de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle »). Dorénavant la côte de boeuf, le « T-bone steak » et la queue de boeuf seront prohibés. *« Il y a un très, très petit, risque de contamination mais je place la santé et le bien-être des consommateurs au premier rang de mes préoccupations*, a expliqué Jack Cuningham, ministre britannique de l'agriculture. *Dans la mesure où le plus faible risque existe, il serait irresponsable de ma part de ne pas agir »*.

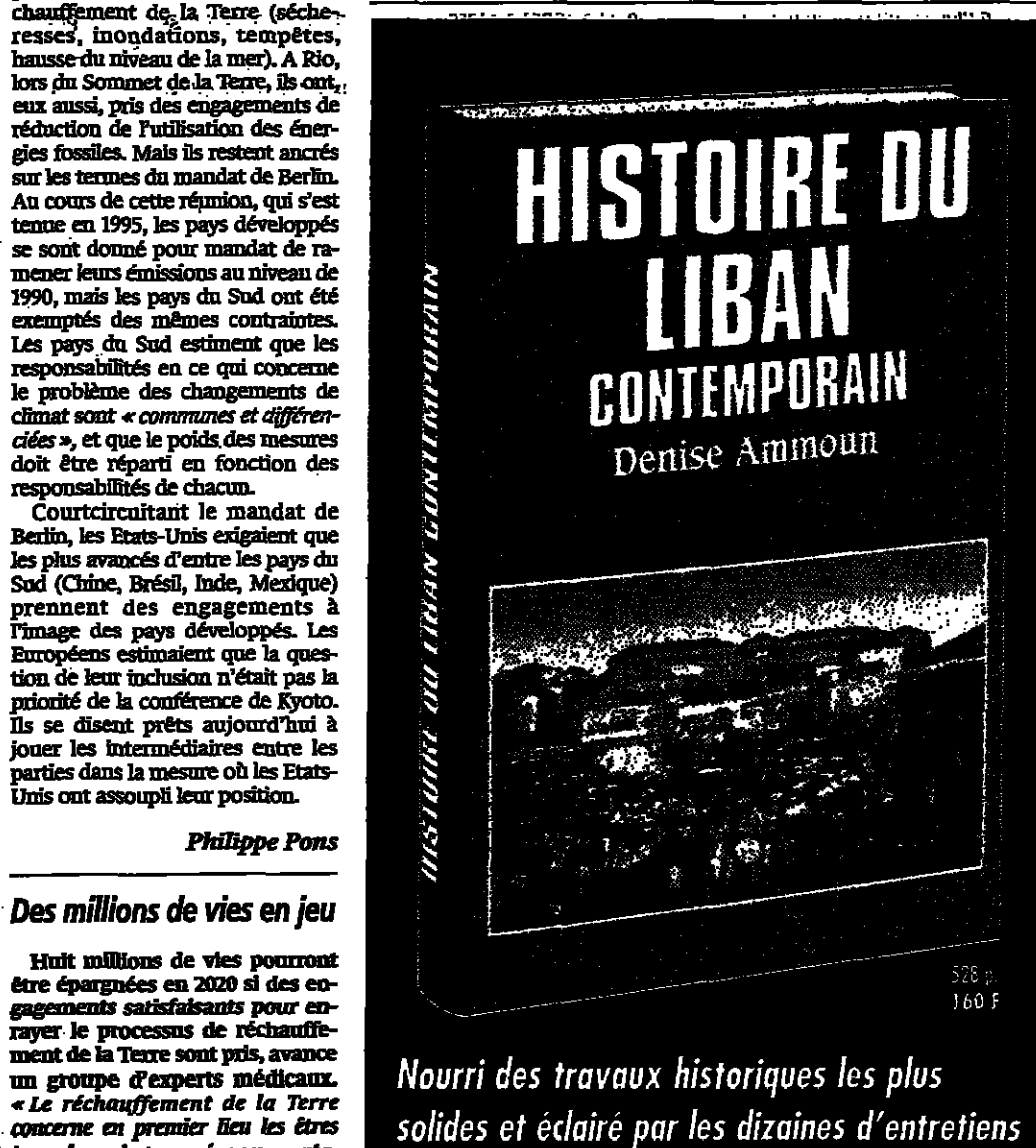
Cette décision, qui concernera les viandes de tous les bovins de plus de six mois, a été prise au vu des conclusions d'un rapport des experts britanniques. Ces derniers estiment qu'il existe une possibilité de transmission de l'agent de l'ESB via certains ganglions nerveux situés à proximité de la colonne vertébrale des bovins. Il s'agit des ganglions dits « rachidiens dorsaux » qui se situent à l'émergence des nerfs sensitifs. Lorsque la viande est désossée, ces ganglions sont automatiquement retirés. Les autorités britanniques estiment que les morceaux dorénavant prohibés représentent environ 5 % du marché total de la viande bovine en Grande-Bretagne. Jusqu'à présent, outre le cerveau et certains abats, seule la moelle épinière était tenue pour être potentiellement infectieuse.

A Bruxelles, Franz Fischler, commissaire européen à l'agriculture a aussitôt annoncé qu'il demandait aux comités scientifiques de l'Union européenne d'analyser les données qui ont conduit Londres à prendre cette nouvelle précaution sanitaire. *« J'ai demandé qu'on rende accessibles ces nouvelles informations aux services de la Commission*, a-t-il ajouté. *Les scientifiques et le nouveau comité scientifique qui vient d'être créé doivent pouvoir juger les résultats obtenus en Grande-Bretagne. »*

Le gouvernement français a pour sa part demandé aux autorités britanniques de lui fournir *« le plus rapidement possible »* les éléments scientifiques qui les ont conduits à prendre cette mesure. Il va, par ailleurs, saisir le comité des experts français que dirige le docteur Dominique Dormont. La France n'est *« pas du tout dans la même situation »* que la Grande-Bretagne, souligne le ministère. Ce dernier pays a enregistré 170 000 cas de vache folle depuis l'apparition de la maladie sur son territoire en 1986. Pour sa part, la France n'en a recensé que 29 depuis 1990.

« Il importe de rappeler que l'Europe avait demandé dès 1990 à la Grande-Bretagne de prendre une telle mesure qui a d'ailleurs été mise en œuvre dès cette période pour les viandes bovines importées d'origine britannique, a déclaré au *Monde* le docteur Marc Savey, vice-président du comité des experts français. *Au plan scientifique nous sommes dans l'incertitude puisqu'une nouvelle fois une décision spectaculaire est prise par Londres sans que nous ne disposions des éléments objectifs et expérimentaux sur lesquels se fonde cette décision. »*

Jean-Yves Nau



هكذا من الأصل

CONJONCTURE La croissance de l'économie française a atteint 0,9 % au troisième trimestre, selon les comptes nationaux publiés, jeudi 4 décembre, par l'Institut national de la statistique (Insee). En moyenne annuelle, la hausse du produit intérieur brut devrait donc être comprise entre 2,4 % et 2,5 % en 1997, alors que le gouvernement prévoyait seulement 2,2 % jusqu'à maintenant. ● LES PRÉVISIONS pour les mois à venir, toutefois, ne sont pas optimistes. Compte tenu des effets de la crise asiatique ou encore de la faiblesse des investissements industriels, l'activité pourrait retomber à un rythme annualisé de croissance proche de 2 %, au lieu de 4 % durant l'été. ● LE DYNAMISME de l'activité permet au gouvernement de présenter un « collectif » budgétaire de fin d'année ramenant le déficit à 270 milliards de francs, et le total des déficits publics à 3,1 % du PIB.

L'économie a connu une période de forte croissance en milieu d'année

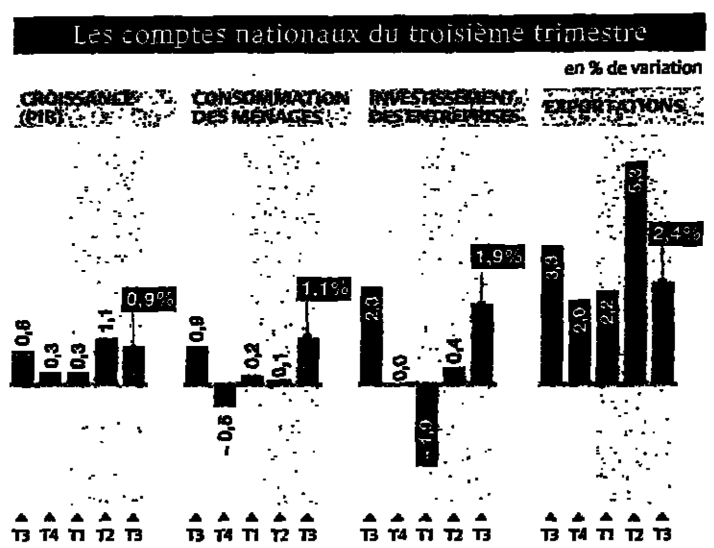
Les comptes nationaux de l'Insee indiquent une progression du produit intérieur brut de 0,9 % au troisième trimestre, après 1,1 % au deuxième, avant le déclenchement de la crise asiatique et la révision à la baisse des prévisions d'investissement en France

UNE TRÈS FORTE ACTIVITÉ en milieu d'annnée, puis un léger ralentissement ensuite : voilà, en résumé, le scénario économique que la France risque de connaître au cours de cette année 1997, si l'on se fie aux dernières statistiques connues.

La première indication est donnée par les comptes nationaux du troisième trimestre, publiés jeudi 4 décembre par l'Insee. Ces nouvelles données font apparaître que l'activité économique est restée en France très dynamique durant tout le printemps et l'été. La croissance a en effet atteint 1,1 % au deuxième trimestre puis 0,9 % au troisième trimestre. Si l'on corrige cette évaluation du nombre de jours ouvrables, la hausse du produit intérieur brut est moindre d'un quart de point dans le premier cas et sans changement dans le second cas. Quelque soit le mode de calcul, l'Insee confirme donc que cette période a été économiquement très dynamique.

Du même coup, le bilan global de 1997 devrait être légèrement meilleur que prévu. Lors de la présentation, en septembre, du projet de loi de finances pour 1998, le gouvernement avait indiqué qu'il escomptait une croissance de 2,2 % pour 1997. Or, à la fin septembre, cette barre-ci est déjà dépassée. Ce que les experts appellent « l'acquis » de croissance (c'est-à-dire la croissance qui serait constatée en fin d'année si, par hypothèse d'école, la croissance était nulle au quatrième trimestre) atteint déjà 2,3 % à la fin du troisième trimestre.

Si, comme le pense la Caisse des dépôts et consignations, la croissance était de l'ordre de 0,7 % au quatrième trimestre, la moyenne de croissance sur l'ensemble de l'année serait donc comprise entre 2,4 % et 2,5 %, après 1,5 % en 1996 et 2,1 % en 1995. Le secrétaire d'Etat au budget, Christian Sautter, a lui-même laissé entendre, mercredi, à l'Assemblée nationale, qu'il escomptait une croissance *« un peu plus élevée que prévu »*, évoquant une fourchette de *« 2,3 % à 2,4 % »*.



Poste par poste, les « acquis » de croissance constatés à la fin du mois de septembre permettent de bien mesurer ce qui a fait tourner le moteur de l'économie : c'est au premier chef la demande étrangère adressée à la France, puisque, pour les exportations, la hausse est de 10,4 %, à comparer à 4,8 % pour l'ensemble de 1996 et 6,3 % en 1995,

Ce dynamisme agit par ricochet sur la production manufacturière qui est en hausse de 1,2 % au troisième trimestre. L'Insee relève que cette majoration profite à toutes les branches : *« Elle est relativement marquée dans le secteur des biens d'équipement professionnel (2 %) et dans celui du matériel de transport (1,6 %). »*

En revanche, pour la demande intérieure, « l'acquis » de croissance est seulement de 1 %. Et ces deux grandes composantes que sont la consommation des ménages et l'investissement des entreprises n'ont guère évolué plus favorablement. Dans le premier cas, « l'acquis » de croissance est seulement de 0,7 % à la fin septembre, soit un niveau très en deçà des 2,1 % constaté sur l'ensemble de l'année 1996.

Dans le cas de l'investissement des entreprises, « l'acquis » est seulement de 0,5 %, après une baisse de 0,8 % sur l'ensemble de 1996. Les dépenses d'équipement fluctuent donc d'une année sur l'autre autour de zéro. Les évolutions constatées au cours du seul troisième trimestre font cependant apparaître une amélioration : la consommation des ménages est en hausse de 1,1 %, tandis que l'investissement des entreprises progresse de 1,9 %.

« PRÉVISIONS RÉALISTES »

Les indications fournies par les comptes nationaux laissent-ils donc entendre que l'activité s'accélère ? C'est ce qu'assure le gouvernement. Toujours devant les députés, mercredi, Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrue, a confirmé les estimations de ses services. *« Pour 1998*, a-t-il affirmé, *je maintiens les prévisions de croissance* [de 3 %] *que nous avons faites. Elles sont réalistes. »*

En revanche, plusieurs instituts de conjoncture commencent à revoir légèrement à la baisse leurs estimations pour cette année 1998. Ainsi l'indicateur avancé de la Caisse des dépôts laisse-t-il entendre que la croissance pourrait refluer jusqu'à seulement 0,3 % au premier trimestre de 1998. Parlant quasiment d'une seule voix durant l'été, les conjoncturistes français font, à l'approche de l'hiver, des diagnostics qui commencent à diverger.

L. M.

Des perspectives d'évolution incertaines pour les mois à venir

ARRIVANT à Matignon après la dissolution de l'Assemblée nationale et les élections décidées par Jacques Chirac, Lionel Jospin a semblé à la fois pâtir d'un handicap et bénéficier d'une chance : si les comptes publics paraissaient dégradés au point de limiter sévèrement les marges de manœuvre du nouveau gouvernement, la conjoncture économique était prometteuse. Sur le moment, il s'est même trouvé beaucoup d'experts pour s'étonner de cette décision de dissolution au moment où la reprise commençait, enfin, à se faire sentir.

ANALYSE

On aurait connu en 1997 une croissance frôlant les 4 % durant le printemps et l'été, avant de retomber vers 2 %

Las ! Le scénario qui s'est réalisé a été presque totalement inverse. D'abord, le gouvernement a franchi l'obstacle des comptes publics avec moins de difficultés que prévu. Après les mesures de redressement annoncées le 21 juillet (relèvement temporaire de l'impôt sur les sociétés, etc.), la France est en passe de réaliser une prouesse qui semblait en début d'année hors de portée : les déficits publics avoisineront 3,1 % du produit intérieur brut (PIB) en 1997 *(lire ci-dessous)*, alors qu'Alain Juppé pouvait craindre une dérive vers 3,7 %.

En revanche, la bonne nouvelle attendue, celle du retour de la croissance, semble désormais moins assurée. Le gouvernement n'a évidemment pas intérêt à en convenir ; il continue inlassablement à répéter que l'activité accélère et devrait atteindre un rythme annuel de 3 %, estimation qui a servi de base à l'élaboration de projet de loi de finances pour 1998. Le ministère des finances tirera donc argument des dernières indications des comptes trimestriels de l'Insee pour souligner que son raisonnement est validé par les faits.

Il ne faut pas perdre de vue, pourtant, que la tendance relevée par l'institut pour les mois de juillet, août et septembre commence à dater, car dans l'intervalle l'horizon économique s'est dégradé. D'abord, la crise des pays asiatiques n'a pu être endiguée, et la première évaluation avancée par les experts – une moindre croissance pour la France de l'ordre de 0,2 point de PIB du fait d'une contraction de ses exportations – est un minimum. Certains experts parlent même de 0,5 point.

En outre, si la demande adressée à la France reste forte, générant des excédents commerciaux sans précédent, on sait que l'activité mondiale a dépassé un pic. Pour que la croissance française atteigne cette vitesse de croisière de 3 % l'an, il faudrait donc que la demande intérieure prenne le relais. Or, si la consommation des ménages enregistre des fluctuations erratiques, l'investissement des entreprises, lui, n'est pas rassurant : selon la dernière enquête de l'Insee, l'investissement industriel pourrait encore une fois stagner en valeur en 1997.

Dernière touche au tableau, qui tempère l'optimisme gouvernemental : dans le climat de guérilla qu'entretient le CNPF, la réforme des 35 heures n'est pas de nature à convaincre les patrons que leur comportement d'attentisme n'est pas justifié. Même s'il a voulu se montrer rassurant sur la rémunération des heures supplémentaires, le gouvernement a ainsi annoncé qu'il ne dévoilera pas avant la seconde loi, c'est-à-dire à l'automne 1999, ce que seront les règles du jeu définitives. Ignorant comment va évoluer précisément le coût du travail, certains chefs d'entreprise pourraient donc être tentés de provisionner ces dépenses imprévues, et donc de limiter leurs dépenses d'équipement.

LA FIN D'UN CYCLE DE FORTE ACTIVITÉ

Il ne faut évidemment pas surévaluer ces risques. En tout état de cause, la croissance, qui a été de 1,5 % en 1996, devrait approcher 2,4 % en 1997. Le gouvernement peut-il encore prétendre que la barre des 3 % sera atteinte en 1998 ? Jusqu'au milieu de l'été, on pouvait le croire. C'est à cette époque, d'ailleurs, que le ministère des finances avait fait cette prévision. Depuis, le climat a indéniablement changé.

Avec le recul, on voit mieux ce qu'a été le profil de l'activité. Selon la formule de Patrick Artus, le chef des études économiques de la Caisse des dépôts et consignations, la France a connu, approximativement d'avril à septembre, un mini-cycle de très forte activité ; mais, depuis le mois d'octobre – ce que les comptes de l'Insee ne font pas encore apparaître –, ce cycle serait en train de se retourner.

La présentation des choses en moyenne annuelle serait donc trompeuse. Dans cette optique, on pourrait en effet penser que l'économie est toujours dans une phase d'accélération, avec une croissance qui devrait passer de 2,3 % à 2,4 % en 1997 à 3 % en 1998, selon la prévision gouvernementale, ou à peine moins.

En réalité, la tendance de fond serait inverse : on aurait connu au cours de cette année 1997 une croissance atteignant presque un pic à 4 % en rythme annualisé, durant le printemps et l'été, avant que celle-ci ne retombe progressivement vers les 2 %.

Or, pour le gouvernement, cette variation est décisive. Si, envers et contre tout, la croissance parvenait à atteindre, dans les prochains mois, le rythme annualisé de 3 %, de nouvelles marges de manœuvre apparaîtraient dans la conduite de la politique économique. Autour de 2 %, les perspectives pour l'emploi ou les finances publiques seraient autrement plus préoccupantes.

Laurent Mauduit

Le débat sur le « collectif » budgétaire met en cause les entreprises publiques

LES DÉPUTÉS ont adopté, mercredi 3 décembre, en première lecture, le projet de loi de finances rectificative pour 1997, cette *« figure imposée »* selon la formule de Didier Migaud (PS, Isère), rapporteur général du budget, qui consiste à *« rectifier en fin d'exercice un budget fait par d'autres et pour d'autres »*.

Ce faisant, le « collectif » budgétaire réduit de plus de 14 milliards de francs le déficit initialement prévu par la loi de finances 1997 ; il passe de 284,8 milliards de francs à 270,7 miliards (*Le Monde* du 19 novembre) : une réduction *« spectaculaire »*, selon Christian Sautter, secrétaire d'Etat au budget, un *« fait sans précédent »* pour M. Migaud, tandis que Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, s'est félicité du fait qu'à 3,1 %, ce déficit permet de respecter les objectifs des critères de l'euro. Tout en se félicitant de cette réduction des déficits, les orateurs de l'opposition ont vivement contesté la méthode employée par le gouvernement pour y parvenir.

Les députés se sont longuement attardés, surtout, sur l'article 32 du projet de loi, qui autorise l'Etat à effectuer, le moment venu, un nouvel apport en capital à l'assureur public GAN, permettant à ce dernier de faire face à des pertes éventuelles au titre de la garantie qu'il a accordée le 19 juin à la structure de « défaisance » du groupe (dans laquelle sont isolées les créances douteuses accumulées par l'assureur dans l'immobilier).

La commission des finances de l'Assemblée avait adopté un amendement tendant à plafonner cette garantie à hauteur de 9 milliards de francs. A la demande du gouvernement, les députés ont accepté de porter ce plafond à 10,9 milliards de francs. Philippe Auberger (RPR, Yonne) s'est indigné qu'on puisse ainsi signer un *« chèque en blanc »* à une structure de défaisance basée à Jersey et échappant à tout contrôle parlementaire. M. Sautter lui a expliqué que le gouvernement demandait au Parlement de garantir, dans une certaine limite, non pas cette structure de défaisance, mais les dettes qui seront rapatriées, le 1er janvier 1998, dans le GAN. Ce dernier, en bénéfice au premier semestre 1997, est en train, selon le secrétaire d'Etat, de *« repartir de l'avant »*.

Charles de Courson (UDF-FD, Marne), estimant que les engagements de l'Etat pour le sauvetage du GAN vont coûter 1 000 francs à chaque famille française, s'est inquiété du montant total des pertes de l'assureur. M. Sautter s'est prudemment référé aux estimations effectuées par le ministre de l'économie du gouvernement précédent, Jean Arthuis, soit 37 milliards de francs. Selon lui, les pertes du GAN s'élèvent à 29 milliards dans l'immobilier, *« 30 selon la Cour des comptes »*, et à 8 milliards dans l'assurance, soit un total légèrement inférieur à 40 milliards de francs, comme l'a précisé M. Strauss-Kahn, le 2 décembre, en réponse au chiffre *« fantaisiste »* de 50 milliards cité dans la presse.

SANCTIONS FINANCIÈRES

Tout en s'engageant à fournir toutes les explications à la représentation nationale, M. Sautter a repoussé les demandes de création de commissions d'enquête parlementaires des communistes et du groupe Radical, Citoyen, Vert (RCV), en expliquant que *« plusieurs mois d'incertitude seraient préjudiciables à ce groupe »* en phase de redressement et qui doit restaurer *« la confiance »* du public. A Georges Sarre (RCV-MDC, Paris), qui exigeait que *« la responsabilité des dirigeants du GAN soit établie »*, M. Sautter a assuré que *« si des suites pénales sont nécessaires, elles seront mises en œuvre »*.

M. de Courson en a profité pour réclamer que soient appliquées les dispositions prévoyant des sanctions financières pour les dirigeants qui ont commis des fautes de gestion graves, alors qu'aujourd'hui, la plupart du temps, *« ils partent avec de gros chèques »*. Henri Emmanuelli (PS), président de la commission des finances, a émis le souhait qu'on ne voie plus *« des dirigeants aux exécrables bilans revevoir des promotions »*.

Le président de la commission des finances a refusé que l'on distingue les entreprises publiques, forcément mal gérées, et les entreprises privées, naturellement bien gérées. Du reste, lorsque la faillite d'une entreprise privée risque d'enclencher une crise systémique, les contribuables sont aussi bien mis à contribution, a assuré M. Emmanuelli. Tout à fait d'accord, a répondu M. Sarre : *« Le privé n'a rien à envier au public. Ce sont les mêmes dirigeants, ils appartiennent aux mêmes corps et sont interchangeables. »* Certes, on réalise aussi des pertes dans le secteur privé, *« mais la sanction tombe beaucoup plus vite »*, a rectifié M. de Courson, pour lequel le vice principal du secteur public tient au fait que les dirigeants y détiennent leur légitimité du pouvoir politique. *« Le système même de l'entreprise publique induit l'irresponsabilité »*, a affirmé le député de la Marne.

L'article 32 amendé a été approuvé par trente-huit voix, un seul député se prononçant contre, Germain Gengenwin (UDF, Bas-Rhin), parce qu'*« on n'achète pas un chien dans un sac »*, a-t-il dit, citant un proverbe alsacien.

Fabien Roland-Lévy

Recours de l'opposition contre la loi de financement de la Sécurité sociale

Les groupes RPR et UDF de l'Assemblée nationale ont saisi, mercredi 3 décembre, le Conseil constitutionnel sur la loi de financement de la Sécurité sociale pour 1998, définitivement adoptée, mardi, par le Parlement. Ce *« recours commun »* a été déposé par les deux présidents de groupe, Jean-Louis Debré (RPR) et François Bayrou (UDF).

***« La mise sous condition de ressources des allocations familiales, la baisse de moitié des réductions de charges sociales pour les emplois familiaux au titre de l'allocation de garde d'enfant à domicile (AGED) et la non-compensation pour de nombreuses professions du basculement des cotisations maladie sur la CSG sont les principaux points contestés dans ce recours »*, ont indiqué MM. Debré et Bayrou. Lors de la discussion de ce texte, le 27 octobre au Palais-Bourbon, Bruno Bourg-Broc (RPR, Marne) avait assuré que ces dispositions sont contraires au *« principe fondamental »* de la Sécurité sociale : l'égalité.**

COMMENTAIRE

COMBAT D'ARRIÈRE-GARDE

Le secrétaire d'Etat au budget, Christian Sautter, a eu beau rappeler, mercredi 3 décembre, que *« dans le club des plus de 10 milliards de francs de pertes, on trouve la Compagnie de Suez, Paribas, la Société générale, Pallas Stern et que même si la filiale immobilière du Gan, l'UIC est devant, les erreurs ont été le lot de tous »*, les députés de l'opposition n'ont pas raté l'occasion du vote sur la garantie accordée par l'Etat au GAN pour refaire le procès des entreprises publiques. La crise de l'immobilier de 1992 a laminé les comptes de tous les établissements financiers de la place. Mais les entreprises publiques détiennent un triste record. Il faut chercher au-delà de la crise de l'immobilier les causes des dérives du GAN, du Crédit foncier de France, du Crédit lyonnais et de la Société marseillaise de crédit.

Tous les gouvernements ont profité de la sphère publique pour « pousser » leurs proches, peu préparés à la gestion d'une entreprise. Issus de la haute fonction publique, ils se sont tous pris pour de grands patrons et ont bénéficié d'une bienveillance politique coupable. Aucun contrôle n'a su enrayer leurs dérives.

Dénoncer *« le système de la nationalisation et de l'étatisation »*, comme l'a fait Edouard Balladur jeudi 4 décembre sur RTL, est un combat d'arrière-garde. Le problème est de gérer au mieux l'héritage du passé. L'ancien premier ministre n'est pas le mieux placé pour donner des leçons. C'est sous son autorité qu'a été créé le Consortium de réalisation, qui a accueilli les actifs douteux du Crédit lyonnais et dont le fonctionnement est de plus en plus mis en cause.

Babette Stern

Pour Force ouvrière, Marc Blondel dénonce « les apprentis sorciers » des 35 heures

Le secrétaire général de FO en campagne pour les élections prud'homales dans la Drôme

A sept jours des élections prud'homales, Marc Blondel a fait campagne, mercredi 3 décembre, dans la Drôme. Devant 200 militants à Valence, le secrétaire général de FO a rappelé les valeurs de son syndicat. Ne cachant pas son scepticisme sur les effets en termes de créations d'emploi de la seule réduction du temps de travail, il a invité le gouvernement à donner du pouvoir d'achat aux salariés.

VALENCE
de notre envoyé spécial

Marc Blondel est inquiet, non pour lui. ni pour son syndicat, mais pour les salariés français. Le dirigeant de Force ouvrière se montre affecté par la polémique née de ses récents propos sur Nicole Notat, accusée de *« faire l'amour avec les premiers ministres »*. Mais Marc Blondel « machiste » ? Ah non ! Il est allé jusqu'à s'en justifier, dans un éditorial de *FO Hebdo*, où il décrit *« le couple militant »* qu'il forme avec *« sa secrétaire »*, devenue depuis son épouse.

Le *Canard enchaîné*, daté du 3 décembre, fait part d'un avis de *« big-bang syndical »* qui se traduirait par la formation d'une nouvelle confédération autour de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), avec de gros morceaux de FO et de la CFE-CGC. Marc Blondel sourit. Il a déjà reçu un démenti de sa fédération des PTT, et celui de *« l'UD du Nord ne devrait pas tarder »*, explique-t-il. De toute façon, M. Blondel ira voir Lionel Jospin et François Hollande. Toujours à l'affût, il sait que dans les coulisses du congrès socialiste de Brest, a été évoquée la constitution d'une centrale syndicale, proche du PS...

M. Blondel a aussi pris connaissance d'un sondage favorable à FO sur les élections prud'homales (*Le Monde* du 4 décembre). Mais de cela aussi M. Blondel se méfie. *« Je vois des manipulations partout. Le fait que l'on nous dit que l'on va gagner deux points, j'ai peur que cela nous désarme »*, explique-t-il aux 200 militants venus l'écouter, mercredi 3 décembre, à Valence. Des militants qu'il venait de chapitrer, en leur disant que le 10 décembre, jour des élections prud'homales, ils devaient être les premiers dans les bureaux de vote et se contenter d'un sandwich, pour veiller au bon déroulement des opérations.

« BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN »

Après s'être exprimé pendant une heure et quarante-cinq minutes, sans note, M. Blondel s'excuse *« auprès des camarades qui préféreraient me voir plus optimiste »*. *« Je ne suis pas là pour vous annoncer la fin du monde*, lâche-t-il, *mais se taire, ne pas dire quand on sait, c'est agir en complicité et trahir les intérêts des salariés. » « Tous ceux qui ont été à l'origine de la promotion des 35 heures*, affirme-t-il, *ont joué les apprentis sorciers. Ils n'auront pas les résultats escomptés. On sait déjà à quelle sauce on va être mangé. On a fait beaucoup de bruit pour rien. »*

« ÇA ME FOUT LE SPLEEN »

Faisant un récit *in extenso* de la journée du 10 octobre, le « patron » de FO redoute les ruades d'un patronat que l'on a cabré. Il craint que le CNPF délaisse le paritarisme et que cela mette à mal *« le contrat collectif qui est l'instrument de FO »*. Partisan d'une relance de l'économie par l'injection de pouvoir d'achat aux salariés, M. Blondel réclame *« les 35 heures payées 39 »*, sans quoi *« on va avoir des déçus »*.

M. Blondel pratique un syndicalisme d'un seul tenant. Il ne fait pas de distinction entre les petites et les grandes entreprises, entre les salariés du privé et ceux du public. Avant son meeting prud'homal, c'est à l'hôpital de Crest, menacé de fermeture, situé à une trentaine de kilomètres de Valence, et dont les salariés ne sont pas concernés par le scrutin du 10 décembre, qu'il s'est rendu. En compagnie de la directrice, il visite tous les services, s'attardant plus longuement sur ceux de gériatrie et des soins palliatifs destinés aux personnes en fin de vie. *« Ça me fout le spleen »*, lâche-t-il ensuite, ému par l'attachement du personnel à leurs patients et à leur hôpital de proximité.

En partant, il promet à la directrice d'intercéder en haut lieu. *« C'est Martine qui va être surprise ! »*, dit-il tout haut, en réfléchissant déjà à ce qu'il dira à la ministre de l'emploi et de la solidarité lorsqu'il la rencontrera. C'est bien pour défendre cette France-là, agressée par les coups de boutoir de la modernisation et les effets de la mondialisation, que M. Blondel entend mener combat.

Alain Beuve-Méry

Gilles de Robien organise la promotion de sa loi dans des entreprises

Le député UDF s'oppose à l'idée des 35 heures

COÏNCIDENCE ? Au moment où le CNPF tentera de mobiliser ses mandants contre le projet de loi sur les 35 heures, Gilles de Robien, député UDF de la Somme, organisera, par l'intermédiaire d'une association créée pour l'occasion, Entreprises pour l'emploi, une semaine « portes ouvertes » pour promouvoir la loi qui porte son nom, avant qu'elle ne soit remplacée par la « loi Aubry ».

Du 8 au 14 décembre, chefs d'entreprise et médias sont invités à se rendre dans 22 entreprises qui ont réduit le temps de travail et créé des emplois. Parmi celles qui ont revendiqué une pratique en total décalage par rapport aux analyses du CNPF, se trouvent de nombreuses PME, mais aussi des grandes sociétés comme EDS (informatique), Orangina, Bonduelle ou le Crédit mutuel de Bretagne.

Selon M. de Robien, la loi du 11 juin 1996 qui porte son nom a généré 1 281 accords et permis de créer ou de sauver entre 15 000 et 20 000 emplois alors qu'*« avec la loi Aubry les entreprises pourront rester à 39 heures avec une petite pénalité de 2,5 %, ce qui ne créera pas d'emplois »*. Pour lui, *« si l'année dernière, la majorité avait pris son bâton de pèlerin pour la loi du 11 juin et si le patronat ne s'était pas bloqué, on aurait plusieurs milliers d'accords signés et on aurait pu échapper au dogmatisme actuel »*.

A ses yeux, *« les 35 heures imposées sont à la fois antiéconomiques et antisociales : le patronat a besoin d'une alternative, mais n'en a pas proposé »*. Selon M. de Robien, *« les Français, qui étaient plutôt favorables à la réduction du temps de travail, se demandent désormais si cette solution est viable »*. Feignant de croire qu'Ernest-Antoine Seillière, le futur « patron des patrons », pourrait ne pas être hostile à une réduction du temps de travail non imposée, M. de Robien et Entreprises pour l'emploi envisagent d'inviter le probable successeur de Jean Gandois à se rendre dans une des entreprises participantes.

Frédéric Lemaître

L'ancien numéro deux de l'Elysée veut rejoindre la Générale des eaux

L'ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL-ADJOINT de la présidence de la République, Jean-Pierre Denis, pourrait rejoindre la Compagnie générale des eaux. C'est ce souhait que devait examiner, jeudi 4 décembre, la commission de déontolgie, chargée de formuler des avis sur le passage au privé des hauts-fonctionnaires. Dans un premier temps, l'ancien collaborateur de Jacques Chirac, longtemps en conflit avec le secrétaire général, Dominique de Villepin – qui a quitté ses fonctions à l'Elysée le 14 octobre – a été en contact avec la banque Lazard (*Le Monde* du 29 novembre).

Finalement, M. Denis souhaite entrer dans le groupe dirigé par Jean-Marie Messier. En cas d'avis favorable de cette commission puis du feu vert du ministre des finances, il devrait travailler directement à ses côtés, comme conseiller auprès du président. De bonnes sources, on assure que M. Denis est parvenu à négocier un contrat « en or » et qu'il pourrait, à terme, viser la présidence de Havas, filiale du groupe.

François Pinault favorable à une taxation de l'outil de travail

LE FINANCIER François Pinault a estimé, mercredi 3 décembre sur RTL, que *« la base qui sert à faire le calcul de l'impôt sur la fortune est un peu stupide, et qu'on devrait taxer tous les actifs que possèdent ceux qui paient l'impôt, aussi bien l'outil de travail que tous leurs autres actifs »*. Toutefois, a-t-il précisé *« si tous les actifs étaient taxés, bien évidemment il faudrait que le taux soit tout à fait inférieur à ce qu'il est aujourd'hui, comme cela existe dans d'autres pays comme l'Allemagne »*.

M. Pinault a confirmé qu'il n'avait pas acquitté l'ISF en 1997 en raison d'un emprunt destiné à acquérir de nouvelles actions de ses propres sociétés (*Le Monde* du 4 décembre). Dans un communiqué, le ministère des finances a suggéré que cette pratique est contestable car *« les dettes contractées pour l'acquisition de biens professionnels doivent être imputés en priorité sur la valeur de ces biens »*. *« C'est sur la base de ces principes*, ajoute-t-il, *que la direction générale des impôts procède aux vérifications des déclarations »* des contribuables.

DÉPÊCHES

■ **35 HEURES : le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance maladie** (CNAM), présidé par la CFDT, a émis, mercredi 3 décembre, un avis défavorable sur l'avant-projet de loi sur les 35 heures, marquant ses réserves sur les exonérations de cotisations de Sécurité sociale prévues pour les entreprises qui s'engageront dans cette voie avant l'an 2000. Mardi, le conseil d'administration de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), présidé par la CFTC, avait rendu un avis négatif justifié par *« la non-compensation intégrale par le budget de l'Etat, au-delà de 1999, des pertes de cotisations du régime »*.

■ **NATIONALITÉ : l'ancien président de la commission de la nationalité**, Marceau Long, se dit *« toujours convaincu qu'une démarche volontaire est préférable à une intégration passive »*. Devant la commission des lois du Sénat, mercredi 3 décembre, M. Long a affirmé que *« les défaillances constatées dans l'application de la loi de 1993 – inertie des administrations, complexité des démarches... – pourraient être corrigées sans remetttre en cause le principe d'une manifestation de volonté »*.

■ **RÉGIONALES : les Verts estiment que des listes d'union de la majorité « plurielle »** seront possibles dans 15 ou 16 régions, a annoncé leur secrétaire national, Jean-Luc Bennahmias, à l'issue d'une rencontre avec le PS, le 3 décembre. Les Verts souhaitent se présenter sous leurs couleurs dans quatre régions : Nord-Pas-de-Calais, Haute-Normandie, Basse-Normandie et Aquitaine. *Le PS souhaite signer un* texte commun à l'ensemble des partis de la majorité.

■ **SIMPLIFICATION : le gouvernement a annoncé, mercredi 3 décembre,** 37 mesures de simplification administrative en vue de favoriser l'emploi dans les PME. Les mesures phares sont la limitation à un jour franc (au lieu de 5) du délai d'inscription d'une entreprise au registre du commerce des sociétés et le regroupement de diverses démarches administratives et sociales obligatoires.

■ **RENCONTRE SURPRISE : Jacques Chirac a rencontré, mercredi 3 décembre,** les députés et anciens députés RPR, lors d'une réception organisée par le président de leur groupe à l'Assemblée nationale, dans un restaurant situé dans les jardins des Champs-Elysées. M. Chirac, venu par surprise, a prodigué ses *« encouragements »* et a dit sa *« confiance »* à M. Séguin.

هكذا من الأصل

Des députés socialistes et écologistes critiquent la décision du gouvernement sur le maïs transgénique

Isolée, Dominique Voynet assure qu'un moratoire « gèle » les cultures similaires envisagées

La décision du gouvernement d'autoriser la culture du maïs transgénique provoque des remous au sein de la majorité à l'Assemblée. Les critiques ne sont pas limitées aux députés verts : la direction du mouvement a exprimé son opposition à Dominique Voynet, ministre de l'environnement. Des responsables socialistes, dont Laurent Fabius, ont fait part de leur « réserve » *(lire aussi notre éditorial page 18).*

Qui aurait cru, à commencer par le gouvernement, que l'autorisation de la culture du maïs transgénique sur le sol français prendrait un tour politique ? Depuis l'annonce faite par les quatre ministres de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la consommation, le 27 novembre, les voix de gauche se multiplient pour dénoncer le feu vert donné au maïs de la société Novartis. Tandis que la puissante FNSEA se réjouit (*Le Monde* du 29 novembre), la gauche s'énerve. Pas seulement les Verts, dont la colère s'exprimera sans aucun doute lors de leur conseil national interrégional (CNIR), samedi 6 décembre : des motions d'urgence sont d'ores et déjà déposées.

Les premiers à protester sont les députés écologistes. Marie-Hélène Aubert, le 28 novembre, et Noël Mamère, le 30, *« après un retour dans* [sa] *circonscription »* (*lire page 17*). La direction des Verts signale au ministère, le 2 décembre au soir, que la *« base »* gronde. Des groupes départementaux et régionaux du mouvement ont publiquement désavoué la ministre (Isère, Bourgogne, Nord-Pas-de-Calais, Savoie), certains militants donnent leur démission.

Dans l'émission « Public », sur TF 1, le 30 novembre, Laurent Fabius se montre à son tour beaucoup plus prudent que la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement. L'ancien premier ministre est même *« très réservé »*. *« Le problème est qu'il faut étudier si le maïs transgénique, lorsque les animaux le mangent, n'a pas des conséquences sur les animaux et lorsque l'homme, lui-même, mange ces animaux. Cela rappelle des histoires qu'on a connues »*, commente M. Fabius. Il ajoute : *« Je crois que le principe qui doit prévaloir – j'imagine que le gouvernement s'est inspiré de cela –, c'est ce qu'on appelle* "le principe de précaution" (...) *La politique en général et la gauche moderne, en particulier, doivent intégrer dans toutes leurs décisions ce principe »*. *« Une réaction dictée par l'expérience personnelle »*, indique-t-on dans son entourage, en évoquant implicitement le souvenir de « l'affaire » du sang contaminé.



Henri Emmanuelli, député des Landes, souligne de son côté, mardi 2 décembre, lors de la réunion du bureau du groupe socialiste, puis au bureau national du PS, que le gouvernement aurait pu attendre le débat public sur la génétique appliquée aux aliments, annoncé par Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture et de la pêche, avant de trancher (*Le Monde* du 4 décembre). M. Emmanuelli estime que cette décision revient en fait à *« donner satisfaction à deux ou trois firmes multinationales américaines »*, pressées de rentabiliser leurs investissements. Lionel Jospin tente de les rassurer, en indiquant qu'un *« suivi scientifique permanent »* sera établi pour contrôler les effets de la consommation de ce produit.

« IMAGE INQUIÉTANTE »

Véronique Neiertz (PS, Seine-Saint-Denis) estime qu'*« on fait tout pour donner aux Français une image inquiétante »* de l'ouverture des frontières et de l'internationalisation des échanges. Mercredi, deux questions d'actualité sont posées. André Angot (RPR, Finistère) estime que *« cette décision représente le contraire »* des affirmations de campagne de Dominique Voynet. *« Détenez-vous les certitudes scientifiques que les experts eux-mêmes n'ont pas ? »*, ajoute-t-il. La ministre réaffirme que c'est *« en toute indépendance »* qu'elle a accordé son soutien à la décision du gouvernement. *« Un problème demeure toutefois en raison de la présence d'un gène de marquage à un antibiotique qui n'a rien à faire là* (...). *L'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques va être chargé d'animer un très large débat »*, conclut-elle, sous les applaudissements de députés des groupes RCV, socialiste et communiste. Quelques minutes plus tard, Daniel Chevallier (PS, Hautes-Alpes) interpelle Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture et de la pêche, regrettant l'absence d'*« un débat public préalable »* qui *« aurait permis de lever certaines critiques et de répondre à certaines questions, notamment sur l'urgence de cette décision »*.

L'accord programmatique signé entre les Verts et le PS, en janvier, prévoit qu'*« il sera proposé, à l'échelon européen, un moratoire sur l'utilisation des organismes génétiquement modifiés (OGM) »*. Embarquée dans ce projet gouvernemental, Mme Voynet rappelle à maintes occasions qu'un *« moratoire »* continue à geler toutes les autres cultures. Mais la ministre est la seule à employer ce mot pour elle emblématique, qui ne figure pas dans le dossier de presse distribué par Matignon.

Ariane Chemin et Clarisse Fabre

Dominique Voynet traverse une passe difficile

Des dossiers piétinent et l'élaboration de la loi d'orientation sur l'aménagement et le développement du territoire est mal engagée

DOMINIQUE VOYNET traverse une passe difficile. Après les succès qu'ont représenté l'abandon du canal Rhin-Rhône et l'annonce de la fermeture de Superphénix, elle a l'impression que ses dossiers piétinent. Trop d'arbitrages, juge-t-elle, lui sont aujourd'hui défavorables : elle n'a pas pu obtenir le rééquilibrage de la fiscalité sur le diesel dans le projet de budget pour 1998. La pastille verte, censée marquer les véhicules les moins polluants, en cas de pics de pollution dans les villes, est devenue un mauvais feuilleton. Sans parler de la troisième piste de Roissy, qui sera construite malgré son désaccord, ou du centre européen Vulcania, qui s'installera en Auvergne pour ne pas froisser le président du conseil régional, Valéry Giscard d'Estaing... Depuis quelques jours, l'autorisation donnée à la culture du maïs génétiquement modifié la place en porte-à-faux avec les Verts et une partie des socialistes. Nombreux sont ses amis politiques à regretter qu'elle se soit impliquée dans ce dossier. Même les opposants à la fameuse carrière de Vingrau, dans les Pyrénées-Orientales, sont venus occuper, mercredi 3 décembre, le siège des Verts, avenue Parmentier à Paris.

L'élaboration de la future loi d'orientation sur l'aménagement et le développement du territoire (Loadt), qui devait être l'heure de gloire d'une Dominique Voynet, non plus seulement *« écolo »*, mais aussi aménageuse – cette seconde mission à laquelle elle tient tant –, semble, elle aussi, mal s'engager. Le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, et le ministre communiste des transports, Jean-Claude Gayssot, prendraient de plus en plus d'importance, alors qu'il avait été clairement arbitré, lors d'un déjeuner interministériel, le 4 novembre, que la ministre était le *« chef de file »*.

BRAS DE FER

Les projets préparés par les autres ministres intéressés par ces questions, Jean-Pierre Chevènement et Emile Zuccarelli, devaient s'inspirer pour partie de la Loadt et, en tout état de cause, être débattus après elle. Or, dans la nuit du mardi 2 au mercredi 3 décembre (*Le Monde* du 4 décembre), M. Chevènement a remis en cause ce schéma, en affirmant que le *« projet de loi sur l'aménagement du territoire ne sera pas examiné par le Parlement avant le mois de juin 1998 »* et qu'*« auparavant sera déposé un projet de loi sur l'intercommunalité »*, préparé par... lui-même. Mercredi 3 décembre, au matin, l'entourage de Dominique Voynet voulait croire à quelque mauvaise transcription. Il n'en est rien. M. Chevènement, apparemment très content, a informé ses conseillers de sa « petite phrase », bel et bien interprétée, dans certains cabinets ministériels, comme un acte inamical.

Samedi, la ministre partira pour Kyoto. Dans ce contexte, la réussite ou l'échec de la conférence sur le réchauffement climatique, notamment l'issue du bras de fer diplomatique avec les Américains, prend une importance particulière. Elle a d'ailleurs préféré rencontrer Lionel Jospin, pour évoquer tous ses soucis, avant de s'envoler pour le Japon.

J.-L. A. et Ar. Ch.



هكذا من الاصل

Dominique Voynet traverse une passe difficile

…

…Y 1930.
…ISIÈRE
…ÉLIRE.

…PE DU MONDE.
…E LA FÊTE COMMENCE.

…275 F

L'ÉQUIPE

هكذا من الاصل

JUSTICE L'administration pénitentiaire devrait présenter prochainement au garde des sceaux, Elisabeth Guigou, un projet de création d'unités de visites familiales (UVF). ● DESTINÉES AUX CONDAMNÉS à de longues peines ne bénéficiant pas de permissions, les UVF sont des petits appartements, exempts de surveillance directe, permettant aux détenus de recevoir leur famille pour une durée de 8 à 72 heures. ● LONGUEMENT MÛRI, ce projet est l'aboutissement d'une réflexion qui traverse l'administration pénitentiaire depuis plus de dix ans. L'expérience a déjà été menée avec succès au Canada, où 90 de ces unités profitent à environ 5 500 détenus par an. ● LES RELATIONS SEXUELLES étant actuellement proscrites dans les prisons, les détenus se livrent parfois à des relations clandestines et furtives lors des visites dans les parloirs.

Des unités de visites familiales pourraient être créées dans les prisons

Ces petits appartements pourraient permettre aux détenus de recevoir leurs familles pendant 8 à 72 heures. Destiné à maintenir les relations affectives avec les conjoints et les enfants, ce projet, révélé par « Le Monde », devrait être prochainement soumis à Elisabeth Guigou

UNE DISCRÈTE révolution s'apprête à voir le jour dans les prisons françaises. Douze ans après l'échec de l'expérimentation menée par l'ancien ministre de la justice Robert Badinter, qui avait lancé un programme de construction de logements au sein des établissements carcéraux afin que les détenus puissent recevoir décemment leurs familles, l'administration pénitentiaire envisage de relancer l'expérience. Baptisés unités de visites familiales (UVF), ces espaces privatifs exempts de surveillance seront destinés aux condamnés à des longues peines.

L'idée devrait être soumise prochainement au garde des sceaux, Elisabeth Guigou, et discutée avec les syndicats de surveillants. « *La création d'UVF vise à permettre aux détenus condamnés à des longues peines d'accéder au droit à une intimité familiale* », a déclaré au *Monde* Gilbert Azibert, directeur de l'administration pénitentiaire (AP).

Longuement muri, le projet de l'administration pénitentiaire s'inspire d'un rapport réalisé en juin 1995 sur « *la mise en œuvre des unités de visite familiale* ». Auditionnant de nombreux experts, cette mission de l'AP a dressé un tableau accablant de la misère affective qui règne aujourd'hui dans les prisons françaises. Les relations sexuelles étant interdites, les détenus sont contraints de se livrer, aux parloirs, à des rapports clandestins avec leur conjoint. Humiliante pour les détenus, cette situation est également dégradante pour le personnel, dont la mission de surveillance des parloirs s'apparente le plus souvent au voyeurisme forcé.

« PARLOIRS SEXUELS »

S'appuyant sur une étude de sociologues, le rapport souligne « *que, en maison centrale, les surveillants (...) sont favorables dans leur immense majorité à la mise en place de parloirs sexuels tant leur situation est intenable* ». Les études démontrent en outre que la durée très courte des parloirs – souvent une demi-heure – est traumatisante pour les enfants, qui se voient dépossédés de véritables liens avec leur parent incarcéré.

Au vu de ces observations, l'administration pénitentiaire a décidé de proposer « *l'instauration, dans les établissements pénitentiaires, de lieux privatifs permettant à la famille dont l'un des membres est détenu de vivre intra-muros pendant un certain temps toutes les dimensions de la vie familiale, de la préparation de ses repas à un sommeil partagé en passant par des rapports amoureux* ». Dans l'esprit de l'administration, si « *la possibilité des relations sexuelles n'est pas exclue, elle n'est pas au cœur du dispositif, dont l'objectif principal est le maintien des liens familiaux préexistants, dans un objectif de réinsertion* ». Les unités de visites familiales devront donc être accessibles à la famille au sens large, et la durée des visites devra être suffisamment longue pour permettre de réels échanges affectifs.

Conçus comme des espaces intermédiaires entre la prison et le milieu libre, les UVF seraient de petits appartements équipés de deux chambres – l'une pour le couple, l'autre pour les enfants –, d'un coin repas et de sanitaires. Leur accès serait proposé « *à tous les condamnés affectés en établissement pour peines, non bénéficiaires de permissions de sortie ou d'un autre aménagement de peine garantissant le maintien des liens familiaux* ». Le rapport note en effet que les UVF ne doivent pas concurrencer le dispositif de permissions de sortie. Considérées comme un « *palliatif* », ces unités sont rendues nécessaires par « *l'évolution de la population pénale, l'allongement de la durée de la peine et l'accroissement du nombre de périodes de sûreté prononcées* ».

L'autorisation d'accès aux UVF devrait être accordée par le chef d'établissement, pour une durée comprise entre huit et soixante-douze heures. Elle suppose que le détenu et ses visiteurs – conjoints, concubins, enfants, mais aussi parents, frères et sœurs – se soient rencontrés auparavant au parloir sans incidents. Un entretien systématique avec les visiteurs, mené par le service socio-éducatif, devra être organisé avant toute autorisation d'accès aux UVF. Si le directeur de la prison l'estime nécessaire, il pourra également solliciter du juge d'application des peines une enquête sociale sur le détenu et sur sa famille.

Compte tenu des risques liés à l'absence de surveillance directe et à la durée de visites, l'administration pénitentiaire a prévu des garanties de sécurité. Des fouilles complètes des détenus avant et après la visite seront organisées, ainsi qu'un contrôle approfondi des bagages des visiteurs.

Un système d'interphone sera placé dans l'unité afin de permettre l'intervention auprès d'un visiteur ou d'un détenu en difficulté, et une surveillance des abords de l'unité sera organisée. Sous réserve d'avoir préalablement averti les personnes présentes, le personnel pourra intervenir à tout moment de la visite afin de contrôler la présence du détenu ou fouiller les locaux. Enfin, en cas d'incident grave, la visite pourra être interrompue, la privation d'accès aux UVF pouvant constituer une sanction disciplinaire.

Parce que renouer avec sa famille peut être « *synonyme de complexité et de douleur* » – des conflits familiaux voire des violences peuvent resurgir à cette occasion –, l'administration pénitentiaire estime que « *les relations familiales en détention doivent être aidées et accompagnées* ». Une évaluation annuelle du déroulement des visites, présentée en commission d'application des peines par le service socio-éducatif, est envisagée. Les visites feront en outre l'objet d'un bilan avec le détenu, qui pourrait être complété par un entretien avec la famille. Dans la même logique, le détenu comme ses visiteurs devront pouvoir à tout moment solliciter le retour aux rencontres classiques en parloir.

A TITRE EXPÉRIMENTAL

L'administration pénitentiaire, qui a étudié de nombreuses modalités d'application de ce projet, estime, sur la base de chiffres de 1996, que l'accès aux UVF pourrait bénéficier à 8 000 des 15 000 condamnés à de longues peines que comptent les prisons françaises. Sous réserve du feu vert du garde des sceaux, le projet pourrait voir le jour dès 1998 à titre expérimental.

Une petite dizaine de centres de détention devraient être choisis comme sites pilotes, à commencer par celui de Mauzac, qui bénéficie déjà d'une infrastucture. A terme, un effort substantiel en dépenses et en recrutement de personnels devra être consenti par le ministère de la justice. Surtout, un travail d'explication et de sensibilisation du projet devra être mené, afin que le droit à avoir une vie affective normale puisse être enfin reconnu aux détenus.

Cécile Prieur

3 000 signatures pour le droit à l'intimité des détenus

Lancée en mai, la pétition nationale de la section française de l'Observatoire international des prisons (OIP) pour la reconnaissance du droit à l'intimité des détenus a déjà recueilli plus de 3 000 signatures (*Le Monde* du 7 mai). Relançant sa campagne, l'OIP devrait prochainement rencontrer le garde des sceaux, Elisabeth Guigou, afin de lui faire part de ses revendications en matière d'accès au droit à l'intimité.

L'OIP a en effet élaboré une plate-forme de mesures susceptibles de favoriser le respect de l'intégrité des prisonniers. Il réclame la présence d'un seul détenu par cellule, la généralisation de la séparation des sanitaires du reste des cellules, le respect des effets personnels lors des fouilles, l'instauration de parloirs intimes, le rapprochement du lieu de détention du lieu de domiciliation de la famille, l'instauration du droit de téléphoner, qui n'est accordé qu'exceptionnellement, la confidentialité de la correspondance et, enfin, l'abandon de la fouille intégrale à nu.

La sexualité en milieu carcéral, un tabou « nié, refoulé »

DANS UNE ÉTUDE publiée en 1996 par l'Observatoire international des prisons, trois chercheurs se sont longuement penché sur ce « *tabou majeur, oublié, nié, refoulé* », selon le mot de l'historienne Michelle Perrot, qu'est la sexualité et la violence en prison. Pendant quatre ans, Daniel Welzer-Lang, Lilian Mathieu et Michäel Faure ont donné la parole à des anciens détenus, mais aussi à des surveillants, des médecins, des psychiatres, des magistrats, des éducateurs et des visiteurs. Les entretiens avec ces cinq cents personnes, qui ont eu lieu « *hors les murs du secret* », contribuent à lever le voile sur ce lourd interdit du monde de l'enfermement.

En 1981, le garde des sceaux, Robert Badinter, avait fait supprimer les vitres et les hygiaphones qui séparaient les détenus de leurs visiteurs pendant les parloirs. Depuis, les échanges ont lieu autour d'une table et de quelques chaises, dans de petites cabines munies d'une porte vitrée donnant sur un couloir où patrouille un surveillant. Depuis quelques années, les parloirs, qui durent en général une demi-heure, ont été rénovés : dans certaines prisons, les espaces de visite sont plus larges et des zones de jeux ont été prévues pour les enfants.

Malgré ces quelques efforts, les conditions de visites sont souvent difficiles. « *Le confort est loin d'être parfait et agréable puisque c'est un endroit collectif*, remarque un visiteur de prison cité dans l'étude. *Ce sont des séparations qui ne vont pas jusqu'au plafond. Donc, il y a un bruit assez copieux surtout le samedi et le mercredi par exemple, parce que ce sont, par parloir, cinquante ou soixante personnes qui rentrent. Chacun parle évidemment, et parle plus fort que l'autre comme dans toute réunion. En plus, il y a des enfants excédés parce que le temps de parloir d'une demi-heure est précédé d'une demi-heure de rentrée et d'une demi-heure de sortie en raison des contrôles.* »

Dans ce monde de semi-interdit où personne ne sait véritablement jusqu'où il peut aller, les autres sont toujours présents, qu'il s'agisse des surveillants ou des visiteurs

C'est pourtant dans ces conditions que certains détenus font l'amour avec leurs compagnes. Dans une étude sur les détenus des maisons d'arrêt menée par le psychiatre Daniel Gonin, 35 % d'entre eux disaient être passés à l'acte pendant la visite et 2,5 % déclaraient y avoir conçu un enfant. Une revue réalisée par des détenus de Lyon, *L'Écrou*, a pour sa part constaté que seulement 58 % des 500 prisonniers interrogés disaient ne pas avoir de relations sexuelles pendant les parloirs. Les autres revendiquaient ce droit au nom du maintien des liens affectifs et familiaux (62 %) mais aussi parce qu'ils ne veulent pas avoir le sentiment de subir une sanction supplémentaire ou parce qu'ils craignent que la sexualité devienne un problème insurmontable à la sortie de prison (32 %). 10 % seulement ont évoqué leur plaisir et leur équilibre.

Tous reconnaissent que la sexualité pendant les parloirs est à la fois furtive et frustrante. Les détenus et leurs compagnes craignent d'être aperçus par un surveillant, sentent la présence, à quelques mètres, des autres prisonniers et de leurs visiteurs et sont obsédés par le manque de temps.

« *Moi, je suis très mal à l'aise*, raconte dans l'étude des trois chercheurs la compagne d'un détenu. (...) *Et c'est vrai que l'autre fois, il m'a dit : "J'ai fait des réserves. " (...) Il l'a fait deux fois de suite, mais les deux fois, c'est vraiment... Moi, je suis très mal à l'aise et je n'en éprouve aucun plaisir. J'ai toujours l'impression que les autres me regardent, même si ce n'est pas vrai.* »

L'attitude des surveillants est très variable d'un établissement à un autre. « *Si certains directeurs ont choisi d'obliger les surveillants à une attitude de très grande fermeté en intervenant dès que détenu et visiteuse se livrent à des pratiques ou à des attouchement trop sexualisés, d'autres préfèrent "fermer les yeux" et n'interviennent que quand sont dépassées ce qu'ils perçoivent comme les "limites de la pudeur", parfois dans un sens tendant à favoriser l'intimité des rencontres*, soulignent les chercheurs. *C'est notamment le cas dans un établissement où les détenus viennent au parloir avec leur couverture qu'ils tendent devant leur box de parloir pour en obstruer la vue.* »

Dans ce monde de semi-interdit où personne ne sait véritablement jusqu'où il peut aller, les autres sont toujours présents, qu'il s'agisse des surveillants ou des visiteurs. Un détenu raconte ainsi dans un entretien le choc de sa mère, qui a aperçu au cours d'un parloir un couple qui faisait l'amour dans un box voisin. « *Ma mère s'est levée et a dit "Mon Dieu". Et ma mère s'est mise à pleurer et c'est là qu'elle m'a dit : "Mais tu fais attention à toi, fais attention !". Et ma mère, ça l'a traumatisée, en fait, de voir ça. Ce n'est pas que c'est repoussant mais c'est que, pour elle, ça l'a choquée.* » Dans les parloirs ouverts qui ont été construit récemment, les enfants qui vont et viennent peuvent, eux aussi, apercevoir des couples.

Anne Chemin

★ Daniel Welzer-Lang, Lilian Mathieu, Michaël Faure, *Sexualités et violence en prison*, préface de Michelle Perrot. Observatoire international des prisons, éditions Aléas, 280 pages, 96 francs.

★ Daniel Gonin *La santé incarcérée*, éditions L'Archipel, 259 pages, 120 francs.

Les expériences étrangères

● **Le Canada** : les visites familiales privées (VFP) destinées aux détenus non bénéficiaires d'une permission, ont été expérimentées dès 1980. Ces visites ont lieu dans un pavillon ou un mobil-home situé hors détention mais sur site pénitentiaire. La direction de l'établissement décide du bien-fondé de la mesure et peut l'accorder tous les deux mois pour une durée de deux à soixante-douze heures. L'évaluation de l'expérimentation, qui a été menée dans sept établissements à sécurité maximale, dont un établissement féminin, a conduit le Canada à généraliser le programme. En 1995, il existait quatre-vingt unités de visites familiales privées réparties dans quarante-deux établissements. Environ 5 500 détenus bénéficient chaque année de cette mesure.

● **L'Espagne** a instauré le système du « *vis-à-vis* », visite non surveillée d'une durée limitée à deux ou trois heures, se déroulant dans une pièce composée d'un lit et de sanitaires. La brièveté de la visite et la configuration des lieux ne permettent que le déroulement de relations sexuelles.

● **Les autres expériences** : le Danemark autorise des visites conjugales hebdomadaires d'une durée d'une heure et demie. La Finlande et la Norvège ont imaginé un système de congés conjugaux. Les Pays-Bas ont instauré des visites sans surveillance dans des locaux spéciaux ainsi que dans les cellules des détenus. La République de Moldavie a adopté le système des hôtels pénitentiaires, qui permettent au détenu et à sa famille de séjourner plusieurs jours dans un secteur de l'établissement.

Une réflexion entamée il y a plus de dix ans

LE PROJET d'unités de visites familiales (UVF) est l'aboutissement d'une réflexion qui traverse l'administration pénitentiaire depuis plus de dix ans. L'idée a été émise une première fois en 1985 par la commission architecture-prison, dans un rapport remis au garde des sceaux de l'époque, Robert Badinter. Ce texte proposait de construire des studios dans l'enceinte des prisons afin de permettre aux détenus de recevoir leur famille en dehors de la surveillance du personnel. Cette idée a été appliquée à titre expérimental dans les centres de détention de Mauzac et de Val-de-Reuil.

Situé à côté de Bergerac, le centre de Mauzac a ainsi été doté d'un pavillon comportant deux studios permettant d'accueillir la famille ou le conjoint des détenus ne bénéficiant pas encore de permissions de sortie. Cette expérience n'a pourtant fonctionné que quelques mois. Malgré l'absence d'opposition de principe du nouveau garde des sceaux, Albin Chalandon, l'utilisation de ces équipements n'a pas été autorisée par le directeur de l'administration pénitentiaire de l'époque. Il avançait alors comme argument le coût que constituait déjà la surpopulation et une possible surenchère des prisonniers qui auraient pu protester contre l'implantation de ce dispositif dans seulement quelques établissements. A peine nées, les unités de vie familiale étaient enterrées pour plusieurs années.

GESTION DES LONGUES PEINES

La question a cependant continué à hanter toute la réflexion sur les conditions de détention. En 1989, le rapport de Gilbert Bonnemaison sur le personnel pénitentiaire incitait l'administration à « *réfléchir, en concertation avec le personnel, au maintien dans les établissements longues peines des relations affectives et sexuelles des détenus* ». Trois ans plus tard, le rapport du groupe de travail de l'administration pénitentiaire sur la gestion des longues peines proposait de compenser l'absence de permissions de sortie par la création d'espaces privatifs permettant l'organisation de visites à caractère familial. Entre-temps, en 1991, le Comité européen pour la prévention de la torture (CPT) demandait à l'administration pénitentiaire d'autoriser des visites familiales prolongées « *dans des conditions qui respectent la dignité humaine* » et « *aussi voisines que possible de la vie courante, favorisant ainsi le maintien de relations stables* ». Autant de signaux qui ont conduit la direction de l'administration à organiser un groupe de travail, dont les résultats, communiqués en juin 1995, sont à l'origine du projet d'aujourd'hui.

Si rien ne contraint l'administration pénitentiaire à se lancer dans les UVF, tout l'y incite. Aucun texte juridique ne consacre le droit à une vie sexuelle des détenus, mais une jurisprudence européenne existe en matière de droit au respect de la vie familiale. La Commission européenne des droits de l'homme de Strasbourg a ainsi affirmé qu'il était « *essentiel au respect de la vie familiale que l'administration pénitentiaire aide le détenu à maintenir un contact avec sa famille proche* ». Le maintien des liens familiaux, préconisé dans le code de procédure pénale, est en outre considéré comme l'un des axes majeurs de la mission de réinsertion du service public pénitentiaire.

Les incitations du droit européen, doublées de l'exemple de pratiques étrangères réussies, ont convaincu l'administration pénitentiaire qu'il fallait relancer l'expérience. D'autant que, dans l'esprit de l'administration, l'installation de telles unités, en permettant aux détenus d'envisager des relations familiales normales, ne peut que contribuer à favoriser la paix sociale dans les prisons.

C. P.

Un lien est établi entre l'affaire Elf et la vente par Thomson de frégates à Taïwan

Une proche de Roland Dumas aurait perçu 45 millions de francs en Suisse

Mis en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux »*, l'intermédiaire Gilbert Miara a livré aux deux juges en charge de l'affaire Elf des informations permettant de mieux comprendre les conditions dans lesquelles la firme Thomson-CSF a vendu, en 1991, six frégates au gouvernement de Taïwan. Pour ce faire, il a mis en cause une proche de Roland Dumas.

UNE AFFAIRE peut en cacher une autre. En un mois, l'enquête des juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky a changé de registre, passant des salaires de complaisance et des avantages en nature aux commissions occultes sur l'exportation de matériel militaire, des faveurs personnelles aux secrets d'Etat. Lancées le 4 novembre, les recherches sur le fastueux train de vie d'une ancienne salariée d'Elf-Aquitaine, Christine Deviers-Joncour, qui devait par la suite devenir la collaboratrice de Roland Dumas, ont débouché, au cours des derniers jours, sur la piste d'un scandale d'une autre ampleur, relatif à la vente, en 1991 par Thomson-CSF, de six frégates militaires au gouvernement de Taïwan, sous le nom de code d'*« opération Bravo »*.

Dénonçant une *« tentative d'escroquerie »*, le PDG de Thomson, Marcel Roulet, avait joint ses efforts à ceux de son prédécesseur, Alain Gomez, pour saisir la justice du dossier des frégates (*Le Monde* du 12 mars). L'enjeu est de taille pour le groupe électronique français : en 1996, une commission d'arbitrage l'a condamné, à Genève, à payer une commission de 25 millions de dollars (environ 150 millions de francs), assortie des intérêts, à un intermédiaire chinois, Edmond Kwan, au titre de ses *« interventions »* auprès des autorités chinoises pour l'aboutissement du marché taïwannais. Mais Thomson refuse toujours d'honorer cette dette, soupçonnant la présence, dans l'ombre de M. Kwan, d'un réseau d'affairistes dont l'intervention, en marge de l'opération *« Bravo »*, était au mieux inexistante, au pire illégale. Témoignant, le 7 janvier, devant le juge Eva Joly, l'ex-PDG Alain Gomez avait dénoncé, à la tête de ce réseau, l'ancien directeur d'Elf chargé des *« affaires générales »*, Alfred Sirven, aujourd'hui sous le coup d'un mandat d'arrêt international (*Le Monde* du 27 février).

L'imbrication de ces deux affaires semble avérée depuis la déposition, mardi 2 décembre, de l'intermédiaire Gilbert Miara. Ancien marchand de biens reconverti dans les affaires et la production de cinéma, ami de M[me] Joncour, M. Miara a été mis en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux »*, mais il a préféré, pour éviter une incarcération, livrer aux juges quelques unes des informations qu'elles attendaient. Il a ainsi affirmé qu'au début de l'année 1992, soit quelques mois après la signature du marché des frégates, Christine Joncour avait perçu la somme de 45 millions de francs, qui lui avait été versée par Alfred Sirven. M. Miara lui avait, pour cela, *« prêté »* son propre compte, ouvert dans une banque genevoise. Ce service lui aurait rapporté, de son propre aveu, pas moins de 13 millions de francs.

Selon ses déclarations, c'est sur les 32 millions restants qu'aurait été prise la somme destinée à l'achat du luxueux appartement parisien de M[me] Joncour, rue de Lille, acheté en 1992 pour 17 millions de francs. M. Miara a en outre précisé dans quelles circonstances les 45 millions de francs avaient été versés à Christine Joncour. Selon lui, ces fonds lui auraient été versés lorsque Christine Joncour avait exigé de *« sortir »* du dispositif mis en place par Alfred Sirven – autrement dit : de percevoir sans attendre la part qui lui avait été promise. Cette version des faits s'accorde avec la chronologie : le contrat de vente des frégates ayant été signé avec Taïwan le 11 août 1991, la société suisse représentant l'intermédiaire chinois Edmond Kwan avait réclamé sa commission le 26 novembre de la même année. Mais le 4 décembre 1991, Thomson lui signifiait son refus de payer. S'engageait alors une bataille d'avocats devant la Cour internationale d'arbitrage. C'est donc pour s'affranchir des aléas de cette procédure – qui n'est toujours pas achevée – que M[me] Joncour aurait exigé de M. Sirven un paiement immédiat, laissant à l'ancien directeur d'Elf le soin de se tirer à son avantage de son litige avec Thomson.

La version avancée par M. Miara s'accorde, aussi, avec celle soutenue depuis l'origine par les avocats de Thomson. Devant la commission arbitrale, ceux-ci avaient en effet assuré que, si l'énigmatique M. Kwan – ou ceux qui se cachaient derrière lui – était vraiment intervenu dans le cours du dossier des frégates, ce ne pouvait pas être auprès des autorités chinoises, comme il le prétendait, mais auprès d'interlocuteurs français, puisque le gouvernement français avait seul le pouvoir d'autoriser ou de bloquer l'exportation des frégates vers Taïwan. Or la présence de Christine Joncour parmi les destinataires réels de la commission exigée par M. Kwan semble bien attester que l'intervention à rémunérer était sans rapport avec la Chine. D'évidence, le rôle de M[me] Joncour ne peut qu'avoir été en rapport avec sa présence dans l'entourage de Roland Dumas, alors ministre des affaires étrangères, auprès duquel Alfred Sirven lui avait confié une mission de *« relations publiques »* pour le compte d'Elf. Quant à M. Sirven, son empressement à avancer la part de M[me] Joncour trahit sans nul doute son intérêt direct à l'affaire, c'est-à-dire à l'encaissement de la commission espérée du groupe Thomson, qui n'est jamais venue...

Interrogé sur cette affaire par *Le Monde* le 24 janvier, Roland Dumas s'était montré sceptique quant à l'intervention d'*« intermédiaires »* sur le marché des frégates, mettant en avant les seuls efforts de *« la diplomatie française »* pour apaiser l'hostilité chinoise au contrat taïwanais. *« C'est ma méthode qui avait été payante »*, avait conclu le président du Conseil constitutionnel. L'enquête des juges Joly et Vichnievsky semble toutefois établir que plusieurs des personnes qui furent en contact direct avec lui à cette époque espéraient profiter à titre personnel des millions de francs soustraits à Thomson. Se présentant à la commission arbitrale comme *« le responsable de l'action d'un certain nombre de réseaux »*, Alfred Sirven avait indiqué avoir eu plusieurs entretiens avec le ministre : *« Je donnais des informations à M. Dumas, qui m'a dit bien connaître ce dossier empoisonné »*. Questionné sur l'hypothèse d'un *« trafic d'influence »* exercé en marge de l'opération *« Bravo »*, M. Sirven avait simplement répondu : *« Quel vilain terme. Quels sont les juristes qui l'ont inventé ? »*

Hervé Gattegno

Alfred Sirven pourrait se trouver en Suisse

L'insaisissable Alfred Sirven est-il toujours en Suisse ? Dans son édition du 4 décembre, *Le Nouveau Quotidien* de Lausanne révèle que l'ancien directeur d'Elf chargé des *« affaires générales »* sous la présidence de Loïk Le Floch-Prigent a obtenu, le 10 juillet dernier, un *« permis C »* lui octroyant le statut de résident à Genève. *« Cette personne est officiellement établie depuis cinq ans à Genève,* a répondu l'Office cantonal de la population au journal suisse. [Elle] *avait donc théoriquement droit à un permis d'établissement. »*

Il aurait en outre été précisé au journal qu'en dépit du mandat d'arrêt international lancé contre lui le 5 mai par la justice française *« le dossier de police d'Alfred Sirven était vide »*, et que *« les mandats d'arrêt internationaux, surtout lorsqu'ils touchent la finance, ne sont pas systématiquement exécutoires en Suisse »*. Chargé de l'exécution à Genève des commissions rogatoires relatives à l'affaire Elf, le juge Paul Perraudin a rappelé que la Suisse *« appartient à la zone Interpol »* et que les mandats diffusés dans cette zone y sont donc exécutoires.

Peines de prison ferme contre deux dirigeants de la CGE

LA COUR D'APPEL de Saint-Denis de la Réunion a prononcé, jeudi 4 décembre, des peines de prison ferme à l'encontre de l'ancien député et maire de Saint-Denis Gilbert Annette (PS) et de deux responsables de la Compagnie générale des eaux (CGE), Jean-Pierre Tardieu et Jean-Dominique Deschamps, dans l'affaire de corruption de la mairie de Saint-Denis. M. Annette a été condamné à 36 mois de prison dont 12 mois ferme, 200 000 francs d'amende et 5 ans de privation de droits civiques. En première instance, il avait été condamné à 30 mois de prison dont 18 mois ferme. Les deux responsables parisiens de la CGE ont été condamnés à 24 mois de prison dont 6 mois ferme, 500 000 francs d'amende et 3 ans de privation de droits civiques. En première instance, leur peine avait été totalement assortie de sursis. Il leur était reproché d'avoir versé environ 4 millions de francs de pots-de-vin à l'équipe de Gilbert Annette en 1990 en vue de bénéficier du marché d'assainissement et de distribution d'eau de la ville de Saint-Denis. MM. Annette, Deschamps et Tardieu ont annoncé qu'ils déposeraient un pourvoi en cassation. – *(Corresp.)*

Renforcement des mesures de sécurité dans les transports

À L'ISSUE d'une rencontre avec les présidents de la SNCF, de la RATP et de l'UTP, mercredi 3 décembre, Jean-Pierre Chevènement, le ministre de l'intérieur, a annoncé le renforcement des mesures de sécurité dans les transports publics en Ile-de-France et dans les autres régions d'ici la fin de l'année. La coordination des actions entre la police et les services de sécurité sera améliorée, de même que l'équipement des véhicules par des dispositifs anti-agressions et d'alarme. Ces décisions font suite à la série d'incidents dont ont été victimes des conducteurs d'autobus dans les quartiers sensibles de villes de province, au cours des dernières semaines (*Le Monde* du 1[er] décembre). Par ailleurs, la table ronde sur la sécurité dans les transports publics, annoncée vendredi 28 novembre par Jean-Claude Gayssot, le ministre de l'équipement et des transports, aura lieu mardi 9 décembre.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : un non-lieu a été requis** par le procureur général de la cour d'appel de Rennes en faveur de plusieurs élus socialistes, dont Jean-Yves Le Drian, le maire de Lorient, mis en examen dans l'affaire du volet non sarthois de la Sages, officine de financement politique proche du PS. *Le magistrat a estimé qu'il ne résultait pas de l'instruction* menée depuis 1992 par le conseiller près la cour d'appel de Rennes Renaud Van Ruymbeke des charges suffisantes pour poursuivre les élus du délit de trafic d'influence. Le réquisitoire retient cependant le délit de trafic d'influence contre Claude Germon, l'ancien maire de Massy-Palaiseau (Essonne) pour une autre partie du dossier. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes a mis sa décision en délibéré au 19 février 1998.

■ **MEURTRE : Christophe Katchadourian a été mis en examen,** mercredi 3 décembre à Bordeaux, pour meurtre sur mineure de moins de quinze ans, tentative de viol et tentative de meurtre. Il a reconnu avoir agressé une jeune fille de dix ans, ainsi que le meurtre de Cynthia, onze ans, dont les obsèques ont eu lieu mercredi à Cenon, près de Bordeaux. Il encourt une peine de réclusion criminelle à perpétuité.

La cour d'assises va examiner le rôle de Maurice Papon dans le traitement des questions juives

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

« Sauf complications » de son état de santé et après un ultime bilan médical qui devait être effectué *jeudi 4 décembre* dans la matinée, Maurice Papon devait reprendre sa place, ce même jour à 13 h 30, face à ses juges, dans le box des accusés de la cour d'assises de la Gironde. Suspendu pendant deux semaines et demie, le procès de l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde s'était interrompu vendredi 14 novembre alors que l'accusé montrait d'indéniables signes de fatigue au terme d'une audience plus courte que d'habitude, consacrée au service des questions juives sur lequel il avait autorité. Médicalement constatée par le professeur René Pariente (hôpital Beaujon, Paris), la rechute de la pneumopathie de Maurice Papon, qui avait une première fois immobilisé les débats fin octobre, plongeait à nouveau le procès dans le silence et l'obscurité.

Accusé d'avoir commis des crimes contre l'humanité en s'étant notamment rendu complice, selon l'accusation, d'arrestations et de séquestrations illégales de juifs déportés, Maurice Papon est sorti, mardi 2 décembre, de l'hôpital Haut-Lévêque de Pessac (Gironde), où il était hospitalisé. Logiquement, la vingt-sixième audience de ce procès décousu devait reprendre les débats où ils avaient été abandonnés.

Arrivée à peine au tiers du nombre d'audiences prévues, la cour d'assises était parvenue, en novembre, à examiner l'organisation interne, pendant la période de l'Occupation, de la préfecture régionale de Bordeaux, alors sous la main du préfet Maurice Sabatier. Elle avait tenté de démêler l'écheveau des responsabilités, dissertant longuement sur la délégation de signature octroyée par Maurice Sabatier à Maurice Papon sur les services *« nés de la guerre »*, dont le service des questions juives.

CONCEPTION ADMINISTRATIVE

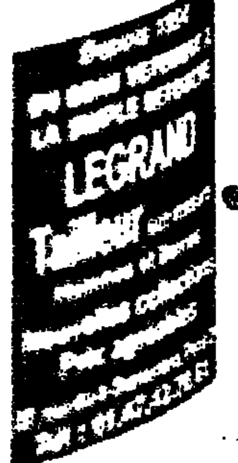
La défense s'arc-boutait sur une *conception administrative de la* responsabilité revenant, selon elle, au seul préfet délégant. Pour leur part, l'accusation et les parties civiles s'appuyaient sur la relation « osmotique » existant à leurs yeux entre le préfet et son secrétaire général, source, selon elles, d'une responsabilité pénale commune. Lors des deux derniers jours de présence de l'accusé, la cour et les jurés avaient plus particulièrement étudié les attributions du service des questions juives.

Avant d'entamer l'examen des faits – l'organisation des rafles et des convois de déportation –, qui ne devrait débuter qu'à partir de lundi 8 décembre, le président Jean-Louis Castagnède devait poursuivre, *jeudi après-midi*, l'interrogatoire de l'accusé sur son rôle dans le traitement des questions juives. Auparavant, la cour devait statuer sur deux incidents de procédure soulevés lors de l'audience du 14 novembre. D'une part, certaines parties civiles, dont la Ligue des droits de l'homme, avaient déposé une requête visant à avancer l'audition de plusieurs témoins, dont le politologue Michel Bergès, qui avait contribué à la découverte des archives ayant alimenté le dossier au début de l'affaire et qui apparaît aujourd'hui infiniment plus réservé par rapport au procès. Plusieurs autres parties civiles s'y étaient opposées pour des raisons de chronologie, estimant, pour leur part, qu'il fallait tout d'abord entendre l'accusé avant de passer à l'audition de ce témoin considéré comme gênant pour l'accusation.

Enfin, M[e] Jean-Marc Varaut, avocat de Maurice Papon, avait demandé à ce que soit versée aux *débats la correspondance entre le* bureau des questions juives de la préfecture de la Gironde et la police de sûreté allemande (KDS) de Bordeaux, entre 1942 et 1944, actuellement détenue aux archives départementales. La démarche, selon *la défense, permettrait à l'accusé* de fournir la liste des juifs que celui-ci a affirmé, lors de l'audience, avoir sauvé des déportations. Le parquet général, contrairement aux parties civiles, ne s'est pas opposé à cette requête.

La polémique sur la véracité du *« sauvetage des juifs »* auquel aurait procédé Maurice Papon a été relancée hors audience, mercredi 3 décembre, par le quotidien *Libération* (*Le Monde* du 4 décembre), *qui a affirmé, au terme d'une en*quête menée avec le concours de M[es] Serge et Arno Klarsfeld, que Maurice Papon *« n'a jamais sauvé cent trente juifs »*, comme il le soutient. Réagissant à la parution de cette enquête titrée « Le mensonge de Maurice Papon », M[e] Francis Vuillemin, conseil de l'accusé, a rétorqué : *« Ce sont les mensonges de* Libération, *pas ceux de Papon. »* Renvoyant implicitement à l'audience pour la démonstration.

Jean-Michel Dumay



هكذا من الاصل

(Publicité)



AUSTRALIE Remerciements à Médecins du Monde pour le prêt de son bus d'échange de seringues.

■ **Bus d'échange de seringues et préservatifs ont la même fonction : protéger du sida et des hépatites.** Les usagers de drogues sont fortement touchés par le sida et les hépatites. Leur distribuer des seringues et du matériel neufs, c'est donc lutter contre la progression de l'épidémie.

■ **Bien sûr, il n'est pas évident de voir ce type de bus se garer près de chez soi.** Parce qu'on se demande si distribuer des seringues ne risque pas d'augmenter la consommation de drogues. Parce qu'on peut avoir peur de côtoyer des toxicomanes.

■ **Mais les résultats sont là :** les toxicomanes partagent de moins en moins leurs seringues et le taux de contamination du sida baisse.

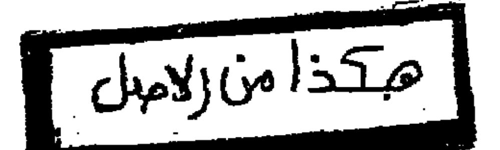
■ **Un trait d'union entre les usagers de drogues et le système de soins.** Ces bus, ainsi que les distributeurs/récupérateurs de seringues ou les lieux d'accueil destinés aux usagers de drogues, sont les éléments visibles de tout un dispositif de prévention et de prise en charge qui porte aujourd'hui ses fruits. Ils sont aussi le trait d'union qui permet d'établir le contact entre les toxicomanes et le système de soins. Pour les personnes qui luttent au quotidien contre le sida et l'usage de drogues, ils sont un premier pas vers la réinsertion sociale des usagers et les aident à terme à régler leur problème avec les drogues.

Pour en parler, Drogues Info Service : 0 800 23 13 13
Sida Info Service : 0 800 840 800
24/24, anonymes, confidentiels et gratuits.

CETTE CAMPAGNE DE PRÉVENTION ET D'INFORMATION EST RÉALISÉE À L'INITIATIVE DU ▶ MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ - SECRÉTARIAT D'ÉTAT À LA SANTÉ.



En distribuant des seringues, on fait reculer le sida et les hépatites.



L'Europe accélère la réforme du « tout-autoroute » à la française

L'entrée en vigueur, le 1er janvier 1998, d'une directive de Bruxelles sur la concurrence va entraîner une remise en question radicale du financement et de la construction des infrastructures autoroutières. Jean-Claude Gayssot envisage un projet de loi sur la route d'ici à l'été

LA BATAILLE de la route n'est pas encore engagée. Mais l'on est déjà dans une stratégie de positionnement : les premières escarmouches sont imminentes. En défendant, jeudi 4 décembre, devant le Sénat, le volet « routes et transports » de son projet de budget pour 1998, Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, devait mettre les points sur les « i » à propos des quelques grands principes qui l'inspirent pour mener à bien une réforme du financement des infrastructures routières.

Depuis plusieurs mois, les directeurs des routes, du Trésor et du budget sont chargés par leurs ministères de tutelle d'une expertise : il s'agit de rechercher des adaptations et des améliorations aux mécanismes de financement actuels. Cette réflexion a déjà donné lieu à un premier rapport d'étape – envisageant notamment le redéploiement de la manne des péages autoroutiers pour l'entretien et la modernisation du réseau des routes – et, selon les informations dont dispose *Le Monde*, elle pourrait aboutir en mai ou en juin 1998 à un projet de loi sur les routes, voire à un plus ambitieux projet de loi sur les transports.

L'intergroupe de la majorité sénatoriale a entrouvert le premier les hostilités, en envisageant la création d'une commission d'enquête parlementaire sur *« le financement des infrastructures d'aménagement du territoire »*, en premier lieu les autoroutes mais aussi les TGV et le canal Rhin-Rhône.

FUITE EN AVANT

Le fait que les sénateurs de droite veuillent simultanément constituer deux autres commissions d'enquête sur deux sujets brûlants – l'immigration et les 35 heures –, met en évidence l'importance qu'ils accordent, eux aussi, aux enjeux des infrastructures d'aménagement et de transports ; alors que la réglementation européenne qui va s'appliquer à partir du 1er janvier 1998, après une longue période de dérogation, rend obligatoire une révision radicale du « système français » *(lire ci-dessous)*.

Cette « exception » aux lois de la concurrence, qui a permis à la France de se doter en trente ans d'un des réseaux les plus modernes d'Europe, pouvait être considérée comme une politique du « tout-autoroute ». Dénoncée souvent comme une fuite en avant, la pratique de l'« adossement » – accentuée depuis le plan Balladur, prévoyant l'engagement de 2 600 kilomètres d'autoroutes entre 1995 et 2003 – aboutissait à une impasse, ne serait-ce que par l'endettement des sociétés autoroutières, devenu extravagant.

L'éventail des critiques que se proposent de déployer les sénateurs ne paraît guère embarrasser M. Gayssot, qui, avec peut-être un soupçon d'ironie, devrait se féliciter qu'une enquête parlementaire dresse un constat *« objectif »* de la situation laissée par le précédent gouvernement.

A ses yeux, celui-ci s'est montré frileux et imprévoyant en ne prenant pas les décisions politiques qu'imposait l'imminence de l'application de la directive européenne. *« On allait dans le mur sans chercher à redresser et nous sommes obligés de donner un coup de volant plus brutal aujourd'hui »*, observe un proche collaborateur du ministre. En ce sens, on peut dire que l'Europe va accélérer une inévitable remise à plat qui correspond néanmoins à des choix politiques de fond prenant prioritairement ou différemment en compte les problèmes de sécurité, d'emploi, d'aménagement du territoire, d'intermodalité.

Dans son discours, le ministre ne va pas se priver de souligner qu'au- delà des décisions « négatives » de suspension de projets qui ne remettent pas en cause le schéma directeur routier – un moratoire n'est plus envisagé – il a déjà fait des choix positifs annonciateurs d'une nouvelle approche où la rationalité financière est prise en compte sans être le seul critère déterminant.

Parmi ces choix : la mise aux normes autoroutières de la RN 10 sur les 150 kilomètres de la traversée des Landes en conservant la gratuité et moyennant une revalidation de la déclaration d'utilité publique signée par Bernard Pons, le ministre des transports d'Alain Juppé, contre l'avis du Conseil d'Etat opposé à une autoroute concédée ou encore l'accélération du « programme sécurité » sur la RN 7 entre Nevers (Nièvre) et Balbigny (Loire). Parallèlement, pour trouver des recettes compensant ces dépenses, le ministre envisage la concession avec mise à péage du futur viaduc de Millau (Aveyron), maillon manquant de l'A 75, non concédée et donc gratuite, entre Clermont-Ferrand et Béziers.

La page qui va se tourner ne laisse, momentanément, sur le bas-côté que quelques projets autoroutiers particulièrement non rentables. Beaucoup de projets controversés sur le plan environnemental – et notamment le maillon auvergnat de l'A 89 dite *« autoroute des présidents »* – feront partie de l'ultime fournée des « avenants à la française », dernière sortie avant l'autoroute européenne.

Robert Belleret

Le « barreau » Lyon-Balbigny de l'A 89 sacrifié ?

LYON
de notre correspondant régional

Le maire de Lyon, Raymond Barre, le président du conseil général du Rhône, Michel Mercier, et le président du conseil régional de Rhône-Alpes, Charles Millon, craignent que l'Etat ne remette en cause le projet de construction de l'autoroute A 89 prévu entre Lyon et Balbigny, dans la Loire.

Ce « barreau » d'une soixantaine de kilomètres s'inscrit dans le cadre d'une liaison transversale autoroutière Genève-Bordeaux, *via* le nord de l'agglomération lyonnaise et la ville de Clermont-Ferrand (Le Monde du 25 juin). L'enquête d'utilité publique s'est déroulée du 9 juin au 12 juillet et les commissaires enquêteurs ont récemment remis un rapport favorable à cet aménagement, qui empiète sur le vignoble du Beaujolais. Les organisations écologistes de Rhône-Alpes, qui combattent cet équipement depuis dix ans, prétendent que la décision de l'Etat d'abandonner l'A 89 est *« imminente »* et savourent déjà ce qu'elles nomment *« une victoire du bon sens »*. Selon Alain Cabanes, conseiller régional écologiste, cette section, qui devait être concédée à la Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône, aurait coûté 10,5 milliards de francs.

L'A 89 aurait ainsi décroché le *« record de France »* du prix du kilomètre en rase campagne : 165 millions. La rentabilité de ce barreau serait extrêmement incertaine, même à très long terme. Or Jean-Claude Gayssot vient d'annoncer, lors d'un forum organisé par *Le Moniteur*, que *« pour l'autoroute A 89 entre Lyon et Balbigny, le ministère fera respecter les nouvelles procédures d'appels d'offres européens qui entreront en vigueur le 1er janvier 1998 »*.

En effet, après avoir longuement observé le comportement des sociétés autoroutières françaises, la Commission européenne a décidé de faire appliquer dans ce délai la directive communautaire numéro 93-37 du 14 juin 1993, relative aux marchés de travaux et aux concessions de travaux publics. Celle-ci réunit dans un texte unique une série de directives, dont la plus récente date de 1989, et dont la transposition en droit interne français remonte à 1990.

UNE SITUATION TRÈS DÉLICATE

La directive exige la mise en place d'une procédure garantissant l'égalité des candidats à une concession de service public. Désormais, l'Etat devra avoir recours à la publicité européenne lorsqu'il sollicitera un concessionnaire pour la réalisation d'une autoroute. Les nouvelles dispositions touchent également la procédure dite d'adossement *(lire ci-dessus)*. Si ce système n'est pas interdit par la Commission, dans les faits son utilisation sera rendue extrêmement difficile par les sociétés autoroutières, puisque l'Etat devra respecter les règles de la concurrence pour le choix des concessionnaires.

En outre, la Commission estime que l'allongement des concessions existantes, destiné à porter financièrement les nouveaux projets autoroutiers, constitue une aide directe de l'Etat accordée à une entreprise privée ou à une société d'économie mixte. Les nouvelles concessions ne devront plus être liées à une prolongation des concessions existantes. L'Etat ne pourra plus étendre les réseaux autoroutiers grâce à des avenants aux contrats initiaux des sociétés d'autoroutes : chaque nouveau barreau devra faire l'objet d'un contrat autonome.

Cette situation place le gouvernement dans une situation très délicate. La réalisation de son maillage autoroutier ne lui avait jusqu'alors rien coûté.

A partir du 1er janvier 1998, il ne pourra plus accorder de concession pour un projet déficitaire sans apporter une aide financière : *« Construire des autoroutes à très faible trafic ne sera plus "gratuit" aux yeux des décideurs. Sans doute sera-t-il nécessaire de dégager des recettes nouvelles, prélevées sur le système autoroutier, pour compenser l'interdiction de l'adossement »*, écrit dans les *Annales de la voirie*, François Duval, chargé du bureau de la réglementation et du contentieux à la direction des routes du ministère de l'équipement.

Dans le cas de l'autoroute Lyon-Balbigny, *« l'aide de l'Etat devrait s'élever à 80 % du coût du projet, soit plus de 8 milliards de francs*, pronostique le groupe des écologistes au conseil régional Rhône-Alpes, qui ajoute : *« Désormais, nous entrons dans une période nouvelle de transparence des coûts et de rationalisation des choix. »*

Claude Francillon

Vices et vertus de « l'adossement »

Le système français de concession des autoroutes repose sur la pratique dite de l'adossement de nouvelles sections déficitaires sur d'anciennes largement amorties, moyennant un allongement de la durée des concessions des sociétés autoroutières. Il a permis à l'Etat de s'offrir de nouveaux axes autoroutiers sans bourse délier. Ainsi la France a-t-elle pu, en quelques années, rattraper très vite son retard. Mais cette procédure est vivement critiquée par la Cour des comptes : elle estime que ce mécanisme incite, de façon permamente, à la construction d'autoroutes nouvelles et favorise la réalisation de projets à la rentabilité incertaine. En outre, *« le système actuel de l'adossement aboutit à une fermeture du marché, puisque seules les sociétés déjà titulaires de concessions peuvent se porter candidates »*, reconnaît un fonctionnaire du ministère de l'équipement. Les conséquences de la mise en œuvre de la nouvelle directive seront immédiates pour les projets (notamment l'A 89 Lyon-Balbigny, l'A 28 Rouen-Alençon et l'A 51 Grenoble-Sisteron) qui ne figurent pas sur des avenants, conclus in extremis, aux contrats existants.

Les surprises d'un sondage CSA/Cap'Com sur la citoyenneté « de proximité »

COMMENT définir un *« bon citoyen » ?* La participation à la vie locale peut-elle contribuer à forger cet esprit citoyen ? Ces thèmes sont abordés dans un sondage de l'institut CSA, qui sera rendu public à l'occasion du Forum de la communication publique et locale (Cap'Com), dont la neuvième édition se tient à Lyon les 9 et 10 décembre. Ce sondage renforcera sans doute les maires des grandes villes rhônalpines – qui l'ont cofinancé – dans l'idée que l'échelon local est désormais vécu comme un échelon politique et citoyen essentiel.

Ainsi, vraiment inattendu, mais significatif de la montée des préoccupations environnementales, « ne pas jeter ses ordures dans la nature » est considéré comme le premier acte citoyen. Ce comportement est jugé essentiel ou important par 97 % des personnes interrogées, et seulement secondaire par 3 % d'entre elles. L'acte de voter n'est jugé essentiel ou important que pour 94 % des personnes interrogées, 5 % le jugeant secondaire. Un tel classement semble confirmer que la citoyenneté se définit de plus en plus dans la proximité. Cette tendance se retrouve d'ailleurs dans une autre question : *« se mobiliser sur un problème local, participer à une manifestation d'intérêt local »* est jugé essentiel ou important, en termes de citoyenneté, par 73 % des personnes interrogées, contre 25 % qui jugent secondaire un tel engagement. A l'inverse, le fait de militer dans un parti arrive en queue de liste des actions définissant un bon citoyen… 78 % des personnes interrogées jugent le militantisme politique *« secondaire »* pour définir ce qu'est un bon citoyen. Seules 20 % des personnes interrogées jugent cette action *« essentielle »* ou *« importante »* en termes de citoyenneté.

Autres indices de l'émergence d'une citoyenneté *« locale »* : 66 % des personnes interrogées indiquent qu'elles seraient *« certainement »* ou *« probablement »* prêtes à *« participer à des actions « citoyennes » au niveau local »* si *« les associations et structures locales avaient davantage de pouvoir »*. Seules 30 % des personnes interrogées répondent par la négative. En outre, 92 % des personnes interrogées jugent *« important »* ou *« essentiel »*, pour les élus locaux, de *« consulter davantage les citoyens »*.

Enfin, l'ultime question montre des Français décidément habités par le souci de leur cadre de vie : 85 % de l'échantillon de population interrogé se dit prêt à participer aux opérations *« ville propres »* organisées ponctuellement par certaines municipalités. Parmi les initiatives de ce type, destinées à *« faire vivre la citoyenneté »*, selon l'expression de CSA, il s'agit du meilleur score.

Jean-Louis Andreani

★ Sondage CSA/Cap'Com réalisé les 19 et 20 novembre auprès d'un échantillon de 1 006 personnes. Le réseau des villes de Rhône-Alpes, qui regroupe les huit plus grandes villes de la région, a cofinancé ce sondage.

DÉPÊCHES

■ **FORÊTS : Jean-Louis Bianco est chargé de préparer le projet de loi** de modernisation forestière que le gouvernement souhaite présenter en 1999. Le député (PS) des Alpes-de-Haute-Provence s'est vu confier par Lionel Jospin, mercredi 3 décembre, une mission auprès de Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture et de la pêche. Le projet de loi devra, selon le premier ministre, *« garantir une gestion (…) qui préserve à terme l'ensemble des fonctions économiques, environnementales et sociales de l'espace forestier »*.

■ **COLLECTIVITÉS LOCALES : Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) et Nantes (Loire-Atlantique)** ont été distinguées, mercredi 3 décembre, par la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC) à l'occasion de la 10e édition du Prix cristal de la transparence et de l'information financière. Pour la CNCC, les documents d'information diffusés par ces deux villes leur permettent notamment *« d'être mieux comprises par le citoyen (…), par leurs partenaires économiques et financiers »*.

NOMINATION

BANQUES

Patrick Careil, président du groupe Hervet, a été nommé président du conseil d'administration de la Société marseillaise de crédit (*Le Monde* du 3 décembre), lors du conseil des ministres de mercredi 3 décembre.

[Né le 18 mars 1947 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), Patrick Careil est diplômé d'études supérieures de droit public et de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. A sa sortie de l'ENA, en 1994, il intègre l'inspection générale des finances. Il a été notamment directeur du cabinet de Charles Hernu, puis de Paul Quilès, ministres de la défense (1985-1986), chargé de mission au cabinet de Pierre Bérégovoy, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget (1988-1989), avant de devenir président du groupe Hervet en juin 1989. Depuis juillet 1991, Patrick Careil est inspecteur général des finances en position hors cadres.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 1er-mardi 2 décembre sont publiés :

● **Culture** : un décret approuvant le plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de Montferrand (Puy-de-Dôme).

● **Missions** : quatre décrets chargeant un sénateur, Jean-Jacques Hyest (Union centriste, Seine-et-Marne), et trois députés, Jean-Pierre Balduyck (PS, Nord), Roland Carraz (MDC, Côte-d'Or), Christine Lazerges (PS, Hérault), de missions temporaires.

● **CIC** : un avis relatif à la privatisation de la Companie financière du CIC et de l'Union européenne (*Le Monde* du 14 novembre).

Au *Journal officiel* du mercredi 3 décembre sont publiés :

● **Artisans** : un décret modificatif fixant les conditions d'application de la loi du 23 décembre 1982 relative à la formation professionnelle des artisans.

● **Equipement** : deux décrets nommant Catherine Bersani et Raymond-Max Aubert inspecteurs généraux de l'équipement.

● **Concertation** : un arrêté portant nomination du président de la commission nationale de concertation : il s'agit de Pierre Zémor, conseiller d'Etat renouvelé dans cette fonction ; un arrêté portant nomination à la commission nationale de concertation.

● **Trésor** : trois arrêtés relatifs aux émissions de valeurs du Trésor au cours des mois d'août, septembre et octobre 1997.

● **Charbonnages** : un arrêté portant nomination du président de la commission des marchés des Charbonnages de France, en remplacement de Pierre Dulcire : il s'agit de Michel Astorg, conseiller-maître à la Cour des comptes.

● **CDBF** : un arrêt de la cour de discipline budgétaire et financière condamnant Jacques Vilain, directeur du Musée Rodin, à une amende de 15 000 francs, Alexandre Koller, agent comptable du musée jusqu'au 2 janvier 1991, à une amende de 10 000 francs, et Marie-Lorraine Meurer-Revillon, responsable du service commercial jusqu'au 31 mai 1994, à une amende de 4 000 francs, pour diverses infractions aux règles budgétaires et comptables : comptabilité déficiente, défaut de surveillance, défaut d'organisation des services, alors que des objets destinés à la vente ont disparu. L'écart entre le stock comptable du fichier et l'inventaire de fin d'exercice représentait 370 474 francs au début de l'année 1993 et 535 679 francs au début de l'année 1994, soit, respectivement, 7,5 % et 11,2 % du chiffre d'affaires annuel de la boutique du musée. L'arrêt relaxe Amédée Henry, agent comptable du musée depuis le 3 janvier 1991.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

Laurence ROUSSELET,
Stéphane CHARTRAIN
et leur famille
sont heureux d'annoncer que

Théo

a six mois.

Né le 5 mai 1997.

29, rue Félix-Faure,
94300 Vincennes.

Décès

– Mme Hélène Bélanger,
son épouse,
Anouk, Geneviève, Marthe, Nathalie, Alain et Sophie,
ses enfants,
Alexandre, Catherine, Frédérique, Traian, Zoé, Sacha, Yannick, Laure, Hugo et Guillaume,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, à Montréal, de

M. Michel-F. BÉLANGER,
compagnon de l'ordre du Canada,

survenu le 1er décembre 1997, à l'âge de soixante-huit ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le 6 décembre, à 10 heures, en l'église Saint-Germain-d'Outremont, à Montréal.

Vous pouvez adresser vos dons à l'Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM), 110, avenue des Pins O., Montréal H2W 1R7.

615, avenue Dunlop, Outremont,
Québec, H2V 2W1 Canada.

– Nous avons le regret d'annoncer le décès de

Mme Brigitte DELANNOY,
directrice générale
du Festival de Lille,

survenu à Paris, le mercredi 3 décembre 1997.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, le vendredi 5 décembre.
On se réunira à 9 h 15, au 20, avenue Rachel, Paris-18e, métro Place-Clichy.

Festival de Lille,
avenue du Président-Kennedy,
59000 Lille.

– Le président,
Le directeur,
Et l'ensemble de l'UFR d'études ibériques,
Ainsi que toute la communauté universitaire de Paris-IV-Sorbonne,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Emma FERNANDEZ-COLMEIRO,

qui fut leur collègue pendant vingt ans.

– Serge Jacques Ruetard,
Steve et Maelle,
ses enfants,
Leur famille et leurs nombreux amis,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

Cécile JACQUES,
née AGNESSMANN,

survenu le 2 décembre 1997, à Cannes, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Serge Jacques-Ruetard,
23, rue Poncelet,
75017 Paris.

– Pomerol (Gironde).

Mme Suzanne Laval,
son épouse,
Mmes Sylvette et Claire Laval,
ses filles,
Ses petits-enfants,
M. Mustapha Saadi,
son gendre,
M. Dominique Techer,
son gendre,
M. et Mme Louis Laval,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri LAVAL,
docteur en droit,
cadre supérieur honoraire
de la SNCF,

survenu le 2 décembre 1997, dans sa soixante-quinzième année.

Ses obsèques civiles seront célébrées le 5 décembre, à 11 heures, à Pomerol.

CARNET DU MONDE
Fax : 01-42-17-21-36

– Le professeur Jean-Pierre Coulaud,
L'ensemble des médecins du service de l'hôpital Claude-Bernard,
Et toute l'équipe de soins,
ont la très grande tristesse de faire part du décès du

docteur Catherine RUGGERI,
née DUCHATELLE,

survenu à Paris, le 26 novembre 1997.

– M. et Mme Henri Pinhas,
Mme Françoise Salomon,
M. et Mme Jacques-Henry Pinhas et leurs enfants,
Isabelle Pinhas et Eric Remangeon,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges SALOMON,

leur père, grand-père, arrière-grand-père, le 28 novembre 1997, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

39, rue Truffaut,
75017 Paris.
47, rue Nollet,
75017 Paris.

– M. et Mme Edmond Hagiage-Simon,
son beau-frère et sa sœur,
Sa famille,
Ses amis,
font part du décès, le 2 décembre 1997, de

Mlle Irène SIMON,
professeur émérite de langue
et de littérature anglo-américaine
à l'université de Liège (Belgique),
officier de l'ordre de Léopold,
officier de l'Empire britanique.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, avenue André-Morizet,
92100 Boulogne-sur-Seine.

– Paris. Budapest.

Mme Eliane Souster,
sa fille,
Sylvain et Marine Goyon,
ses petits-enfants,
Les familles Nemeth,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Elisabeth SOUSTER,
née NEMETH,

survenu le 2 décembre 1997, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Une bénédiction sera prononcée le vendredi 5 décembre, à 9 h 30, en l'église de Thoissey (Ain), suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, à Paris, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le doyen,
Et le conseil d'administration de la faculté de médecine Necker-Enfants malades,
ont la grande tristesse de faire part de la disparition soudaine, à l'âge de quarante-huit ans, du

professeur Philippe TOUZET,
chirurgien orthopédiste pédiatre,

exceptionnellement novateur et qui a beaucoup apporté au traitement des tumeurs osseuses et des maladies articulaires graves des enfants, auxquels il avait dédié tout sa vie, son énergie et ses espoirs.

Ils assurent sa femme et ses deux enfants de leur soutien chaleureux.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Michel VINTANT,

survenu le 16 novembre 1997, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

16, rue Lacépède,
75005 Paris.

– Francis Eck,
André Wysocki,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre WYSOCKI,

survenu le 19 novembre 1997, à l'âge de cinquante-six ans.

L'incinération a eu lieu le mardi 25 novembre.

8, place Paul-Verlaine,
75013 Paris.

Anniversaires de décès

– Le 4 décembre 1987, partait vers l'Eternel

Djoudi LARBI.

Nos tendres pensées l'accompagnent.

« Fermez la porte derrière moi,
Dites que je suis parti.
Tout ce que je ne vous ai pas dit,
Derrière la porte sera écrit. »
Djoudi Larbi.

– Il y a dix ans, le 5 décembre 1987,

Pierre MASTEAU

nous quittait.

Ses proches et ses amis se souviennent.

Avis de messe

– A la mémoire de

Maxime CHASTAING,

décédé le 6 août 1997, à Mont-Louis (Pyrénées-Orientales),

une messe sera célébrée à Pontarlier (Doubs), le samedi 6 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre.

Que tous ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

Conférences

– **Conférences du professeur MJ Cherifi, initiation au culte musulman et connaissance de ses préceptes.**
7 décembre, de 11 heures à 14 heures, 27, avenue de Choisy, Paris-13e, entrée gratuite, salle Mission de France.

Samedi 6 et dimanche 7 décembre
**La Bibliothèque Medem
à livre ouvert**
Film, récital de chansons yiddish,
conférences autour du thème :
**« La traduction du yiddish
dans les langues européennes ».**
52, rue René-Boulanger,
75010 Paris.
Tél. : 01-42-02-17-08.

– **Mardi 9 décembre, 20 h 15. Conférence présidée par le professeur Ady Steg sur le thème : « Drancy et après ?... »** Sens et implications de la repentance chrétienne après la déclaration de l'épiscopat français avec le Révérend Père Jean Dujardin et le Rabbin Gilles Bernheim.
Grande synagogue de la Victoire, 44, rue de la Victoire, 75009 Paris (PAF).

Conférence-débat

Emouvant témoignage de déportés à l'Assemblée nationale

L'Assemblée nationale s'est ouverte mardi 18 novembre, à l'évocation des crimes contre l'humanité et à la construction de l'Union européenne pour ne plus jamais les revoir.

Organisée par Léonce Deprez, député du Pas-de-Calais, secrétaire national de l'UDF, cette réunion permit d'entendre les émouvants témoignages de Marc Boissière, déporté, résistant à Dachau, animateur de La Flamme éternelle contre les exterminations (peinte par Colette Azoulay et exposée sur le fronton de la gare des Invalides, à Paris), de M. Jacques Altmann, secrétaire général de l'Amicale des déportés d'Auschwitz et des camps de Haute-Silésie, de M. Henri Entime, membre de l'amicale des anciens de Dachau.

Nicolas Jaillard, journaliste au *Parisien*, traita de la responsabilité des masses silencieuses et évoqua notamment le film *Icare* qui montre le comportement féroce et imbécile de l'homme sur les injonctions d'une autorité supérieure.

David Checoury, économiste, ouvrit les perspectives de la mondialisation de l'économie et du rôle que l'Union européenne devrait jouer dans cette mutation que nous vivons.

Me Jocelyne Gomez-Varona, avocat au barreau de Paris, montra la part que l'Union européenne devrait prendre dans la progression des droits de l'homme.

En conclusion de cette réunion, le député Léonce Deprez souligna qu'une réunion aussi riche en évocation du passé et en perspectives d'avenir méritait d'être vécue à l'Assemblée nationale.

Il a appelé les participants à se retrouver autour de Marc Boissière lors de la lecture spectacle, prévue en mars 1998, (à partir) de la pièce dont il est l'auteur *Les Combustibles de chair* au théâtre Le Lucernaire, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e.

Colloques

La Société P.-J. Proudhon organise
un colloque international
le samedi 6 décembre 1997, sur le thème :

**FATALISME ÉCONOMIQUE
ET CAPACITÉ POLITIQUE**

Programme

Matin : solutions d'hier
9 heures, Patrice Rolland, présentation du thème.
9 h 15, Pierre Ansart, *L'acteur social contre le fatalisme selon Proudhon.*
9 h 45, Thierry Menuelle, *L'utilisation de l'économie politique.*
10 h 15-10 h 30, pause.
10 h 30, Chantal Gaillard, *Les Ateliers nationaux : bilan d'un volontarisme.*
11 heures, Fawzia Tobgui, *Comment faire ? réponses de Proudhon à ses correspondants.*
11 h 30, Bernard Voyenne, *Proudhon journaliste.*
12 heures-14 heures, pause-repas.

Après-midi : Questions d'aujourd'hui
14 heures, Alain Lebaube, *Mutation du travail.*
14 h 30, Aimé Marcellan, *Syndicalisme révolutionnaire et organisation sociale.*
15 heures, André Devriendt, *Le mutuellisme aujourd'hui.*
15 h 30-16 heures, Pause.
16 heures, Serge Halimi, *Journalisme de révérence.*
16 h 30, Marie-Louise Dubois, *Le contrat civique, pour étendre la citoyenneté à l'économie.*
17 h 30, Assemblée générale de la Société P.-J. Proudhon.

Entrée libre et gratuite
Possibilité de repas sur place
FIAP Jean-Monnet
(Foyer international d'accueil de Paris)
30, rue Cabanis,
75014 Paris
Métro : Glacière (ligne n° 6).

Soutenances de thèse

– Michel Dubois soutiendra sa thèse de doctorat intitulée : « Le relativisme de la chaire – structure théorique du relativisme cognitif en sociologie de la connaissance scientifique et raisons de son succès », le 6 décembre 1997, université Paris-IV - Sorbonne, salle Louis-Liard, à 14 heures. Le jury sera composé de M. R. Boudon, directeur, J. Briemont, M. Cherkaoui, G. Lemaine, D. Pestre, B. Saint-Sernin.

– Le 26 novembre 1997, **Dominique Gresle-Pouligny** a soutenu, à l'EHESS, sa thèse de doctorat d'histoire et civilisations dirigée par M. Jean-Pierre Berthe, directeur d'études à l'EHESS, et intitulée **« Le plan de Mexico-Tenochtitlan à la veille de la conquête espagnole : transmission et métamorphose d'une image »**. Le jury, présidé par M. Henri Bresc, professeur à l'université Paris-X-Nanterre, lui a décerné la mention « très honorable » avec ses félicitations.

– **Anne Vauthier-Vézier** a soutenu, le 25 novembre 1997, sa thèse de doctorat en lettres et sciences humaines, option histoire, à l'université de Nantes : **« Nantes : le port et la Loire maritime, une histoire culturelle de l'aménagement au XIXe siècle ».**
Le jury, composé des professeurs Marcel Launay, Gérard Le Bouëdec, Jacques Lévy, Jean-Clément Martin (directeur de thèse), Jean-Luc Pinol (président du jury), lui a décerné la mention « très honorable », avec les félicitations à l'unanimité.

– **Erwan Dianteill** a soutenu le 1er décembre 1997 son doctorat en sociologie à l'université Paris-X : **« L'écriture des dieux et la parole des morts – Modalités de la relation spirituelle dans les religions afro-cubaines »**, devant le jury composé de : Carmen Bernand, professeur à l'université Paris-X (directeur de thèse) ; Jesús García-Ruiz, directeur de recherches au CNRS ; Danièle Hervieu-Léger, directeur d'études à l'EHESS; Marc Lazar, professeur à l'université Paris-X (président du jury) ; Nathan Wachtel, professeur au Collège de France. Avec la mention « très honorable » et les félicitations du jury à l'unanimité.

Avis de recherche

Pour entrer dans le troisième millénaire,
la maternité de l'hôpital des Diaconesses
(Paris-12e)
fait peau neuve
et recherche toutes celles et tous ceux
qui ont vu le jour dans ses murs
depuis 1920.

Si vous êtes un de ses 54 820 « nouveau-nés », faites-nous signe en précisant votre date de naissance et votre adresse actuelle. Photo de bébé souhaitée.

Un certificat de naissance vous sera envoyé pour votre « Livre de famille ».

Après tirage au sort, un « bébé » par année de naissance sera invité avec une personne de son choix (conjoint, mère, père, nourrice, etc.) à une soirée de fête avec les responsables actuels de la maternité et de l'association.

Réponse à adresser à Œuvres et Institutions des Diaconesses de Reuilly, 14, rue Porte de Buc, 78000 Versailles.

– Par jugement du 7 novembre 1997, rendu par la première chambre, première section du tribunal de grande instance de Paris, vu les articles 122 et suivants du code civil, il a été constaté que

Mme Marie-Louise BROT,
veuve MARSALLON,

née le 12 mai 1905, à Pissos (Landes) ayant été domiciliée 137, rue du Chemin-Vert, Paris-11e, n'a plus reparu au lieu de son domicile ou de sa résidence, ni donné de ses nouvelles depuis le 17 novembre 1983, et elle a été déclarée absente.



Le jour de gloire de Lucien Laurent



Footballeur encore amateur à Sochaux, il a marqué le premier but de la première Coupe du monde, disputée en 1930 en Uruguay. A quatre-vingt-dix ans, le dernier survivant de l'équipe de France d'alors raconte cette aventure d'une autre époque

LUCIEN LAURENT fut le premier buteur de la Coupe du monde de football. Il ne mesura la valeur de ce haut fait que soixante ans plus tard, quand un journaliste du quotidien italien *La Gazzetta dello sport* vint frapper à sa porte. Jusque-là, il n'avait jamais établi de rapport entre son coup de patte du 13 juillet 1930, à la 19e minute d'un France-Mexique, et l'Histoire. D'origines et de goûts modestes, « Lulu » ne verse ni dans la gloriole ni dans la statistique.

Le vieux monsieur est ainsi sorti de la clandestinité sans avoir rien demandé. A ceux qui viennent le voir à Besançon, il ramène du fond de sa mémoire des souvenirs forcément confus et incomplets. L'esprit est encore vif mais, à quatre-vingt-dix ans, les strates d'une aussi longue existence se mêlent un peu. L'enfant a connu les bombardements en 1914. L'adulte a subi les camps de prisonniers en 1940. Entre les deux, un jeune homme a disputé un tournoi de football en Amérique latine. Un bel épisode, mais un épisode seulement, d'une longue vie d'homme.

Reste ce but, dont il se rappelle chaque seconde : *« Thépot, notre gardien, dégage sur Chantrel, le défenseur. Il passe à Liberati, l'ailier droit, qui déborde et centre en retrait. J'arrive et je reprends du droit. Le ballon finit dans la lucarne. »* N'était son honnêteté, Lucien Laurent pourrait s'attribuer un exploit personnel, chevauchée solitaire ou retourné acrobatique, sans que nul vienne le contredire. Les autres acteurs français sont morts, et les traces écrites rares. Le compte-rendu de ce match France-Mexique ne valut, le lendemain, qu'un entrefilet de vingt lignes dans *L'Auto*, l'ancêtre de *L'Equipe*. Ce 14 juillet 1930, l'encart était noyé dans une actualité qui faisait la part belle au Tour de France cycliste.

A cette époque, Albert Londres avait déjà béatifié les *« forçats de la route »*. La *« légende des cycles »*, chère à Antoine Blondin, se construisait depuis vingt-sept ans. Le football avait encore tout à faire. Ce produit anglais connaissait une vogue internationale, mais peinait à s'imposer de ce côté-ci de la Manche. Une Coupe du monde apparaissait donc comme une lubie dans un pays qui ne comportait même pas de championnat national structuré. Mander la planète pour jouer au ballon semblait en outre téméraire en ces années où la Société des nations (SDN) devenait une pétaudière et l'Europe un terreau d'idées douteuses.

UN matin, pourtant, le facteur apporta une lettre de la Fédération à Lucien Laurent. Le courrier lui annonçait qu'il était sélectionné pour la deuxième fois en équipe de France. Jean, son frère, et deux autres joueurs de Sochaux, André Maschinot et Etienne Mattler, étaient également appelés. *« Nous avions rendez-vous à Paris. De là, nous devions aller en Uruguay disputer une Coupe du monde. Il n'y avait pas plus de précisions. »* A vingt-deux ans, pour qui n'avait jamais quitté la France, cette missive fleurait bon l'aventure. En 1930, l'Aéropostale charriait encore les rêves et le courrier sur l'Atlantique sud. Le 12 mai, Jean Mermoz reliait pour la première fois Dakar à Natal, au Brésil, sur son Latécoère 28 à flotteurs. C'était dans ce bout du monde que Lucien Laurent était convié pour jouer au football.

Le bonhomme n'avait jamais pensé que son sport l'amènerait si loin. Pour lui, le ballon n'était qu'un moyen d'améliorer l'ordinaire. Gamin, il tapait dans des boules en chiffon ou des boîtes en fer à la sortie de l'école, à Saint-Maur. Il y montrait d'ailleurs de meilleures dispositions qu'aux études. Manœuvre dans une imprimerie, il s'inscrivit au Cercle athlétique de Paris (CAP) et s'illustra notamment en Coupe de France.

Les usines Peugeot pressentaient à quel point ce passe-temps pouvait servir de dérivatif social à ses salariés. Des émissaires proposèrent à Lucien Laurent de venir renforcer l'équipe de l'entreprise, à Sochaux. Le matin, le garçon s'entraînait : il lui fallait pointer en arrivant et en repartant du stade. L'après-midi, il rejoignait les ateliers. Sa formation dominait le championnat régional. Parfois, les joueurs se rendaient en voiture à Bordeaux, Lille ou Paris pour des exhibitions.

L'employeur ne fit aucune difficulté pour libérer plus d'un mois ses quatre ouvriers. En ces derniers temps de l'amateurisme, d'autres sélectionnés n'eurent pas cette chance. Après bien des négociations, seize joueurs parvinrent finalement à s'arranger. Rue de Londres, à Paris, au siège sportif, les impétrants débarquèrent avec leurs espoirs et deux paires de chaussures à bout dur. Ils y retrouvèrent Jules Rimet, président des Fédérations française et internationale, un des principaux artisans de cette première Coupe du monde.

L'équipe de France, accompagnée d'un dirigeant, d'un masseur et d'un arbitre, se retrouve dans un train pour Nice. Le 19 juin, elle embarque, à Villefranche-sur-Mer, sur le *Conte-Verde*, paquebot battant pavillon italien. Elle retrouve sur le quai la sélection belge et, à bord, la formation roumaine qui a embarqué à Gênes. Les Yougoslaves ont appareillé deux jours plus tôt. Ces quatre représentations européennes sont les seules inscrites. Plusieurs pays ont déclaré forfait, faute de moyens. Les quatre Fédérations britanniques snobent ostensiblement les instances internationales. D'autres nations boudent plutôt une compétition portant par trop l'empreinte française. Cette première édition n'impliquera au total que treize participants.

La traversée dure quinze jours. Aux heures creuses, les joueurs font de la course à pied sur le pont ou s'entraînent dans la salle de culture physique. *« Il y avait des réceptions, un orchestre, le cinéma : on ne s'ennuyait pas »*, se souvient Lucien Laurent. Début juillet, le bateau fait une halte à Rio de Janeiro, où monte la sélection brésilienne. Les compères profitent de la courte escale pour visiter la ville. La baie est illuminée. *« J'ouvrais de grands yeux comme un bébé »*, raconte le dernier témoin.

Le 4 juillet, le navire accoste à Montevideo. La presse et une foule considérable attendent des compétiteurs partis dans le plus complet anonymat. Les officiels accompagnent les Français dans leurs quartiers, le luxueux Rowing Club, réservé à la bourgeoisie locale. *« Jusque-là, nous étions vraiment décontractés. Mais nous avons alors commencé à sentir qu'il se passait quelque chose d'important. Il y avait une telle effervescence autour de nous ! »*

EN Uruguay, on n'a pas mégoté pour cette première. Le pays fête son centenaire et entend montrer le visage d'un Etat moderne. La population vit une courte et plutôt trouble parenthèse démocratique entre deux dictatures. Le gouvernement a décidé de bâtir un stade de 100 000 places, qui ne sera achevé qu'en cours de compétition. C'est donc dans le plus modeste Estadio Pocitos que les Bleus s'imposent (4-1), ce 13 juillet, face à des Mexicains transis par l'hiver austral. Le gardien Alex Thépot s'étant blessé prématurément, le défenseur Augustin Chantrel a pris sa place dans les buts. Les changements étant interdits, l'équipe joue donc à dix l'essentiel de la rencontre.

Deux jours plus tard, la France affronte l'Argentine dans ce qui s'annonce le match décisif du groupe 1. Les spectateurs du Parque central soutiennent fortement leurs hôtes transatlantiques contre l'ennemi héréditaire. *« Ils criaient "Francia, Francia !". Jamais nous n'avions été encouragés comme ça ! »* Victime d'une entorse dès le début du match, Lucien Laurent traîne sa misère sur un flanc de la pelouse. Une nouvelle fois réduits à dix, les Tricolores livrent une résistance acharnée face à l'un des favoris du tournoi, mais encaissent un but en fin de partie.

La rencontre connaît alors un dénouement insolite. Marcel Langiller se retrouve dans les 18 mètres adverses avec une balle d'égalisation quand l'arbitre brésilien siffle la fin du match. Le banc de touche français s'agite : il reste encore 6 minutes de temps de jeu. Palabres autour des montres de gousset : M. Gilberto de Almeida Rego admet son erreur. Il fait reprendre la partie au milieu du terrain. La France ne parvient pas à marquer et se retrouve éliminée. *« Dans les vestiaires, nous étions malheureux mais pas révoltés*, explique le vaincu. *Nous n'en voulions pas à l'arbitre. Les adversaires nous étaient techniquement supérieurs. C'était comme ça et c'était tout. »* Le dernier match du groupe, joué le 19 juillet contre le Chili, ne compte plus : la France s'incline à nouveau (0-1).

La finale, Lucien Laurent et ses coéquipiers ne la verront même pas. Seul Jules Rimet est resté pour remettre au vainqueur le trophée qu'il a apporté dans ses bagages : une victoire ailée en or de 1,8 kilo, ciselée par Abel Lafleur. Les autres ont filé à Buenos Aires pour prendre le premier bateau en partance et font déjà route vers la France. A la maison, les patrons n'attendent pas et chaque jour chômé est déduit de la paye. *« Nous sommes revenus avec le sentiment d'avoir participé à quelque chose qu'on garderait toute notre vie »*, assure le conteur.

Il faut puiser dans les livres le compte-rendu de ce détestable Uruguay-Argentine du 30 juillet. Malgré le soutien de 10 000 supporteurs, dont le chanteur de tango Carlos Gardel, les Argentins s'inclinent (1-2) dans un match haché. *« A Montevideo, des rixes opposent des Uruguayens aux supporteurs argentins déçus par la défaite de leurs favoris. A Buenos Aires, l'ambassade d'Uruguay est assiégée, ce qui contraint la police argentine à tirer sur la foule menaçante »*, écrivent Marc Barreaud, Alain Colsy et Jean Mallaret dans *La Coupe du monde de football, miroir d'un siècle* (Ed. Chiron).

Le compte-rendu de ce match France-Mexique ne valut, le lendemain, qu'un entrefilet de vingt lignes dans « L'Auto », l'ancêtre de « L'Equipe »

Au débarcadère de Villefranche-sur-Mer, une poignée de journalistes attendaient cette fois le retour des pionniers d'Uruguay. Avec cette première Coupe du monde, le football français entre dans une nouvelle ère. Il devient professionnel. En 1932, Lucien Laurent signe un contrat au Club français, à Paris, puis part pour Cannes et Mulhouse, revient à Sochaux, puis émigre à Rennes, Strasbourg et Toulouse. Il gagne 2 200 francs par mois quand un ouvrier de l'époque touche entre 700 et 800 francs mensuels. A son grand désespoir, malgré onze sélections, il ne sera pas retenu pour les Coupes du monde 1934, en Italie, et 1938, en France.

La guerre interrompt sa carrière. Prisonnier de guerre en Saxe, il est rapatrié en 1943. A son retour, les affaires laissées en dépôt chez un garde-meubles de Strasbourg ont disparu. Coupes, médailles, maillots, photos, son passé sportif s'est envolé. Après trois ans et demi d'inactivité forcée, le Français rechausse ses chaussures à crampons et devient entraîneur-joueur à Besançon. Il achève sa carrière à trente-huit ans et ouvre une « Brasserie des sports ». Il garde longtemps un contact épisodique avec des anciens d'Uruguay. *« On se rappelait les bons moments. Puis ils sont partis. »*

MAIS la passion de Lucien Laurent pour le football est inextinguible. Il a joué jusqu'à ses quatre-vingts ans. Chaque mardi midi, il se retrouve encore aujourd'hui avec des amis à peine plus jeunes, enfile un short et trottine autour du terrain. Quand le ballon vient à passer, il ne peut s'empêcher de le frapper. Ensuite, les joyeux compagnons s'en vont manger dans un restaurant jusque tard dans l'après-midi.

Le vieil homme ne rate jamais un match à la télévision. *« Il se met souvent en colère »*, raconte Marc, son fils. C'est que « Lulu » n'apprécie guère la tournure que prend son sport favori. Ce spectateur averti garde un souvenir ému de l'équipe de Hongrie qui domina les années 50. Puis le jeu s'est racorni avec le *« catenaccio »*, le cadenas défensif imposé par les Italiens. Les manœuvres dans un mouchoir de poche, la grande solitude des attaquants, échappent à l'entendement de notre homme. Il fulmine contre *« ce football négatif »*. Seul le Brésil trouve grâce à ses yeux. Il parle encore du plaisir d'antan et de l'argent d'aujourd'hui.

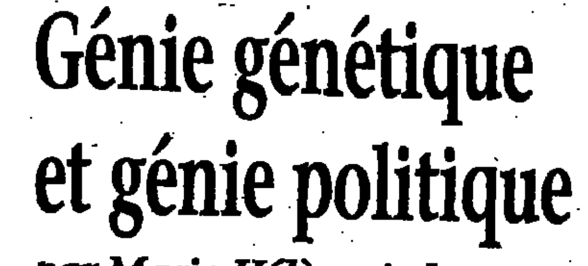
« Autrefois, il y avait moins d'anti-jeu. On ne se tirait pas le maillot. Il ne nous serait jamais venu à l'idée de tomber pour obtenir un penalty. On ne pensait qu'à marquer. » L'actuelle équipe de France le laisse dubitatif. *« Aimé Jacquet est bien gentil, mais c'est quand même malheureux de jouer de cette façon, avec simplement l'envie de ne pas perdre. Enfin, on critique gentiment : on sera quand même avec les Bleus. »*

Le grand-père reçoit chaque semaine des demandes d'autographes de jeunes collectionneurs anglais, allemands ou même américains. Les Italiens l'ont invité au Mondiale, en 1990. Plus récemment, Gary Lineker, attaquant vedette de l'Angleterre dans les années 80, est venu le rencontrer pour la BBC. Cette notoriété tardivement acquise n'a rien changé à ses habitudes. *« Ça me fait juste plaisir de pouvoir raconter tout ça. »*

Son histoire parle d'un temps que Zinedine Zidane, Youri Djorkaeff ou Laurent Blanc ne peuvent pas connaître. Elle raconte la vie d'un de leurs ancêtres, un ouvrier de Sochaux qui reçut un matin de 1930 une convocation pour aller disputer la première Coupe du monde, là-bas, en Uruguay. Elle traite du football il y a soixante-sept ans. Autant dire d'un autre sport.

Benoît Hopquin

Photographie : Lin Delpierre/Métis pour « Le Monde »



Génie génétique et génie politique

par Marie-Hélène Aubert et Noël Mamère

Y a-t-il eu un accord Verts-PS et à quoi sert-il ? Telle est la question que nous sommes nombreux à nous poser depuis que le gouvernement a autorisé la mise en culture d'un maïs génétiquement modifié. Cette décision aussi « furtive » que grave, annoncée sans aucune concertation, bafoue à la fois le principe de précaution, cher aux écologistes et à des scientifiques de plus en plus nombreux, et les règles élémentaires de la circulation *démocratique de l'information* à laquelle les citoyens de ce pays ont droit.

Après six mois de gouvernement de la gauche plurielle, l'écologie y a-t-elle trouvé son compte ? Un premier bilan sur le seul terrain de l'environnement n'incite pas à l'optimisme béat : reculades du gouvernement sur la taxation du diesel et la pastille verte, sous la pression conjuguée des constructeurs automobiles, des transporteurs routiers et des raffineurs ; hésitations gouvernementales sur le stockage des déchets nucléaires ; politique de l'aménagement du territoire qui échappe à son ministre de tutelle...

On est en droit de se demander si les abandons de Superphénix et du canal Rhin-Rhône n'étaient pas qu'un leurre pour attirer le chaland écologiste, toujours prêt à croire aux bonnes paroles et aux engagements de campagne électorale.

Pourquoi diable le gouvernement a-t-il choisi l'urgence pour prendre une décision qui exigeait, au contraire, que l'on attende des études programmées dans la durée ?

Pourquoi diable le gouvernement a-t-il choisi l'urgence pour prendre une décision qui exigeait, *au contraire, que l'on attende des* études programmées dans la durée, et que l'on débatte, contradictoirement et publiquement, compte tenu des incertitudes et des risques irréversibles que les organismes génétiquement modifiés font courir à l'environnement et à notre santé ?

Il faut croire que la pression du marché devait être bien grande, ou l'assurance de nos ministres inoxydable, pour qu'ils cèdent là où Corinne Lepage avait tenu bon.

Comme si l'affaire de la « vache folle » n'avait pas servi de leçon, notre gouvernement vient de donner une nouvelle dimension aux menaces de dénaturation et d'appauvrissement de la biodiversité. Il prend le risque qu'un jour, sur cette planète, *la notion de* produits du terroir ou de races animales ne veuille plus rien dire, parce que la génétique appliquée à l'agriculture aura tout uniformisé : notre viande comme nos fruits et nos légumes.

Outre le fait qu'elle implique des risques pour notre avenir que nous ne maîtrisons pas aujourd'hui, cette décision prométhéenne est aussi la marque d'une abdication devant l'hégémonie de l'agriculture américaine dont nous devenons les cobayes, contraints et forcés.

Ce sont les Etats-Unis et les grandes entreprises qui ont imposé ce choix au gouvernement. Par l'absurde, il vient de démontrer, une fois de plus, que les grands choix techniques n'appartiennent pas aux politiques, mais aux grandes entreprises et aux techniciens qui en dépendent et en vivent.

Nous venons d'accrocher une nouvelle médaille au tableau des *« exceptions françaises »*, puisque nous sommes les seuls en Europe à avoir autorisé la culture des plantes génétiquement modifiées : il y a loin du génie génétique au génie politique !

Même si les connaissances du monde végétal se sont considérablement développées durant la décennie qui s'achève, nous sommes loin de tout savoir. Et quand on ne sait pas, ou en tout cas pas assez, on ne fait pas. Tous les scientifiques indépendants insistent sur les risques de transfert des gènes modifiés aux espèces sauvages, transferts qui peuvent *s'effectuer sur de grandes distances* et produire les hybridations dont on ne connaît encore rien.

Toutes les assurances qui sont données a posteriori par les pouvoirs publics n'y changeront rien : il y a bel et bien risque de dissémination et de mutations aux conséquences inconnues. Il fallait donc appliquer le principe de précaution. A lieu de cela, on a préféré donner un coup de pouce aux apprentis-sorciers et aux multinationales... et mentir aux agriculteurs en leur faisant croire qu'ils s'y retrouveront. Il y a double équivoque : écologique et politique.

Enfin, ce choix du gouvernement risque de nous enfermer dans l'alternative impossible : gènes modifiés contre pesticides. *Dans les deux cas, il s'agit* de cautionner le modèle de l'agriculture productiviste dont nous ne voulons plus. Où sont passées les promesses d'une agriculture diversifiée, *extensive* et de qualité ? Et l'agriculture biologique ? Seraitelle une nouvelle fois réservée aux seuls babas cool ?

Entendons-nous bien : il ne s'agit pas ici de condamner une technique, mais d'avertir sur ses dangers potentiels et sur la nécessité qu'il y a d'entreprendre des études à long terme avant de s'engager comme nous l'avons fait.

De tels choix passent par un indispensable contrôle démocratique, qui n'a pas eu lieu. L'office parlementaire des choix scientifiques et technologiques aurait dû exiger que le *« grand débat public »* soit organisé en amont de la décision, à travers des confrontations entre les industriels, les scientifiques, les organisations de consommateurs et la représentation nationale.

Une fois encore, une fois de *trop, sur les grandes options qui* dépassent l'échelle de notre génération, la représentation nationale est à la traîne et ne sert qu'à cautionner des choix qui nous sont imposés. Du nucléaire aux gènes modifiés, la technique reste encore dans ce pays le meilleur « marqueur » de notre déficit démocratique. Triste privilège !

Puisqu'il n'y a pas eu débat, il faut maintenant la mobilisation du plus grand nombre pour exiger, du gouvernement et des grandes compagnies, un moratoire sur les autorisations de vente et de mise en culture de tous les organismes génétiquement modifiés.

Mais nous savons bien que le combat sera difficile, car de tels choix ne peuvent se résumer à un *seul pays*. L'Europe, qui a déjà failli sur la « vache folle » et l'étiquetage des produits, n'est manifestement pas prête à mettre en oeuvre une telle politique.

Comme l'écrivait Jacques Ellul, nous voilà au coeur d'une nouvelle *« incertitude fondamentale »*, qui place l'humanité dans une situation beaucoup plus inconfortable que tous les aléas des saisons et des famines...

Et, pendant ce temps, la « World Company » peut se frotter *les mains : son* maïs va couvrir la planète. Les affaires sont les affaires !

***Marie-Hélène Aubert** est députée écologiste d'Eure-et-Loir. **Noël Mamère** est député écologiste de la Gironde.*

Le CNPF se trompe d'époque

par Gérard Desseigne

Le patronat français, qui accuse volontiers les syndicats ouvriers d'archaïsme, semble ignorer, à l'aube de la mise en place de la monnaie unique européenne, que l'« exception française » en matière de relations sociales en France, c'est l'indigence des négociations sociales. Par négociation, on entend respect des syndicats et de l'Etat, lorsqu'il est partenaire ou bailleur de fonds publics, et recherche obstinée du compromis. Ce à quoi aboutissent les organisations patronales de pays voisins et leurs partenaires sociaux. Non sans efforts et concessions mutuelles, évidemment.

Il suffit de faire le tour des pratiques européennes – sans les idéaliser – pour constater que, dans presque tous les pays de l'Europe des Quinze, non seulement la négociation sociale existe, qu'elle aboutit à d'importants accords (comme les 35 heures dans la métallurgie allemande) mais que, de *plus, la cogestion ou la codécision* – sous des formes diverses – permet aux dirigeants d'entreprise et aux représentants des salariés de confronter leurs points de vue sur la gestion de l'entreprise, l'organisation du travail, l'emploi, et même les salaires, avant de prendre toute décision.

Contrairement au cas français, les conseils ou comités d'entreprise négocient des accords relayant les négociations de branche et aboutissent, par exemple, à sauver 30 000 emplois, comme chez Volkswagen, en évitant le coût d'un plan social à l'Etat allemand. Quoi qu'en dise le patronat français, travestissant la réalité, l'Europe sociale, qui se cherche encore, place déjà la France dans le peloton de queue en matière de réduction du temps de travail, voire de niveau de salaires. Pourtant, ces pays limitrophes affrontent, avec les mêmes contraintes, la compétition internationale. Mais peut-être avec des dirigeants plus performants et moins prétentieux ; quelques exemples coûteux pour le contribuable, de la sidérurgie à la banque en passant par l'assurance, devraient pourtant nous inciter à la modestie.

En fait, le CNPF n'est fort que des faiblesses d'un syndicalisme divisé. Point n'est besoin de mettre un tueur de négociations sociales à la tête du CNPF pour innover. Le refus du compromis social par la *négociation est une constante du* patronat français, qui adore se voir forcer la main malgré ses dénégations.

En plaçant à sa tête le baron héritier de la famille de Wendel et du Comité des forges, réputé naguère pour sa « fermeture » sociale, le CNPF illustre jusqu'à la caricature qu'il entend renouer et promouvoir la lutte des classes, qu'il n'a d'ailleurs jamais complètement abandonnée, les statistiques de licenciements de syndicalistes le prouvent abondamment.

Mais le CNPF se trompe d'époque. Ce n'est plus essentiellement par le conflit que le progrès social se fraie désormais un chemin. L'histoire sociale semble se répéter en France : en 1967 déjà, les syndicats étaient obligés de manifester devant le siège du CNPF pour contraindre les employeurs à négocier. L'embrasement social de 1968 est venu remettre les pendules à l'heure...

Le patronat est mal placé pour vanter le désengagement de l'Etat, lui qui tend volontiers la sébille auprès du gouvernement, soit pour décrocher des commandes d'Etat, soit pour faire subventionner son « effort » de recherche, soit pour réclamer – et obtenir – des baisses de charges sociales payées à sa place par le contribuable, soit pour faire financer ses plans sociaux sanctionnant souvent des erreurs *de gestion et se traduisant par des* milliers de licenciements. Le libéralisme des employeurs français est donc très tempéré et toujours enclin à confisquer les gains de productivité, au détriment des salariés.

Fidèle à lui-même, le patronat français refuse donc la réduction – négociée – du temps de travail à 35 heures par semaine, comme il a refusé les 39 heures, les 40 heures, la semaine de 5 jours et la journée de 8 heures au début du siècle. Pour lui, l'entreprise idéale, c'est celle qui serait robotisée, sans salariés budgétivores et sans charges sociales.

En s'enfermant à nouveau dans le refus de toute négociation sociale nationale ou par branche, le CNPF prend des risques. Dans les entreprises, il apparaîtra de plus en plus comme une structure coûteuse et inutile, sans finalité. Certes, il fera plaisir à une droite dure et peu charitable par essence. Mais il sera aussi le plus sûr fédérateur d'une gauche plurielle qui se cherche encore. Serait-ce, en définitive, inconsciemment, le but recherché ?

Dernier paradoxe et non des moindres : c'est largement grâce aux cotisations payées par les entreprises publiques et nationalisées – censées appliquer la politique du gouvernement de l'Etat actionnaire – que le CNPF finance ses campagnes de soi-disant défense de l'entreprise privée et contrecarre la *politique du gouvernement élu* démocratiquement. Le contribuable, surtout celui qui soutient l'action du gouvernement, est bien bon...

***Gérard Desseigne**, ancien dirigeant d'entreprise, enseigne la gestion à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.*

هكذا من الأصل

Le Monde
21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Un grain de maïs dans la méthode Jospin

POURQUOI tant de hâte ? Pourquoi le gouvernement a-t-il mis autant de zèle à donner son feu vert à la culture du maïs transgénique, alors que – tous les cultivateurs le savent – les semis de cette céréale ne commencent qu'en avril ? Plus que sur les inévitables et légitimes appréciations différentes des spécialistes en agronomie et en biologie, c'est davantage sur la méthode – la « contre-méthode » en l'occurrence – employée par Lionel Jospin qu'il faut s'interroger, lui qui prétend faire de la concertation, de la transparence et du débat contradictoire la pierre d'angle d'une pratique moderne de la politique.

Rendu après un arbitrage délicat du premier ministre, cette décision a eu des conséquences inattendues. Le gouvernement avait pris soin d'expliquer que les avis rendus par divers comités d'experts français et européens avaient tous conclu à une innocuité des plantes ainsi manipulées, tant pour la nature que pour l'alimentation animale ou la consommation humaine. Rien ne justifie, d'ailleurs, qu'on mette, par principe, en doute les progrès en agriculture alors qu'on vanterait systématiquement ceux de la médecine ou de la conquête spatiale.

Mais l'opinion, qui garde en mémoire les effets désastreux des trucages récents dans les domaines de l'élevage bovin ou de la commercialisation de certains fruits, reste rétive. On aurait préféré que, avant d'annoncer leur décision, les pouvoirs publics ouvrent un véritable débat dans le pays, directement ou s'en remettant aux organismes parlementaires récemment créés à cet effet. Rien n'obligeait Lionel Jospin à mettre la charrue devant les bœufs.

Du coup, ceux qui, dans la majorité, cherchent les occasions de faire entendre leurs différences en ont naturellement profité. De Laurent Fabius à Henri Emmanuelli, on a entendu des voix au PS pour dénoncer une *« précipitation »* inopportune. Dans le Sud-Ouest – où la récolte de maïs, d'ailleurs, a été exceptionnelle avec des graines « normales » –, des élus et des conserveurs se demandent si les ventes de foie gras ne vont pas pâtir un jour du soupçon que les canards auraient pu avoir été gavés au maïs génétiquement modifié.

Du côté des Verts, le ralliement de Dominique Voynet à l'arbitrage de Lionel Jospin a provoqué une grande colère, sa collègue Marie-Christine Blandin, présidente de la région Nord-Pas-de-Calais, ayant dit son *« étonnement »* puisqu'*« une décision hâtive aboutit à mettre à mal le principe de précaution »*.

Soupçonné d'avoir cédé à la pression des grandes firmes semencières – la société Novartis Seeds, « mère » du maïs autorisé, n'a-t-elle pas son siège près de Toulouse ? –, le chef du gouvernement s'est jusqu'à ce jour abstenu de s'exprimer personnellement. Il se contente d'apprécier la « satisfaction » de la FNSEA. Ce qui n'est pas le moindre paradoxe, vu le penchant général pour la droite de la clientèle agricole.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

« Sainte Alliance » communiste

***AU COURS** des mois passés*, le maréchal Tito s'était rendu à Varsovie et à Prague, où il avait négocié des accords d'assistance mutuelle entre la Yougoslavie d'une part, la Pologne et la Tchécoslovaquie d'autre part. Ces accords complétaient les pactes déjà conclus par chacun de ces pays avec la Russie soviétique, tous les signataires, notons-le, appartenant au camp des vainqueurs.

Le « traité de collaboration et d'assistance mutuelle » que le maréchal Tito et M. Dimitrov ont conclu le 27 novembre dernier à Euxinograd, près de Varna, inaugure au sein de l'Europe soumise à l'obédience soviétique une nouvelle série d'accords d'assistance où sont inclus, cette fois-ci, les pays vaincus. Il est ainsi probable que des accords d'assistance hungaro-yougoslave et roumano-yougoslave seront signés lors des voyages que le maréchal Tito doit faire prochainement, dit-on, à Budapest et à Bucarest. La Roumanie et la Hongrie ont également décidé de conclure un accord du même genre.

Tout ce travail diplomatique à l'est de l'Europe fait inévitablement couler beaucoup d'encre. L'opinion mondiale a d'autant plus facilement parlé de la formation d'une prochaine fédération communiste de 80 à 90 millions d'habitants, dont le noyau central serait une Fédération des Slaves du Sud englobant la Bulgarie et la Yougoslavie, que les premiers intéressés eux-mêmes, MM. Tito et Dimitrov, ont tout fait, dans les déclarations et discours qui accompagnaient leur dernière rencontre, pour donner au plus grand nombre cette conviction.

(5 décembre 1947.)

Les « déçus » du procès Papon

Suite de la première page

Le paradoxe veut que ces interrogations surviennent alors que jamais les Français n'ont semblé à ce point persuadés de la « nécessité » de juger les collaborateurs impliqués dans les crimes de la déportation : 72 % se déclarent favorables au procès pour crimes contre l'humanité selon un sondage BVA-*L'Express*. Pour comprendre ce décalage entre les médias et l'opinion, sans doute faut-il remonter en amont. Les premiers « déçus » du procès Papon sont issus du rang des intellectuels. Et ceux-là n'ont pas attendu les premiers hoquets du procès.

Dans une étude parue dans la revue *Le Débat* (septembre-octobre 1997), Paul Thibaud traite durement les Français. *« L'opinion se moque bien que le procès de Papon soit inéquitable, c'est le procès d'un régime, voire d'une époque, qui l'intéresse »*, écrit-il. L'ancien directeur de la revue *Esprit* fustige le *« désir véhément »* d'une opinion qui éprouve *« le besoin de "voir ça" »*.

La grande crainte de Paul Thibaud peut se résumer d'un mot : anachronisme. Trop de temps aurait passé pour pouvoir justement appréhender ce *passé qui ne passe pas*. Qui peut donc prétendre juger après un demi-siècle ? Il s'étonne : *« L'allongement de la vie humaine, la désintégration des mémoires historiques qui accompagne la crise des nations peuvent avoir pour conséquence que de vieux criminels sont jugés par des gens qui sont sur une autre planète. »*

Selon lui, *« l'intervention des historiens ne peut suffire à pallier ce défaut d'expérience vécue. Pour se replacer dans le contexte, les jurés devraient se dédoubler, se faire historiens des mentalités »*. Bref, *« c'est la mise en pratique de l'imprescriptibilité qui se révèle difficile »*, assure l'essayiste.

« QUELLE VÉRITÉ JUDICIAIRE ? »

Le philosophe Alain Finkielkraut entérine l'idée dans *Le Monde* du 14 octobre, et exprime sa méfiance à l'endroit du procès Papon : *« Je ne vois pas très bien quelle vérité judiciaire peut sortir d'un débat où l'accusé sera en quelque sorte son seul contemporain. »* Lui aussi soupçonne notre époque d'éprouver un étrange plaisir à ressasser le passé. Ainsi écrit-il : *« A beaucoup de ceux qui sont nés après la guerre, cette cérémonie judiciaire fournit l'occasion de nier que le passé soit passé et d'habiter ce temps d'héroïsme et d'épouvante. Par la grâce de l'imprescriptibilité, ils peuvent hisser le présent à la hauteur de leurs aspirations. »* Le propos est raide. Déception, réticence, répugnance chez d'autres ? Les intellectuels en question se placent en réalité sur un terrain politique. Ils souhaitent avant tout *« restaurer la communauté politique dans sa dignité »*. A cette aune, le procès Papon promet trop de complexité, on l'a bien vu.

Tous les « déçus » du procès Papon oublient une réalité ordinaire. La singularité d'un procès réside en ce qu'il n'est jamais la mise en cause d'une époque, mais d'un homme dans son époque. *« Le propre du biais judiciaire est de personnaliser*, a pu expliquer Serge Klarsfeld lors d'un débat avec l'historien Henry Rousso (*Esprit*, mai 1992). *Cela est beaucoup plus efficace que de se promener avec des livres ou des documents historiquement irréfutables (ce que l'on fait parallèlement) qui n'ont qu'un nombre limité de lecteurs. Cette personnalisation est le meilleur moyen pour faire passer auprès des médias et du grand public les événements dont les personnages ciblés ont été les acteurs ou les responsables. »*

Les procès Barbie, Touvier et Papon, les instructions judiciaires concernant René Bousquet et Jean Leguay, responsables de la police sous le régime de Vichy, l'ont démontré. La connaissance, la prise de conscience de ce que fut la période des années noires en France (1940-1945) a considérablement progressé depuis vingt ans. Divers mythes historiques se sont parallèlement estompés. Ce ne peut être une déception, mais bien une consolation.

Laurent Greilsamer

Le communisme et nous

Suite de la première page

Bien avant de publier, en 1956, le texte intégral du fameux rapport du XX[e] congrès du Parti communiste soviétique – point de départ de la déstalinisation –, que le PCF de Maurice Thorez présentera comme le *« prétendu rapport attribué au camarade Khrouchtchev »*, *Le Monde* avait fait passer ses lecteurs *« de la découverte de la curieuse et sympathique Russie adversaire de l'Allemagne nazie aux révélations de l'univers stalinien »*, ainsi que l'a souligné le meilleur historien de notre journal, Jacques Thibau (*Le Monde 1944-1996*, Plon, 1996).

En 1949, à une époque où nombre d'intellectuels de gauche préféraient « avoir tort » avec le PCF que « raison contre lui », notre journal choisit de soutenir explicitement la proposition formulée par l'ancien trotskiste et futur gaulliste David Rousset, rescapé des camps et auteur notamment de *L'Univers concentrationnaire*, de créer *« une commission d'enquête sur les camps de concentration soviétiques »*. *« Il va sans dire que nous nous associons à cette proposition*, lisait-on dans *Le Monde* du 11 novembre 1949. *Une foule de témoignages concordants indiquent que la vie concentrationnaire dans l'immense réseau des camps soviétiques n'est guère différente de celle des déportés dans les camps nazis. »* Suivait une description précise, appuyée sur la démontration de David Rousset, dont le constat, loin d'être infirmé ou même réévalué, est simplement confirmé par les archives accessibles cinquante ans près.

Nous pourrions citer aussi les comptes rendus exhaustifs du procès Kravtchenko (1947), la condamnation sans appel de la *« mise au pas de l'intelligentsia soviétique »* sous le règne de Jdanov (1948), la publication d'un témoignage accablant sur la *« vie secrète du Komintern »* (1949), les nombreux reportages sur la mise au pas de l'Europe de l'Est ou encore la chronique minutieuse du procès de Prague de 1952 dont *L'Aveu*, le livre d'Artur London qui deviendra un film de Costa-Gavras, a révélé au grand public l'engrenage infernal. Le 5 décembre 1952, au lendemain des pendaisons des onze condamnés à mort de ce procès, on pouvait ainsi lire dans nos colonnes un éditorial soulignant l'antisémitisme qui était l'un des ressorts de ces sinistres mascarades judiciaires : *« Cette affaire montre [...] que de plus en plus on s'attaque, au-delà du "rideau de fer", aux coupables virtuels ou potentiels, à celui dont les origines sociales, religieuses, ethniques, rendent peu probable l'adhésion sans aucune réserve au régime communiste. Le procès de Prague n'est qu'une étape sur la voie qui mène à la mise au pas totale des consciences et des volontés. Il y en aura d'autres. »*

Bref, à nos yeux, le *Livre noir* ne révèle pas une réalité historique jusqu'alors ignorée ou sous-estimée. Il ne faudrait d'ailleurs pas ajouter l'ingratitude à l'oubli en ne reconnaissant pas notre dette envers ceux – anciens communistes en rupture de ban, comme Boris Souvarine, communistes oppositionnels, comme les trotskistes, ou anarchistes et libertaires – qui, dans un isolement souvent tragique, ont accumulé les premières preuves des crimes commis en URSS. Quoi qu'on puisse penser par ailleurs des utopies révolutionnaires qui, pour certains, continuaient de les animer, il nous semble équitable de rappeler qu'ils payèrent parfois leur audace de leur vie. Lors de son assassinat à Mexico en août 1940 par un agent soviétique, Léon Trotski n'était-il pas en train de terminer la rédaction d'un *Staline* où, avant qu'Hannah Arendt théorise le concept de totalitarisme, le régime au pouvoir à Moscou était jugé *« totalitaire »*, Hitler et Staline, dont le pacte était alors en vigueur, étant même qualifiés d'*« étoiles jumelles »* ? Mais surtout, comment oublier que tout fut dit, que les termes du débat furent clairement posés dès l'origine par ceux qui refusèrent les *« vingt et une conditions »* de Lénine : la social-démocratie – elle-même martyrisée en Russie d'abord, dans les démocraties populaires ensuite – a voulu faire progresser la démocratie en y intégrant la revendication sociale, et a combattu la pratique communiste consistant à prétexter la revendication sociale pour faire reculer la démocratie.

Le *Livre noir* fait donc débat. Légitimement, car il est de toute façon utile de redécouvrir. La démarche des historiens, *dont* Stéphane Courtois assure qu'elle ne saurait obéir à des considérations de *« météorologie politique »*, par sa répétition même, s'inscrit dans le devoir de mémoire qui vaut pour tous les crimes. Mais de *façon plus contestable aussi par sa* mise en scène éditoriale, celle-là même dont se sont désolidarisés certains des auteurs, notamment *Nicolas Werth et* Jean-Louis Margolin. Au départ, il ne devait y avoir que plusieurs essais de qualité et de rigueur inégales, concernant des aires géographiques et des périodes historiques différentes, rassemblées dans un même ouvrage. A l'arrivée, il y a une addition – *« de 85 à 100 millions de morts »* proclame le bandeau qui orne la couverture – que légitime l'introduction de Stéphane Courtois où, de la comparaison entre nazisme et communisme, l'on peut passer subrepticement – l'auteur s'en est vigoureusement défendu sur le plateau de « La Marche du siècle » – à l'assimilation et au trait d'égalité : l'idéologie communiste, quels que soient les pays, les circonstances et les périodes où elle fut au pouvoir, serait foncièrement d'essence criminelle, tout comme le fut le national-socialisme.

Du point de vue de la discipline *dont elle se réclame ici* – l'histoire –, l'addition a-t-elle un sens ? Qu'y a-t-il de commun entre l'ultranationalisme paysan des Khmers rouges, éradiquant dans leur folie autogénocidaire tout ce qui s'identifiait peu ou prou à l'univers urbain, et la dékoulakisation de la fin des années 20 en URSS et la terrible famine qui l'accompagna, où un pouvoir citadin et ouvrier entendait mater les campagnes ? Quelles similitudes entre la terreur stalinienne des années 30, dont la première victime fut la génération qui fit la Révolution de 1917 – au point que l'immense majorité du comité central du Parti bolchevique aura été décimée avant 1940 par le pouvoir qu'elle avait fondé –, et la Révolution culturelle maoïste où la bureaucratie au pouvoir instrumente la jeunesse dans ses luttes de clans et de cliques, sans pour autant prendre le risque de s'entretuer ?

Les initiateurs du projet éditorial qui fonde le *Livre noir* ont évidemment la réponse : le fil rouge communiste unit dans un même sang tous ces crimes. Mais comment ne pas voir que, dès lors, le parti pris idéologique cède le pas à la démarche historienne ? Car, avec la même méthode – ou, plutôt, la même absence de scrupules –, *il serait également facile* d'ébaucher un « livre noir du capitalisme » additionnant les millions de morts de la « boucherie » de 1914-1918, les divers massacres coloniaux – de l'Algérie à Madagascar, en passant par la guerre d'Indochine –, les suppliciés morts *sous la torture pratiquée, entre* autres, par l'armée française en Algérie, les populations vietnamienne, laotienne et cambodgienne *décimées par le feu roulant* des B52 américains, etc. Après tout, ces violences disparates ne peuvent-elles pas être mises au compte de pays ayant pour point commun d'être des démocraties parlementaires et des économies *de marché ?*

Ne pas servir d'alibi à ceux qui veulent faire la preuve que, un crime en valant un autre, les dernières barrières qui nous préservent de la légitimation de l'extrême droite sont caduques

Sauf à rappeler cette évidence que la violence d'Etat, dès qu'elle se manifeste, engendre des violences *criminelles, la lecture de* l'histoire par les crimes qui l'ont ensanglantée suppose d'identifier et de singulariser le crime, de s'intéresser à son *contexte, à sa mise* en œuvre, à sa production concrète. Bref, de s'arrêter – et le mot n'est pas choisi au hasard – aux *« détails »* qui caractérisent ce crime. Nul hasard en effet si Jean-Marie Le Pen qualifia les chambres à gaz de *« détail »* dans l'histoire de la seconde guerre mondiale. Or ce n'est justement pas un détail si, au cœur d'un continent développé, de richesse et de culture, le nazisme alla industriellement jusqu'au bout du programme raciste qu'il s'était fixé : tuer des êtres humains parce qu'ils avaient l'unique tort d'être nés.

Le génocide dont furent victimes juifs et tsiganes, a écrit avant sa mort François Furet, a *« l'affreuse particularité d'être une fin en soi »*. Sa mémoire douloureuse, qu'il ne faut cesser d'entretenir car il fut commis au cœur de notre culture, est l'obstacle incontournable sur lequel butte l'extrême droite dans ses efforts pour retrouver la légitimité qu'au terme de ce siècle, continue de lui dénier la réalité tangible du crime auquel a conduit l'idéologie dont elle se réclame.

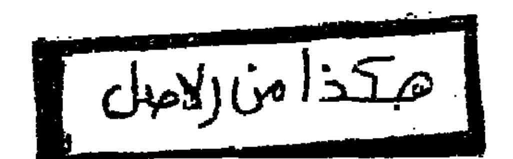
On objectera que les héritiers du communisme sont dans la même situation. C'est, à nouveau, procéder par simplification et amalgame. L'historien Nicolas Werth a ainsi rappelé que, avant de voir des similitudes entre nazisme et communisme, c'est une différence essentielle qui le frappe : la distorsion entre l'idéal proclamé – de fraternité et d'égalité – et la réalité du pouvoir, au point que d'anciens communistes seront parmi les premiers à dénoncer les crimes commis en son nom, tandis que le nazisme a bel et bien appliqué son programme, au point qu'il n'existe aucun cas de dénonciation des crimes du III[e] Reich par un ancien dignataire nazi, voire un simple SS de base. Bref, il y aura toujours une différence entre celui qui s'engage en croyant à un idéal relié, par la réflexion, à l'espérance démocratique, et celui qui est attiré *par un système qui repose sur l'exclusion* et qui fait appel aux pulsions les plus dangereuses de l'individu.

Au-delà des aspects polémiques et à usage immédiat de ce débat, il sera sans doute utile d'en garder à l'esprit quelques éléments. En *premier lieu, le travail sur l'histoire* est salutaire : il doit être toujours recommencé, comme recommencent les générations. *Donc un livre, même s'il est un* livre de plus sur les crimes du communisme et même s'il est discutable, ne peut être illégitime et inutile. *En second lieu, l'acquis et* la force de l'anticommunisme sont là pour nous préserver de lendemains qui décahanteraient à nouveau : *nourri par les libéraux*, de Raymond Aron aux « nouveaux philosophes », comme par la gauche elle-même, il nous enseigne *qu'il est indispensable de* ne pas prendre les idéologies, si généreuses fussent-elles, au pied de la lettre et qu'il est nécessaire *de les* ramener constamment aux pratiques qu'elles inspirent.

Le communisme, tel qu'il a été pratiqué, a semé un champ de *ruines. De ce point de vue*, on peut reprocher à Robert Hue de faire encore trop de place à une certaine bonne conscience communiste, *et partant trop peu de cas* des innombrables victimes de ce système. Mais l'anticommunisme a aussi ses faiblesses, celle d'avoir *négligé la capacité de s'autodé*truire du système, d'avoir cru qu'il allait tout emporter sur son passage alors que les véritables dangers de *notre époque sont ailleurs* ; comme celle de servir d'alibi à ceux qui veulent faire la preuve que, un crime en valant un autre, les dernières barrières qui nous préservent de la légitimation de l'extrême droite sont caduques.

De l'échec tragique du communisme peuvent naître deux leçons : soit qu'il faut en finir avec tout projet prétendant changer la société, de façon à éviter qu'une illusion en remplace une autre, quitte ainsi à s'accomoder des injustices et des inégalités ; soit, si l'on persiste à croire juste et nécessaire un tel changement, d'accepter l'idée que cette aspiration devient illégitime dès lors que les libertés en sont les premières victimes. L'inquiétude est l'antichambre de l'espérance.

J.-M. C.



INDUSTRIE Les groupes britannique General Electric Company (GEC) et français Alcatel Alsthom, qui contrôlent à parité GEC Alsthom, ont annoncé jeudi 4 décembre leur décision de ramener leur participation à 24 % et de mettre 52 % du capital en Bourse. ● **LA SOCIÉTÉ**, qui reprendra le nom d'Alsthom, sera cotée à Paris, Londres et New York au premier semestre 1998. Elle est évaluée à 6 milliards d'écus soit 40 milliards de francs. Cette introduction rapportera 10 milliards de francs à chacun des deux actionnaires auxquels s'ajoutera le versement d'un dividende exceptionnel de 10 milliards de francs environ. ● **PENDANT UN AN**, les deux groupes garderont leur participation dans Alsthom, mais GEC devrait ensuite se retirer. ● **ALCATEL**, qui sera par ailleurs actionnaire de Thomson-CSF, devra parachever le redressement de son métier de base, les télécommunications.

GEC et Alcatel se désengagent partiellement de GEC Alsthom

Les deux actionnaires du groupe d'électro-mécanique, qui détiennent chacun 50 % de son capital, réduiront leur part à 24 %. L'introduction en Bourse de 52 % d'Alsthom rapportera au moins 10 milliards de francs à chacun de ses propriétaires actuels

LE BRITANNIQUE General Electric Company (GEC) et le français Alcatel Alsthom sont parvenus à un accord sur l'évolution de leurs participations dans GEC Alsthom, leur filiale commune à 50/50, dont l'activité s'étend de la production d'énergie, à l'industrie ferroviaire, en passant par les équipements industriels et les Chantiers navals de l'Atlantique. Les deux actionnaires ont annoncé, le 4 décembre, leur décision de descendre chacun à 24 % dans le capital de cette firme présidée par Pierre Bilger. Les 52 % restants, dont une part sera réservée aux salariés, seront mis en Bourse. Chacun des deux actionnaires maintiendra son niveau de participation pendant un an, et pourra ensuite revoir sa position à la baisse. GEC, comme Alcatel, bénéficiera d'un droit de prémption.

La société changera de nom pour reprendre celui d'Alsthom, signe manifeste de la volonté des Britanniques de se retirer du groupe. Elle abandonnera également son statut de droit néerlandais pour redevenir française. L'introduction simultanée d'Alsthom sur les places financières de Paris, Londres, New York, et peut-être Francfort, se déroulera entre le printemps et l'été, en fonction des conditions du marché. Présentée comme la plus importante mise en Bourse jamais réalisée en Europe, l'entreprise est valorisée à 6 milliards d'écus, soit près de 40 milliards de francs. Alcatel et GEC devraient engranger chacun environ 10 milliards de francs, auxquels devrait s'ajouter le versement d'un dividende exceptionnel. Son montant, de source proche du dossier, s'éleverait à environ 10 milliards de francs.

« Pour GEC Alsthom, c'est le bon moment d'engager une telle opération », a estimé Serge Tchuruk, le patron d'Alcatel, car le groupe a enregistré une hausse globale de ses ventes de 25 % entre avril et septembre. *« Dans le ferroviaire, l'entreprise est la seule en Europe à gagner de l'argent, et son marché se redresse dans l'énergie. »* Ces deux marchés sont toutefois confrontés à une vive concurrence de la part de grands groupes qui ont déjà largement délocalisé leurs activités industrielles et se livrent à une guerre des prix sans merci. De plus, affecté par la baisse de commandes de la SNCF, GEC Alsthom a annoncé quarante et un jours de chômage technique à Belfort en 1998.

MÉTIER PRINCIPAL

Les deux actionnaires réfléchissaient depuis plus d'an an sur l'évolution de leur rôle dans GEC Alsthom, une société créée en décembre 1988, qui emploie 94 000 salariés et affiche, pour l'exercice 1996-1997, 60,7 milliards de francs de chiffre d'affaires et 1,6 milliard de bénéfice net. Alcatel et GEC considèrent que le temps des conglomérats est terminé, et qu'il leur faut se concentrer sur un métier principal afin de dégager le maximum de valeur : la défense pour GEC, les télécommunications pour Alcatel. De plus, les deux partenaires estiment que la gestion à parité d'une entreprise a ses limites. *« GEC Alsthom était, au début, une juxtaposition d'équipes. Elle s'est mise à exister. Mais nous avions, peu à peu, atteint les limites de 50/50 »*, reconnaît Serge Tchuruk. Un sentiment partagé par George Simpson, le nouveau directeur général de GEC.

Au mois de juillet, présentant sa stratégie, M. Simpson affichait clairement son intention de se recentrer sur l'électronique de défense et déclarait son intention de se désengager de GEC Alsthom qui, pourtant, représente près du tiers de son activité globale. Pour lui, cette firme commune apparaît dominée par les français et peu respectueuse des normes comptables anglo-saxonnes et laxiste en matière de contrôle financier (*Le Monde* du 10 juillet).

Quant à Serge Tchuruk, qui dirige Alcatel depuis 1995, il a toujours déploré que son groupe n'ait jamais pu dégager de synergie dans l'électro-mécanique entre ses trois participations que sont Cegelec, détenue à 100 %, GEC Alsthom et Framatome, dont il détient 44 % des parts. Dernier exemple en date : la tentative de fusion entre ces deux dernières entités, lancée en 1996, pour créer le numéro deux mondial du secteur de la construction électrique a échoué. Aux conditions mises par les pouvoir politique pour protéger l'industrie nucléaire s'est ajouté le refus par GEC de s'engager dans une telle opération.

Après avoir étudié dans le détail la possibilité de scinder GEC Alsthom, les deux partenaires ont donc décidé de réduire leur participation, pour rester des acteurs financiers de poids sans être opérateurs. Toutes la discussion a alors porté sur le niveau de chacun des deux groupes dans le nouvel ensemble, le britannique voulant que le français descende à la même hauteur que lui.

L'accord conclu mercredi soir permet aux deux actionnaires de conserver une présence dans un métier encore rémunérateur à ce jour, tout en dégageant des liquidités qui leur permettront de se redéployer ailleurs. Alcatel en aura bien besoin pour développer son cœur de métier, les télécommunications, et pour le groupe d'électronique de défense Thomson-CSF, dont il doit être le futur partenaire industriel.

Dominique Gallois et Anne-Marie Rocco

5 activités différentes

LE CHIFFRE D'AFFAIRES DE GEC ALSTHOM

VENTILATION PAR ACTIVITÉ

PRODUCTION D'ÉNERGIE — 37%
TRANSPORT ET DISTRIBUTION D'ÉNERGIE — 20%
TRANSPORT — 24%
INDUSTRIEL — 14%
CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE — 5%

Source : GEC Alsthom

GEC Alsthom réalise deux tiers de son activite hors de ses pays d'origine que sont la France et la Grande-Bretagne.

Alcatel doit achever son redressement dans les télécommunications

DEPUIS des mois, Serge Tchuruk, PDG d'Alcatel Alsthom, répète qu'il n'a qu'une stratégie : recentrer le groupe sur son coeur de métier, les télécommunications (Alcatel), et *« stabiliser »* cette activité par celles de deux *« sociétés associées »*, l'une dans l'électromécanique, l'autre dans l'électronique de défense, *« relativement indépendantes, non gérées directement, cotées en Bourse »*.

Avec l'annonce du désengagement partiel d'Alcatel Alsthom de GEC Alsthom, M. Tchuruk est en passe de parachever cette configuration. Son groupe, qui sera rebaptisé Alcatel, avait déjà fait un pas en ce sens, lorsque le gouvernement l'a choisi, le 13 octobre, pour entrer au capital de Thomson-CSF en échange d'apport d'activités dans la défense, l'électronique professionnelle et l'espace.

M. Tchuruk affirme jouer la prudence en conservant un pied dans l'électromécanique et l'autre dans l'électronique de défense : *« Les télécommunications constituent un secteur en forte croissance, mais c'est aussi un secteur volatil et je m'en méfie. Si, en 1995, nous n'avions eu qu'Alcatel, nous ne serions peut-être plus là. Alcatel a été sauvé par les flux de l'électromécanique. »*.

Ce secteur télécommunications, qui représente 41 % du chiffre d'affaires du groupe (162 milliards de francs en 1996), demeure le principal sujet de préoccupation. Sociétés mal intégrées et présentant des doublons, mutations du marché mal anticipées, dégradation des marges... cette activité a connu des difficultés à partir de 1994. Son compte d'exploitation a plongé dans le rouge en 1995.

A son arrivée à la tête du groupe, mi-1995, M. Tchuruk a engagé des mesures, qui ont produit leurs effets en 1996. *« La remise à plat de l'organisation, avec une approche verticale (lignes de produits mondiales), des efforts de réduction des coûts, l'accent mis sur les secteurs jugés porteurs ont commencé à porter leurs fruits en 1996, avec le retour à la croissance du chiffre d'affaires et des commandes »*, relève une analyse de la société Oddo.

Ce redressement s'est confirmé cette année : résultat d'exploitation positif au premier semestre, chiffre d'affaires en hausse de 18,3 % et commandes en progression de 16 % sur les neuf premiers mois, par rapport à la même période en 1996. *« Les chiffres de référence en 1996 étaient mauvais »*, tempère une analyste de Goldman Sachs, qui souligne l'écart de croissance existant entre Alcatel et ses grands concurrents, Nokia, Ericsson, ou Northern Telecom. Elle relève également que 70 % de la croissance est due à 25 % des activités. *« Ce qui signifie que toutes les autres activités progressent moins vite que le marché. »*

Les analystes d'Oddo attribuent cette *« faiblesse relative d'Alcatel au retard historique dans les mobiles, un des segments du marché mondial qui connaît la plus forte croissance »*, ainsi qu'à *« la faible présence du groupe en Amérique du Nord (6 % de son chiffre d'affaires), région qui représente 27 % du marché mondial des équipements de télécommunications et qui est l'une des plus dynamiques »*.

MANQUE DE VISIBILITÉ

Soulignant l'écart existant entre les marges opérationnelles d'Alcatel et celles de ses principaux rivaux, les analystes de Goldman Sachs s'interrogent par ailleurs sur un possible manque de visibilité du groupe sur ses activités à moyen terme. *« La direction ne veut pas confirmer si elle est en mesure de tenir son objectif d'une marge d'exploitation de 8 % et d'une marge nette de 4 % à 5 % en 1998 »*, relèvent-ils.

Les analystes de la société Oddo considèrent cependant que *« le rebond »* constaté depuis quelques mois devrait *« s'amplifier »*. Selon eux, le groupe *« dispose d'atouts technologiques et de positions solides dans des segments en forte croissance »*. Ils citent les équipements de transmission à hauts débits, requis par les nouveaux réseaux de télécommunications. Ou encore les équipements d'accès chez les abonnés du téléphone, qui, eux aussi, demandent à être redimensionnés avec le développement des services multimédias. L'explosion des ventes d'équipements pour la téléphonie mobile (matériels de réseaux, terminaux) devrait également contribuer à la croissance des ventes d'Alcatel.

Philippe Le Cœur

Thomson-CSF et Alcatel CIT sont confrontées à la durée du travail des cadres

Syndicats et inspection du travail s'alarment

LA DURÉE légale du travail concerne aussi les cadres. Pour l'avoir oublié, deux entreprises de haute technologie, Thomson-CSF et Alcatel CIT connaissent quelques déboires.

Le cas le plus spectaculaire concerne la division Radars et contre-mesures (RCM) de Thomson-CSF. En 1996, le temps de travail excessif des cadres y avait été dénoncé par l'inspection du travail (*Le Monde* du 10 octobre 1996). La direction avait alors promis d'engager des négociations. Celles-ci n'ayant pas abouti et les pratiques antérieures ayant perduré, l'inspecteur vient de sévir. Comme l'a expliqué, dans une lettre aux salariés, le PDG de Thomson-CSF, le procès-verbal contient cinq points : 1 540 contraventions pour non-conformité des enregistrements de la durée du travail, 6 057 contraventions pour dépassements des durées maximales quotidiennes et hebdomadaires, délit de travail dissimulé, 900 infractions pour défaut de conservation sur une période d'un an, et délit d'obstacle aux fonctions de l'inspection du travail.

En conséquence, le PDG est menacé d'une amende de plusieurs millions de francs et de deux ans de prison. L'entreprise, elle, risque d'être exclue des marchés publics pour cinq ans. Ces menaces ont été prises au sérieux. Des négociations sont menées avec les syndicats et devraient, selon la direction, déboucher sur l'introduction d'un système de pointage, y compris pour les ingénieurs et cadres.

Chez Alcatel CIT, ce sont les syndicats qui contestent les dépassements d'horaires des ingénieurs et cadres, d'autant plus incompréhensibles à leurs yeux, que l'entreprise mène actuellement un plan social concernant 1 500 personnes. La CFDT et la CGT ont lancé une consigne : cesser le travail à 18 heures. Selon Jean-Baptiste Triquet, délégué syndical central de la CFDT, *« le mouvement est assez bien suivi à Orvault* [Loire-Atlantique], *moins à Lannion, où les problèmes d'emplois sont plus importants »*.

MALAISE RÉEL

Au siège de Vélizy, cette action n'est menée qu'un jour par semaine mais 450 personnes auraient participé la semaine dernière à une assemblée générale sur ce thème. La direction minimise l'ampleur du mouvement mais reconnaît qu'il révèle un malaise réel.

Le problème du temps de travail des cadres dépasse de loin ces deux entreprises. Réunis à Bruxelles les 2 et 3 décembre par Eurocadres, une émanation de la Confédération européenne des syndicats (CES), 150 délégués européens ont plaidé pour le développement de la semaine de quatre jours, des congés de longue durée, des congés sabbatiques, du compte épargne-temps et de la retraite progressive.

Frédéric Lemaître

La banque d'affaires britannique Hambros suscite de nombreuses convoitises

Les rumeurs de rachat du prestigieux établissement financier se sont accélérées

Les rumeurs se multiplient sur la vente prochaine de Hambros Bank, victime d'un manque chronique de capital et d'un réseau international insuffisant. L'établissement, l'un des derniers indépendants de son secteur, attise les convoitises de groupes financiers étrangers. Parmi les noms de repreneurs potentiels figurent la Générale de banque belge, la Société générale, la Royal Bank of Canada et le sud-africain Investec.

LONDRES
de notre correspondant à la City

Les grandes manœuvres et les rumeurs continuent à se multiplier autour des rares banques d'affaires britanniques encore « achetables » par des groupes étrangers. Après la vente par la National Westminster des activités européennes de son courtier NatWest à Bankers Trust et des activités américaines et asiatiques à Deutsche Morgan Grenfell, et après la cession par Barclays d'une partie de BZW au Crédit suisse First Boston, c'est au tour d'Hambros Bank d'occuper le devant de la scène. L'une des dernières banques d'affaires britanniques encore indépendantes attise les convoitises d'établissements financiers étrangers soucieux de consolider leur présence dans la City.

Parmi les noms de repreneurs potentiels les plus couramment cités, figurent la Générale de banque belge, la Société générale, la Royal Bank of Canada et le groupe sud-africain Investec. Inquiète de la reprise par le néerlandais ING de la Banque Bruxelles Lambert, la première banque de dépôts belge a confirmé, mercredi 3 décembre, qu'elle avait bien entamé des négociations préliminaires avec la banque Hambros – qui pour sa part s'est refusée au moindre commentaire – en vue de racheter sa division « Financement des PME ».

Personne n'a jamais rien pu lire sur le visage de Sir Chippendale Keswick, président du groupe Hambros, gentleman exquis, moulé comme il sied au collège d'Eton, membre des plus aristocratiques clubs de Pall Mall et administrateur de la Banque d'Angleterre. On imagine pourtant les déchirements internes que « Chipps » – son surnom dans la City – doit ressentir devant l'avalanche de rumeurs concernant l'avenir de la Hambros Bank.

Après plus de deux siècles de courses orgueilleuses au grand large, la seigneuriale maison de Tower Hill, fondée en 1839 par le jeune financier danois Carl Joachim Hambro, risque de passer à son tour sous bannière étrangère ! A l'instar d'autres dynasties de l'histoire financière anglaise, comme Warburg, dont dépend l'escarcelle de la Société de banque suisse, ou de Barings, ruinée par les malversations d'un trader et récupérée par le néerlandais ING.

Une enseigne prestigieuse, une présence de longue date dans le sud de l'Europe et en Scandinavie, ainsi qu'en Océanie et en Afrique du Sud, un savoir-faire indéniable dans l'émission d'obligations et dans le financement de secteurs spécialisés comme l'industrie diamantaire, une forte implantation sur le marché de l'eurodollar... Comme on le voit, cet établissement dont la devise proclame : *« In Deo »* (« Confiance en Dieu ») ne manque pas d'atouts. Ajoutez le carnet d'adresses bien garni de son chef de file, des liens étroits avec son frère Simon, patron du conglomérat Jardine Matheson, et sa belle-sœur, Tessa, ancienne éminence grise du Trésor britannique, et l'on comprend que la « Hambros » reste l'une des banques les plus puissantes de la City, malgré ses récents aléas.

COTE MAL TAILLÉE

Car, à l'inverse des trois autres divisions du groupe, l'assurance, la gestion de fortunes et l'immobilier, rentables, la banque d'affaires, elle, n'est guère profitable. *« Trop grande pour se concentrer sur ses points forts, trop petite pour jouer un rôle mondial »* avec sa cote mal taillée, ce fleuron du *merchant banking* est d'abord victime d'un manque chronique de capital ainsi que d'un réseau international insuffisant pour offrir toute la gamme des opérations sur actions et obligations à la clientèle.

Un scandale retentissant au cours de l'été, causé par le soutien de la banque à un aventurier sans foi ni loi parti à l'assaut de la société Co-op, a porté un rude coup à sa réputation. Le respecté « Chipps » a été contraint de faire amende honorable, de verser de substantiels dommages et intérêts à la victime et de se séparer de trois de ses plus proches collaborateurs. *« Nous cherchons la meilleure manière d'accroître la performance et la valeur actionnariale »* : sous la pression des investisseurs furieux de la décote boursière persistante du titre, Sir « Chipps » a annoncé, le 20 octobre, l'organisation d'un audit en vue d'une restructuration en profondeur du groupe.

« Disposer d'un actionnaire étranger va renforcer le bilan de Hambros, améliorer la notation financière et permettre d'obtenir davantage de mandats internationaux. Reste à voir comment vont réagir les cadres d'une banque restée on ne peut plus anglaise », s'alarme déjà un analyste londonien.

Si elle ne joue plus guère de rôle au niveau de l'actionnariat, la famille fondatrice, les Hambro, aura le dernier mot dans l'avenir de la banque d'affaires. Lord Hambro, qui est le président de la compagnie d'assurances Guardian, disposant de près de 10 % du capital, a passé un accord informel avec le premier actionnaire, le groupe bancaire italien San Paolo, détenant 16,5 % des parts. Ce front devrait permettre de bloquer toute tentative des fonds d'investissements américains, très minoritaires, mais particulièrement agressifs, en vue d'obtenir un démantèlement rapide d'Hambros. Le lord passe pour un homme déterminé.

Marc Roche

La Snecma invite les motoristes spatiaux à se regrouper

JACQUES ROSSIGNOL, directeur général de la Société européenne de propulsion (SEP), devenue depuis peu division de la Snecma, a invité, mercredi 3 décembre, ses confrères motoristes européens à faire leur révolution. Premier motoriste spatial au monde avec un chiffre d'affaires 1996 de 850 millions de dollars, la SEP estime qu'il est temps de cesser, en Europe, *« de se tirer dans le pied en allant chercher des coopérations qui avec les Russes, qui avec les Américains. »* Il faut construire *« un pôle qui puisse réunir ceux qui vont survivre »*.
« Si une forte pression économique s'exerce, il faudra bien coopérer. Je veux que la SEP soit prête », a ajouté M. Rossignol. Dans cette optique, la SEP vient de passer un accord de partenariat avec l'allemand DASA (Daimler-Benz) pour proposer à l'Agence spatiale européenne le développement d'un nouvel étage supérieur permettant à Ariane-5 d'augmenter sensiblement sa capacité d'emport. Les industriels seraient prêts à investir à hauteur du tiers sur ce programme d'un peu plus de deux milliards de francs.

Cora veut encore grossir pour échapper à Carrefour

LE GROUPE de distribution Cora-Révillon (hypermarchés Cora et supermarchés Match), va accroître son intégration avec le belge Louis Delhaize, qu'il contrôle à 42 %. Dans un entretien aux *Echos* du 4 décembre, Philippe Bouriez, PDG et actionnaire majoritaire de Cora, affirme également que *« si le groupe britannique Tesco décidait de mettre en vente Catteau, nous nous porterions candidat »*. M. Bouriez espère ainsi décourager Carrefour, qui s'est introduit dans le capital fin 1996. *« J'ai dit à Daniel Bernard, le président de Carrefour, qu'aucune discussion n'était envisageable tant qu'il n'aurait pas réparé la fracture familiale dont il s'est fait le complice en rachetant les 42 % du capital de Cora-Révillon jusque-là détenus par mon frère et ma sœur aînés. Carrefour doit se retirer de notre tour de table. C'est un préalable. »*

DÉPÊCHES

■ **VEBA : le conglomérat allemand** devait présenter, jeudi 4 décembre, une réorganisation de ses activités de négoce, transport et service pour améliorer sa rentabilité. Veba devrait introduire 49 % du capital de Shinnes (transport maritime et ferroviaire) au cours du deuxième semestre de 1998.

■ **CCF : la banque va acquérir 74,9 % des actions du groupe Dewaay** (220 personnes) détenues par le groupe Bruxelles Lambert et le management de la banque, qui restera actionnaire à hauteur de 25,1 %. Cette banque, spécialisée dans la gestion de fortune, deviendra la tête de pont du CCF en Belgique.

■ ***YAMAICHI : les clients du groupe de courtage japonais,*** *mis* en faillite en novembre, ont retiré 12 000 milliards de yens (539 milliards de francs), selon les milieux financiers japonais.

■ **WEST LANDESBANK : la banque allemande prend 26 % du capital** de Finance One, *premier institut de crédit thaïlandais dont* les opérations sont suspendues depuis juin. Elle y injecte 50 millions de dollars.

■ **COFACE : Dominique Strauss-Kahn, le ministre des finances, a déclaré** mercredi 3 décembre, que si l'une des deux OPA émanant de groupes étrangers sur les AGF aboutissait, il faudrait *« trouver une solution »* pour l'avenir de l'assureur-crédit, qui gère des procédures publiques. *« On verrait difficilement que ces procédures puissent ne plus être gérées par une entreprise elle-même française »*.

■ **SUEZ-LYONNAISE DES EAUX : le groupe a annoncé,** mercredi 3 décembre, la nomination de Christine Morin-Postel, PDG de Crédisuez, au poste de d'administrateur délégué de la Générale de Belgique. Sa nomination pourrait annoncer une réorganisation du pôle belge du groupe autour de Tractebel (électricité), selon des observateurs.

La France va lancer un emprunt indexé sur l'inflation

LE MINISTRE de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a annoncé, mercredi 3 décembre, le lancement au premier semestre de 1998 d'un emprunt d'Etat indexé sur l'inflation. Il s'agit d'une innovation majeure dans la politique de gestion de la dette publique française. M. Strauss-Kahn a souligné que, dans l'environnement plus concurrentiel entre les émetteurs qui découlera de la création de l'euro, *« les innovations seront un élément essentiel »*.

Si des obligations de ce type existent déjà aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, en Suède et au Royaume-Uni, aucun des futurs participants à l'Union monétaire européenne n'en possède. La France se dote ainsi d'un avantage sur ses partenaires, capable d'attirer vers sa dette de nombreux investisseurs européens et donc de renforcer la place financière de Paris.

Les emprunts indexés sur l'inflation ont pour caractéristique de voir leur valeur varier en fonction de l'indice des prix à la consommation. Les flux d'intérêt versés et le montant du principal dépendent directement de l'évolution de l'inflation : le rendement réel des titres se trouve de cette façon assuré.

Les obligations classiques à taux fixe ne présentent pas ce genre de protection contre l'inflation. La valeur réelle des titres diminue au fur et à mesure que le rythme des prix progresse, lésant les épargnants qui les possèdent. L'idée d'émettre des emprunts indexés est chère eux économistes de l'école monétariste, qui y voient un moyen efficace de combattre l'inflation. Avec ce type de produit, en effet, un Etat ne peut plus compter sur cet artifice pour réduire son endettement. De son côté, le capital de l'épargnant se retrouve à l'abri d'une hausse des prix. *« La loyauté et l'honnêteté envers les citoyens, de la part de leur gouvernement, exigeraient l'introduction de clauses d'indexation sur l'inflation pour leurs emprunts à long terme »*, expliquait, il y a quelques années, Milton Friedman, prix Nobel d'économie.

Avant tout destinées aux épargnants particuliers, les obligations indexées sur l'inflation sont aussi utilisées par de nombreux investisseurs institutionnels. Certains professionnels boudent toutefois ce type de produit, qui limite potentiellement les rendements en éliminant le facteur risque.

RENDEMENT INFÉRIEUR

Car l'assurance contre l'inflation a un coût : les titres indexés présentent un rendement inférieur à celui proposé par des obligations classiques. Le Trésor français pourra ainsi trouver un avantage financier à émettre des titres indexés. *« Un des objectifs premiers est de permettre une économie dans la charge de la dette »*, a reconnu mercredi Jean Lemierre, directeur du Trésor. Le but est de réduire le montant des intérêts à verser par l'Etat sur ses emprunts (il représentera, en 1997, 232,6 milliards de francs).

Outre-Manche, où le Trésor offre depuis 1981 des *index-linked gilts*, qui représentent environ 20 % du total de la dette publique, l'opération financière a été particulièrement rentable puisque l'indice des prix à la consommation a été ramené en seize ans de 11 % à un peu plus de 2 %. Selon des simulations effectuées par les économistes de la Caisse des dépôts et consignations à partir de l'exemple britannique, le gain pour le Trésor français serait compris entre 0,40 % et 0,60 % de taux, soit une économie de 500 millions de francs annuellement pour un encours de 100 milliards de francs. A court terme, les économies réalisées pourraient être encore plus importantes. Certains spécialistes s'attendent que les premiers coupons seront fixés autour de 3,5 %, soit 2 % de moins que les obligations classiques.

Pour le Trésor français, les économies ne seront toutefois durables que si les prix ne dérapent pas au cours des prochaines années. A cet égard, le lancement d'obligations indexées sur l'indice des prix reflète la confiance des pouvoirs publics français dans le fait que l'inflation restera faible au cours des prochaines années. *« Elle traduit,* selon M. Lemierre, *une très bonne confiance dans l'ensemble du système économique pour maîtriser les risques inflationnistes. »* Le risque pris par Bercy n'est pas totalement négligeable compte tenu de la faiblesse actuelle du rythme d'inflation, qui se situe à un niveau historiquement bas (1 %) : une accélération des prix au cours des prochaines années l'obligerait à verser des coupons de plus en plus élevés.

Divers motifs, tant d'ordre juridique que *« philosophique »*, s'étaient jusqu'à présent opposés au lancement d'obligations référencées sur l'inflation. Une loi limite strictement l'usage des clauses d'indexation pour les emprunts ; les milieux politiques se montraient également hostiles à l'idée d'indexer sur l'inflation l'épargne et le capital alors qu'était engagé parallèlement un mouvement de désindexation des revenus tirés du travail. Ces obstacles sont aujourd'hui levés.

Pierre-Antoine Delhommais

Ericsson supprimera dix mille emplois dans les centraux téléphoniques

STOCKHOLM
de notre correspondant

Le bénéfice avant impôts d'Ericsson, géant suédois des télécommunications, ne cesse d'augmenter d'un trimestre à l'autre. Ainsi a-t-il atteint le niveau record de 4,2 milliards de couronnes (3,2 milliards de francs) pour la période juillet-septembre, en hausse de 107 % par rapport à l'an dernier. Mais l'évolution technologique s'accélère à un rythme tout aussi effréné. Comme ses concurrents, Ericsson est donc contraint de s'adapter en permanence.

C'est dans cet esprit qu'il a entrepris, il y a deux ans, de restructurer sa « vieille » division de production de centraux téléphoniques, Infocom Systems. Celle-là même qui, naguère encore, permettait au géant suédois de conquérir des dizaines de marchés, grâce à sa norme AXE. Infocom Systems, qui regroupe aussi les activités dans le domaine d'internet, compte actuellement 38 000 des quelque 100 000 employés d'Ericsson dans le monde. Cette division est déjà sujette à un sévère régime amaigrissant depuis 1995. *« Presque 10 000 personnes l'ont déjà quittée. Dans la plupart des cas, cela s'est fait par un transfert des employés vers d'autres unités d'Ericsson et ses nouveaux partenaires »*, précise le groupe.

Mais les mesures adoptées jusqu'à présent n'ont pas suffi. Aussi la firme de Stockholm a-t-elle décidé de se séparer, dans un proche avenir, d'*« environ 10 000 employés »* supplémentaires d'Infocom Systems, a indiqué le porte-parole de cette division, Per Zetterquist. Le nombre exact de personnes touchées, la proportion des licenciés et leur localisation géographique n'ont pas encore été fixés. Destinée à être annoncée en primeur au personnel, cette nouvelle a été divulguée par le quotidien *Dagens Nyheter* mardi 2 décembre, contraignant la direction à la confirmer. Mercredi, le groupe a précisé que ces suppressions d'emplois lui ferait économiser 2 milliards de couronnes.

« Les nouvelles technologies nous obligent à réduire la taille des pièces produites », a expliqué M. Zetterquist. Par exemple, un commutateur de type AXE est parfois jusqu'à dix fois plus petit aujourd'hui qu'il y a quelques années. Cette course à la miniaturisation, doublée d'une très vive concurrence sur les prix et d'une déréglementation des marchés, ont contribué à réduire la marge de profit d'Ericsson dans ce domaine.

TENDANCE SUÉDOISE

L'entreprise parie désormais sur d'autres secteurs plus dynamiques, en particulier la téléphonie mobile. Pour faire face à la demande, 24 000 personnes ont été embauchées depuis 1995, a ajouté le groupe, pour bien différencier son cas de celui d'Electrolux. Le spécialiste suédois de l'électroménager avait annoncé, en juin, la suppression, sans contrepartie, de 12 000 emplois dans les deux ans à venir, soit 11 % de son personnel, pour améliorer sa rentabilité. Ces vastes plans de restructuration s'inscrivent dans une tendance observée ces derniers mois chez de grandes entreprises exportatrices suédoises.

Ainsi SKF, premier producteur mondial de roulements à billes, et ABB, le géant suédo-helvétique de l'électromécanique, ont-ils prévu de se séparer chacun de 5 % de leur personnel d'ici à l'an 2000 (respectivement 2 000 et 10 000 emplois touchés). Autant de mesures annoncées après l'arrivée de Percy Barnevik, ex-PDG d'ABB, à la tête d'Investor, la société d'investissements de la famille Wallenberg, qui contrôle toutes ces firmes.

Benoît Peltier

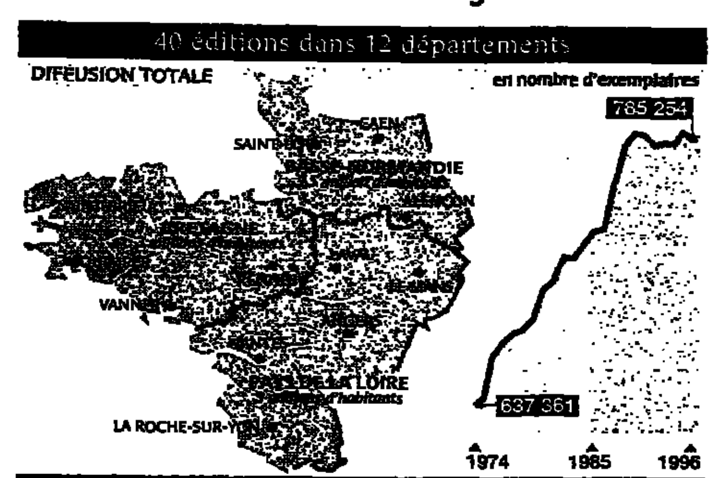
هكذا من الأصل

« Ouest-France » se lance dans la bataille du septième jour

Parallèlement à son édition du dimanche, dont le numéro un paraît le 7 décembre, la direction du premier quotidien français a entamé une réflexion sur le journal, dont les ventes connaissent une stagnation. La rédaction se plaint de ne pas être associée au développement du groupe

RENNES
de nos envoyés spéciaux

Après des années de force tranquille, *Ouest-France* bouge. Mais le premier journal de France est un navire délicat à manœuvrer. « *Avec un tirage de près de 900 000 exemplaires, on est en charge de quelque chose qui pèse beaucoup, dont on est fier, qui nous pousse à réfléchir beaucoup. Comme un gros pétrolier, il faut avoir un plan de route* », explique le PDG du journal, François-Régis Hutin. L'année 1996 a été marquée par un tassement des ventes, passées de 774 259 exemplaires en 1995 à 761 731. De plus, le navire est titillé par la frégate du *Télégramme de Brest*, qui devrait franchir la barre des 200 000 exemplaires en 1997 et qui tient bien son fief du Finistère, tout en attaquant *Ouest-France* sur ses frontières. Il lancera à son tour son édition du dimanche, en version tabloïd, début 1998.



Après une progression presque constante, la diffusion d'*Ouest-France* a atteint une ligne de crête, frôlant les 800 000 exemplaires, au cours des années 90. Cette progression, qui en a fait le onzième journal européen, s'est notamment construite sur le développement du portage, qui représente aujourd'hui 310 000 exemplaires.

En 1997, *Ouest-France* tente de reprendre le large, grâce à un triple mouvement : la publication de l'hebdomadaire de télévision du groupe Hersant, depuis le 14 novembre ; la préparation d'une édition pour les jours fériés, qui démarrera en 1998, sans doute pour le lundi de Pâques ; et surtout la parution d'une édition le dimanche, à partir du 7 décembre. En gestation depuis de nombreuses années, ces projets ont trouvé leur concrétisation, peu après l'arrivée à la direction générale du quotidien de Michel Nozière, ancien PDG des *Dernières Nouvelles d'Alsace* et l'un des hommes de confiance de Philippe Hersant, patron du groupe France-Antilles.

« *Il y a une volonté du journal de maintenir son prix de vente le plus bas possible*, explique Michel Nozière, pour qui la baisse de la diffusion est due en grande partie à la hausse du prix. « *Les charges évoluent. Le prix du papier devrait augmenter de 8 % à 10 % en 1998, la masse salariale progresse de 3 %. Pour maintenir notre prix de vente, il faut donc faire des économies et augmenter nos recettes.* » Il a mis en place un plan social qui concerne 173 personnes de plus de 55 ans, sur 1 670 salariés (*Le Monde* du 10 juillet).

Pour les recettes nouvelles, le journal a repris l'offensive rédactionnelle. La création de *Dimanche Ouest-France* est la plus spectaculaire et marque une étape importante dans la vie du quotidien, en proposant un autre journal : format tabloïd, quatre cahiers (actualités générales et régionales, familles, guide culturel et cahier sports), présentation plus aérée (due à l'ancien directeur artistique du *Monde*, Michel Gaffré), utilisation plus systématique de la couleur, etc. Vendu 5 francs, l'ensemble comporte neuf éditions. Il est réalisé par une équipe de quatre journalistes permanents et d'une quarantaine de collaborateurs à temps partiel. Tirée à 550 000 exemplaires, cette édition compte s'appuyer sur les 310 000 abonnés qui bénéficient d'un portage à domicile et recevront les deux premiers numéros gratuitement. Le budget annuel de *Dimanche Ouest-France* est de 75 millions de francs, avec un point mort à 250 000 exemplaires.

CLIMAT DE GROGNE

Le journal dominical est une étape qui préfigure un renouvellement du quotidien. « *Le journal du dimanche nous fait réfléchir davantage au quotidien. Il y a un besoin de clarification, d'ordre, de beauté, d'un style allégé, qui s'affranchisse de formules toutes faites* », explique François-Régis Hutin. « *Entre les informations générales et locales, qui sont nos atouts*, souligne le rédacteur en chef, Didier Pillet, *il y a un niveau régional qui prend de l'importance, qu'il va falloir renforcer.* » Cela devrait passer également par une plus grande place accordée à l'économie, par une simplification de la « une », de la structure des pages, etc. Cette réflexion sur le quotidien devrait durer moins d'un an.

Ces changements interviennent alors qu'un climat de malaise se répand au sein de la rédaction, qui a parfois le sentiment que le dynamisme commercial, à force de suppléments et d'opérations spéciales, se fait au détriment du travail journalistique. L'élaboration longtemps secrète du projet dominical a renforcé cette grogne, dont le service des sports a pris la tête. Mardi, la trentaine de journalistes concernés se sont déclarés « *non volontaires à toute forme de collaboration au journal du dimanche* » tant qu'un accord sur leurs conditions de travail n'aura pas été trouvé. Les négociations sont en cours.

Le Syndicat national des journalistes (SNJ) traduit régulièrement le malaise par voie de tracts. « *Le discours selon lequel nous faisons le plus beau métier du monde dans le premier quotidien de France prend de moins en moins bien. Les gens ont tendance à se comporter en salariés normaux* », dit un journaliste, en évoquant un constant surcroît de travail pour expliquer ce raidissement. « *Nous vivons des renoncements*, avance un autre. *Il y a quelques années,* Ouest-France *ne voulait pas de publicité politique, pas de jeu doté de récompenses en argent, pas de supplément télé. Il a tout cela désormais.* »

« *A l'arrivée de Michel Nozière, nous étions sur la défensive*, témoigne Jacques Mélot, secrétaire du comité d'entreprise et élu CGT. *Quand cinq cadres de l'administration ont quitté la maison cet été, il y a eu un vent de panique.* » « *Il y a toujours des tensions dans un groupe social. Elles sont fécondes, si elles sont orientées sur un projet*, réplique François-Régis Hutin. *Certains ont des états d'âmes, veulent qu'on soit plus purs. Nous on fait, et c'est le lecteur qui paie.* »

Alain Salles et Martine Valo

Lancement de l'hebdomadaire « 7 à l'Ouest » à Nantes

NANTES
de notre correspondant

Dans un paysage de la presse bretonne en pleine ébullition, avec les éditions dominicales de *Presse-Océan*, du *Courrier de l'Ouest* du *Maine libre* (*Le Monde* du 7 novembre), puis de *Ouest-France*, et bientôt celle du *Télégramme de Brest* (en janvier), l'hebdomadaire *7 à l'Ouest* devait être lancé jeudi 4 décembre, sur la Loire-Atlantique. Il va tenter de trouver sa place sur un marché occupé par quatre hebdomadaires locaux, *Le Courrier de Paimbœuf*, *L'Echo de la presqu'île guérandaise*, *L'Eclaireur de Châteaubriant* et *L'Echo d'Ancenis*. Ses trente-deux pages tout en couleurs, sa maquette et son format tabloïd visent à le démarquer des autres supports locaux dont il se veut complémentaire.

Conçu par la journaliste Catherine Bernard, *7 à l'Ouest* espère être lu par « *les actifs dans tous les sens du terme, ceux qui ont envie de comprendre cette région, particulièrement la métropole Nantes-Saint-Nazaire qu'ils découvrent ou qu'ils ont envie de regarder d'un œil neuf* ». L'objectif est d'atteindre à terme des ventes de 12 000 exemplaires dans ce département, qui compte 1,1 million d'habitants. Vendu 12 francs, *7 à l'Ouest* espère tirer 60 % de ses recettes de la diffusion.

Catherine Bernard a réuni autour d'elle une équipe de quatorze personnes, dont cinq journalistes, et a monté un tour de table de 2,6 millions de francs, avec pour principaux actionnaires Guy Scherrer, ex-PDG de la Biscuiterie nantaise et ex-président du Football-Club de Nantes-Atlantique, et des organismes financiers.

D'autre part, un bimensuel, *Le Nouvel Ouest*, devrait paraître en janvier. Ce magazine, lancé par Hervé Louboutin, ancien rédacteur en chef adjoint de *Presse-Océan*, est axé sur l'économie et la culture, et diffusé sur seize départements. Il pourrait avoir comme actionnaires, à titre personnel, Patrick Le Lay, PDG de TF 1, et François Pinault, ainsi que plusieurs industriels de l'Ouest.

Adrien Favreau

Les négociations restent difficiles à France 3

LES GRÉVISTES de France 3 ont obtenu leur mire. Excédés que leur grève ne se remarque pas à l'écran, une soixantaine de collaborateurs de la rédaction nationale ont débarqué, mercredi en fin d'après-midi, à la Maison de la radio pour réclamer une suspension des programmes. Soucieuse d'éviter les risques de débordements, la direction a accepté d'interrompre l'antenne à la fin de *La Marche du siècle*. Au début de cette émission, qui avait lieu en direct à quelques étages en dessous de la salle des négociations, Jean-Marie Cavada a rappelé à l'antenne les revendications des personnels.

La direction et les syndicats ont passé une grande partie de la journée et de la soirée en discussion. Le matin, la direction avait proposé d'augmenter de 150 millions de francs en trois ans l'enveloppe des programmes et de l'information régionale ; de rapatrier la production de certaines émissions comme *Questions pour un champion* (« *à condition que le coût interne ne soit pas supérieur au coût externe* »). Elle a par ailleurs promis que les deux nouvelles émissions d'information *France-Europe Express* et *Des racines et des ailes* soient produites en interne à l'occasion de l'installation dans le nouveau siège. Les syndicats y ont vu une « *avancée* ». En revanche, ils estimaient qu'en matière de salaires et de durée du travail, ils n'avaient enregistré « *aucune nouvelle proposition* ». Les négociations devaient reprendre jeudi matin alors que la grève se poursuivait.

Au cours des questions d'actualité à l'Assemblée nationale, Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, a indiqué qu'elle a demandé au président de France Télévision « *de prévoir un plan de rapprochement salarial sur trois ans* » entre les deux chaînes et elle a ajouté : « *C'est l'un des points qu'il aurait été peut-être bon de traiter au moment où la décision a été prise de créer un siège commun.* »

« On fait comme les routiers, c'est la méthode française »

LYON
de notre correspondant régional

« *Commençons par les informations qui font plaisir* », explique au personnel de France 3 Lyon, réuni mercredi 3 décembre en assemblée générale, Daniel Hugon, responsable CGT.

REPORTAGE

A Lyon, la rédaction est totalement paralysée par le mouvement

Devant une cinquantaine de salariés de la station, il égrène les chiffres de participation au mouvement de grève qui a débuté la veille dans les vingt-quatre bureaux régionaux d'information (BRI) de la chaîne. Ils dépassent souvent 80 % chez les journalistes et 60 % parmi les techniciens et les personnels administratifs.

A Lyon, la rédaction est totalement paralysée par un mouvement qui touche vingt-six des vingt-huit rédacteurs et journalistes reporters d'images, et un technicien sur deux. Comme la veille, le journal régional ne sera pas diffusé et, à 19 h 10, un bandeau annoncera sur l'écran qu'un « *mouvement de grève d'une durée illimitée concernant toutes les catégories de personnel* » ne permet pas d'assurer les programmes normaux de la chaîne.

« *Le rapport de force est en notre faveur. A Paris, l'attitude change compte tenu de notre mobilisation. La direction desserre peu à peu les cordons de la bourse* », annonce le responsable CGT. Mais les journalistes SNJ ont déjà fait leur calcul : « *Dix millions à partager en 1998 entre tous les journaux régionaux, ça représente 18 000 francs de plus par semaine pour chaque BRI : le coût de deux sujets de deux minutes.* » « *Je n'aime pas les journalistes, mais cette fois-ci je les soutiens* », déclare à la cantonade Fernand Massard, le « patron » de la CFTC, technicien, lui aussi très engagé dans le mouvement. « *C'est le devenir de la chaîne et de ses programmes régionaux qui est en jeu bien plus que les disparités de salaires entre les journalistes de la 2 et de la 3* », renchérit le syndicaliste.

LA PEUR DU NUMÉRIQUE

La troisième chaîne s'apprête en effet à vivre prochainement une nouvelle révolution technologique. Après avoir abandonné, avec une certaine réticence, il y a quinze ans, le support film au profit de la bande vidéo, les rédactions et les services techniques de France 3 vont devoir affronter un bouleversement encore plus profond de leurs méthodes de travail, sur le terrain comme en studio, avec la technologie numérique. « *Nous n'aurons plus la maîtrise des cassettes que nous aurons tournées. Ce sont des signaux qui vont se balader entre des ordinateurs. Tout va devenir virtuel* », explique Marie-Martine Chambard, l'une des présentatrices du journal.

L'arrivée du numérique va également accélérer la fabrication des reportages, supprimer un certain nombre de tâches et dégager, espère la direction de la chaîne, des gains de productivité. « *Nous nous sommes mis en grève pour connaître le plan stratégique que les dirigeants de France 3 nous préparent. On fait comme les routiers, on bloque pour pouvoir engager la discussion. C'est la méthode française* », note un reporter.

« *Le principal souci des organisations syndicales, qui est de développer la production régionale et l'information, n'est pas choquant. Mais c'est un problème de moyens* », explique Roger Gicquel, le directeur régional de France 3 Rhône-Alpes Auvergne. « *En 1998, je souhaite lancer une édition locale sur Lyon* », dit-il, avec l'espoir d'« *absorber les gains en ressources humaines que peuvent dégager les nouvelles technologies. Nous disposons de créneaux horaires pour offrir davantage de productions aux téléspectateurs, en ouvrant par exemple notre antenne le matin aux informations régionales. Ce qui nous freine aujourd'hui, ce sont nos disponibilités en moyens humains et financiers* ».

Claude Francillon

هكذا من الأصل

■ LA BOURSE DE TOKYO, pour la troisième journée consécutive, a cédé du terrain, jeudi 4 décembre. L'indice Nikkei a perdu 1,68 %, pour s'inscrire à 16 306,79 points.

■ LA BOURSE DE SÉOUL a terminé en forte hausse, jeudi 4 décembre, au lendemain de la conclusion de l'accord d'aide du FMI. L'indice composite a gagné 6,99 %, à 405,8 points.

■ L'OR a ouvert en hausse, jeudi 4 décembre, sur le marché de Hongkong. L'once de métal fin s'échangeait à 291,10-291,50 dollars contre 290,20-290,70 dollars, la veille en clôture.

■ LE BARIL DE PÉTROLE brut de référence light sweet crude a gagné 4 cents, à 18,80 dollars, mercredi sur le marché new-yorkais. Mardi, il avait gagné 10 cents, à 18,76 dollars.

■ L'Easdaq, qui se veut le pendant européen du Nasdaq américain, compte, un an après son lancement, vingt-trois sociétés, pour une capitalisation de 29,8 milliards de francs.

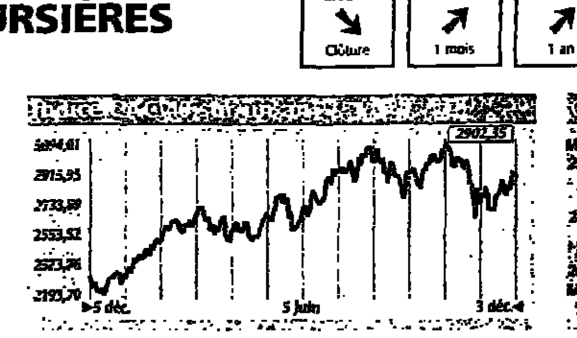
LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Nette reprise à la Bourse de Paris





LA BOURSE de Paris était bien orientée, jeudi 4 décembre, à l'instar des autres places européennes, malgré une nouvelle baisse de la Bourse de Tokyo jeudi matin en clôture. En hausse de 0,56 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 gagnait 1,25 %, à 2 939,59 points, vers 12 h 15.

« *Il semble que les places européennes commencent à faire l'impasse sur les mouvements quotidiens des Bourses asiatiques : maintenant que la crise est connue, les marchés préfèrent avoir en ligne de mire la cicatrisation* », expliquait un boursier parisien.

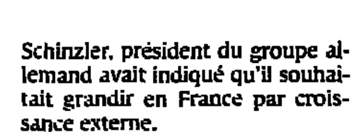
Jeudi matin, la Bourse de Tokyo a terminé en baisse de 1,7 %, déprimée par des ventes de titres de banques et de maisons de courtage. Optimiste sur les perspectives de la Bourse de Paris, le même boursier estimait que le CAC 40 devrait refranchir les 3 000 points d'ici à la fin de l'année, « *de hausses légères en hausses légères* ». Le volume des transactions était soutenu, avec 4,1 milliards de francs échangés sur le compartiment à règlement mensuel.

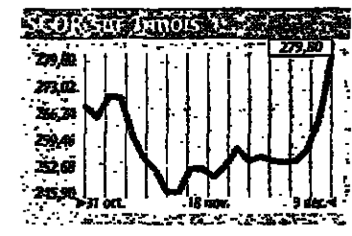
Du côté des valeurs, la SCOR était en tête des hausses et s'adjugeait 7,36 %, après un gain de 5,6 % la veille, sur des rumeurs de rachat par le réassureur allemand Munich Ré.

Scor, valeur du jour

BONNE SÉANCE, mercredi 3 décembre à la Bourse de Paris, pour le réassureur Scor. Son titre a terminé sur un gain de 5,6 %, à 279,80 francs, son plus haut niveau de l'année. Les transactions ont été étoffées avec des échanges portant sur 343 000 titres.

Selon les opérateurs, le titre a bénéficié de rumeurs faisant état d'un possible rachat – sur la base de 330 francs par titre – le réassureur allemand, Munich Ré. Au mois de novembre, Hans Jürgen Schinzler, président du groupe allemand avait indiqué qu'il souhaitait grandir en France par croissance externe.





PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 04/12	Var. % 03/12	Var. % 31/12
Cred.Fon.France	79,50	+9,35	+17,77
SCOR	298,50	+6,68	+63,56
DMC (Dollfus Mi)	107	+5,94	−14,94
Lagardere	182,40	+5,48	+28,08
Guilbert	841	+4,73	−17,14
C.C.F.	374	+4,23	+55,83
Sommer-Allibert	194	+3,57	+25,16
BIC	440	+3,52	+13,11
Alcatel Alsthom	758	+3,26	+81,86
Valeo	417,70	+3,23	+30,53
BAISSES, 12h30			
Carrefour	3052	−4,32	−9,59
Union Assur.Fdal	680	−2,71	+6,25
Sat	1652	−2,70	+6,92
Bull#	64,70	−1,96	+102,50
Bazar Hot. Ville	526	−1,86	+18,49
Labinal	1488	−1,76	+50,15
Castorama Dub.(Li)	727	−1,75	−18,58
Ciments Francais	240,60	−1,71	+66,06
Bollore Techno.	777	−1,64	+36,31
SGE	146,80	−1,41	+31,07

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	04/12 Titres échangés	Capitalisation en F
Alcatel Alsthom	518079	392669606
Elf Aquitaine	524151	359343421
Carrefour	112459	345838584
Axa	764413	340528753,30
Paribas	427853	190964466,60
France Telecom	809711	175875937,60
Total	245638	153486508
SCOR	436879	130825531
Bancaire (Cie)	125845	115240294
B.N.P.	369446	110409439,40

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 04/12	Var. % 03/12	Var. % 31/12
B I M P	110	+15,66	+69,23
AUGROS CP.	188,50	+8,98	—
Nomai #	129	+7,50	−14,05
Synchrony#	270	+6,46	—
Paul Predault #	130	+5,69	−31,21
BAISSES, 12h30			
Sofco (Ly)	6,30	−19,23	−82,50
Petit Bateau	26	−11,86	+15,55
TOUPARGEL	95	−5	—
LVL Medical Gpe #	565	−4,88	+101,06
Gravograph	59,95	−4,84	+27,55

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	03/12	02/12	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1985,23	1987,32	−0,11
Ind. gén. SBF 250	1883,60	1884,57	−0,05
Ind. Second Marché	1747,60	1743,86	+0,21
Indice MidCac	1517,78	1518,15	−0,02
Valeurs indus.	2119,49	2128,05	−0,40
1 - Énergie	2620,89	2613,25	+0,29
2 - Produits de base	1975,01	1996,99	−1,10
3 - Construction	1823,09	1843,74	−1,12
4 - Biens d'équip.	1460,80	1483,34	−1,52
5 - Automobile	2340,56	2318,50	+0,95
6 - Biens consom.	3615,09	3615,25	—
7 - Indus. agro-alim.	1542,01	1536,45	+0,36
Services	2089,59	2086,47	+0,15
8 - Distribution	3931,38	3944,73	−0,34
9 - Autres services	1356,52	1349,87	+0,49
Sociétés financières	1454,06	1444,34	+0,67
10 - Immobilier	721,41	722,03	−0,09
11 - Services financ.	1529,15	1517,10	+0,79
12 - Sociétés invest.	1671,80	1664,15	+0,46

Indice SBF 250 sur 3 mois

Indice second marché sur 3 mois

Indice MidCac sur 1 mois

Nouveau recul à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a encore cédé du terrain, jeudi 4 décembre, plombée par les inquiétudes sur le secteur bancaire nippon et, au-delà, sur la santé de l'économie japonaise dans son ensemble. L'indice Nikkei, qui avait cédé 1,92 % mercredi, a fini en baisse de 278,72 points (1,68 %), à 16 306,79 points. L'annonce du réexamen de la notation de trois banques régionales par l'agence Moody's, mercredi, a déprimé le marché, expliquent des intervenants. « *Depuis l'épisode de Yamaichi Securities, le marché est devenu très sensible aux notations* », commente Noboru Yorita, de Tachibana Securities, en rappelant que la faillite de la maison de titres avait été précédée de deux déclassements successifs de sa dette par Moody's.

La veille, Wall Street avait terminé en hausse, après la publication du Livre beige de la Réserve fédérale (Fed), selon lequel l'économie américaine connaîtrait un rythme toujours modéré de croissance. Le Dow Jones a gagné 13,18 points (+ 0,16 %), à 8 032,01 points.

La Bourse de Londres est restée hésitante (− 0,13 %, à 4 970,7 points), alors que Francfort gagnait 0,24 %, à 4 082,89 points.

INDICES MONDIAUX

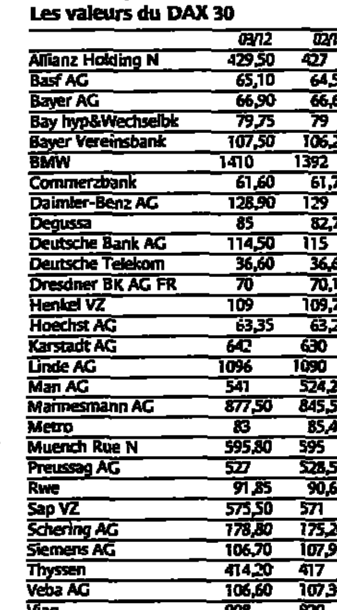
	Cours au 03/12	Cours au 02/12	Var. en %
Paris CAC 40	2916,15	2913,09	+0,10
New-York/DJ indus.	8029,03	8018,83	+0,13
Tokyo/Nikkei	16585,50	16910,30	−1,96
Londres/FT100	4976,60	4977,60	−0,02
Francfort/Dax 30	4052,89	4072,96	+0,24
Frankfort/Commer.	1340,30	1349,53	−0,69
Bruxelles/Bel 20	3009,86	3009,86	—
Bruxelles/Général	2472,94	2462,74	+0,41
Milan/MIB 30	1233	1233	—
Amsterdam/Ge. Cbs	610,30	615,20	−0,80
Madrid/Ibex 35	617,47	621,70	−0,69
Stockholm/Affarsal	2334,05	2334,05	—
Londres FT30	3183	3172,70	+0,32
Hong Kong/Hang S.	11207,60	11216,40	−0,08
Singapour/Strait t	1696,29	1697,26	−0,06

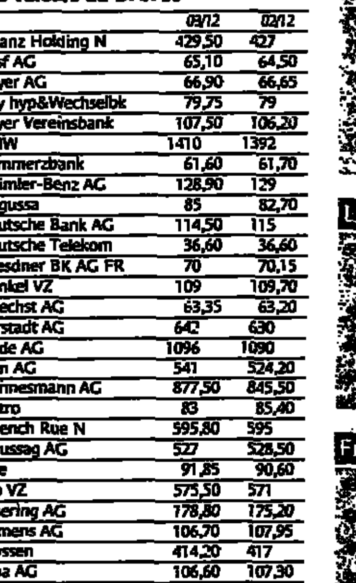
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	03/12	02/12
Alcoa	68,37	68,12
Allied Signal	38,68	39
American Express	85	82,93
AT & T	57	56,25
Boeing Co	53,81	54
Caterpillar Inc.	50,25	50,93
Chevron Corp.	78,56	78,50
Coca-Cola Co	65,81	65,87
Disney Corp.	95,25	96,56
Du Pont Nemours&Co	63,12	62,12
Eastman Kodak Co	60	61
Exxon Corp.	62,43	61,25
Gen. Motors Corp.H	61,06	62
Gen. Electric Co	72,81	73,68
Goodyear T & Rubbe	63,62	63,56
Hewlett-Packard	63,50	61,68
IBM	110,31	110,87
Intl Paper	47	49,18
J.P. Morgan Co	120,25	120,50
Johnson & Johnson	64,68	64,50
Mc Donalds Corp.	48,25	48,68
Merck & Co.Inc.	98	95,25
Minnesota Mng.&Mfg	96,31	98,31
Philip Moris	45,37	44,31
Procter & Gamble C	79,56	79,06
Sears Roebuck & Co	47,68	47,93
Travelers	56,56	54,87
Union Carb.	46,31	45,68
Utd Technol	78,25	78
Wal-Mart Stores	40,87	40,75

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	03/12	02/12
Allied Lyons	5,38	5,43
Barclays Bank	14,96	14,65
B.A.T. industries	5,42	5,49
British Aerospace	16,61	16,45
British Airways	5,41	5,43
British Petroleum	8,16	8,06
British Telecom	4,68	4,65
B.T.R.	2,08	2,05
Cadbury Schweppes	6,39	6,46
Eurotunnel	0,66	0,67
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	13,44	13,34
Granada Group Plc	8,48	8,47
Grand Metropolitan	5,37	5,47
Guinness	5,37	5,46
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,78	7,03
H.S.B.C.	15,25	15,18
Impérial Chemical	8,69	8,71
Legal & Gen. Grp	5,10	5,14
Lloyds TSB	7,15	7,07
Marks and Spencer	6,24	6,28
National Westminst	9,05	8,89
Peninsular Orienta	6,61	6,45
Reuters	6,77	6,61
Saatchi and Saatch	1,16	1,20
Shell Transport	4,20	4,15
Tate and Lyle	4,80	4,75
Zeneca	19,30	19,18



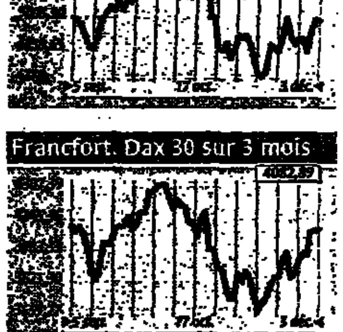


FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	03/12	02/12
Allianz Holding N	429,50	427
Basf AG	65,10	64,50
Bayer AG	66,90	66,65
Bay hyp&Wechselbk	79,75	79
Bayer Vereinsbank	107,50	106,20
BMW	1410	1392
Commerzbank	61,60	61,70
Daimler-Benz AG	128,90	129
Degussa	85	82,70
Deutsche Bank AG	114,50	115
Deutsche Telekom	36,60	36,60
Dresdner BK AG FR	70	70,15
Henkel VZ	109	109,70
Hoechst AG	63,35	63,20
Karstadt AG	642	630
Linde AG	1096	1090
Man AG	541	524,20
Mannesmann AG	877,50	845,50
Metro	83	85,40
Muench Rue N	595,80	595
Preussag AG	527	528,50
Rwe	91,85	90,60
Sap VZ	575,50	571
Schering AG	178,80	175,20
Siemens AG	106,70	107,95
Thyssen	414,20	417
Veba AG	106,60	107,30
Viag	908	920
Volkswagen VZ	816	816

New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois



Francfort, Dax 30 sur 3 mois

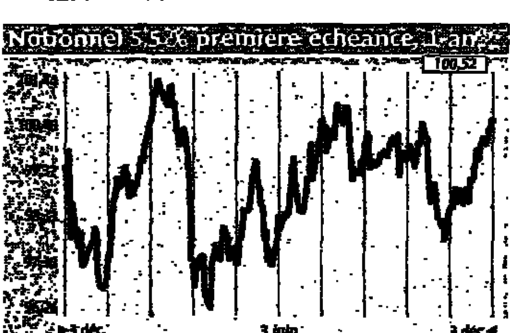
LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK → Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Stabilité du Matif

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE français a ouvert sur une note stable, jeudi 4 décembre. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait deux centièmes, à 100,56 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,43 %, soit au même niveau que le rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance en légère hausse. Les opérateurs n'avaient guère réagi à l'enquête de conjoncture de la Réserve fédérale (Livre beige), qui a pourtant relevé que le marché du travail est tendu dans tous les secteurs et qu'il devient difficile de trouver du personnel qualifié pour des emplois d'intérim. Le rendement du titre à trente ans s'était inscrit à 6,02 % en clôture.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 03/12	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,31	5,40	5,94	1,70
Allemagne	3,40	5,41	5,99	1,80
Grande-Bretagne	7,06	6,47	NC	2,80
Italie	6,19	5,88	6,37	2,60
Japon	0,44	1,95	NC	0,50
Etats-Unis	5,47	5,86	6,03	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 03/12	Taux au 02/12	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'État à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'État à TRE	−2,18	−2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,02	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 03/12	Vente 03/12	Achat 02/12	Vente 02/12
Jour le jour	3,3750	—	3,3750	—
1 mois	3,44	3,54	3,44	3,54
3 mois	3,58	3,70	3,59	3,71
6 mois	3,72	3,84	3,71	3,83
1 an	3,97	4,09	3,95	4,07
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,5527	—	3,5625	—
Pibor Francs 3 mois	3,6875	—	3,6875	—
Pibor Francs 6 mois	3,8208	—	3,8164	—
Pibor Francs 9 mois	3,9492	—	3,9434	—
Pibor Francs 12 mois	4,0703	—	4,0684	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,5104	—	4,5260	—
Pibor Ecu 6 mois	4,6250	—	4,6198	—
Pibor Ecu 12 mois	4,7135	—	4,7135	—

MATIF

Échéances 03/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Déc. 97	135671	100,52	100,76	100,50	100,64
Mars 98	34845	100,08	100,28	100,02	100,10
Juin 98	2	99,50	99,50	99,50	99,50
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 97	9218	96,28	96,30	96,27	96,30
Mars 98	8688	96,07	96,09	96,05	96,08
Juin 98	6797	95,84	95,87	95,83	95,86
Sept. 98	2934	95,66	95,68	95,64	95,68
ECU LONG TERME					
Déc. 97	680	99,56	100	99,56	99,68
Mars 98	1	99,76	99,76	99,76	99,76

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Echéances 03/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Déc. 97	11876	2907,50	2930	2901	2910
Janvier 98	11	2916,50	2917,50	2916,50	2917
Mars 98	672	2941	2952	2926	2934
Juin 98	—	—	—	—	—

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,9277 | US/DM ↘ 1,7721 | US/¥ ↗ 128,7800 | DM/F ↗ 3,3471 | £/F ↘ 9,9675

Faiblesse du yen

LE DOLLAR s'inscrivait en baisse, jeudi matin 4 décembre, face aux devises européennes, lors des premières transactions entre banques sur les places financières. Il s'échangeait à 1,77 deutschemark et à5,9220 francs. Le billet vert gagnait, en revanche, du terrain face à la monnaie japonaise. Il cotait 129,20 yens. La devise nippone était affaiblie par le nouveau recul à la Bourse de Tokyo, consécutif au déclassement de plusieurs grandes banques japonaises par l'agence financière Moody's. Son recul pourrait toutefois être limité, selon les experts, par les craintes d'une intervention concertée sur le marché des changes de la Banque du Japon et de la Réserve fédérale américaine.

Le franc était stable, jeudi matin, face à la monnaie allemande, à 3,3460 francs pour 1 mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 03/12	% 02/12	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	334,7100	+0,01	—	[illegible]
Ecu	6,6355	−0,02	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,9277	−0,01	—	[illegible]
Belgique (100 F)	16,2245	+0,01	—	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	297,0300	+0,02	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4160	+0,03	—	[illegible]
Danemark (100 krd)	87,9200	[illegible]	—	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,7185	−0,22	—	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	9,9675	−0,25	—	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1335	−0,03	—	[illegible]
Suède (100 krs)	76,5100	+0,33	—	[illegible]
Suisse (100 F)	414,6700	−0,22	—	[illegible]
Norvège (100 k)	82,7500	+0,63	—	[illegible]
Autriche (100 sch)	47,5620	+0,02	—	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,9615	+0,05	—	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,2750	[illegible]	—	[illegible]
Canada 1 dollar ca	4,1821	+0,36	—	[illegible]
Japon (100 yens)	4,6062	+0,22	—	[illegible]
Finlande (mark)	110,7300	+0,05	—	[illegible]

PARITES DU DOLLAR

PARITES DU DOLLAR	04/12	03/12	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7721	1,7776	−0,31
TOKYO : USD/Yens	128,7800	128,6300	+0,12

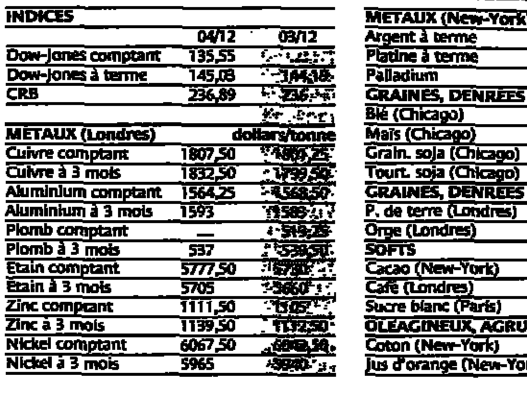
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,9395	5,9320	5,9347	5,9337
Yen (100)	4,6176	4,6193	4,6181	4,6105
Deutschemark	3,3476	3,3471	3,3457	3,3452
Franc Suisse	4,1452	4,1409	4,1555	4,1479
Lire ital. (1000)	3,4191	3,4150	3,4184	3,4165
Livre sterling	9,9954	9,9869	10,0123	9,9932
Peseta (100)	3,9612	3,9591	3,9600	3,9542
Franc Belge (100)	16,236	16,208	16,244	16,201

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,49	3,62	3,77
Eurodollar	5,95	5,89	5,90
Eurolivre	7,55	7,65	7,76
Eurodeutschemark	3,73	3,75	3,87

L'OR



	cours 03/12	cours 02/12
Or fin (k. barre)	56300	55950
Or fin (en lingot)	56500	56000
Once d'Or Londres	295,10	293
Pièce française(20f)	326	324
Pièce suisse (20f)	326	322
Pièce Union lat(20f)	326	323
Pièce 20 dollars us	2400	2400
Pièce 10 dollars us	1430	1300
Pièce 50 pesos mex.	2110	2120

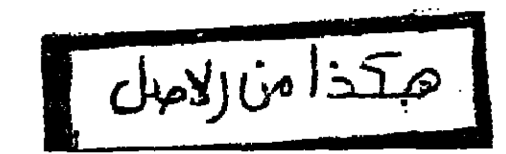
LE PÉTROLE

En dollars	cours 04/12	cours 03/12
Brent (Londres)	18,18	18,17
WTI (New York)	18,76	18,49
Light Sweet Crude	18,75	18,78

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	04/12	03/12
Dow-Jones comptant	135,55	[illegible]
Dow-Jones à terme	145,03	144,18
CRB	236,89	236,44
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1807,50	1809,25
Cuivre à 3 mois	1832,50	1799,50
Aluminium comptant	1564,25	1568,50
Aluminium à 3 mois	1593	1585
Plomb comptant	—	519,25
Plomb à 3 mois	537	538,50
Etain comptant	5777,50	5780
Etain à 3 mois	5705	5660
Zinc comptant	1111,50	1105
Zinc à 3 mois	1139,50	1132,50
Nickel comptant	6067,50	6068,50
Nickel à 3 mois	5965	5880

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	527,70	525,80
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	211,50	210,30
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	341,25	338,75
Maïs (Chicago)	271,50	271,25
Grain. soja (Chicago)	704	706,50
Tourt. soja (Chicago)	230,60	230,30
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	74,65	74,95
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1548	1558
Café (Londres)	1788	1838
Sucre blanc (Paris)	310,90	309,20
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	68,20	67,97
Jus d'orange (New-York)	80,15	81,40



RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 4 DÉCEMBRE

Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+1,21 %
CAC 40 : 2937,43

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	960	961	+ 0,10	971
Cr.Lyonnais(T.P.)	916	918	+ 0,21	920
Renault (T.P.)	1805	1799	- 0,33	1790
Rhone Poulenc(T.P)	2251	2220	- 1,37	2250
Saint Gobain(T.P.)	1275	1280	+ 0,39	1295
Thomson S.A (T.P)	911	911	—	910
Accor	1159	1168	+ 0,77	1100
AGF-Ass.Gen.France	333,50	334,20	+ 0,20	330
Air Liquide	933	942	+ 0,96	930
Alcatel Alsthom	734	758	+ 3,26	720
Atos (ex.Axime) CA	780	778	- 0,25	740
Axa	438,60	447,70	+ 2,07	415
Bail Investis.	803	806	+ 0,37	760
Bancaire (Cie)	907	917	+ 1,10	890
Bazar Hot. Ville	536	526	- 1,86	550
Bertrand Faure	400	400,20	+ 0,05	365
BIC	425	440	+ 3,52	420
BIS	491	492	+ 0,20	490
B.N.P.	292,80	299	+ 2,11	285
Bollore Techno.	730	718	- 1,64	735
Bongrain	2565	2530	- 1,36	2290
Bouygues	637	650	+ 2,04	595
Bouygues Offs.	257	256,50	- 0,19	225
Bull#	66	64,70	- 1,96	64
Canal +	1027	1036	+ 0,87	[illegible]
Cap Gemini	573	575	+ 0,38	475
Carbone Lorraine	1615	1629	+ 0,86	1500
Carrefour	3190	3052	- 4,32	3005
Casino Guichard	333,90	335	+ 0,32	325
Casino Guich.ADP	256,50	256,60	+ 0,03	250
Castorama Dub.(Li)	740	727	- 1,75	690
C.C.F.	358,80	374	+ 4,23	350
Cegid (Ly)	613	619	+ 0,97	605
Cerus Europ.Reun	32,90	32,80	- 0,30	32
Cetelem	776	[illegible]	+ 1,03	635
CGIP	1951	1961	+ 0,51	1808
Chargeurs	340	[illegible]	+ 0,02	350
Christian Dalloz	674	[illegible]	- 1,33	725
Christian Dior	652	[illegible]	+ 0,76	605
Ciments Francais	245	[illegible]	- 1,71	230
Cipe France Ly #	165	[illegible]	+ 3,03	[illegible]
Clarins	486,50	[illegible]	+ 0,36	435
Club Mediterranee	448,60	[illegible]	- 0,13	[illegible]
Coflexip	596	[illegible]	+ 3,18	610
Colas	900	900	—	880
Comptoir Entrep.	12,55	[illegible]	+ 2,78	[illegible]
Comptoirs Mod.	2880	2860	- 0,69	2560
CPR	498,40	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
Cred.Fon.France	72,70	79,50	+ 9,35	64
Credit Lyonnais CI	279,50	276	- 1,25	290
Cred.Nat.Natexis	347,50	348	+ 0,14	320
CS Signaux(CSEE)	188,60	186,60	- 1,06	183
Damart	3620	3621	+ 0,02	3740
Danone	992	995	+ 0,30	990
Dassault-Aviation	1273	1300	+ 2,12	1250
Dassault Electro	595	594	- 0,16	580
Dassault Systemes	174,10	177	+ 1,66	157
De Dietrich	270,90	270,20	- 0,25	290
Deveaux(Ly)#	693	685	- 1,15	630
Dev.R.N-P.Cal Li #	44,25	34	- 0,56	46
Dexia France	645	651	+ 0,93	615
DMC (Dollfus Mi)	101	107	+ 5,94	98
Dynaction	153,10	156,50	+ 2,22	159
Eaux (Gle des)	795	803	+ 1	755
Eiffage	248,90	247,50	- 0,56	250
Elf Aquitaine	671	685	+ 2,08	725
Eramet	229	227,80	- 0,52	235
Eridania Beghin	961	974	+ 1,35	920
Essilor Intl	1675	1715	+ 2,38	1640
Essilor Intl.ADP	1560	1586	+ 1,66	1550
Esso	474	478	+ 0,84	488
Eurafrance	2350	2320	- 1,27	2380
Euro Disney	7,50	7,50	—	8
Europe 1	1117	1112	- 0,44	1200
Eurotunnel	6,40	6,40	—	5,50
Fimalac SA	455	460	+ 1,09	475
Finextel	108	107	- 0,92	105
Fives-Lille	356	354,50	- 0,42	315
France Telecom	215,80	217,20	+ 0,64	220
Fromageries Bel	4300	4310	+ 0,23	4090
Galeries Lafayette	2699	2670	- 1,07	2650
GAN ex.dt sous	133,40	131,80	- 1,19	133
Gascogne (B)	475	472	- 0,63	480
Gaumont #	386,50	385,50	- 0,25	390
Gaz et Eaux	2485	2450	- 1,40	2420
Geophysique	675	691	+ 2,37	780
G.F.C.	521	521	—	520
Groupe Andre S.A.	600	598	- 0,33	545
Groupe GTM	383	384	+ 0,26	360
Gr.Zannier (Ly) #	122,20	122	- 0,16	120
Guilbert	803	841	+ 4,73	775
Guyenne Gascogne	1866	1878	+ 0,64	1750
Hachette Fili.Med.	1177	1200	+ 1,95	1020
Havas	404,50	412,50	+ 1,97	385
Havas Advertising	745	739	- 0,80	695
Imetal	706	700	- 0,84	645
Immeubl.France	349	345	- 1,14	335
Infogrames Enter.	876	876	—	825
Ingenico	115,90	118	+ 1,81	114
Interbail	164	163,20	- 0,48	166
Intertechnique	1243	1280	+ 2,97	1200
ISIS	664	669	+ 0,75	680
Jean Lefebvre	343	340,50	- 0,72	325
Klepierre	770	771	+ 0,12	765
Labinal	1515	1488	- 1,78	1540
Lafarge	385,90	388,50	+ 0,67	380
Lagardere	173	182,40	+ 5,43	175
Lapeyre	354	360	+ 1,69	330
Lebon	270	[illegible]	—	295
Legrand	1186	1208	+ 1,85	1110
Legrand ADP	776	781	+ 0,64	735
Legris Indust.	209	212	+ 1,43	205

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Compensation (1)
Vaal Reefs #	195,50	193,80	- 0,86	230
Volkswagen A.G #	3455	3490	+ 1,01	3160
Volvo (act.B) #	169	169,70	+ 0,41	166
Western Deep #	93	90,40	- 2,79	111
Yamanouchi #	145,70	145,30	- 0,27	142
Zambia Copper	13,60	13,50	- 0,73	14

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 4 DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	115	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	107	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	122,30	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	119,85	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	104,82	[illegible]
CFF 10,25%90-01 CB#	114,39	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,16	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	100,73	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	115,42	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	104,80	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	107,77	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	117,05	[illegible]
Finansder 9%91-06#	123,51	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,06	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	107,85	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	100	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	99,10	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	102,98	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,92	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	105,33	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	108,48	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	102,20	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	112,32	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	100,80	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	114,50	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01 CA#	108,54	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	111,94	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	115,23	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	132,43	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	133,63	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	105,06	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	972	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	340	340
Commerzbank AG	202,10	205,10
Fiat Ord	17,55	18,40
Gold Fields South	78	74,20
Kubota Corp	20	20
Montedison act.ep.	9,60	9,60
Olympus Optical	39	39
Robeco	562	563
Rodamco N.V.	165,70	167,30
Rolinco	529	530
Sema Group Plc #	137	140
Solvay SA	378	366

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 4 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	35,60	[illegible]
AFE #	510	[illegible]
Aigle #	318	[illegible]
Albert S.A (Ns)	144	[illegible]
Altran Techno. #	1729	[illegible]
Arkopharma#	304	[illegible]
Montaignes P.Gest.	2005	[illegible]
Assystem #	195	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	715	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	316	[illegible]
Bque Vernes	178	[illegible]
Beneteau #	960	[illegible]
B I M P	95,10	[illegible]
Boiron#(Ly)	333	[illegible]
Boisset (Ly) #	378	[illegible]
But S.A.	262,80	[illegible]
Cardif SA	961	[illegible]
C.E.E #	70	[illegible]
CFPI # ◆	390	[illegible]
Change Bourse (M)	230	[illegible]
CNIM CA#	168	[illegible]
Codetour	364	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	245,10	[illegible]
Confiandey #	292	[illegible]
C.A. Hte Normandie	313	[illegible]
C.A. Paris IDF	729	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine	299,80	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #	265	[illegible]
C.A.Pas de Calais	542	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	500	[illegible]
C.A. Oise CCI	321	[illegible]
C.A. Somme CCI	307,50	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	410	[illegible]
Devanlay	595	[illegible]
Devernois (Ly)	570	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	46	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#	384	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	392	[illegible]
Expand s.a.	675	[illegible]
Factorem	659	[illegible]
Faiveley #	196	[illegible]
Finacor	56	[illegible]
Fininfo	695	[illegible]
Fructivie	625	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Sechilienne (Ly) ◆	1200	1200
Sucr.Pithiviers	3108	3108
Tanneries Fce (Ny) ◆	294,90	294,90
Teleflex L. Dupont	104,40	103
Union Cle Nord(Li) ◆	231	231

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 4 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	20,50	20,50
Belvedere	620	620
BVRP	221,10	224,10
Coil	150	157
Electronique D2	690	685
FDM Pharma n.	200,90	201
Genset ◆	405,10	405,10
Guyanor action B ◆	6,60	6,60
High Co. ◆	170	170
Infonie	80	78
Joliez-Regol ◆	77	77
Mille Amis	37	43,80
Naturex	73	74
Olitec	637	637
Picogiga ◆	180	180
Proxidis	25	25
R21 Sante	380	390,10
Stelax ◆	7,50	7,50

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 4 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	839	839
Crédit Gén.Ind. ◆	9,50	9,50
Générale Occidentale ◆	178	178
Sté lecteurs du Monde ◆	148,80	148,80
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 3 décembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden		93552,66
Oblig. tres caté.		277,71
CDC-GESTION		
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2410,91	2363,64
CM Option Dynamique	136,42	134,57
CM Option Equilibre	268,54	265,55
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	158,37	154,13
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	928,31	928,31
Créd.Mut.Ep.Ind. C	147,26	143,32
Kaleis Dynamisme C	1118,16	1096,24
Kaleis Equilibre C	1083,76	1062,51
Kaleis Serenite C	1049,06	1038,67
Latitude C	150,09	150,09
Latitude D	136,74	136,74
Oblitys D	629,99	620,68
Plenitude D PEA	210,79	205,65
Poste Gestion C	15045,45	15045,45
Revenus Trimestr. D	5205,45	5153,91

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

PLAISANCE Rendez-vous annuel des passionnés de la plaisance, le Salon nautique de Paris, 37e du *nom, ouvre ses portes au public* samedi 6 décembre à la porte de Versailles. Au total, 1 120 embarcations sont exposées, du plus petit voilier aux imposantes vedettes, *offrant un large éventail de choix au visiteur.* ● ON COMPTE actuellement plus de 3 millions de plaisanciers en France, mais ils sont peu nombreux à posséder leur propre embarcation : *le parc français comprend* 880 000 bateaux immatriculés. ● POUR SÉDUIRE les futurs acheteurs, les chantiers Dufour présenteront la maquette du « bateau de l'an 2000 », *qui offre un espace de vie sur le pont* plus large et protégé des intempéries. Enfin, pour les enfants de moins de sept ans, qui ne peuvent pas encore grimper à bord d'un Optimist, un nouveau dériveur a été conçu, le Baby Yacht, long de 1,40 mètre.

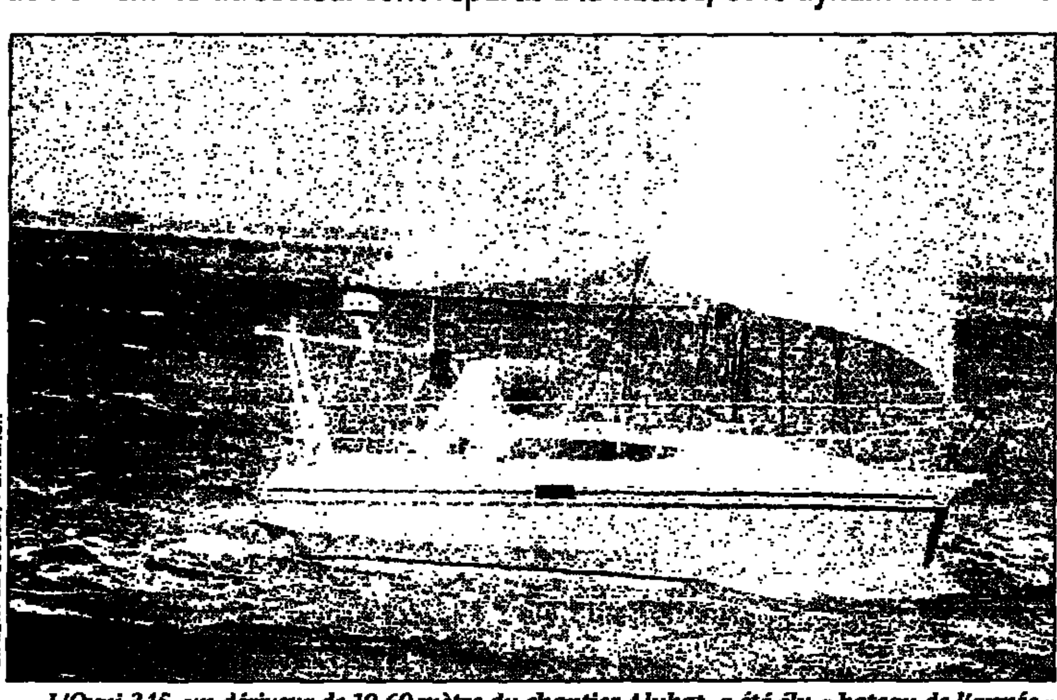
Un vent d'optimisme souffle sur le 37e Salon nautique

Le rendez-vous annuel des professionnels et des amateurs de plaisance s'ouvre porte de Versailles dans un contexte favorable : les chiffres d'affaires de l'ensemble du secteur sont repartis à la hausse, et le dynamisme du marché européen dope les exportations françaises

***PAS QUESTION** de hisser le* grand pavois, mais c'est bien un vent d'optimisme qui souffle sur le 37e Salon nautique international de Paris. Les constructeurs français ont renoué en 1996 avec les 3 milliards de francs de chiffre d'affaires, du jamais vu depuis 1990, début de la crise. Et, en septembre, l'affluence record aux Salons de Cannes et de La Rochelle annonçait déjà la couleur pour la *saison* 1997-1998. Les carnets de commandes sont remplis. On fait à nouveau attendre le client. Le numéro un français, le groupe Bénéteau, table ainsi sur une augmentation de son chiffre d'affaires de 10 % (1,3 milliard de francs). Voile ou motonautisme, la trajectoire est bonne.

L'ensemble de la filière nautique (production, location, distribution, services), *qui représente aujourd'hui* 3 000 entreprises, 10 milliards de francs de chiffre d'affaires et 30 000 emplois, semble marcher au même pas. Les équipementiers prévoient une croissance de 12 à 15 % ; deux tiers des loueurs – une profession fortement secouée ces dernières années – déclarent à la Fédération des industries nautiques (FIN) vouloir réembaucher à des postes techniques et commerciaux. Côté pneumatiques, Zodiac projette une augmentation de 10 % du chiffre d'affaires de son activité marine. Bref, il est quasi impossible de trouver des motifs de mécontentement.

A l'origine de cette embellie : le dynamisme du marché européen, *qui dope les exportations françaises.* Anglais – servis par la bonne tenue de leur monnaie –, Italiens et Espagnols sont parmi les acheteurs les plus toniques. La France, leader mondial en voile et en pneumatiques (au 7e rang pour les bateaux à moteur in-bord), vend 55 % de sa production à l'étranger. Globalement, la balance commerciale présente pour 1996 (dernier chiffre disponible) un solde excédentaire de 625 millions de francs, en hausse de 22 % par rapport à l'année précédente.



GILBERT LE COSSEC / « BATEAUX »

L'Ovni 345, un dériveur de 10,60 mètre du chantier Alubat, a été élu « bateau de l'année » par les lecteurs du mensuel « Bateaux ».

La demande intérieure reste, elle, beaucoup plus timide. L'occasion se maintient, *représentant en 1997 plus* de trois fois le volume des transactions annuelles enregistrées sur le marché du neuf, qui est en baisse. 12 360 nouveaux bateaux ont été immatriculés en 1997, 14 % de moins qu'en 1996. Pour autant, là encore, les constructeurs estiment devoir faire mieux au cours de la saison 1997-1998.

« SE FAIRE PLAISIR »

« Les clients reviennent depuis le mois d'août. Psychologiquement, cela fait un bien fou », témoigne Annette Roux, présidente de la FIN et du groupe Bénéteau. *« On voit maintenant des particuliers qui disposent d'un bas de laine suffisamment important pour faire 30 à 40 % d'apport personnel sur l'achat d'un bateau. Je n'avais pas vu cela depuis des années »*, confirme Olivier Poncin, président du groupe Dufour. *« Après plusieurs années de stress et d'épargne forcée, on a le sentiment que les gens veulent se faire plaisir en s'offrant un petit bateau pour les nouveaux venus au nautisme, tandis que les passionnés ont envie de passer à une taille supérieure »*, constate ce distributeur.

Même si 3 à 4 millions de Français pratiquent régulièrement la plaisance, le marché intérieur est loin d'être saturé : 1 bateau pour 66 habitants dans l'Hexagone, contre 1 pour 6 en Norvège, en Finlande et en Suède, ou 1 pour 16 aux Etats-Unis.

Le nombre croissant de Français s'intéressant aux grandes courses nautiques, aux Salons et rassemblements de bateaux traduit bien leur passion pour la mer. Mais ils sont peu nombreux à passer à l'acte d'achat – le parc français est de 880 000 bateaux immatriculés –, alors que les prix d'appel diminuent. Pierre Barbleu, directeur de la division marine de Zodiac, est l'un de ceux qui souhaitent convaincre que les sports nautiques sont *« tout à fait »* abordables. *« Pour 13 000 francs, vous pouvez disposer d'un pneumatique avec moteur »*, insiste-t-il. *« A 50 000 francs*, confirme Tibor Sillinger, président du Salon nautique, *on trouve des bateaux moteur à coque rigide. Quant aux voiliers, compte tenu des gammes présentées, tous les prix existent. » « Comme s'il fallait être un riche capitaliste pour être propriétaire d'un bateau !*, reprend Yves Roucher, président du groupe Alubat-Kirié-J Composite. *Cette image qui colle à la peau de notre industrie est totalement décalée par rapport à la réalité. »*

Les statistiques officielles qui ventilent les immatriculations de bateaux par catégories socioprofessionnelles brisent effectivement les idées reçues. Les employés viennent en tête des propriétaires (18,59 %), suivis par les retraités, en forte progression (17,36 %), loin devant les *patrons* (9,4 %), les *cadres* supérieurs (6 %), les professions libérales (5,8 %) et les sociétés (7,29 %).

INCERTITUDE SUR LA LOI PONS

Ravis de sortir de la sinistrose, les constructeurs français veulent surtout rester très *prudents. Depuis* 1991 et la guerre du Golfe, ils connaissent trop bien le prix d'un retournement conjoncturel, l'achat d'un bateau étant l'un des actes de consommation les plus faciles à différer. De même, il faut relativiser l'enthousiasme ambiant en se rappelant combien, à force de restructurations et de licenciements, la filière a diminué ses capacités de *production. Les concentrations* devraient d'ailleurs se poursuivre, dans le motonautisme comme dans la voile.

Reste enfin l'incertitude liée à la loi Pons, qui défiscalise les investissements dans les DOM-TOM et dont les avantages devraient être sérieusement diminués. Elle concerne en effet 20 % de la production de l'industrie nautique *française*, et certains chantiers en ont fait une spécialité. Une telle démarche, martèlent les responsables de la FIN en guise d'avertissement au gouvernement, remettrait en cause la reprise amorcée et les emplois à la clé.

Marie-Béatrice Baudet

Cinquante bougies pour les Glénans

C'est l'un des événements du Salon : le Centre nautique des Glénans fête son 50e anniversaire. 200 000 stagiaires y ont appris les rudiments de la mer et de la vie collective depuis la création de l'école, en 1947. Il faut y ajouter tous les plaisanciers qui ont à leur bord le fameux *Cours de navigation*, vendu à 600 000 exemplaires et désormais disponible en CD-ROM. L'association a aussi participé à l'élaboration du bulletin de la météo marine, a lutté pour imposer à bord des voiliers de croisière un canot de survie gonflable et lancé le Mousquetaire, petit voilier insubmersible. Aujourd'hui, plusieurs nouveautés sont annoncées : le développement de la multiactivité (voile et plongée en Corse, voile et kayak de mer à Paimpol) et des croisières lointaines. Celles-ci partiront en 1998 du port de Vannes, puis descente vers Madère, les Canaries, le Cap-Vert et la Casamance. Traversée de l'Atlantique en équipage réduit. Des stagiaires pourront rejoindre le bord au Brésil, destination : la Terre de Feu puis Ushuaia.

Les Français sont plus « motoristes » que « voileux »

***D'UN CÔTÉ**, ceux qui aiment* faire rugir les « hippocampes », les chevaux marins ; de l'autre, les passionnés de la voile qui se jouent du vent. Deux mondes. En France, depuis longtemps, le premier a pris le pas sur le second. La proportion est connue : 80 % des propriétaires ont choisi des bateaux à moteur. Et, semble-t-il, la tendance « motoriste » devrait *s'amplifier, dans* l'Hexagone comme en Europe.

La barrière technique étant évidemment plus facile à franchir, c'est une raison majeure pour expliquer le succès du moteur. *« Mais on voit aussi apparaître un nouveau type de clientèle : des anciens fous de voile qui n'ont plus assez de temps pour leur passion, qui ne disposent pas forcément d'un équipage familial ou amical pour prendre la mer et qui, du coup, se tournent vers les bateaux à moteur pour réussir malgré tout à naviguer »*, témoigne André Dauxin, PDG de Kelt, l'un des chantiers français de motonautisme.

Plus classiquement, les demandes en matière de motonautisme *touchent majoritairement* les petites unités au prix abordable. Ainsi, en 1997, sur 1 296 immatriculations nouvelles de bateaux à moteur habitables, 8 seulement concernaient des plus de 16 mètres et… 1 100 des moins de 9 mètres. Les vedettes destinées à la pêche-promenade, qui *représentent* 20 % du marché, continuent de séduire les tout jeunes retraités qui décident de donner libre cours à leur passion.

PLAFONNER LES DÉCIBELS

Après avoir longtemps œuvré pour améliorer le confort en cabine, les constructeurs se penchent désormais – contraints et forcés par des directives *européennes – sur la question de la* pollution et des nuisances auditives. Les normes fixées par Bruxelles visent à diminuer de 70 % l'oxyde de carbone qui sort des pots d'échappement et à plafonner à 72 décibels le bruit généré à la fois par le moteur et la caisse de résonance qu'est une coque.

« Ces directives vont nous demander des investissements supplémentaires, dont il faudra répartir les coûts entre constructeurs et fabricants de moteurs, explique Jean-Pierre Goudant, président de Nanni Industries et représentant des motoristes à la Fédération des industries nautiques. *Compte tenu de la concurrence acharnée que se livrent les chantiers, on voit mal en effet comment ils pourraient augmenter leurs prix de vente… »*

Sur les 215 nouveaux bateaux (à voile et à moteur) présentés cette année au Salon, les petits formats ravissent donc largement la vedette, à quelques exceptions près. Le plus gros bateau exposé mesure 16 m de long et 4,60 m de large, alors que le plus petit est un canoë du chantier Mack (1 m de *long, 0,62 m de large et seulement* 5 kilos).

Ceux qui découvrent la voile vont se tourner vers les moins de 9 mètres, dériveurs sportifs ou monocoques destinés à la navigation côtière. Les plus aguerris devraient être séduits par la gamme qui se prolonge au-delà des 10 mètres.

Les chantiers Dufour tiennent le *record des bateaux proposés* avec 10 nouveaux voiliers. Ils dévoileront aussi la maquette (de 2 mètres) du « premier voilier de l'an 2000 » : l'Atoll 43, un monocoque où l'espace de vie extérieure occupe près de la moitié de la longueur totale du bateau et qui naviguera au printemps prochain. Ce « lieu de vie » est à l'abri des intempéries grâce à un capot et un pare-brise. *Bénéteau*, pour sa part, remplace son légendaire Océanis 400 par l'Océanis Clipper 411 (12,31 mètres), dont le prix de vente est de 995 000 francs. Avec le choix entre trois ou quatre cabines, il devrait intéresser les professionnels de la location.

Dans la catégorie, des croiseurs familiaux, le Dehler 29 (8,75 m, *388 000 francs), nouveau venu de* la gamme du constructeur allemand, devrait être un concurrent sérieux dans sa catégorie, où le Dufour 30 et le Sun Odyssey de Jeanneau étaient au coude à coude.

M.-B. B.

Le Salon, mode d'emploi

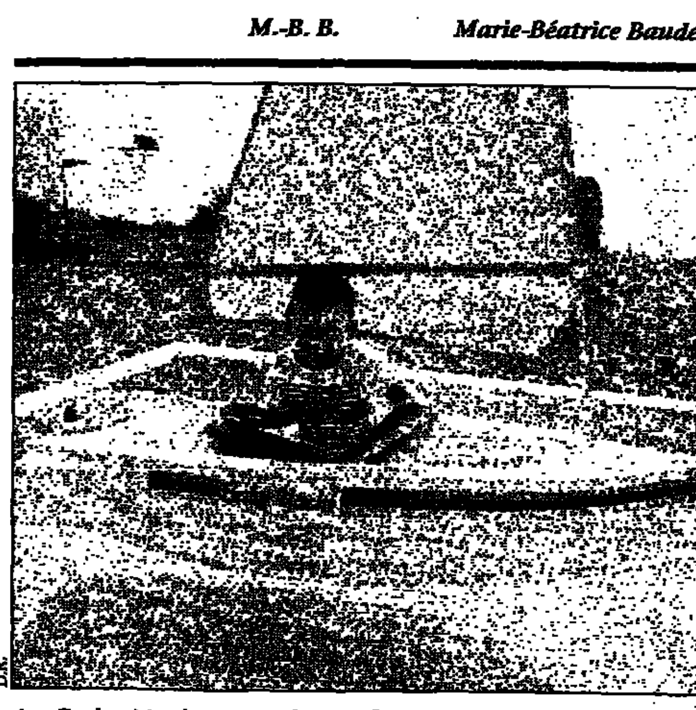
● **Horaires.** Le Salon nautique international de Paris est ouvert au public à Paris-Expo, porte de Versailles (Mo Porte-de-Versailles), du samedi 6 au lundi 15 décembre *inclus, tous les jours de 10 heures* à 19 heures. Nocturne le vendredi 12 décembre jusqu'à 23 heures. Fermeture du Salon à 17 heures le lundi 15 décembre.

● **Prix.** Tarif d'entrée : 60 francs. Tarif réduit : 30 francs, pour les groupes de 10 personnes et plus, et les enfants de sept à treize ans.

● **Animations.** Dès le parvis du Salon, deux bateaux mythiques seront exposés : le *Curragh-Sant-Efflam*, réplique des embarcations à bord desquelles les moines celtes naviguaient jusqu'à Terre-Neuve entre le IVe et le VIIIe siècle, et l'hydroptère *Techniques-Avancées*, qui a déjà atteint les 42 nœuds (76 km/h). Parmi les activités présentées, deux villages intéressants à visiter : celui des sports de glisse et celui de la plongée, où le Musée *de la marine présentera une* histoire des scaphandres.

● **Course.** Il sera également possible de suivre sur écran la Whitbread, course autour du monde avec escales et en équipage, et de rencontrer des marins ayant participé à cette compétition depuis 1973.

● **Métiers.** Cette année, les jeunes devraient être aussi intéressés par le premier Salon des métiers de la mer, qui offrira une vue d'ensemble des carrières et des filières d'enseignement liées au monde maritime.



D.R.

Le Baby Yacht pour les enfants

Comment initier les plus petits à la voile avant l'Optimist, destiné en principe aux enfants âgés de sept ans et plus ? Boutemy lance son Baby Yacht pour faire naviguer les enfants dès trois ans. Ce jouet nautique est un minidériveur (1,40 mètre de long, 0,80 mètre de large) équipé d'une grand-voile sans bôme de 0,80 mètre carré. Il pèse 11 kilos, entre dans le coffre d'une voiture, et peut s'utiliser sur un plan d'eau naturel, à condition que l'enfant ait pied, les parents assurant la manœuvre par l'intermédiaire d'un bout de 20 mètres. Prix : 1 990 francs.

Des saules pourraient servir à épurer les eaux usées

Pour éliminer certains polluants des effluents urbains, la région lilloise expérimente l'irrigation de taillis valorisables en bois de chauffage. Une filière verte dont l'intérêt économique reste à prouver

La Communauté urbaine de Lille s'est engagée, avec le soutien financier de l'Union européenne, dans une expérience innovante de traitement des eaux usées, à l'aide d'un « filtre végétal ». Des taillis de saules, plantés à proximité d'une station d'épuration, seront arrosés par les effluents qu'elle produit, afin de les débarrasser de leurs nitrates et de leurs phosphates avant qu'ils rejoignent la nappe phréatique. Ces arbres, à croissance rapide, pourront ensuite alimenter des chaufferies au bois. Ce procédé naturel pourrait remplacer les bassins de dénitratation et de déphosphatation rendus obligatoires par les directives de l'Union européenne. La technique paraît particulièrement adaptée aux petites agglomérations rurales. Il reste toutefois à démontrer la viabilité économique de cette filière, qui est néanmoins déjà exploitée par plusieurs pays étrangers.

VILLENEUVE-D'ASCQ
de notre envoyé spécial

Aux portes de l'agglomération lilloise, un chemin de terre conduit à une drôle de plantation. Sur une étendue de 3 hectares jouxtant la station d'épuration de Villeneuve-d'Ascq, des milliers de jeunes saules dressent vers le ciel leurs frêles tiges. A voir ces arbustes chétifs, on n'imagine pas que, d'ici un an, lorsqu'ils se seront gorgés des nitrates et des phosphates des eaux usées, leurs branches vigoureuses atteindront près de 5 mètres de haut. Un combustible de choix pour une chaufferie au bois !

Ce site est le terrain d'une expérimentation unique en France. Il s'agit de tester, en conditions réelles, l'utilisation de végétaux comme complément aux installations de traitement des effluents urbains et, subsidiairement, de démontrer l'intérêt économique de leur culture comme source d'énergie renouvelable.

Voilà déjà une vingtaine d'années que des recherches sont menées, à l'étranger, sur la réduction de la pollution des eaux rejetées dans la nature en même temps que sur l'amélioration de la production forestière, grâce à l'épandage d'effluents liquides sur des peuplements d'épicéas, de peupliers ou d'eucalyptus.

Encore faut-il s'assurer que ces techniques sont exportables. C'est l'objet de l'Association pour le développement des cultures énergétiques (ADCE), créée par la chambre régionale d'agriculture et par l'agence régionale de l'énergie du Nord - Pas-de-Calais.

Dans un premier temps, des tests ont été menés sur plusieurs essences d'arbres. Au peuplier, plus sensible à la maladie de la rouille, et au miscanthus (ou herbe à éléphant), plus onéreux à l'achat, a été préféré le saule, qui présente aussi l'avantage, du fait de sa croissance rapide, de pouvoir être exploité en cycles très courts, permettant une coupe tous les deux ans.

> D'ici un an, lorsqu'ils se seront gorgés des nitrates et des phosphates des eaux usées, leurs branches vigoureuses atteindront près de 5 mètres de haut

Afin de parer aux aléas d'une monoculture, à la merci d'une maladie ou d'un parasite, trois variétés de saules – le björn, le jorr et le loden – ont été sélectionnées parmi des hybrides obtenus en Suède, par croisement de souches sibériennes et canadiennes très résistantes.

Au début du printemps, environ 50 000 boutures ont été repiquées à Villeneuve-d'Ascq. Au bout d'un an, soit en mars 1998, elles seront recépées, c'est-à-dire taillées au ras du sol, afin que leurs rameaux se multiplient et se fortifient. Pendant huit mois, les plants seront alors irrigués par des eaux usées – préépurées mais encore chargées de nitrates et de phosphates – prélevées dans la station de traitement des effluents voisine.

Afin de déterminer le dispositif le plus performant, différents modes d'irrigation, par springler (arrosage rotatif) ou par tuyaux perforés plus ou moins espacés, seront testés sur plusieurs parcelles. Cet apport hydrique sera lui-même calculé, mensuellement, en fonction du potentiel d'évaporation et de « transpiration » du peuplement végétal. Enfin, à l'automne 1998, les branches auront atteint une taille suffisante pour être coupées. Elles seront alors débitées en rondelles prêtes à être brûlées, à l'aide d'une tête de récolte, machine à scie circulaire spécialement adaptée sur une ensileuse.

Tout au long de ce cycle, des analyses du sol et des eaux seront effectuées à différentes profondeurs, afin de mesurer la teneur initiale des effluents en nitrates et en phosphates, la capacité d'absorption de ces nutriments par le « système racinaire » des plantes, et donc la qualité finale des eaux qui rejoindront la nappe phréatique, située quelques mètres plus bas.

Les expériences conduites à l'étranger laissent espérer un taux d'élimination de 90 % des éléments azotés, qui sont les plus pénalisants pour l'environnement.

Si ces performances se vérifient, le « filtre végétal » formé par les alignements de saules pourrait remplacer, à moindre coût, les bassins de dénitratation et de déphosphatation des stations de traitement des eaux usées dont les directives européennes exigent que soient équipées, d'ici à 2005, toutes les collectivités de plus de 2 000 équivalents-habitants (c'est-à-dire dont le volume des effluents, qu'ils soient domestiques ou industriels, dépasse la production de 2 000 personnes).

Ces installations naturelles semblent toutefois réservées aux petites agglomérations rurales. Une plantation d'une dizaine d'hectares suffirait en effet à dépolluer les rejets liquides d'une commune ou d'un groupe de communes de quelques milliers d'individus. Pour de plus grandes villes, en revanche, il faudrait transformer en saulaies de si vastes étendues que le projet ne paraît guère réaliste.

Il reste cependant à faire la preuve de la viabilité économique de cette filière verte. Celle-ci ne sera complète et cohérente que si sont construites des chaufferies permettant de recycler et de valoriser le bois récolté. Le rendement moyen d'un taillis de saules, qui, sans irrigation, fournit 12 tonnes par hectare de matière sèche tous les deux ans – l'équivalent énergétique de 5 000 litres de fioul –, peut être amélioré de moitié si sa croissance est « dopée » par des apports azotés et phosphatés.

« Le coût d'une chaufferie au bois est aujourd'hui trois à quatre fois supérieur à celui d'une installation au fioul ou au gaz, et le retour d'investissement deux fois plus long », admet Christian Cuingnet, coordinateur du projet. En revanche, assure-t-il, une fois la dépense amortie, *« le combustible bois devient compétitif »*.

Confiante, la région Nord - Pas-de-Calais s'est engagée dans un plan « bois, énergie, développement » qui devrait trouver un nouvel essor avec les mesures annoncées récemment par la ministre de l'environnement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Pierre Le Hir

Le modèle suédois

L'expérimentation menée à Villeneuve-d'Ascq est dotée d'un budget de 4,2 millions de francs, financés à hauteur de 40 % par l'Union européenne. Elle s'inspire de plusieurs exemples étrangers. Aux Etats-Unis, plus de 5 000 hectares de sylviculture sont fertilisés par des eaux ou des boues d'épuration. L'Australie irrigue de la même façon un millier d'hectares et la Nouvelle-Zélande près de 500 hectares. La Suède, qui s'est lancée dans l'expérience en 1992, sur la commune de Kägeröd, fait aujourd'hui figure de modèle, avec 20 000 hectares de taillis de saules destinés à l'approvisionnement de chaufferies. En France, depuis déjà une dizaine d'années, des boues d'épuration sont recyclées en engrais agricoles. Mais des études sont en cours pour évaluer les dangers de telles pratiques pour la santé humaine. Un risque a priori inexistant quand il s'agit d'une plantation d'arbres.

DÉPÊCHES

■ **GÉOPHYSIQUE : le sol et le sous-sol de la baie d'Hudson** n'ont pas totalement récupéré de la pression formidable que leur ont infligé les énormes glaciers qui les recouvraient il y a dix mille ans. Selon une étude publiée jeudi 4 décembre par la revue *Nature*, ce *« rebond glaciaire »* peut expliquer en partie l'anomalie bien connue du champ gravitationnel de cette région. L'autre cause, intervenant pour moitié, tient aux irrégularités du manteau terrestre, comme la position de plaques de subduction océaniques. Les auteurs (américains) de cette étude ont mis au point un modèle décrivant la viscosité du manteau de cette zone.

■ **ESPACE : deux astronautes de la navette Columbia**, le Japonais Takao Doi et l'Américain Winston Scott, ont effectué une sortie de près de cinq heures dans l'espace, mercredi 3 décembre. Les deux hommes, qui avaient déjà récupéré manuellement le satellite Spartan, le 24 novembre, ont testé un bras mécanique qui devrait être utilisé lors de la construction de la future station internationale Alpha. Ils ont également largué brièvement un petit satellite doté d'une caméra, l'AERCam Sprint, qui permettra à l'avenir de vérifier l'état d'un vaisseau spatial sans recourir à la sortie d'un astronaute. Le retour sur Terre de la navette est prévu vendredi 5 décembre, au terme d'une mission de seize jours.

■ **TRANSPORTS : un récepteur de poche** capable d'indiquer en temps réel les temps d'attente aux arrêts d'autobus est expérimenté par la Ville de Metz. Baptisé Infobus, cet appareil de la taille d'un « pager » a été mis au point à l'Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles de Paris. Il reçoit deux fois par minute les données sur la position des bus envoyées par la compagnie des transports urbains de la Ville et calcule alors lui-même la vitesse et le pronostic du temps d'attente des cinq prochains véhicules. Il donne aussi accès au service de radiomessagerie Kobby. Le coût de l'abonnement pour l'usager est de 80 francs par semestre.

Le grand bond en avant du havane

La troisième Nuit de « L'Amateur de cigare », samedi 6 décembre, devrait être un succès

L'ENGOUEMENT n'a jamais été tel pour le cigare cubain qu'en cette fin de siècle, contrairement aux impératifs de restriction qu'impose la crise. Jamais on ne vit tant d'élégantes boutiques, à Paris, qui vendent des *« puros, hecho a mano »*, en provenance de Cuba. Des clubs de fumeurs aisés s'entrouvrent. Des dîners se tiennent chez les chefs étoilés eux-même amateurs, des revues luxeuses, tant américaines que françaises, comme *L'Amateur de Cigare* dirigé par Jean-Paul Kauffmann, fleurissent, tel un croquis d'époque, digne de Daumier ou de Constantin Guys, qui nous ramène au triomphe du cigare, sous le Second Empire. Le choix du Pavillon Ledoyen, joyau de cette époque, où se tiendra la troisième Nuit de l'amateur de cigare, le 6 décembre prochain, est un symbole.

Cuba exportera cette année cent millions de cigares – contre soixante-douze millions seulement en 1996 – et s'est fixé pour objectif d'augmenter sa production à cent cinquante millions en 1998, et à deux cent millions l'année suivante. Pas moins d'une quinzaine de nouvelles fabriques seraient créées à La Havane d'ici là. La décision, à l'évidence, est politique et peut être mise en parallèle avec le doublement annoncé de l'accueil des touristes dont le nombre, au cours de la même période, passerait de un à deux millions.

Cuba se trouve à un tournant, comme tel grand vignoble confronté aux mêmes réalités. Convient-il d'augmenter le rendement, ou bien au contraire faut-il affiner, et partant raréfier, le produit ? Chaque cru de tabac est aussi typé qu'un cépage du Bordelais. Travail semblable aussi, à celui de la cuisine, et à celui de la vinification. Un cigare est le fruit d'une fermentation et d'une longue maturation, après la cueillette et le traitement de la feuille. La seconde difficulté est le maintien de la qualité.

S'il est habituel dans une économie socialiste de planifier des objectifs de production et d'améliorer les rendements, au moins sur le papier, il est moins aisé de peser sur tout un processus manufacturier réel et quantifiable. L'Institut du tabac de San Antonio las Banos est sur les dents, mais les terrains propices de la Vuelta Abajo ne sont pas plus extensibles que les terroirs du Médoc.

LES PRINCIPES DE LA RÉVOLUTION

Au stade semi-industriel, celui des fabriques, la question de l'augmentation des rendements reste pour le moment entière. Après le séchage et la première fermentation dans la région d'origine, les feuilles, bien identifiées deux à deux en fonction de leur position foliaire, sont entreposées à la *fabrica*. Une fois mouillées, écotées (suppression de la nervure centrale), elles sont scrupuleusement classées et pesées, sous le contrôle du maître de tabac – un par fabrique –, responsable du dosage de chaque type de cigare. Un rôle assez comparable à celui d'un maître de chais.

Les assemblages de feuilles sont ensuite confiés aux rouleurs (*torcedores*), qui associent délicatement la *tripe* avec le *liguero*, pour donner la puissance, avec le *volado*, qui facilite la combustion, et le *seco*, dont les arômes font la finesse du cigare. Avec des gestes d'une grande habileté, le rouleur – une homme le plus souvent, contrairement à la légende – enserre la *tripe* dans la *capote* (sous-cape), puis après mise sous presse, l'enroule dans la cape qu'il découpe avec dextérité au moyen d'une petite machette (*chaveta*). Travail répétitif, effectué dans la *galera* des fabriques, au son de la voix d'un lecteur qui remémore les grands principes de la Révolution.


C. SARRAMON

Une fabrique de cigares à La Havane.

Cette politique volontariste d'amélioration des rendements se heurte au développement du marché noir qui toucherait, selon le très officiel *Gramma*, près de 40 % de la production ! Les faux havane font florès à Cuba et en Europe, où l'on trouve quantité de cigares médiocres roulés avec des tabacs du Honduras ou des Canaries. Il n'est donc pas étonnant que certains observateurs se soient interrogés sur les raisons de la croissance de ce marché noir et de l'impunité qui paraît l'entourer, tant sur place qu'en France.

CALCUL MACHIAVÉLIQUE

On évoque même l'existence d'un véritable marché parallèle, toléré sinon autorisé, destiné à amener les consommateurs à se satisfaire d'une moindre qualité, dans la perspective du doublement de la production. Ce calcul d'un machiavélisme suspect serait bien entendu suicidaire, à terme, pour la réputation des cigares cubains. Toute la démarche commerciale récente de la société d'Etat Habanos, chargée de l'exportation, tend au contraire à améliorer son image de marque, en assurant la promotion de *vitoles* nouvelles.

Fumet, fumée, boucanage, toutes spécialités exotiques, nous rappelle Claude Lévi-Strauss dans *Tristes Tropiques*, sont un héritage du monde amérindien. Il n'y manque que la tragédie de l'esclavage et l'espérance du métissage, propre aux Caraïbes, et racontées par l'ethnologue Fernando Ortiz. Rien qui ne soit passé par des mains noires, habiles au délicat travail de cueillette, de découpe et de roulage. Mains finement dorées de femmes de couleur. Terroirs et traditions font la beauté de la cuisine comme celle du cigare. Et au coeur des saveurs mêlées l'on discernera le grain d'arôme pointé, et la palpation du havane qui offre tour à tour l'humide, le frais, l'épicé, l'aspect indescriptible et pluriel qui fait sa supériorité. Jusqu'à quand ?

J.-C. Rt

Deux nouvelles « vitoles » en 1998

Au printemps dernier, Barcelone et Madrid ont eu la primeur d'un cigare de cru, entièrement issu de feuilles d'une même *finca* située à San Juan – une grande première dans le système de production cubain –, à qui de surcroît a été donné le nom du doyen des *vegueros*, Alejandro Robaina, propriétaire de cette exploitation.

Leur mise en vente est programmée sur le marché français pour le début de 1998. Chaque *vitole* (taille) recèle une saveur particulière, ce qui incite Gérard père et fils, le fameux marchand genevois, à conseiller un cigare pour chaque moment de la journée.

Les douanes ont les restaurants à l'œil

AGENT D'AMBIANCE hier rejeté, le cigare est redevenu de bon ton dans la foulée du retour aux « choses vraies », qu'il s'agisse de l'alimentation, de l'habillement ou de la décoration intérieure. Les restaurateurs ont parfaitement compris le message. Le client ne se satisfait plus de la jolie malette boisée que le maître d'hôtel referme d'un coup sec après avoir offert un corona, ou mieux encore un churchill – dont les dimensions réglementaires sont 18 millimètres de diamètre et 175 millimètres de longueur. Il lui faut de la qualité, des accessoires et, surtout, le plus large choix possible. On ne compte donc plus les établissements qui proposent, à côté de la carte des vins, une carte des cigares.

La réglementation française autorise la revente de tabac dans certains lieux (salles de spectacles, discothèques, restaurants) et autorise que ces intermédiaires prélèvent une marge *« pour service rendu »*. Ce secteur fait l'objet d'une surveillance de plus en plus étroite de la part de l'administration des douanes, chargée d'assurer la gestion du monopole de l'Etat sur les tabacs.

IMPORTATIONS SOUS CAPE

Ce n'est pas la qualité des cigares vendus par quelques restaurateurs mais leur origine qui, parfois, pose problème. *« Nous sommes plus préoccupés par les importations directes de cigares non homologués »*, souligne un haut fonctionnaire des douanes. A Paris et dans les grandes villes, on peut relever sur la « carte des cigares » de certains restaurants des produits échappant au monopole de l'Etat. *« A certaines périodes où il était très difficile de se procurer des cigares cubains on pouvait sans problème en trouver dans les caves de quelques restaurants qui, discrètement, sollicitaient des circuits d'importation directe »*, se souvient-on à la direction des douanes de Paris.

Ces circuits parallèles sont très prisés par les amateurs prêts à tout pour tirer sur le havane que l'on ne peut trouver nulle part ailleurs. Les enquêteurs s'intéressent en particulier à des catalogues de vente par correspondance, réalisés notamment par des clubs installés en Suisse, qui permettent à certains d'importer sous cape des cigares, hors droits de douane et taxes qui représentent au total quelque 60 % du prix total. Ces brochures proposent des cigares de haut de gamme, roulés à la main. On peut également s'en procurer sur Internet.

Au cours des derniers mois, *« quelques dizaines de restaurateurs »* coupables de s'être approvisionnés irrégulièrement ont été verbalisés. Toutefois, l'administration des douanes ne fait irruption dans la cave à cigares d'un restaurant que si elle dispose de soupçons suffisamment étayés. La vigilance de l'administration tient aussi aux – bons – résultats obtenus jusqu'à présent sur le front de la lutte contre la contrebande. Alors que, chez nos voisins italiens, espagnols ou allemands, les importations illégales de cigarettes sont évaluées entre 10 % et 20 % de la consommation, elles ne dépassent pas 2 % en France. *« Le marché du cigare est en plein essor. Il ne faut pas qu'il se développe de façon anarchique »*, souligne un responsable des douanes parisiennes.

Les importateurs officiels ne semblent pas trop s'inquiéter de cette concurrence déloyale. Chez Belrive, filiale de Davidoff, on souhaite que *« certains restaurateurs soient plus regardants »* mais on reconnaît que le phénomène n'a pas pris de proportions trop préoccupantes. *« Pour l'heure, le marché noir n'est pas vraiment important, et c'est tant mieux »*, confirme Christian Céaly, directeur de la Compagnie des Caraïbes qui importe des cigares de Cuba, de Saint-Domingue ou du Nicaragua. Plus importante est, selon lui, la concurrence – régulière, celle-là – que constituent les achats réalisés par les particuliers lors de leurs déplacements à l'étranger.

Jean-Michel Normand

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-PAUL KAUFFMANN

1 *Vous dirigez la revue L'Amateur de cigare, comment expliquez-vous l'engouement du public pour ce produit ?*

Comme le vin, le cigare est un produit du terroir révélé par le savoir-faire de l'homme. C'est un produit de civilisation qui n'a rien à voir avec l'industrie de la cigarette. On déguste un cigare, on fume une cigarette. Le cigare exige du temps, une sorte de recueillement. La cigarette est brève, compulsive. L'Etat, hélas !, ne fait pas de distinction. Le paradoxe est que le cigare connaît un succès croissant, alors que beaucoup de civettes disparaissent. Les spécialistes sont découragés par une marge trop faible. Résultat : les circuits de vente parallèles prolifèrent, échappant au contrôle de l'Etat, lequel se prive d'une source de revenus.

2 Aux Etats-Unis, un magazine consacré aux cigares annonce un tirage d'un demi-million d'exemplaires ; où en est votre revue ?

Nous vendons à peu près 20 000 exemplaires au numéro sans avoir fait de campagne de promotion. Le guide Havanoscope, qui recense tous les havanes sur le marché européen, est un grand succès. Les amateurs sont avides d'informations. Le phénomène n'est pas sans ressembler à l'engouement pour le vin du début des années 80. L'image de l'amateur de cigare change. Ce n'est plus le privilège de l'homme mûr et arrivé. La clientèle se démocratise et rajeunit. Le cigare est un plaisir coûteux, il implique un choix et parfois un sacrifice. Il n'est pas rare de voir de jeunes amateurs se priver ailleurs afin de s'adonner aux joies du *puro*.

3 Que penser des contrefaçons ?

Tous les produits de luxe sont copiés. La contrefaçon touche surtout le havane. Nous avons publié de nombreux articles qui permettent de repérer ces faux cigares. Les capes peuvent être belles, mais la tripe est exécrable. En outre, ces pièces ne sont pas traitées et contaminent souvent la cave de l'acheteur ingénu. Ces faux ne sont jamais une bonne affaire.

Propos recueillis par Jean-Claude Ribaut



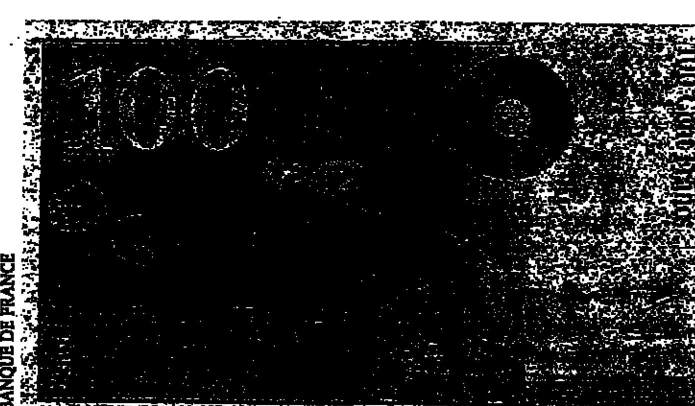
La Banque de France lance le « Cézanne »

LA BANQUE DE FRANCE a dévoilé, mercredi 3 décembre, le nouveau billet de 100 francs qui sera mis en circulation à partir du lundi 15 décembre. Ce quatrième et dernier billet d'une nouvelle gamme présente des teintes vives (la couleur dominante est l'orangé), comme les coupures de 50, 500 et 200 francs renouvelées depuis 1993. Représentant Paul Cézanne, ce billet est le dernier qui sera libellé en francs. Le portrait du peintre domine le recto avec, à l'arrière-plan, l'évocation de *La Mer à l'Estaque*, l'un de ses tableaux majeurs. Le verso accueille une reproduction de *Pommes et Biscuits*, toile peinte vers 1870.

La Banque de France ne prévoit pas de remplacer les coupures existantes d'ici à 2002. A cette date, les billets en euros remplaceront les monnaies nationales. Pour la Banque, le « Cézanne », comme ses trois prédécesseurs, apparaît comme une sorte de vitrine technologique destinée à montrer son savoir-faire dans la perspective du choix des futurs billets libellés en euros.

Le nouveau billet de 100 francs comporte de nombreux signes de sécurité. Lorsqu'on l'incline, la palette du peintre vire du vert au bleu, les deux citations de Cézanne inscrites en microlettres deviennent illisibles à la photocopie, le filigrane est incorporé directement dans le papier, et un motif incolore et brillant représentant la montagne Sainte-Victoire figure au recto. Une bande métallisée continue, virant au vert sous éclairage ultraviolet, apparaît au recto. Sur les deux faces, on peut voir la représentation stylisée de la toile *Les Joueurs de cartes*. Par transparence, les motifs se complètent et *« donnent un effet de transvision difficilement reproductible par les faussaires »*, assure la Banque de France.

Le « Cézanne », dessiné par ordinateur, va remplacer les Delacroix, qui continueront d'être acceptés jusqu'à ce que leur circulation s'amenuise. Ils pourront ensuite être échangés auprès de la Banque de France pendant dix ans. Les coupures de 100 francs sont les plus utilisées : elles représentent 34,89 % des 1 300 millions de billets en circulation, pour une valeur de 45 milliards de francs environ, devant les coupures de 200 francs (82,5 milliards). En moyenne, la durée de vie d'un billet est de seize mois. Moins souvent utilisée, la coupure de 500 francs peut circuler une dizaine d'années.


BANQUE DE FRANCE

Nuageux et froid

LES NUAGES et le froid vont continuer à régner sur la France. Toutefois, grâce à un anticyclone *qui s'installe* vendredi sur notre pays, les chutes de neige ne seront plus à redouter.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – Nuages et éclaircies se partageront le ciel. Le matin, des brouillards parfois givrants seront à craindre dans l'intérieur, ainsi qu'une petite averse *de pluie et neige mêlées* près des côtes. Il fera de 5 à 9 degrés.

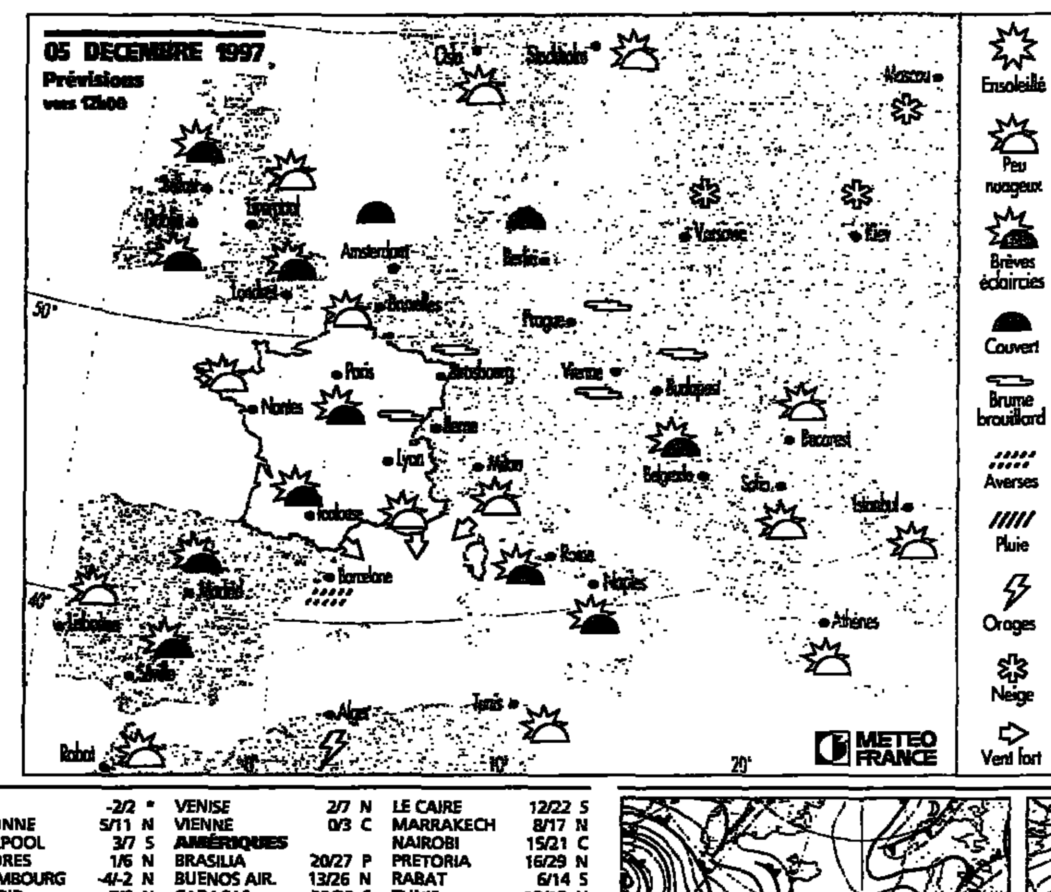
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Dans le Nord et en Picardie, les nuages laisseront de temps à autre passer un rayon de soleil. Attention aux brouillards matinaux parfois givrants dans l'intérieur. *Partout ailleurs régnera* une grisaille parfois brumeuse. Les températures resteront inférieures d'environ 6 degrés aux normales.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – En plaine, la journée sera grise et froide ; attention aux brouillards matinaux, souvent givrants. En région de montagne, au-dessus de 1000 mètres d'altitude, le ciel brillera du matin au soir. Le thermomètre ne remontera que rarement au-dessus de 0 degré.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – *Ici aussi*, la grisaille dominera, sans chute de neige. Seule la chaîne pyrénéenne pourra voir quelques flocons. Les températures seront inférieures d'environ 4 degrés aux normales.

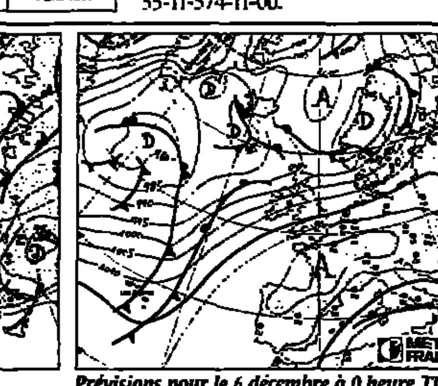
Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – En région de plaine, ce sera une journée de grisaille, sans intempéries. En montagne, le soleil brillera dès 1000 mètres d'altitude. Les températures ne remonteront que faiblement au-dessus de 0 degré.

***Languedoc-Roussillon*, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** – Le ciel sera mi-figue mi-raisin. Mistral et tramontane souffleront jusqu'à 70 kilomètresm/heure en rafales. Les températures seront fraîches, avec un maximum de 7 ou 8 degrés dans l'intérieur.



PRÉVISIONS POUR LE 05 DECEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	26/30 P	KIEV	-2/2 *	VENISE	2/7 N	LE CAIRE	12/22 S
				POINTE-A-PIT.	23/31 S	LISBONNE	5/11 N	VIENNE	0/3 C	MARRAKECH	8/17 N
				ST-DENIS-RÉ.	25/29 N	LIVERPOOL	3/7 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/21 C
				EUROPE		LONDRES	1/6 N	BRASILIA	20/27 P	PRETORIA	16/29 N
				AMSTERDAM	2/5 C	LUXEMBOURG	-4/-2 N	BUENOS AIR.	13/26 N	RABAT	6/14 S
FRANCE métropole		NANCY	-4/0 C	ATHENES	11/17 S	MADRID	-5/6 N	CARACAS	23/30 S	TUNIS	12/18 N
AJACCIO	5/13 P	NANTES	-1/5 N	BARCELONE	3/8 C	MILAN	2/8 N	CHICAGO	-2/1 N	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	-1/4 N	NICE	6/13 C	BELFAST	1/8 N	MOSCOU	-5/-3 *	LIMA	19/27 N	BANGKOK	25/33 S
BORDEAUX	-1/4 C	PARIS	-2/2 N	BELGRADE	-2/4 N	MUNICH	-5/0 C	LOS ANGELES	13/16 P	BOMBAY	23/31 S
BOURGES	-3/2 C	PAU	-4/2 N	BERLIN	-4/-2 C	NAPLES	9/13 N	MEXICO	13/22 N	DJAKARTA	26/31 C
BREST	2/7 N	PERPIGNAN	0/7 S	BERNE	-4/1 C	OSLO	-10/5 N	MONTREAL	-4/-2 *	DUBAI	19/25 P
CAEN	1/5 N	RENNES	-1/5 N	BRUXELLES	0/3 S	PALMA DE M.	8/11 P	NEW YORK	4/9 C	HANOI	17/25 N
CHERBOURG	1/6 N	ST-ETIENNE	-5/0 N	BUCAREST	-2/6 S	PRAGUE	-4/-2 C	SAN FRANCIS.	12/15 C	HONGKONG	19/25 C
CLERMONT-F.	-6/1 N	STRASBOURG	-4/1 C	BUDAPEST	0/5 C	ROME	7/11 N	SANTIAGO/CHI	11/30 S	JERUSALEM	12/22 N
DIJON	-3/2 C	TOULOUSE	-2/5 C	COPENHAGUE	-4/3 C	SEVILLE	1/12 N	TORONTO	-1/3 C	NEW DEHLI	11/22 S
GRENOBLE	-6/1 N	TOURS	-2/3 N	DUBLIN	2/7 N	SOFIA	1/5 S	WASHINGTON	4/9 S	PEKIN	-2/5 P
LILLE	-2/3 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	-3/0 C	ST-PETERSB.	-9/-7 C	**AFRIQUE**		SEOUL	0/6 S
LIMOGES	-4/1 N	CAYENNE	24/29 P	GENEVE	-2/3 C	STOCKHOLM	-8/2 S	ALGER	13/16 P	SINGAPOUR	26/31 C
LYON	-5/2 N	FORT-DE-FR.	25/29 S	HELSINKI	-7/-3 C	TENERIFE	15/18 S	DAKAR	22/27 S	SYDNEY	20/27 C
MARSEILLE	1/7 N	NOUMEA	23/30 S	ISTANBUL	8/10 S	VARSOVIE	-6/-2 *	KINSHASA	21/29 P	TOKYO	6/13 S



Situation le 4 décembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 6 décembre à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ANGLETERRE.** La Fédération des cheminots Force ouvrière appelle les conducteurs d'Eurostar, circulant sur la ligne d'Eurotunnel entre Paris *et Londres, à cesser le travail du* vendredi 12 décembre au lundi 15 décembre au matin. Seul syndicat à avoir appelé à la grève, Force ouvrière se prétend majoritaire chez les conducteurs du dépôt de Lille.

■ **BRÉSIL.** Les deux hôtels Sofitel ouverts en septembre 1997 dans ce pays proposent des formules spéciales. Au Rio Palace, jusqu'au 30 décembre, 10 nuits pour le prix de 7 (environ 13 140 F avec petits déjeuners et un repas) ou 7 nuits pour le prix de 5 (environ 6 560 F). Réservation au 55-21-522-1232. A Sao Paulo, jusqu'au 28 février, un forfait « spécial inauguration » (accueil VIP et surclassement en suite) se monte à environ 1 740 F la chambre double pour une nuit avec petit déjeuner. Réservations au 55-11-574-11-00.

VENTES

Le mobilier des grands ébénistes amorce une remontée

UNE FLORAISON de meubles dix-huitième siècle, signés de grands ébénistes, seront mis en vente en décembre. Cette abondance d'estampilles, qui faisait défaut depuis quelques années, annonce le retour d'un certain optimisme. Après la chute brutale des cours, personne ne souhaitait *remettre en circulation* des chefs-d'œuvre dont les prix auraient été laminés par l'inflation, mais cette tactique attentiste a bloqué le marché, car les niveaux atteints par ces meubles, les plus achevés, régulent l'ensemble de la cote. Leurs variations indiquent les tendances du *goût*, des modes, *les adjudications* élevées dynamisent les cours en se répercutant sur les meubles de même type mais de qualité moindre. Pour ne pas déprécier ce marché renaissant, les professionnels dosent le contenu des ventes. On y voit beaucoup de meubles de haut niveau, mais peu de véritables chefs-d'œuvre.

A Monaco, Christie's présente un ensemble classique le 13 décembre, où une des plus belles pièces est une paire de bibliothèques d'époque Régence attribuées à Charles Cressant, l'ébéniste du Régent. Réalisées vers 1720-1730, la rigueur de leur ligne est tempérée par des bronzes dorés encore symétriques où perce déjà la fantaisie de la rocaille (2 à 3 millions de francs).

Un bureau à cyclindre attribué à David Roentgen offre le meilleur du Louis XVI, une impression *de simplicité, malgré le raffinement* de l'ornementation. On notera le soin apporté au placage, un acajou dont les veines se placent de manière étudiée, la sobriété des bronzes dorés pourtant abondants (1,2 à 1,8 million).

Toutefois, ce sont les sièges qui suscitent l'enthousiasme des acheteurs. Ils apprécient les créations de la dynastie des Jacob, qui illustrent tous les styles successifs du Louis XVI à la Restauration. Représentées dans toutes les vacations importantes, elles obtiennent toujours des enchères élevées. Christie's propose une *paire de marquises en bois doré à* l'estampille de Georges Jacob, fondateur de la dynastie et reconnu comme le plus inventif (500 000-700 000 francs).

Sotheby's, qui disperse les mêmes jours, à Monaco également, du mobilier classique, vend *un ensemble des Jacob* d'époque Empire, en bois relaqué crème rehaussé de dorures, portant des marques d'inventaire du château de Fontainebleau (suite de dix sièges dont certains avec d'autres estampilles, 150 000 à 200 000francs). Enfin, à Drouot est annoncé un mobilier de salon *par Georges Jacob, en bois relaqué* crème, composé de six fauteuils, deux bergères et deux canapés (800 000 francs-1,2 million), étude Piasa. Les sièges plus anciens sont aussi très demandés. Une suite de six fauteuils à dos*sier plat d'époque Louis XV*, attribués au menuisier Jean Avisse, en hêtre sculpté, sont estimés 1,5 million-1,8 (Sotheby's Monaco. On trouvera également des sièges aux estampilles de Lelarge, Cresson et Séné, etc., répartis dans différentes ventes à Drouot.

Catherine Bedel

★ Monaco, ventes le samedi 13 décembre, renseignements **chez Christie's Paris, tél : 01-40-76-85-85. Sotheby's Paris, tél. : 01-53-05-53-05 et étude Piasa, tél. :. 01-53-34-10-10.**

Calendrier

Antiquités

● **Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)**, Espace de l'aéroport Aulnat, jusqu'au dimanche 7 décembre, vendredi de 14 heures à 23 heure, autres jours de 10 heures à 20 heures, 60 exposants, entrée 25 F.

● **Grasse (Alpes-Maritimes)**, Palais des congrès, du vendredi 5 au dimanche 7 décembre, de 10 heures à 19 heures, 40 exposants, entrée 15 F.

● **Angoulême (Charente)**, Logis de Lunesse, du vendredi 5 au lundi 8 décembre, vendredi de 14 heures à 19 h 30, samedi et dimanche de 10 heures à 19 h 30, lundi de 10 heures à 18 heures, 60 exposants, entrée 30 F.

● **Moulins (Allier)**, samedi 6 et *dimanche 7 décembre, de 10 heures* à 19 h, 50 exposants, entrée 20 F.

● **Nîmes (Gard)**, Parc Expo, du samedi 6 au dimanche 14 décembre, de 10 heures à 19 heures, 120 exposants, entrée 35 F.

Brocantes

● **Saint-Nicolas-de-Bourgueil (Indre-et-Loire)**, place de l'Eglise, samedi 6 et dimanche 7 décembre, 100 exposants.

● **Mâcon (Saône-et-Loire)**, Parc des expositions, samedi 6 et dimanche 7 décembre, 200 exposants, entrée 25 F.

Collections

● **Montignac (Dordogne)**, Salle des fêtes, Salon du livre, samedi 6 et dimanche 7 décembre, 60 exposants, entrée 10 F.

● **Toulouse (Haute-Garonne)**, Grand Hôtel Capoul, Salon parfum, samedi 6 et dimanche 7 décembre, 30 exposants. Au Parc Expo, bourse multicollections, samedi 6 et dimanche 7 décembre, 300 exposants.

● **Colombes (Hauts-de-Seine)**, *pont de la gare SNCF, Marché du* livre ancien, samedi 6 et dimanche 7 décembre, 25 exposants.

● **Villemomble (Seine-Saint-Denis)**, 6, route de Noisy, Salon du livre, du samedi 6 et dimanche 7 décembre, 75 exposants.

DÉPÊCHES

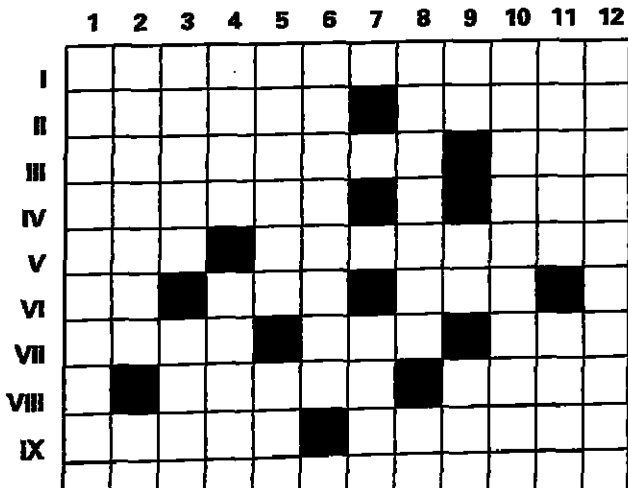
■ **MUSIQUE ET ANTIQUITÉS** : jusqu'au 15 décembre, les antiquaires du marché Malassis, aux Puces de Saint-Ouen, présentent une exposition sur le thème de la musique. Marché Malassis, 142, rue des Rosiers, 93400 Saint-Ouen, jusqu'au lundi 15 décembre, le samedi de 9 heures à 19 heures, le dimanche de 10 heures à 19 heures, le lundi de 11 heures à 17 heures.

■ **LOTO : les tirages n° 97** du Loto effectués mercredi 3 décembre ont *donné les résultats suivants.* Premier tirage : 5, 25, 30, 31, 35, 44, numéro complémentaire 12. Rapport pour six bons numéros : 6 791 510 F ; rapport pour cinq bons numéros et le complémentaire : 79 245 F ; pour cinq bons numéros : 11 495 F ; pour quatre bons numéros et le complémen*taire : 374 F ; pour quatre bons nu*méros de 187 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 32 F ; pour trois bons numéros : 16 F. Second tirage : 1, 6, 9, 27, 34, 36, numéro complémentaire 45. Rapport pour six bons numéros : 1 847 525 F ; rapport pour cinq bons numéros et le complémen*taire : 51 030 F ; pour cinq bons nu*méros : 4 495 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 178 F ; pour quatre bons numéros : 89 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 24 F ; pour trois bons numéros : 12 F.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97270

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. La mise en place des ouvertures. – II. Passer à table. Peut être rasoir mais pas rasé. – III. Prêteurs et profiteurs. Regroupement d'éternels voyageurs. – IV. Fixent fermement. Poids lourd qui a atteint des sommets. – V. Anglaise, elle ne connaît pas la musique. Lieu d'exposition à Rome avant le grand bain. – VI. Interjection. Garde les chaînes. Bien venus. – VII. Maîtrise le sauvageon. Avec les autres. Supprima de la liste. – VIII. Frontière naturelle entre l'Iran et l'Azerbaïdjan. Le Grand fut roi d'Angleterre, du Danemark et de Norvège. – IX. Garde son éclat quand il est grand. Qui est sur la fin. – X. Garanties et authentiques.

VERTICALEMENT

1. Son coup provoque des excédents. – 2. Cinquième en Grèce, pas grand-chose dans nos calculs. Préposition. – 3. A peu servi. Garde pour lui. – 4. Vitesse du bâtiment. En fit le tour. – 5. *Donnent du poids* aux actes. Mât démâté. – 6. Supports pour les comédiens. – 7. Fondateur de l'Oratoire. – 8. Obscur et inintelligible. Parcouru à l'envers. – 9. Possessif. Négation. Un litre de rouge très populaire. – 10. Sans aucun contrôle. – 11. Petit geste. Refroidie. – 12. Ont toujours de la monnaie avec eux.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97269

HORIZONTALEMENT

I. Intellectuel. – II. Mairies. Ti. – *III. Purée. Ordre.* – *IV.* As. Craindras. – V. Restrictions. – VI. Têtière. Figé. – VII. Ros. Bu. Té. – VIII. Aman. Censure. – IX. Les. Arrières. – X. Erses. Genest.

VERTICALEMENT

1. Impartiale. – 2. Nausée. Mer. – 3. Tir. Strass. – 4. Erection. – 5. Lierres. As. – 6. Lé. Air. Cr. – 7. Es. Iceberg. – 8. Ont. Unie. – 9. Tardif. Sen. – 10. Droiture. – 11. Etrangères. – 12. *Liesse. Est.*

L'ART EN QUESTION N° 43

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

L'esprit des morts

AU SUD de l'île de Malakula, dans l'archipel du Vanuatu, les hommes peuvent accéder au pouvoir grâce à une succession de prises de grade, aux rituels complexes. En s'élevant, le gradé s'éloigne du monde des vivants : il prend ses repas à l'écart des autres et vit dans la solitude que lui impose sa proximité avec le monde des ancêtres et celui des dieux.

Après sa mort, le crâne du défunt est surmodelé, c'est-à-dire remodelé avec de l'argile pour qu'il ressemble au visage du mort, puis présenté sur un mannequin de bois et de végétaux, enduit de couleurs variées et décoré des insignes de son grade. Cette effigie est déposée dans la maison des hommes, lieu de rencontre des hommes, où sont rassemblés les *rambaramb*.

En 1768, Bougainville avait baptisé cet archipel « Grandes Cyclades » ; six ans plus tard, le capitaine Cook lui donnait un autre nom. En 1980, après l'indépendance, les habitants choisissent le nom de Vanuatu, qui signifie « le pays qui tient debout ».

Comment s'appelait cet archipel avant 1980 :

■ Les îles Marshall ?
■ Les îles Salomon ?
■ Les Nouvelles-Hébrides ?

RMN

Effigie rambaramb, mannequin composé d'un crâne, de bois et de substances végétales, hauteur 172 cm. Actuellement au Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie pour l'exposition « Vanuatu, Océanie », jusqu'au 2 février 1998.

Réponse dans *Le Monde* du 12 décembre.

Solution du jeu n° 42 paru dans *Le Monde* du 28 novembre

C'est Agnès Merlet qui a réalisé le film *Artemisia*, d'après la vie d'Artemisia Gentileschi, Brigitte Roüan est la réalisatrice de *Post coïtum, animal triste*, et Sandrine Veysset celle de *Y aura-t-il de la neige à Noël ?*

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex



Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

هكذا من الاصل

UN NUMÉRO EXCEPTIONNEL

COMMUNISME, LES FALSIFICATIONS D'UN « LIVRE NOIR » – Pages 22 et 23

LE MONDE diplomatique

DÉCEMBRE 1997

MULTINATIONALES

Ces biberons qui tuent

(Page 27.)

DU GOLFE AU KURDISTAN

Souffles guerriers sur le Proche-Orient

Par notre envoyé spécial ALAIN GRESH

Désarmer les marchés

Par IGNACIO RAMONET

FRANCIS BACON. – « Figure en mouvement » (1985)

DÉCEMBRE 1997

CE MOIS-CI DANS « LE MONDE DIPLOMATIQUE » :

CRISE FINANCIÈRE

Le typhon qui ébranle les Bourses d'Asie remet en question la thèse de ceux qui pensent que les marchés doivent gouverner le monde.

Désarmer les marchés (*Ignacio Ramonet*). – Une frénésie spéculative qui ébranle les économies réelles (*Michel Chossudovski*). – Lendemains âcres en Asie du Sud-Est (*Philip Golub*). – Transgresser les préjugés économiques (*Muhammad Yunus, président de la banque Grameen*).

PROCHE-ORIENT

Attentat meurtrier en Egypte, guérilla kurde en Turquie, blocus de l'Irak, impasse dans les négociations israélo-arabes, les illusions perdues du « nouvel ordre » international.

Souffles guerriers (*Alain Gresh*). – Premier échec de la croisade de Washington contre Bagdad (*Paul-Marie de La Gorce*). – Enlisement turc au Kurdistan (*Alain Gresh*). – Les atouts de la guérilla kurde en Turquie (*Michel Verrier*).

TRANSPORTS

La grève des chauffeurs routiers a agi, en France, comme un révélateur du caractère aberrant des politiques de transport mises en œuvre en Europe.

La maladie du « tout-routier » (*Laurent Carroué*). – Des villes asphyxiées par l'automobile (*Isabelle Bourboulon*). – Exception pour les Alpes suisses (*Bernard Schéou*).

COMMUNISME

***Le Livre noir du communisme*, ouvrage tapageur dans lequel le meilleur côtoie le pire, tente d'établir une analogie entre nazisme et communisme. De l'histoire à la propagande, il n'y a souvent qu'un pas.**

Les falsifications d'un « Livre noir » (*Gilles Perrault*). – Petits mensonges latino-américains (*Maurice Lemoine*). – De Lénine à Staline (*Michel Dreyfus*). – Tapis rouge médiatique (*Serge Halimi*).

Egalement au sommaire

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : Gouvernement à vue. – L'impossible enquête de Roberto Garreton sur les massacres. ARGENTINE : Coup de semonce pour le président. ÉTATS-UNIS : Intellectuels et syndicalistes se redécouvrent. – Les riches entre philanthropie et repentance. MULTINATIONALES : Lait en poudre : les biberons qui tuent. HISTOIRE : L'expulsion des Palestiniens (1947-1949) revisitée par des historiens israéliens. SOCIÉTÉ : Maladies du progrès. RELIGION : La « tentation » bouddhiste en France. DÉMOCRATIE : Feu le citoyen ?

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 22 F

هكذا من الأصل

MUSIQUE Les déclarations récentes de l'organisatrice des concerts de l'Auditorium du Musée du Louvre au journal *Libération* ont conduit quatre-vingts solistes et compositeurs français à adresser une lettre à Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication et porte-parole du gouvernement. ● ILS Y DÉNONCENT l'ostracisme dont ils estiment être les victimes. La vie musicale leur donne de moins en moins l'occasion de se produire avec les grands orchestres et dans les centres musicaux français. ● LE PIANISTE CHRISTIAN IVALDI, dans un entretien au *Monde*, se montre inquiet pour l'avenir des plus jeunes musiciens formés par le Conservatoire, où il enseigne la musique de chambre. ● LE PROBLÈME MAJEUR de la vie musicale française réside dans son incapacité à déceler, accompagner et permettre l'épanouissement des jeunes talents.

Une pétition révèle le blues des musiciens français

Dans une lettre à la ministre de la culture, quatre-vingts interprètes et compositeurs dénoncent l'ostracisme dont ils se sentent victimes de la part des grandes institutions musicales françaises

« ON NE MET PAS n'importe qui à côté de la Joconde. S'il y avait des Repin et des Vengerov français, ils joueraient ici tous les soirs. (...) Je sais que je peux demander à Paul Meyer d'apprendre une œuvre en une nuit, comme à Vengerov de remplacer un musicien qui se déprogramme. Les autres instrumentistes français sont incapables de faire ça. » Rapportés par *Libération*, dans son édition du 7 novembre, les propos de Monique Devaux, responsable de la programmation des concerts de l'Auditorium du Louvre, à Paris, ont provoqué une réaction proportionnée à la violence de l'accusation de la part d'un peu plus de quatre-vingts artistes français. Propos surprenants de la part d'une responsable qui aura invité 302 artistes français au Louvre en neuf ans et organisé quelques tournées importantes.

Sollicités, plusieurs artistes ont refusé de signer cette lettre, et Marc-Olivier Dupin, directeur du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, a même lui aussi écrit à la ministre de la culture, prenant position contre la façon dont les solistes avaient réagi. M. Dupin aurait préféré qu'ils répondent à Mme Devaux directement ou par l'intermédiaire du quotidien qui avait publié cet entretien.

Le pianiste Philippe Cassard, l'un des musiciens qui ont refusé de signer, interrogé par *Le Monde*, confie : *« L'esprit de cette pétition est inacceptable, mes collègues se sont trompés de cible. Mais je comprends le sous-texte de leur réaction. Il y a, à Paris, une petite nomenklatura qui se partage et s'échange les postes de responsables artistiques ; des responsables sous-informés qui ignorent les musiciens français qui jouent à l'étranger, où ils sont régulièrement réinvités. Je précise tout de suite qu'entre un musicien français et un musicien de talent, je choisis le talent. Cette nomenklatura ne va pas au concert ; elle assiste seulement à ceux qu'elle organise ; et encore ! En 1988, j'ai gagné la première édition du Concours international de Dublin. J'ai été invité une fois par l'Orchestre national pour jouer le* Concerto pour deux pianos *de Mozart, et jamais par l'Orchestre de Paris, l'Orchestre philharmonique et l'Ensemble orchestral de Paris. On peut m'apprécier ou pas, je l'admets, mais démériterais-je par rapport aux dizaines de pianistes qui ont été engagés par ces formations depuis ce temps ? Je joue avec les grands orchestres du Royaume-Uni, je joue au Japon ; deux fois par an en Australie, où je joue les grandes œuvres du répertoire. En 1998, je vais donner 58 concerts, dont neuf en France et aucun avec orchestre. »*

Le malaise est réel. Car la plupart des signataires de cette pétition sont des artistes de premier plan dont on ne peut soupçonner une seconde la volonté d'imposer des quotas de musiciens français. Imagine-t-on Michel Portal, les pianistes Pascal Rogé (dont l'essentiel de la carrière se joue hors de France), Jean-François Heisser, Alain Planès et Bruno Rigutto, les frères Moraguès en porte-voix du nationalisme ? La réponse est non, sans aucun doute possible. Christian Ivaldi, pas davantage, qui a accepté de répondre à nos questions (*lire ci-dessous*). Signataire, le pianiste Jean-François Heisser avoue qu'il *« aurait fallu répondre directement à cette organisatrice de concerts »*, mais s'il reconnaît à un *« directeur de séries le droit d'inviter qui il veut,* [il] *demande seulement qu'il s'en tienne à un devoir de réserve et à une déontologie qui devrait interdire les généralisations »*. Jean-François Heisser partage l'opinion de Philippe Cassard, et désigne quelques endroits où les concerts sont organisés par des responsables et des producteurs hors mode : *« Il faut relever le travail remarquable de René Koering à Montpellier, de René Martin à Nantes, à La Roque-d'Anthéron, à Tours, et bien sûr celui de Jeanine Roze à Paris. »*

Lui-même organisateur de concerts, il peut annoncer qu'il attire un public nombreux pour écouter des artistes de toutes nationalités. S'il n'est pas partisan des quotas, Heisser pense que *« certains musiciens français ne savent pas très bien quelle place ils occupent dans la vie musicale. Il est possible aussi qu'ils restent davantage attachés à la lettre qu'à un esprit qui devrait constituer le moteur de leur existence. Le mirage de la carrière internationale est toujours là. Alors qu'une belle carrière devrait d'abord être de s'exprimer dans les bonnes salles, les bons lieux, avec des confrères que l'on a cooptés. Les solistes manquent de reconnaissance et d'affection. »* Un de ses collègues qui tient à rester anonyme, bien que non signataire, va un peu plus loin : *« La France est une puissance moyenne dont le contingent de solistes et de compositeurs reconnus à l'étranger est parfaitement honorable. Mieux, les interprètes jouant régulièrement à l'étranger n'ont jamais été aussi nombreux qu'aujourd'hui depuis les années 50. Dans le même temps, la vie musicale française s'est heureusement ouverte au répertoire et aux artistes étrangers. Qu'on songe qu'il a fallu attendre les années 60 pour que Paris découvre Bruckner et Mahler, une ville qui attend encore son intégrale des symphonies de Sibelius. »* Le même artiste ajoute aussitôt : *« Cela dit, je ne comprends pas pourquoi les institutions symphoniques françaises évitent dorénavant à ce point les solistes français. »*



Al. Lo.

Les conséquences de la mondialisation de la vie musicale

ANALYSE

Les institutions françaises sont incapables de déceler les jeunes talents et de permettre leur épanouissement

POUR MALADROITE qu'elle soit, la réponse des musiciens français aux propos de l'organisatrice de l'une des meilleures séries de concerts de musique de chambre européennes a le mérite de poser l'un des problèmes majeurs de la vie musicale française. La mobilité des interprètes, le disque, la radio ont entraîné une mondialisation de la vie musicale sans précédent. Dans le même temps, les multinationales du disque ont réduit leurs écuries de solistes, tout en se détachant de la musique vivante en imposant leurs poulains.

Le problème est que cette internationalisation a fermé les portes des centres musicaux français les plus importants à de nombreux artistes français. Autrefois, de nombreux interprètes jouaient, *enseignaient*, avaient un statut social enviable parce qu'ils étaient reconnus par leurs pairs et adulés par le public, sans pour autant jouer ailleurs que dans leur pays de résidence. Mais il est devenu pratiquement impossible, en France, à nos solistes d'avoir accès aux grandes formations. Paradoxe, les quelques artistes français jouant régulièrement à l'étranger ne sont pas davantage fêtés ici. En sorte que les solistes se trouvent dans une situation inextricable.

Le retard pris par la France dans le domaine de la diffusion de la musique vivante et enregistrée est patent. La faute incombe aux patrons des institutions musicales ; à leurs directeurs généraux autant qu'à leurs directeurs musicaux. Trop de chefs d'orchestre considèrent que la formation qu'ils dirigent est leur propriété. En sorte qu'il est impossible à un producteur de disques d'enregistrer le moindre programme s'il n'en confie pas la direction musicale au patron de l'orchestre qu'il aurait choisi (à l'exception notable des orchestres de Radio-France), qu'il est presque impossible à un organisateur de festival d'engager un orchestre sans son directeur musical. Cette situation est inconnue en Grande-Bretagne, en Allemagne et dans les pays du Nord, où les institutions symphoniques ouvrent leur programmation aux artistes de tous les pays sans pour autant ignorer leurs ressortissants.

On en est arrivé à une situation de blocage qui a poussé certains musiciens à organiser eux-mêmes des séries de concerts et des festivals où ils invitent toujours leurs confrères étrangers. Cela ne résout pas tous les problèmes, et l'on s'interrogera toujours sur les raisons qui font qu'un des pianistes majeurs de notre époque ait dû attendre l'âge de cinquante ans pour faire ses débuts avec l'Orchestre de Paris. Sur les raisons aussi qui font que des jeunes solistes ayant remporté quelques-uns des plus prestigieux prix dans les concours internationaux n'ont pas été invités par des orchestres français. Dans ce domaine, il est inutile d'invoquer la nationalité des impétrants : ces absents de la vie musicale française sont aussi bien russes, britanniques, italiens, allemands, américains, que français. *Le problème majeur de* la vie musicale française tient dans son incapacité à déceler les jeunes talents et à permettre leur épanouissement.

Al. Lo.

« Une logique d'autodénigrement »

Voici le texte de la lettre adressée le 18 novembre à Catherine Trautmann, ministre de la culture, par un peu plus de quatre-vingts musiciens français :



VERBATIM

« Les commentaires récents de Monique Devaux, responsable de la programmation musicale de l'Auditorium du Louvre, au journal *Libération* sur les instrumentistes français s'inscrivent malheureusement dans une logique masochiste d'autodénigrement très répandue dans notre pays. La *musique est universelle, et les remarquables* musiciens de tous les pays qui se produisent chez nous en donnent le témoignage. Si quelques grands responsables de concerts, comme Jeanine Roze ou René Martin, font appel à de nombreux artistes français (non par souci de quota, mais parce qu'ils les estiment), il est de plus en plus fréquent de voir des structures musicales, presque toujours subventionnées par l'Etat, la ville ou la région, réserver la portion congrue à leurs compatriotes, et cela dans une période de crise où nos voisins européens font du protectionnisme. Pour ceux d'entre nous qui enseignent et se sentent concernés par l'avenir de leurs étudiants les plus talentueux, la situation est *préoccupante et mérite l'attention* des instances responsables.

Christian Ivaldi, pianiste et professeur au Conservatoire

« Les solistes ne se sentent pas assez aimés »

« Pourquoi avez-vous, avec un grand nombre de solistes, décidé de réagir aux déclarations de Monique Devaux, responsable des concerts du Musée du Louvre, mettant en cause les interprètes français ?

– Nous avons été choqués par l'inexactitude de ses propos, puisque l'une des qualités reconnues des musiciens français tient justement dans leur capacité d'apprendre très vite des partitions, de pouvoir sauver des situations au dernier moment. Les propos de Monique Devaux ont crevé un abcès ancien. Ils ont été le révélateur d'un malaise qui perdure depuis quelques années. Notre lettre à la ministre de la culture a d'ailleurs été signée par la majorité des solistes français qui comptent, mais qui ne se sentent pas toujours assez aimés chez eux. Ils ont l'impression que, à qualité égale, leurs confrères étrangers prennent leur place dans certaines circonstances.

– N'avez-vous pas peur, en disant cela, d'invoquer la "préférence nationale", l'un des thèmes centraux du discours du Front national ?

– C'est un contexte effectivement gênant, et nous sommes écartelés entre la volonté que nous avions de réagir à des propos blessants dans une situation de malaise général et notre refus d'être assimilés à un courant nationaliste que nous rejetons. Nous sommes démocrates, nous ne souhaitons aucun quota, mais nous n'acceptons pas d'être méprisés.

– Quelle est la nature de ce "malaise général" ?

– Il n'est pas impossible que le snobisme de certains organisateurs, et le mot est à prendre dans son sens originel – manque de noblesse –, écarte *de facto* des circuits de diffusion de nombreux et excellents musiciens français. Je ne crois pas que, en Italie, en Allemagne, en Grande-Bretagne, il y ait autant de pianistes de grand talent qu'en France. Mais, ici, il y a trop peu de structures leur permettant de se produire. Prenons l'exemple du festival Piano aux Jacobins, à Toulouse : en septembre 1997, pas un Français ; seul François-René Duchable était invité en 1994.

» Monique Devaux se défend en disant qu'elle a engagé de nombreux Français, et c'est vrai. Le problème n'est pas là. De nombreux signataires ont d'ailleurs été invités par elle, ont joué et joueront dans sa série. Mais sa réponse nous contraint à des considérations mesquines, j'en suis désolé : sur quarante-six concerts, il y a six Français, et, sur les dix-sept pianistes qu'elle a invités, deux Français seulement.

– Le *New York Times* a publié un éditorial qui traitait la vie culturelle et musicale française avec beaucoup de condescendance...

– Les signataires de cette lettre sont épanouis dans leur métier, même s'ils ne se sentent pas assez aimés des responsables. Mais ils pensent aux jeunes et à l'effet désastreux des propos de Monique Devaux, dès lors qu'ils sont imprimés dans un grand quotidien et qu'ils vont dans le sens de l'opinion que se font les éditorialistes auxquels vous faites allusion. Le vrai problème est : quels sont les moyens qu'on peut donner et que l'on donnera aux plus jeunes d'entre nous pour qu'ils puissent se faire connaître ?

– Philippe Giusiano remporte le concours Chopin, il n'est pas plus invité à jouer en France que le Russe avec lequel il a partagé son prix ; Frédéric Guy gagne celui de Pretoria, il l'est à peine plus. Voilà quelques années, le violoniste Raphael Oleg a remporté le concours Tchaïkovski de Moscou, le plus prestigieux des concours de violon du monde, et cela n'a pas provoqué en France le retentissement que cela aurait provoqué dans n'importe quel autre pays...

– Frank Braley a remporté tous les prix du concours Reine-Elisabeth de Belgique. Trois mois après, rien n'avait bougé en France. Il a donc fallu que j'appelle des amis de France-Musique pour qu'il y soit invité à s'exprimer, à se faire connaître, dans des émissions. J'espère que Delphine Bardin, qui vient de remporter le concours Clara-Haskil, ne va pas connaître la même mésaventure.

– On peut craindre, malheureusement, qu'aucun décideur français ne sache qui elle est.

– Si les jeunes interprètes ne sont pas aidés dans leur propre pays, cela devient vraiment ennuyeux. Jeanine Roze et René Martin invitent à longueur d'années des musiciens français, parce qu'ils les aiment et non pour respecter des quotas. La première organise les Concerts du dimanche matin au Théâtre des Champs-Elysées, le second le Festival de La Roque-d'Anthéron et d'autres séries de concerts, et leur travail est reconnu au-delà de nos frontières. Ils font aussi jouer de nombreux musiciens étrangers, ce qui est tout à leur honneur. Ils sont d'ailleurs solidaires de notre démarche. »

Propos recueillis par
Alain Lompech

هكذا من الاصل

Marseille, son football et ses « chourmos »

La Cité de la musique reçoit les artistes de la cité phocéenne

MARSEILLE SUR SCÈNE. Avec Massilia Sound System. Et Gach'empeg, Jean-Mari Carlotti, Juan Carmona, Cheb Aïssa, Jo Corbeau, Alain Aubin, Sophie Boutin, Eddy Schaff, Serge Hureau, Bob Hubert Ekoto.
CITÉ DE LA MUSIQUE, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, les 5 et 6 décembre ; 16 h 30, le 7 décembre. Tél. : 01-44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

MARSEILLE
de notre envoyée spéciale

« *Marseille, tais-toi Marseille* », chantait Colette Renard. Mission impossible : Marseille parle et trouve ses mots. Le « chourmo », par exemple, pour désigner un Marseillais des quartiers, mais aussi une manière de vivre ensemble. *Chourmo* sert de titre à un roman (« Série noire ») de Jean-Claude Izzo, écrivain et ex-journaliste à *La Marseillaise*, au bulletin du fan club de Massilia Sound System et à celui des supporteurs de l'OM – Marseille et le football sont devenus indissociables, comme le montre l'affiche de *Marseille sur scène*, spectacle coproduit par la Cité de la musique et le Hall de la chanson.

Les Massilia, dit Claude Sicre, du duo toulousain Fabulous Trobadors, s'entraînent chaque jour à piquer « *le dialecte sicilien de la grand-mère Maria, le berbère du voisin Ahmed, le vietnamien des restaurants du Panier et le provençal des papets* ».

Marseille débarque porte de Pantin. Une association, Les Amis du rail et des transports de Marseille, a prêté un vrai trolleybus marseillais. Le véhicule est bourré d'effets lumineux, crache des montages sonores imaginés par l'architecte et scénographe François Seigneur, chargé d'aménager le futur Hall de la chanson, qui ouvrira ses portes au Parc de La Villette début 1999 par une exposition consacrée à… Marseille.

Les murs de la salle de concert de la Cité ont été tapissés de linge, la scène a été dotée d'un cabanon, le fond de salle agrémenté d'un piano droit (tenu par Eddy Schaff, également accordéoniste). Projetées sur un rideau de tulle, des images du film *Les Rois du sport*, où Fernandel tient les buts au stade de l'Uvone… Ce match de cinéma est commenté par Jo Corbeau, fils d'émigré arménien, inventeur du ragga marseillais, roi de la tchatche, expert en exagération (« *une qualité marseillaise*, dit Jean-Claude Izzo, [où] *les questions révèlent non pas leur réponse mais leur fond* »).

« VERDI ET BOB MARLEY »

Corbeau a ouvert la voie aux rappeurs de IAM (en tournée hexagonale) et aux raggamuffeurs de Massilia Sound System, deux piliers de la jeunesse. Le scénographe de la soirée, Daniel Lévy, et son concepteur, Serge Hureau, directeur du Hall de la chanson, ont cherché à organiser un grand repas de famille afin de rappeler qu'en matière de music-hall, et aujourd'hui de rap, Marseille ne doit rien à personne.


SÉBASTIEN BOFFREDO
Les raggamuffeurs de Massilia Sound System.

Il fallait, avant d'accueillir à Paris les quarante artistes de *Marseille sur scène*, revoir la ville où naquit Vincent Scotto (1874-1952), père de l'opérette marseillaise moderne (*Trois de la marine, Un de la Canebière*), auteur de quatre mille chansons, dont *J'ai deux amours*, chantée par Joséphine Baker, *La Java bleue* ou *Le Plus Beau Tango du monde* créé par Alibert. Née vers 1880, la revue marseillaise – saynettes typiques de la vie locale mises en flonflons – a grandi pendant cinquante ans, avant de passer à la vitesse supérieure grâce à Scotto, et de séduire Paris dans les années 30 par ses livrets chantant l'amour, la mer, le flegme, l'anisette et l'aïoli. A charge pour le contre-ténor Alain Aubin et la soprano Sophie Boulin de faire renaître *Adieu Venise provençale* à la Cité de la musique.

Marseille est, écrit Jean-Claude Izzo, une « *capitale où Verdi est aussi populaire que Bob Marley* ». Formé à l'art lyrique par l'Italie toute proche, le public y fut toujours exigeant. De l'Alcazar, le plus célèbre des music-halls d'une ville qui en comptait beaucoup, construit en 1857 et fermé en 1966, le cours Belsunce n'a gardé que la façade. Bécaud n'oublia jamais d'y chanter au moins un titre sans micro, pour épater la galerie. Car Marseille avait ses goûts : les voix hautes (Tino Rossi, de Corse, et son rival, né en Egypte, Reda Caire) ; les chants de troubadours (Victor Gelu, mort en 1885 pionnier de la chanson provençale) ; les airs venus de Grèce, d'Arabie, de Naples ou de Buenos Aires.

VILLE DU MONDE

« *Marseille*, dit encore Jean-Claude Izzo, *a quelques curieuses tendances aujourd'hui à ne plus vouloir se chanter dans ses rives confondues… Et, du coup, il faudrait choisir son camp : ou Vincent Scotto ou Khaled.* » Tout, pourtant, rappelle que la pureté des origines n'existe pas, quand bien même on la chercherait dans la tradition : Jean-Mari Carlotti, grande figure de la chanson provençale contemporaine et du renouveau folk, admiré des trois jeunes gens très occitans de Gach'Empeg (« à la va-vite »), est né au Maroc. Juan Carmona, Gitan de Port-de-Bou, a débarqué à Marseille en 1962, en provenance d'Algérie. Chanteur de raï né en 1972 à Saïda, Cheb Aïssa a adopté Marseille récemment avec la même foi que l'émigrant grec des années 20.

Marseille est une ville du monde. La Cité de la musique et le Hall de la chanson ont demandé au « *commando fada* », Massalia Sound System, de concevoir une fête où se répondent les bruits de la rue, les silences de la Provence, les cris du football, le bruissement du fantôme du Narbonnais Trénet – il inventa son chapeau de « fou chantant » sur la Canebière, en découvrant un Mercure farceur, à l'auréole de guingois, à l'entrée de l'ancien Grand Hôtel de Noailles. « *Marseille cristallise le refoulé de l'Histoire* », dit Serge Hureau. C'est la reine de la mise en scène. Le dernier album des Massilia s'appelle *Aïollywood*.

Véronique Mortaigne

DÉPÊCHES

■ **CHANSON : Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication,** a remis le 2 décembre les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à Paulette Coquatrix. La veuve du fondateur de *l'Olympia, Bruno* Coquatrix, fut d'abord créatrice de costumes. Elle conçut notamment la petite robe noire dans laquelle Edith Piaf était apparue à l'Olympia en 1961. *Depuis* 1979, Paulette Coquatrix dirige aux côtés de sa fille Patricia et de son neveu, Jean-Michel Boris, le célèbre music-hall parisien, qui, *reconstruit à l'identique*, a *rouvert* ses portes le 13 novembre.

■ **INDUSTRIES MUSICALES : le Midem (Marché international de l'industrie et de la vidéo musicale)** ***Asie quitte Hongkong*** **pour Bali (Indonésie)**, où sa quatrième édition se tiendra du 26 au 29 mai 1998. Environ deux mille représentants de l'industrie musicale sont attendus *pour* cette manifestation tournée vers le marché asiatique de l'édition discographique.

■ **LIVRES :** ***L'Assassinat de Paris*****, de Louis Chevalier, a obtenu**, le 1er décembre, le 4e Prix des bouquinistes, décerné par l'Association amicale des bouquinistes des quais de Paris. Publié une première fois en 1977 chez Calmann-Lévy, ce livre, réédité aux éditions Ivrea, était une sorte de « J'accuse » contre ceux qui, à ses yeux, avaient détruit Paris, et désignait comme coupables de Gaulle, Malraux et Pompidou. Ce prix n'est limité ni par le genre ni par la date de publication.

■ **VENTES :** ***La Ferme*****, tableau de Van Gogh, a été vendu le 2 décembre pour près de 4,2 millions de francs** par la maison Christie's à Amsterdam au profit d'un collectionneur privé suisse. Il a été adjugé 1 383 840 florins pour une estimation qui se situait entre 300 000 et 500 000 florins (1,5 million de francs environ), a précisé la maison d'enchères britannique. Van Gogh avait peint ce tableau en 1885.

Maïakovski et Malevitch revus haute couture

DES AQUARELLES de Clemente, les portraits de Versace et d'Alaïa par Schnabel, des histoires de robes par Annette Messager et deux photos de Pierre et Gilles, Naomi Campbell en Diane chasseresse et Claudia Schiffer en Vénus, le tout très en couleurs et pour 30 francs : le prix n'est vraiment pas excessif. C'est celui du numéro double de *Vogue*, « Mode et art », près de 300 pages d'images, pubs comprises. Pourquoi l'art ? Parce que « *c'est l'évidence* ». Soit. Mais l'art dans un journal de mode, ne serait-ce pas compromettant ? Le numéro s'ouvre donc sur une page de philosophie qui cite Plotin, Kant, Hume et Lévi-Strauss. Conclusion : « *Autant dire que ceux qui voient dans l'art contemporain une pure dérision sont des frileux qui ont peur de sortir de chez eux pour aller se promener.* »

Suivent des portraits d'artistes et de galeristes parisiens très d'aujourd'hui, Jennifer Flay et Djamel Tatah, Anne de Villepoix et Stéphane Magnin. Moyenne d'âge : trente-cinq ans. Révérences obligées : Andy Warhol, Roy Lichtenstein, Joseph Beuys, Yves Klein. Et les vivants ? Quelques Américains – Jeff Koons – et des Anglais bien sûr, Gilbert and George, Chapman and Chapman, Damien Hirst. Qui peut ignorer encore que les Anglais sont absolument au goût du jour ? Ils sont donc dans ce numéro de *Vogue*, qui prend date. Et qui, plus tard, paraîtra très daté, fin XXe siècle. On le feuillettera comme aujourd'hui les livraisons de *L'Illustration*, oscillant entre attendrissement et incrédulité. Des sociologues de l'image trouveront matière à analyse dans l'iconographie du soutien-gorge, dans l'apologie en noir et blanc de la femme active très diamantée, dans la mise en scène des parfums, qui exige des Lolitas à teint pâle ou des femmes fatales et brunes. Ils en déduiront que telle était l'époque, tels ses stéréotypes, telles ses manies.

Ils en déduiront que la « fin vingtième » excellait dans le recyclage, la récupération, l'adaptation en tout genre, le *high* devenant *low* et réciproquement. Dans ce genre, l'hommage de *Vogue* au constructivisme est un chef-d'œuvre. Par citations interposées, Malevitch, Maïakovski et Rodchenko y font l'éloge de Balenciaga, Issey Miyake, Dries Van Noten et Martin Margiela. Un modèle habillé par Moschino Couture pose entre des mannequins en papier mâché fabriqués et peints d'après les toiles de Malevitch. Michael Thompson en a photographié d'autres entre des poutrelles métalliques ou des cheminées cylindriques. Voilà qui fait très prolétarien, très révolution d'Octobre.

Plus loin, Rothko et Motherwell cautionnent le chromatisme rutilant de Jean-Baptiste Mondino, variations sexy sur le monochrome. Puis viennent Pierre et Gilles, Jean-Charles Blais et Jean-Pierre Raynaud, qui a jeté au fond de la mer Rouge ses pots jaunes et violets. C'est amusant ou dérisoire, comme vous voulez. Et en tout cas parfaitement révélateur du mélange des niveaux et des genres qui fait le goût d'aujourd'hui.

Philippe Dagen

Jean-Luc Godard à l'essai

LES ESSAIS DE JEAN-LUC GODARD. Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris-8e. Mo Concorde. Tél. : 01-47-03-12-50. Jusqu'au 4 janvier.

Jean-Luc Godard a inventé l'essai cinématographique. Il faudrait vérifier l'exactitude historique d'une telle affirmation, sans que cela remette en cause cette réalité : il a inventé une manière absolument singulière d'utiliser les possibilités singulières du cinéma pour réfléchir le monde.

Et les Trissotin s'en sont allés répétant que « *ce n'était pas du cinéma* » et que « *tout ça ne vaut pas* Pierrot le fou ». Généralement sans avoir vu les films en question, et en particulier cette considérable production qui, à partir de 1968 – logiquement – se substitue puis se mêle aux « longs-métrages de fiction », en apparence plus classiques, dialogue avec eux, leur sert de poisson-pilote, de chambre d'écho ou de notes en bas de pages dans un formidable travail de permanente remise sur le métier, qui constitue – un âge moins pusillanime saura bien en prendre acte un jour – une formidable aventure.

Rares sont ceux qui les ont vus ; à part Godard, *qui les a tous vus ?* N'importe, en un sens, ils habitent l'époque, en avance, et en beauté, sans laquelle rien n'est pensable pour lui. Il y a 29 titres dans la sélection non exhaustive (pour cause

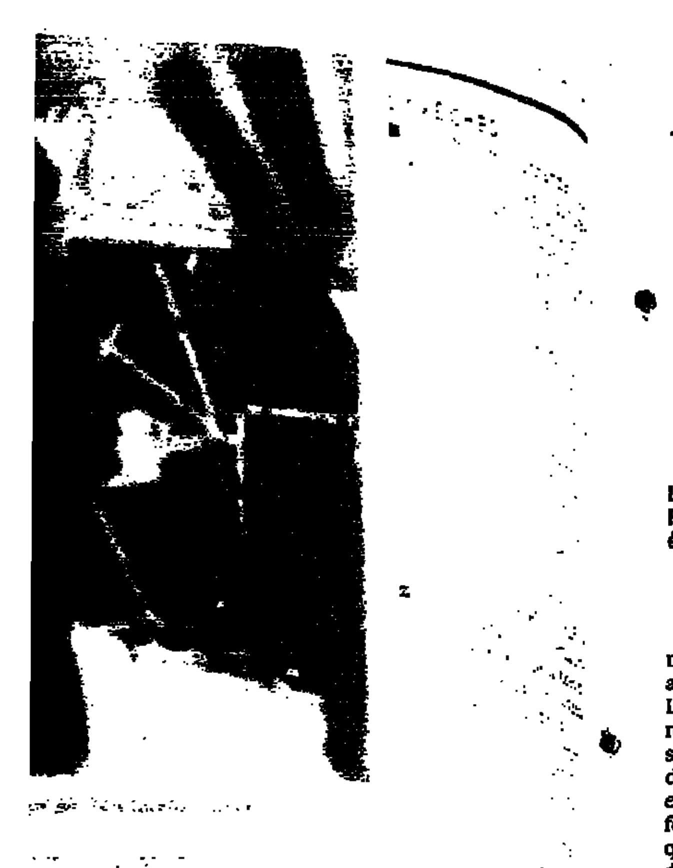
> Chaque film propose *un nouveau* protocole pour penser, pour rester humain

d'infernaux salmigondis de droits, entre autres) présentée au Musée du Jeu de paume, à Paris. On peut courir la rareté (*Un film comme les autres*, 1968, *Letter to Jane*, 1992, *L'Enfance de l'art*, 1990), commencer par le début (*Opération béton*, 1954), ou par les fondamentaux (*Ici et ailleurs*, 1974, *Numéro deux*, 1975, *Scénario du film* Passion, 1982, *JLG/JLG*, 1995).

La lacune est relative face à cette démarche de danseur de tango dans les méandres du doute, de la terreur, et du désespoir (ces « essais » recèlent quelques-uns des moments les plus bouleversants de l'histoire du cinéma). Godard travaille, remet en cause ce qu'il a fait, bifurque, surprend. Le couple, Sarajevo, les actualités télévisées, l'histoire du cinéma, Auschwitz, l'enfance, la nature et la puissance des images, les sombres mystères de la technique : entre tous ces pôles de réflexion, il y a des fils rouges, mais pas d'ordre impératif, chaque film propose une nouvelle trajectoire, un nouveau protocole pour penser, c'est-à-dire pour rester vivant, pour rester humain.

Seule certitude, il y aura forcément grand avantage à assister à la conférence de Bergala, l'un des plus proches compagnons de route du Tintin helvète de la pensée moderne, petit reporter intrépide du siècle.

Jean-Michel Frodon





هكذا من الاصل

Un fest-noz tropical et méditerranéen ouvre les Transmusicales de Rennes

Le jeune chanteur de raï Faudel a ajouté un moment de grâce à une soirée inégale

La dix-neuvième édition des Transmusicales de Rennes, qui durera jusqu'à samedi 6 décembre, a été inaugurée mercredi 3 par une dizaine de groupes et d'artistes réunis pour une rencontre entre Afrique et France. Les groupes Kanjar'oc, Pierpoljack, Sergent Garcia, Positive Black Soul, Daara J., Djoloff... ont parfois fait preuve de plus de bonne humeur que de talent, mais le jeune chanteur de raï Faudel a montré la maturité de son chant.

RENNES
de notre envoyé spécial

La soirée d'ouverture des Transmusicales, mercredi 3 décembre, avait des allures de manifeste. L'habituelle convivialité du festival rennais s'est réchauffée encore au soleil d'un métissage forcené. Salle de la Cité, une dizaine de groupes et d'artistes ont témoigné, en un fest-noz tropical et méditerranéen, qu'ils préféraient jouir de la variété des cultures que de les raccompagner à la frontière. Comment résister à la sensualité subversive des musiques du Sud ? Avec autant de force que le rock qui s'imprimait dans les mœurs dans les années 60 et 70, les rythmes d'Afrique noire, du Maghreb, des Caraïbes et d'Amérique latine fusionnent pour d'hésitantes perspectives. Nombre de groupes français s'en inspirent, parfois avec plus de bonne humeur que de vrai talent.

Pionnier de la diffusion de cette « sono mondiale », le reggae convertit encore de nombreux adeptes. Les Marseillais de Kanjar'oc mêlent les odeurs de pastis aux effluves de marie-jeanne. Jouant du pittoresque phocéen avec beaucoup moins d'invention que Massilia Sound System, le groupe peine à dépasser le seul attrait sautillant des cuivres. Pierpoljack muscle ses chaloupements rasta de quelques textes ironiques – *Dix millions de glandeurs* – scandés par un chanteur crédible. Dommage que leur petit lot de mélodies accrocheuses se contente scolairement de l'orthodoxie du genre.

LE RAP ET L'ART DES GRIOTS

Sergent Garcia compose des cocktails plus novateurs, secouant dans le même shaker raggamuffin, rap hispanique, verve alternative, harmonies et rythmes afro-cubains. Incontestablement chaleureuse, la machine – menée par un membre de Ludwig Von 88 – entraîne quelques efficaces sarabandes, desservies pourtant par la voix terne de son leader.

Sans doute parce qu'il est le plus africain des styles musicaux noirs-américains, le rap s'adapte à merveille à l'art des griots. A l'instar de Positive Black Soul ou Daara J., les Sénégalais de Djoloff ont marié le hip-hop aux chants woloff, peul et français, mixant ingénieusement les syncopes des scansions à des instruments traditionnels comme la kora, le balafon ou le djembé. Faute de moyens, tout cela est enregistré sur bande. Habillés de boubous colorés, ces ambianceurs déclament, dansent, sautent avec une énergie farouche. Sans craindre d'en faire parfois un peu trop.

Manquait à cette soirée festive un vrai moment de grâce. Faudel a dix-neuf ans, il en paraît seize. Son chant possède pourtant la maturité technique des voix les mieux entraînées. Fils d'une famille oranaise, ce petit prince grandi à Mantes-la-Jolie n'avait que huit ans quand il s'est mis au raï. Comme souvent dans un genre qui croit trop aux capacités de l'instrumentation occidentale, le groupe qui l'accompagne alourdit les vocalises de solos et de sons sans finesse. Mais impossible de mettre l'oiseau en cage. Les circonvolutions agiles d'un violon lui montrent la voie. Il s'en fait un complice d'évasion. Irrésistible sourire aux lèvres, le jeune homme reprend les chansons de son premier album, *Baïda*, avec une facilité proche de la béatitude. Les « Trans » célèbrent la beauté de cette France-là.

Stéphane Davet

PROFIL

BÂTISSEUR DE PHARE

A la périphérie de Rennes et des Transmusicales, Yann Tiersen a construit son *Phare*. Trois semaines de résidence dans le joli théâtre d'« *Aire libre* », à Saint-Jacques-de-la-Lande, auront permis à ce multi-instrumentiste brestois de mettre en espace et en lumière une suite de miniatures musicales. A vingt-sept ans, diplômé du conservatoire de Rennes (piano, violon, direction orchestrale) Yann Tiersen, avec sa nonchalance lunaire, a déjà produit deux albums attachants, *La Valse des monstres* et *Rue des Cascades*. Avant le spectacle, des mots éclairaient ce nouveau concept né d'un séjour à Ouessant. « *Je me promenais sur la côte quand le phare s'est allumé. Cette petite lumière bleu-vert avait quelque chose de rassurant, d'intime, de connu ; elle me rappelait les veilleuses qu'on allume dans les chambres des enfants pour les rassurer. Plus la nuit descendait, plus les faisceaux s'allongeaient. Ils éclairaient tour à tour la maison, un mur en ruine, un coin de champ, isolant chaque élément un par un, me faisaient prendre conscience de leur réalité propre, de leur histoire, de leur intimité.* »

Sur les principes d'éclairage fugace et révélateur, le musicien va s'approcher des instruments qui l'encerclent et faire vibrer des instants d'émotion. Au violon, il a la fougue tranchante d'un tsigane cubiste. L'accordéon, joué d'un main pendant que l'autre taquine un vibraphone, réveille le fantôme d'une java. A genoux devant son *toy piano* ou un orgue de Prisunic, il illustre un film imaginaire avec des airs d'enfant. Prenant l'allure pénétrée d'un Glenn Gould, il se prosterne devant un vrai clavier, suggérant une profondeur plus romantique. Cette légèreté peut souffler comme une brise ou se charger de mélancolie plus dense, portée en trois occasions par la voix frissonnante de Claire Pichet. Une géométrie recherchée de lumière (élaborée par Eric Pabœuf) rythme les tableaux du miniaturiste. Le *Phare* est donné en spectacle jusqu'au 9 décembre, avant de devenir un disque en février.

S. D.

Le jeu de piste grave et burlesque de Bruno Bayen

À TROIS MAINS, de Bruno Bayen, mis en scène par l'auteur. Avec Eric Berger, Marc Berman, Valérie Dréville, Toru Mikami, Masazumi Minaki, Gabriel Monnet, Christophe Odent, Dominique Valadié, Félicité Wouassi. MC 93 BOBIGNY, 1, boulevard Lénine. Tél. : 01-41-60-72-72. Mº Pablo-Picasso. Mardi au samedi à 21 heures ; dimanche à 16 heures. Durée : 2 h 30. 60 à 140 F. Jusqu'au 20 décembre.

Voici une soirée qui exige un peu d'abandon, une capacité de se laisser emporter par une imagerie poétique qui pourrait rendre incertaine celle du quotidien. *A trois mains* est d'un tissu si léger, si complexe, qu'il échappe largement à ce passage par un trou d'aiguille appelé résumé. Son fil est indissociable d'une trame dont on saisira des fragments, des moments. Avec l'immense plaisir, dans un monde du prémâché, de se trouver en état de découverte, de parcourir sur la pointe des pieds ce que l'on a appris à sauter. *A trois mains* tient de la célébration clandestine, du jeu de piste grave et burlesque.

Et les pistes ne manquent pas. Celles énoncées dès le titre. Rythme ternaire, trinité, triangle formé par deux frères se disputant une femme ; trois taches de sang sur une robe de mariée ; trois cartes de bonneteau, et deux femmes qui n'y trouvent décidément pas leur valet ; trois mains qui valent pour des dizaines. Débordement de mains. Obsession de mains. Jeux de mains. Leur empreinte répétée à chaque scène, appuyée. A l'origine de ce déchaînement : Adrienne (Valérie Dréville), qui refuse sa main à Pierre Victor (Marc Berman), et Loïk (Eric Berger), né de mère juive, frère adoptif du précédent, à qui sa main est arrachée par la guerre. Main qui vaut son pesant d'argent, objet d'un commerce, triangulaire, via le Brésil. Avec, au terme de l'échange, le désarroi dans son extrême.

Commerce de main. Commerce d'humain. Résonances avec *L'Echange*. Sans preuves, mais non sans soupçons. A charge, le verbe intense, lourd de condensations soudaines de Bruno Bayen, qui évoque le rythme claudélien. Une manière pour chaque personnage de se dégager de sa gangue terrestre, de revendiquer son pouvoir sur lui-même.

UN ALLÉLUIA AU DIEU VERBE

Surprenantes interrogations de Dieu. Présent dans les invocations répétées de la Noire Eudora (Félicité Wouassi), ombre insubordonnée, reflet acrobatique, double serein d'Adrienne, qui marche en dansant et parle en prédisant. Dieu venant avec la folie. Ailleurs, Dieu comme signe, comme oubli ; Dieu sans pratique, sans sacré ; Dieu réduit à une hypothèse, fantôme à désépaissir les mystères.

Au prologue, Bruno Bayen incorpore le Livre à l'Histoire. Réécriture de la Bible dès la première phrase : « *Si Abel, au lieu de Caïn, avait eu sa grande sœur ?* » Frère nommé *Charles Enesprit* (Christophe Odent), sœur nommée Pierrette (Dominique Valadié). Nous sommes en 1940. Grand fracas. La guerre des hommes ? Non, celle du ciel. Une météorite. Qui jette la première pierre brûlante, et met le feu à un petit coin de zone libre. Coup de canon d'un conflit qui est derrière. Coup de théâtre de celui qui est devant. Refus d'obstacle de la fiancée devant le oui à l'époux, le oui au mariage. Dialogue sur le oui, examen du oui, poème au oui. Côte à côte : celle qui n'a jamais fini de se marier et celle qui n'a pas commencé. Leurs réparties. Petites flammèches qui soulèvent des rires. Pierrette-la-gestion-du-monde dans la cocasserie de l'ordre et le gai désespoir de tout. Adrienne-l'amour-du-monde dans l'excès de joie pour un seul homme, une seule vie, le refus d'un rôle, d'un enrôlement.

Comment poser autrement que par énigmes les énigmes de Bruno Bayen, leurs récurrences et échos. Sa magie du réel peint, celle de lumières projetées, d'objets simples, essentiels, à peine matériels, au plus près du signe. Où il s'agit bien d'être à l'unisson du texte. D'en prendre immédiatement le relais et parfois de le précéder dans un vent léger, pénétrant, sans pathos, qui anime les êtres et soulève les choses. Ce qu'on appelle l'allégresse. Un alléluia au dieu Verbe enlevé par des visions : voile de mariée en feu, danse acrobatique de la coupe non bue, main surnuméraire surgie dans la contention de Pierre Victor vieux (Gabriel Monnet, magnifique – comme chacun).

Jean-Louis Perrier

Confrontation germano-coréenne au Jeu de paume

LEE UFAN, EMIL SCHUMACHER, Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris 8ᵉ. Mº Concorde. Tél. : 01-47-03-12-50. Du mardi au dimanche ; mardi de 12 heures à 21 h 30, mercredi à vendredi de 12 heures à 19 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. 38 F. Jusqu'au 4 janvier.

Sur des toiles blanches, une ou quelques ponctuations de gris et, sur des plaques de fer, des blocs de pierre usée par la pluie : rien que du *connu* croit-on. Lee Ufan, soixante et un ans, Coréen de naissance mais ayant accompli l'essentiel de son œuvre au Japon et en Europe, appartiendrait au courant minimaliste. La répétition de formes très simples, la préférence accordée aux matériaux bruts, le refus de toute virtuosité : autant de caractéristiques qui s'observent du côté de l'arte povera italien, du minimal américain, de Buren, de Toroni. Pour peu que l'on sache que Lee Ufan a été l'un des principaux animateurs du groupe Mono-ha au Japon, qui est apparu après 1968, la *question paraît réglée* : son œuvre s'inscrit dans l'évolution internationale de l'art dans les années 60. Elle en emploie le vocabulaire terriblement épuré et la majesté digne et *délibérément muette*. Elle relève d'une démarche critique qui déconstruit les éléments constitutifs de la peinture et de la sculpture.

Seule difficulté : Ufan dit le contraire. *Il* reconnaît ces apparentes similitudes, cite Buren, Toroni, Long et Serra, pour ajouter : « *Mes travaux diffèrent fondamentalement des leurs. Chez ces artistes, les figures et les détails picturaux, ou bien les plaques de métal et les pierres des sculptures fonctionnent en tant que porte-parole d'un projet conceptuel. (...) Elles ne s'élaborent ni par la réception d'autre chose que le plan pictural ou les matériaux, ni par la relation étroite à l'espace, ni par l'intégration de l'air extérieur ; elles sont surtout recouvertes par le "moi" infini de leur créateur. Mes œuvres étant entièrement reliées au monde extérieur, par nature, elles sont ambiguës et floues.* »

Décalées, instables plutôt. Les marques de gris ne sont pas là où une géométrie et une rythmique régulière les placeraient. Elles glissent vers les marges ou semblent attirées vers le centre de la toile. Les traces de peinture, les différences de densité et de texture suggèrent des directions de déplacement et sa vitesse. Ce qui les sépare n'est plus le blanc d'une surface neutre mais l'espace, l'air qu'elles traversent et animent – la perception se fait plus physique, au sens de la science physique.

CONCENTRÉS DE MONDE

Les sculptures ne sont pas des exercices sériels à la manière de Carl André ni des démonstrations dogmatiques dans le style de Serra, mais des suggestions de lieux. Quand il choisit précisément ses pierres – veines, grains, couleurs, formes érodées –, Ufan retrouve la tradition extrême-orientale des jardins minéraux, microcosmes symboliques, concentrés de monde.

Autant que les toiles, ces compositions, pour être efficaces, exigent du temps, du calme, l'attention et l'isolement – faute de quoi la frontière ténue qui sépare Ufan de ses contemporains disparaîtrait. Il n'est pas certain que les salles d'un musée leur conviennent, ni une présentation trop serrée. C'est cependant le cas au Jeu de paume, dont le premier étage contient au même moment une rétrospective du peintre allemand Emil Schumacher. Les raisons qui ont décidé de ce choix et de ce voisinage échappent, à moins qu'il ne s'agisse d'opposer sommairement le vide et le plein, le silence et le vacarme. La peinture de Schumacher use du jet, de la coulure, de l'épaisseur, de la gesticulation, des couleurs hurlantes, du rupestre, du rudimentaire. Elle cultive un expressionnisme volubile. Il eut de l'intensité dans les années 50, exorcisme effrayé de ce qui s'était passé en Allemagne, et l'a laissé se perdre dans l'excès de la répétition.

Philippe Dagen

SORTIR

PARIS

Ocean Colour Scene
Plus qu'aucun autre groupe de la britpop, Ocean Colour Scene pratique, avec une dévotion presque dérangeante, le culte nostalgique des grands moments du rock anglais. Mélodies et garde-robes millésimées *sixties* caractérisent ce groupe passéiste, mais compétent.
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-9ᵉ. 19 h 30, le 4 décembre. Tél. : 01-44-92-77-66.

VENDÔME

6ᵉ Festival du court-métrage, « Image en région »
A l'occasion du Festival du court-métrage de Vendôme, une trentaine de films courts 16 ou 35 mm seront présentés en compétition nationale. Pour la première fois cette année, un panorama européen est proposé. Deux séances exceptionnelles sont programmées ; l'ouverture du festival, avec la projection de films d'archives, des films muets burlesques du début du siècle (Charley Bowers, Buster Keaton et Douglas Fairbanks), accompagnés par deux jazzmen ; le mercredi 10 décembre sera entièrement consacré aux dessins animés des années 20 et 40, on retrouvera Ub Iwerks, le créateur de Mickey Mouse, ou encore les films des frères Fleischer, antérieurs à leurs célèbres Betty Boop et Popeye le marin.
Cinéma Le Ronsard, 59 bis, faubourg Chartrain, 41 Vendôme. Tél. : 02-47-56-08-08. 22 F la séance, 160 F 11 séances.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Austin Powers
de Jay Roach (Etats-Unis, 1 h 35), avec Mike Myers, Elizabeth Hurley, Michael York, Mimi Rogers, Robert Wagner.
Black Dju
de Pol Cruchten (Luxembourg, 1 h 20), avec Philippe Léotard, Richard Courcet, *Patrice-Flora Praxo, Adama Kouyaté*, Paul Minthe.
Le Bossu
de Philippe de Broca (France, 2 h), avec Daniel Auteuil, Fabrice Luchini, Vincent Perez, Marie Gillain, Yann Collette, *Jean-François Stévenin*.
Le Collectionneur (*)
de Gary Fleder (Etats-Unis, 1 h 56), avec Morgan Freeman, Ashley Judd, Cary Elwes, Tony Goldwyn, Alex McArthur, Jay O. Sanders.
La Flèche bleue
Dessin animé d'Enzo D'Alo (Italie, 1 h 30).
Le Jardin de Celibidache
de Serge Ioan Celebidachi (Etats-Unis, 2 h 30), avec Sergiu Celibidache.
Joli village, jolie flamme
de Srdjan Dragojevic (Bosnie, 2 h 05), avec Dragan Bjelogrlic, Nikola Kojo, Velimir-Bata Zivojinovic, Dragan Maksimovic, Zoran Cvijanovic, Nikola Pejakovic.
La Montagne de Baya
d'Azzedine Meddour (France, Algérie, 1 h 46), avec Djamila Amzal, Abderrahmane Debiane, Ali Ighil Ali, Ouardia Koss, Kamal Abderrahmane, Mezianne Chabi.
Out of The Present
d'Andrej Ujica (Allemagne, 1 h 36).
Paradjanov, le dernier collage
de Rouben Kévorkiantz, Krikor Hamel (France, 1 h 10), avec Sergueï Paradjanov, les témoignages de Jean-Luc Godard, *Tonino Guerra, Robert Hossein*, Marina Vlady.
Regarde la mer
de François Ozon (France, 52), avec Sasha Hails, Marina De Van, Samantha, Paul Raoux.
Sunday
de Jonathan Nossiter (Etats-Unis, 1 h 32), avec David Sucher, Lisa Harrow, Jared Harris, Larry Pine, Arnold Barkus.
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGES

Magdalena Abakanowicz
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris-1ᵉʳ. Mº Tuileries. Tél. : 01-42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Du 4 décembre au 31 janvier.
Cabinet d'un amateur # 2
Galerie Krief, 50, rue Mazarine, Paris-6ᵉ. Mº Odéon. Tél. : 01-43-29-32-37. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 4 décembre au 31 janvier.
Delta
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16ᵉ. Mº Iéna. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi. Du 4 decembre au 18 janvier. 27 F ; billet combiné (Delta + Gilbert & George) : 40 F. 19 F ; billet combiné (Delta + Gilbert & George) : 25 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
La Belle Hélène
d'Offenbach. Fabienne Masoni, Anne Barbier, Myriam Boucris (Hélène), Pierre Catala, Fernand Fédronic, Stuart Patterson (Pâris), Eric Perez (Calchas), Eric Vignau, Christophe Crapez (Ménélas), Christophe Duringer, Jean-Claude Sarragosse (Agamemnon), Chœur et orchestre Opéra éclaté, Dominique Trottein, Joël Suhubiette (direction), Olivier Desbordes (mise en scène).
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris-15ᵉ. Mº Porte-de-Vanves. 20 h 30, le 4. Tél. : 01-45-31-10-96. 180 F.
Quatuor Wihan
Dvorak : *Quatuor pour cordes op. 106*. Janacek : *Quatuor à cordes nº 2 « Lettres intimes »*.
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris-7ᵉ. Mº Solferino. 18 h 45, le 4 décembre. Tél. : 01-40-49-47-17. 80 F.
Ensemble InterContemporain
Saariaho : *Solar*. Rueda : *Cadenza, création*. Cohen : *Plexus, création*. Donatoni : *Spiri*. Jarrell : *Congruences*. Emmanuelle Ophèle (flûte), Laszlo Hadady, Didier Pateau (hautbois), Dimitri Vassilakis (piano), Technique Ircam, Ed Spanjaard (direction).
Ircam, 1, place Igor-Stravinsky, Paris-4ᵉ. Mº Rambuteau. 20 heures, le 4. Tél. : 01-44-78-48-16.
Jérôme Ducros (piano)
Mozart : *Sonate pour piano KV 333*. Schubert : *Fantaisie D 940, Wanderer-Fantaisie*. Schumann : *Scènes d'enfants*.
Salle Cortot, 78, rue Cardinet, Paris-17ᵉ. Mº Malesherbes. 20 h 30, le 4 décembre. Tél. : 01-43-71-60-71. 100 F.
Opéras bouffes
Sacha Guitry. Louis Beydtz : *La Société des messieurs prudents. Franc-Nohain.* Claude Terrasse : *La Botte secrète*. Edwige Bourdy (soprano), Vincent Vittoz, Yves Coudray (ténors), Lionel Peintre, Christian Crapez (barytons), Jacques Bona, Vincent Bouchot (basses), France Pennetier, Vincent Leterme (piano), Jean-Claude Pennetier (direction), Mireille Larroche (mise en scène), Anne-Marie Gros (chorégraphie).
Péniche Opéra, 200, quai de Jemmapes (canal Saint-Martin), Paris-10ᵉ. Mº Jaurès. 21 heures, le 4. Tél. : 01-42-45-18-20. 150 F.
Sophie Boulin joue la Castafiore
Coup de cœur à Sophie Boulin.
Péniche Opéra, 200, quai de Jemmapes (canal Saint-Martin), Paris-10ᵉ. Mº Jaurès, 21 heures, le 3 decembre. Tél. : 01-42-45-18-20. 120 F.

RÉSERVATIONS

Kabuki avec Jakuemon Nakamura IV, Tomijuro Nakamura V et 50 artistes du Kabuki. Spectacle en deux parties ; *Keisei Hangon Ko* (acte I), *Ninin Wankyu* (œuvre dansée).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1ᵉʳ. Mº Châtelet. Du 10 au 20 décembre. Location Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 250 F.*

DERNIERS JOURS

14 décembre :
Célérité et discrétion
de Félix Vallotton, mise en scène d'Annie Roquelaure, avec Jean-Christophe Blondel, Denis Lachaud, Franck Magnier, Christophe Perrier, Annie Roquelaure, Marie Saint-Dizier, Frédéric Ségard, Isabelle Séné et Pauline Tanon.
Théâtre Daniel-Sorano, 16, rue Charles-Pathé, 94 Vincennes. 21 heures, du mardi au vendredi, 18 heures le dimanche. Tél. : 01-43-74-73-74. De 60 F à 100 F.*
(* Tarif réduit)

EN VUE

■ Les boucheries de Berlin sont la cible, depuis l'été, d'une série d'attaques nocturnes, jamais revendiquées. **Markus Feix**, président de la Fédération locale de la boucherie, n'écarte pas la piste des végétaliens – ni œufs, ni lait, ni cuir, ni laine – depuis qu'une femme, au visage masqué, a expliqué son but à la télévision : ruiner les bouchers. L'association Les Rats, qui s'en prend aux fourreurs, mais par des moyens pacifiques, n'exclut pas non plus l'« *action de militants radicalisés* ». Déjà, un mystérieux comité « Sauvez la saucisse » menace de représailles les auteurs des raids...

■ Un boulanger de Darmstadt, en Allemagne, qui fabriquait des petits pains fantaisie de forme phallique vient d'être condamné à une amende pour infraction à la législation sur l'alimentation : les clients distraits les mettaient au four sans retirer le préservatif qui, de surcroît, les emballait.

■ Des détenus homosexuels ont participé, dans les années 50, en Grande-Bretagne, à un programme médical comportementaliste, financé par le ministère de l'intérieur, consistant à leur projeter des diapositives d'hommes nus, puis à rappeler à l'ordre, au moyen de décharges électriques, les insouciants qui s'attardaient à regarder plus de huit secondes. De nos jours, même les souris qui « apprennent » dans un labyrinthe expérimental sont récompensées par une friandise à la sortie.

■ Un corbillard escorté par des carabiniers en costume de ville se présente, mardi dans la nuit, à 1 h 30, devant la morgue de Naples. Un prêtre bénit à la hâte le cercueil dans la chapelle et le convoi redémarre vers une destination inconnue. A l'aube, dans un cimetière anonyme, on enterre en cachette, loin du village natal, sans parents, sans amis, **Andrea Alloca**, le vieillard pédophile, meurtrier, le 8 novembre, du petit **Silvestro Delle Cave**, mort en prison trois semaines plus tard. Il n'y aura pas de sépulture, rien qu'un peu de terre retournée sur une fosse commune que la pluie effacera. Personne ne doit savoir où se trouve le « monstre », pour que l'enfant ne soit pas vengé, un jour, sur un cadavre.

■ **Iris Whyte**, une grand-mère anglaise, a présenté, jeudi 27 novembre au salon des inventeurs, un pot qui évite aux familles de se réunir autour de bébé pour l'applaudir chaque fois dans son effort. L'objet est équipé d'un lecteur de CD de chansons d'enfants et d'encouragements sportifs : *« But ! Magnifique ! Fantastique ! Tu es un champion ! »*

Christian Colombani

La Turquie face aux « jeux de mots » du « club chrétien »

La presse turque, sceptique sur les intentions des Européens, engage le gouvernement à faire preuve de fermeté à l'égard des Quinze et à exiger « un calendrier précis »

AVEC L'APPROCHE du sommet de Luxembourg sur l'élargissement de l'Union européenne, les 12 et 13 décembre, le long marathon des relations turco-européennes est entré dans sa dernière ligne droite. La presse turque, reflétant l'attitude des autorités d'Ankara, a récemment abandonné le ton outré des manchettes des derniers mois, préférant analyser les hésitations des Européens et les signaux confus émanant de Bruxelles.

Les Européens ne peuvent se décider *« ni à prendre la Turquie ni à la vendre »*, écrit le quotidien *Milliyet*, sous la plume de Metin Toker. Ce vétéran de la presse turque rappelle que l'accession à l'OTAN avait posé des problèmes similaires au début des années 50, que *« la Turquie y était entrée à la force du poignet »* et que cela s'était révélé *« une bonne chose à la fois pour la Turquie et pour l'OTAN »*.

L'OTAN COMME ATOUT

Dans le même journal, Sami Kohen analyse, sous le titre « Jeux de mots », les nuances du vocabulaire diplomatique utilisé par les Européens : *« vocation »*, *« éligibilité »*, *« perspective européenne »*, autant de termes utilisés pour décrire les aspirations de la Turquie. Mais *« le mot-clé est "candidat" »*, et son utilisation *« signifierait que la voie demeure ouverte »*, ajoute M. Kohen. *« Pour l'instant, cela semble peu probable. Mais la Turquie demeure déterminée et continuera ses négociations sur cette base. »*

L'ancien ambassadeur Sukru Elekdag, dans un éditorial publié également par *Milliyet*, estime pour sa part que la Turquie devait jouer toutes ses cartes pour *« cette échéance vitale »*, y compris celle de l'élargissement de l'OTAN, et *« la nécessité de garder les deux processus en parallèle »*. Ankara ne doit cette fois-ci pas se laisser convaincre d'abandonner cet atout (la menace de bloquer l'élargissement de l'OTAN), estime l'ancien diplomate, mais doit se montrer *« aussi courageuse et déterminée qu'Athènes »* (qui bloque l'entrée de la Turquie dans la Conférence européenne).

Le quotidien *Hurriyet*, lui, examine une fois de plus les raisons qui poussent la Turquie, envers et contre tout, à vouloir entrer dans l'UE. *« ... Tout ce qui nous rapproche de l'Europe améliore notre démocratie*, explique-t-il. *Même les islamistes commencent maintenant à prendre conscience de cette réalité incontournable. »* Précisément, le quotidien islamiste *Zaman* se demande si l'Europe qui, par le passé, *« était la dynamo du changement »*, avait perdu sa vocation moderniste. *« Elle semble maintenant vouloir maintenir le statu quo, tentant de freiner, d'arrêter et de stabiliser la confusion et les chocs violents qui l'entourent. »* Affirmant que Jacques Attali avait brisé le silence en parlant d'un *« club chrétien »*, l'éditorialiste se demande si cela a marqué le début d'une nouvelle tendance en Europe.

LES VUES DE L'ARMÉE

Après la récente réunion mensuelle du Conseil national de sécurité, l'institution qui réunit les dirigeants civils et militaires du pays et « recommande » la politique à adopter, le quotidien *Radikal* avait titré à la une « Vers l'Europe, en avant, marche », exprimant ainsi les vues de l'armée, de plus en plus influente sur la scène politique, qui exige désormais des Européens *« un calendrier précis »*. Le *Turkish Daily News* accordait également une place importante aux récentes déclarations du général Cevik Bir, perçu en Turquie comme le *« ministre des affaires étrangères »* officieux des forces armées qui, lors d'un discours, affirmait que *« l'Europe paierait un prix élevé si elle excluait la Turquie »*. Il déplorait que la politique européenne soit trop centrée sur l'Europe de l'Est. Une telle approche, affirmait le général, *« pourrait donner des résultats positifs à court terme, mais provoquerait à long terme un retour à la guerre froide »*.

Nicole Pope

REVUE DE PRESSE

FRANCE-INTER
Pierre Le Marc

■ Le débat organisé à « La Marche du siècle » restera sans doute pour Robert Hue un des moments les plus inconfortables, les plus pénibles de sa vie politique. Celui du rendez-vous public, sous les yeux de millions de téléspectateurs, du Parti communiste avec l'Histoire. (...) Le secrétaire national du PC a certes fait comprendre et sentir sa répulsion devant les crimes du stalinisme, sa douleur de voir ainsi pervertir son idéal et la réalité de son ancrage démocratique. Mais à trop chercher d'excuses au léninisme, à refuser d'admettre la complicité des dirigeants, de l'appareil, des militants du PCF aux dérives du stalinisme, il a donné le sentiment de vouloir ménager un courant qui n'a pas totalement disparu de son parti. Le sentiment que le PC, malgré son évolution très réelle, n'a pas encore soldé son histoire, n'en a pas encore tiré sur le plan des idées, des mentalités et des pratiques, toutes les conséquences. Le PC est, certes, aujourd'hui, à 1000 lieues de ce communisme tragique. Il est autre. Mais il n'est pas encore parvenu au bout du chemin de vérité qui ouvre sur une nouvelle identité.

LIBÉRATION
Laurent Joffrin

■ On l'a déjà dit : Lionel Jospin a eu tort de promettre l'abrogation des lois Pasqua sachant qu'il ne les abrogerait pas (...). Mais ceux qui continuent à réclamer cette abrogation doivent aussi comprendre qu'une année au moins de discussion sur un dispositif entièrement remis à plat n'aurait pas forcément abouti à un projet plus libéral que l'actuel texte Chevènement. Il se trouve qu'en ces matières l'opinion est en moyenne plus raide que les associations dédiées à la défense des sans-papiers et ceux qui les soutiennent. (...) Pourquoi, sur telle ou telle disposition, ne pas entendre leur voix, dès lors que le principe d'une immigration maîtrisée est préservé ? C'est affaire de finesse et de négociation. L'équipe Jospin se targue dans ce domaine d'un certain savoir-faire : qu'elle en fasse usage.

BFM
Philippe Alexandre

■ De nos jours le système fiscal s'est tellement compliqué, alourdi de toutes sortes d'abattements et défiscalisations qu'un contribuable bien informé et conseillé n'a aucune peine à y trouver une disposition pour échapper, au moins partiellement, aux rigueurs du fisc. Le ministre Dominique Strauss-Kahn a reconnu que c'était là un facteur d'injustice et d'inégalité. Et de promettre, pour Pâques ou la Trinité, une réforme, une simplification du système fiscal. (...) Ce qui nous sépare de nos partenaires (européens), c'est la lourdeur d'un système fondé sur la déclaration de bonne foi et non sur le prélèvement à la source, de plus en plus répandu. Le gouvernement Jospin s'est attaqué aux privilèges fiscaux de certaines professions (dont celle de journaliste) – une manière de trompe-l'œil pour remettre à plus tard la réforme fiscale que tous les gouvernements annoncent, puis oublient.

benjamin.xenologics.com/psycholBerat/

Un psychothérapeute allemand propose une aide en ligne gratuite et anonyme

*« **NOTRE SERVICE** s'adresse à tous ceux qui souhaitent parler de leurs difficultés existentielles ou de leurs problèmes du moment. Nous répondons à toutes les questions, sauf celles liées au fonctionnement des ordinateurs. »* Depuis deux ans, le site Psychologische Beratung (conseil psychologique) offre aux internautes germanophones une consultation en ligne gratuite. Attention, *« il ne s'agit pas d'une thérapie, ni même d'un ersatz d'analyse*, prévient Frank Christl, un psychothérapeute diplômé âgé de trente-deux ans, responsable du projet. *En revanche, nous pouvons aider quelqu'un à franchir le pas, pour aller chez un spécialiste. »*

Le site a été ouvert à l'initiative de la TelefonSeelsorge de Cologne, association d'aide psychologique par téléphone. Les appels téléphoniques provenant en majorité de femmes d'âge mûr, le passage sur Internet est apparu comme un moyen de toucher un public nouveau, notamment des hommes jeunes. Le résultat est prometteur : sur le millier de messages reçus en 1997, 80 % ont été envoyés par des moins de trente ans.

HISTOIRES DE COUPLES

Problèmes relationnels et histoires de couples sont les thèmes les plus fréquents, avec la peur du sida chez les adolescents, mais un message sur dix révèle des troubles importants.

Pour favoriser les échanges, Psychologische Beratung donne le choix entre un système de dialogue en direct et le courrier électronique. Il peut garantir l'anonymat de ses correspondants en proposant des logiciels de cryptage et des systèmes de re-routage des messages. Frank et ses deux collaborateurs bénévoles tiennent une permanence trois soirs par semaine, jusqu'à 23 heures : *« Une réponse de notre part demande du temps, en moyenne une heure et demie... Après les premières questions, courtes et sèches, les correspondants écrivent souvent des textes de plusieurs pages... Nous sommes en contact avec une population qui se livre pour la première fois : l'écrit procure une sécurité, pousse les personnes à s'ouvrir. »*

Pour développer son activité et étoffer son équipe tout en restant gratuit, Franck Christl a entrepris de démarcher des partenaires financiers. Il tient à se démarquer des nombreuses offres d'aide psychologique en ligne en provenance des Etats-Unis, où les cyberthérapeutes n'hésitent pas à se faire payer directement par leurs correspondants.

Nicolas Bourcier

SUR LA TOILE

NOUVEAU SITE MINISTÉRIEL

■ Le ministère de l'emploi et de la solidarité a ouvert un site Web consacré au monde du travail et à la santé. On y trouve notamment une documentation sur les mesures en faveur de l'emploi et le droit du travail, ainsi que des études statistiques. La rubrique « Santé » propose pour commencer deux dossiers thématiques : sur le sida et sur la « matériovigilance », ou surveillance des incidents pouvant survenir lors de l'utilisation de matériel médical.
www.travail.gouv.fr
www.sante.gouv.fr

ALLEMAGNE : LISTE NOIRE

■ Conformément à la loi sur le multimédia entrée en vigueur en août, l'Agence fédérale allemande pour la protection de la jeunesse vient de publier une première liste de cinquante-sept sites Web jugés dangereux pour les mineurs, principalement pornographiques et néonazis. La diffusion *via* Internet de textes néonazis est désormais passible de cinq ans de prison, mais la loi est difficilement applicable, car tous ces sites sont hébergés par des serveurs situés hors d'Allemagne. – *(AP)*.

Dis-moi pourquoi tu pèses... *par Alain Rollat*

C'EST LE NOUVEAU jeu à la mode. Il en était même question, mercredi soir, à « La Marche du siècle ». Faut-il participer à ce bonneteau macabre ? Faut-il mettre en balance les crimes des uns et les crimes des autres ? D'un côté, le mal absolu ; de l'autre, le mal relatif. Mais comment, en la matière, distinguer le relatif de l'absolu ? Qui détient l'étalon ? Que fait-on du mal brut ? Les comptables de l'horreur n'ont cure de ces subtilités.

Approchez, mesdames et messieurs !... Comparez ces deux lots. Que voyez-vous sur ce plateau-ci ? Six millions de cadavres ! Six millions en gros ! Six millions de morts sortis tout droit du plus bel assassinat industriel que l'inhumanité ait jamais commis. Tous étiquetés étoile jaune ! Nazisme certifié ! Jamais idéologie n'avait manifesté un tel degré de précision dans son passage à l'acte ! Jamais barbarie n'avait atteint un tel niveau de sophistication ! Pur génocide de race ! Labellisé *Mein Kampf* ! Enfin battu, le record de cruauté tant vanté par Eschyle dans son *Thyeste* ! C'est par vengeance qu'Atrée dévorait les enfants de son frère ; c'est par pur sadisme qu'Hitler faisait massacrer les enfants d'autrui. C'est d'ailleurs une victime qui l'a dit : *« Même si tu survis, même si tu racontes, personne ne te croira. »* Soyez donc sans crainte : il s'agit bien là du summum qualitatif du mal. Et vous pouvez compter sur nos chers auxiliaires révisionnistes pour assurer le service après-vente : en cas de contestation historique, tout le monde est responsable ; donc personne ne l'est plus vraiment.

Et pourtant, mesdames et messieurs... Admirez cette autre marchandise ! Que voyez-vous sur ce plateau-là ? Quatre-vingt-cinq millions de victimes ! Au bas mot. Le mal à la tonne. En provenance directe du meilleur goulag. Cent pour cent Staline ! Quatre-vingts ans d'âge ! De l'authentique génocide de classe ! Vieilli en baraquements à température sibérienne. De fabrication parfois artisanale mais parfaitement épuré. Jamais utopie progressiste n'avait été si bien dévoyée. Jamais terreur politique n'avait été si scrupuleusement organisée. Jamais société n'avait magnifié le genre humain dans une telle débauche de mort. Qui dit mieux ? C'est d'ailleurs un supporteur de l'autre camp qui l'a admis : *« Au poids des cadavres, la monstruosité communiste enfonce par dix à un la monstruosité nazie ! »* N'ayez donc aucun doute : il s'agit bien là du summum quantitatif du mal.

Lequel des deux voulez-vous que je vous emballe ?

Tout cela, ce boniment imbécile, pour dire simplement que seuls ceux qui font commerce intellectuel du mal trouvent intérêt à le soupeser.

هكذا من الأصل

JEUDI 4 DÉCEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

18.30 Les Jeux de l'amour et de la guerre ■■ D'Arthur Hiller (Etats-Unis, 1964, N., v.o., 120 min). Ciné Cinéfil
18.50 Fréquence meurtre ■ D'Elisabeth Rappeneau (France, 1988, 100 min). Ciné Cinémas
20.30 La Grande Révolte ■■ De Luis Trenker et Werner Klinger (All., 1937, N., v.o., 99 min). Ciné Cinéfil
20.30 Bronco Apache ■■ De Robert Aldrich (Etats-Unis, 1954, 90 min). Ciné Cinémas
20.30 Un monde sans pitié ■ D'Eric Rochant (France, 1989, 85 min). Canal Jimmy
20.35 L'Appartement ■ De Gilles Mimouni (France, 1996, 110 min). Canal +
20.35 L'Homme au million ■■ De R. Neame (GB, 1954, 90 min). TMC
20.55 La Banquière ■■ De F. Girod (Fr., 1980, 125 min). Téva
21.00 Juarez ■■ De William Dieterle (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 120 min). Histoire
21.00 Je chante ■ De Christian Stengel (France, 1938, N., 95 min). Paris Première
21.30 Tron ■■ De Steven Lisberger (Etats-Unis, 1982, 95 min). Disney Channel
22.00 Le Regard d'Ulysse ■■ De Théo Angelopoulos (Fr. - Gr., 1995, v.o., 170 min). Ciné Cinémas
22.10 Sa meilleure cliente ■ De Pierre Colombier (F, 1932, N., 90 min). Ciné Cinéfil
22.35 Copycat ■ De Jon Amiel (Etats-Unis, 1995, v.o., 119 min). Canal +
22.45 Apology ■ Δ De Robert Bierman (1986, 105 min). M 6
0.00 Fabiola ■■ D'Alessandro Blasetti [2/2] (Italie, 1949, N., 80 min). RTL 9
0.50 L'Indiscrétion ■ De Pierre Lary (France, 1982, 100 min). Ciné Cinémas
1.00 Sans lendemain ■■ De Max Ophüls (France, 1939, N., 75 min). Ciné Cinéfil
3.20 Darkman 3 ■ De Bradford May (Etats-Unis, 1996, 80 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

14.30 Arrêt sur images. Filmer en Irak. Invités : Marine Jacquemin ; Philippe Balland. La Cinquième
18.00 Stars en stock. Clark Gable. Elizabeth Taylor. Paris Première
19.00 *Le Magazine de l'Histoire.* Invités : Jacques Le Goff ; Claude Aziza ; Pierre Nora et Jean-Michel Gaillard. Histoire
20.05 Temps présent. Elle court, elle court Franziska. Maradona. TSR
20.55 Envoyé spécial. Annie : les enfants de Broadway. L'intégration. Post-scriptum : Lady Diana, son dernier combat. France 2
22.05 Boléro. Avec Ysabelle Lacamp. TMC
22.20 Faxculture. Invités : Jérôme Pasteur ; Daniel Piccouly. TSR
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Un siècle d'immigration en France. D'ici et d'ailleurs. Histoire
23.40 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? Le livre à la carte à la Bibliothèque nationale. Sépia. Etc. France 3
0.20 Le Cercle du cinéma. Spécial critiques. France 2
0.35 Saga-Cités. Pour l'Algérie. France 3

DOCUMENTAIRES

18.30 Le Monde des animaux. Tout n'est pas rose pour les flamants. La Cinquième
19.45 Big Ben. Ben Webster en Europe. Planète
20.35 Les Filles de Mermoz. Planète
20.40 Soirée thématique. La théologie de la libération. Croire, c'est aussi se battre. Arte
21.00 Le Mystère Lee Harvey Oswald. [2/2]. Planète
21.50 Les Chevaliers. [2/6]. Guillaume et *Ulrich, au service des dames.* Planète
22.45 Des hommes dans la tourmente. Lindbergh versus l'Atlantique. Planète
23.05 ▶ L'Aventure d'une découverte. France 2
23.10 La Colère des Belges. Planète
0.00 Corpus Christi. [1/5]. Crucifixion. Histoire
0.30 Grand format. Missile. Arte

SPORTS EN DIRECT

18.50 Football. Coupe du monde 1998. Tirage au sort pour la phase finale. TF 1 - Canal + - Eurosport

MUSIQUE

20.45 Paris Dances Diaghilev. France Supervision
22.35 Mahler, Symphonie nº 1. Concert. Paris Première
23.05 Concert à La Chaise-Dieu. Marie Bigot. France Supervision
23.35 Jazz 625. Muzzik
0.20 Midnight Classics II. *Mendelssohn.* Muzzik
1.00 Aïda. Mise en scène de Giancarlo Sbragia. Muzzik

VARIÉTÉS

0.10 Souvenir. A bout Portant : Joe Dassin. Canal Jimmy

TÉLÉFILMS

20.30 Le Hérisson. De Robert Enrico. Festival
21.00 England, My England. De Tony Palmer. Muzzik
22.20 Saint-Exupéry : La dernière mission. De Robert Enrico. Festival
22.35 Alerte sur la banquise. De Mark Sobel. TF 1

SÉRIES

18.15 Friends. Celui que les prothèses ne gênaient pas. France 2
19.00 Sentinel. Pour solde de tout compte. M 6
20.35 Les Envahisseurs. A l'aube du dernier jour. Disney Channel
20.50 Les Cordier juge et flic. L'Œil du cyclope. TF 1
21.30 Millennium. Lamentation. TSR
23.00 Code Quantum. Libération des femmes. Série Club
23.00 Nos meilleures années. Vive l'amour. Téva
23.05 Au cœur du temps. *Billy le Kid.* Disney Channel
23.50 Département S. La mort dans le miroir. Série Club

NOTRE CHOIX

● 8.20 Planète
La Longue Ballade des sans-papiers

Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette « chronique documentaire » est loin d'être objective. On est du côté des familles immigrées et l'on y restera. Réalisé par Samir Abdallah et Raffaele Ventura, ce film propose un retour sur le mouvement des sans-papiers, déclenché en mars 1996. La caméra jette son œil indiscret sur ces familles et les suit dans leurs actions : de l'occupation très médiatisée des églises Saint-Ambroise et Saint-Bernard, à Paris, aux différentes manifestations dans toute la France. Mais les réalisateurs *n'ont pas pris la précaution de commenter* les images ni de contrebalancer les propos des familles. Un documentaire à regarder avec précaution. – *P. L.*

★ **Autres diffusions : vendredi 5, 13.05 ; samedi 6, 14.55 ; dimanche 7, 10.55.**

● 23.05 France 3
Lignes de vie : L'Aventure d'une découverte

En marge du Téléthon, *L'Aventure d'une découverte*, documentaire de Caroline Glorion, retrace le parcours d'une équipe de chercheurs de l'hôpital Necker. *« Pour une vie de sauvée, combien d'échecs ? »*, interroge Arnold Munnich, le patron du centre de génétique. En matière de maladies génétiques, la question reste tout à fait d'actualité, mais ce pédiatre et scientifique de grande renommée a de quoi être satisfait. Avec sa petite équipe, Pierre Rustin et Agnès Rötig, il est un des rares chercheurs à avoir réalisé une découverte fondamentale pour guérir la maladie mitochondriale. Derrière les pipettes, les blouses blanches et les termes compliqués, un monde inconnu du grand public. Passionnant.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Résultat des courses, Coupe du monde 98.
20.50 Les Cordier juge et flic. L'Œil du cyclope.
22.35 Made in America. Alerte sur la banquise.
0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.50 TF1 nuit, Météo.
1.05 Très pêche.

FRANCE 2

19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 et 1.50 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.45 Point route.
20.55 Envoyé spécial. Annie : les enfants de Broadway. L'intégration. Post-scriptum : Lady Diana, son dernier combat.
23.05 ▶ L'Aventure d'une découverte.
0.00 En fin de compte.
0.05 Journal, Météo.
0.20 Le Cercle du cinéma. Spécial critiques.

FRANCE 3

18.50 ▶ Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 23.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.55 Le Casse. *Film d'Henri Verneuil.*
23.10 Soir 3.
23.40 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
0.35 Saga-Cités.
1.05 Espace francophone.
1.30 New York District.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Spécial tirage au sort de la Coupe du Monde 1998.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 L'Appartement ■ Film de Gilles Mimouni.
22.25 Flash infos.
22.35 Copycat ■ *Film de Jon Amiel (v.o.).*
0.35 La Gloire des canailles. Film d'Alberto De Martino.

ARTE

19.00 The Monkees.
19.25 et 0.25 Les Secrets du Nil.
19.30 7 1/2.
20.00 Shelby Lee Adams, artisan de l'image. [1/2].
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. La théologie de la libération. Croire, c'est aussi se battre.
20.45 Les ordures, c'est la vie.
21.40 et 22.50, 0.05 Débat.
21.55 Et Dieu habita parmi les pauvres.
23.05 La Croix du sud.
0.20 Bibliographie.
0.30 Grand format. Missile.

M 6

19.00 Sentinel.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 *Notre belle famille.*
20.35 Décrochages info, Passé simple.
20.50 Flag. Film de Jacques Santi.
22.45 Apology ■ Film Δ de Robert Bierman.
0.30 Nick Mancuso : Les Dossiers secrets du FBI.
1.20 Dix films contre les mines antipersonnel.
1.25 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Plantu.
21.00 Lieux de mémoire. Les arts ménagers.
22.10 For intérieur.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Œuvres de Brahms, Beethoven.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Bonoli, Puumala.
23.07 En musique dans le texte.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Les grands mécènes : *la famille Polignac.*
22.30 Les Soirées... (suite). Archives de l'Orchestre de Paris.

VENDREDI 5 DÉCEMBRE

FILMS DU JOUR

13.00 La Reine vierge ■ De George Sidney (Etats-Unis, 1953, 120 min). Histoire
13.20 Le Diable dans la boîte ■ De Pierre Lary (France, 1976, 105 min). Festival
13.35 Encore ■■ De Pascal Bonitzer (France, 1996, 100 min). Canal +
14.15 Fame ■ D'Alan Parker (Etats-Unis, 1980, 130 min). Ciné Cinémas
16.00 La Grande Révolte ■■ De Luis Trenker et Werner Klinger (Allemagne, 1937, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil
16.25 USS Alabama ■ De Tony Scott (Etats-Unis, 1995, *115 min*). Canal +
16.25 La Rumba ■ De Roger Hanin (France, 1986, 95 min). Ciné Cinémas
17.40 Seul dans la nuit ■ De Christian Stengel (France, 1945, N., 100 min). Ciné Cinéfil
19.20 Sans lendemain ■■ De Max Ophüls (France, 1939, N., 70 min). Ciné Cinéfil
20.30 Le Château du dragon ■■ De Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil
21.00 Obsession fatale ■ Δ De Jonathan Kaplan (Etats-Unis, 1992, 110 min). Ciné Cinémas
22.15 La Nuit de jazz ■■ De Basil Dearden (Grande-Bretagne, *1961, N., v.o., 90 min*). Ciné Cinéfil
22.50 La Vie en mauve ■ De Jean-Claude Tramont (Etats-Unis, 1980, v.o., 90 min). Ciné Cinémas
23.05 Jumanji ■ De Joe Johnston (*Etats-Unis*, 1996, ◆, 99 min). Canal +
23.35 Kukuli ■■ De Luis Figueroa, Eulegio Nishiyama et Cesar Villanueva *(Pérou, 1961, v.o., 70 min)*. Arte
23.45 Chance of a Lifetime ■ De Bernard Miles (Grande-Bretagne, 1950, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
0.20 Les Griffes de la nuit ■ De Wes Craven (Etats-Unis, 1984, 90 min). Ciné Cinémas
1.20 L'Ombre d'un doute ■■ D'Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1943, N., 105 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 Une heure pour l'emploi. La Cinquième
13.40 Parole d'Expert. Invitée : Carole Amiel. France 3
14.30 Boléro. Avec Ysabelle Lacamp. TMC
15.00 De l'actualité à l'histoire. Le travail des enfants. Le cumul des mandats. Histoire
16.00 Le Gai Savoir. *Best of.* Paris Première
17.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Jacques Le Goff ; Claude Aziza ; Pierre Nora et Jean-Michel Gaillard. Histoire
18.00 Stars en stock. Peter Sellers. Debbie Reynolds. Paris Première
19.00 Les Dossiers de l'Histoire. Un siècle d'immigration en France. D'ici et d'ailleurs. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Best of reportages. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Béatrice Bantman. Fluke. Canal +
20.00 Temps présent. Le Temps : un mariage arrangé. TV 5
20.00 20 h Paris Première. Best of. Paris Première
20.05 C'est la vie ! L'homme : homme nouveau, famille nouvelle. TSR
20.50 Thalassa. Festin sur la banquise. France 3
21.00 De l'actualité à l'histoire. Prévenir le sida. Les enjeux de Kyoto. Histoire
21.55 Faut pas rêver. Italie : Vendange vue sur mer. France : Le voyage du camelot. *Madagascar : La ruée* vers le saphir. France 3
22.55 Sans aucun doute. Déjà la 100e ! Invités : Lagaf' ; Patrick Bosso ; Michèle Bernier ; Marie Sara ; Paco Rabanne. TF 1
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. Israël-Palestine, une terre deux fois promise [2/3] : conversations secrètes. France 3

DOCUMENTAIRES

14.30 Stéphanie Grappelli. Portrait rêvé. La Cinquième
17.15 Portrait. G. Brassens. Paris Première
17.25 Histoires de l'Ouest. [3/6]. Les grands chefs indiens face à l'histoire. Planète
18.00 Les Grandes Aventures du XXe siècle. L'histoire de l'acrobatie aérienne. La Cinquième
18.15 Kashtin, le tambour éternel. Planète
18.30 Le Monde des animaux. L'Albatros. La Cinquième
19.05 Histoires de la mer. [7/13]. Les photographes de la mer. Planète
19.35 Une contamination secrète. Planète
20.00 Encyclopédies. Corpus Christi. [1/5]. Crucifixion. Histoire
20.35 Les Mondes perdus. Toutankhamon. Canal +
20.35 Soweto : histoire d'un ghetto. [2/3]. Planète
21.00 Françoise Dolto. [3/3]. N'ayez pas peur. TV 5
21.30 Les Orphelins de la forêt. Planète
22.00 Le Grand Jeu, URSS/USA : 1917-1991. [4/6]. 1954-1964 printemps précoce. Histoire
22.10 ▶ Grand format. L'Odyssée du coureur de fond. Arte
22.20 Beaubourg City. Planète
23.25 Ella Fitzgerald. Muzzik
0.00 Panamarenko. Portrait en son absence. France Supervision
0.55 O Fado. Arte

SPORTS EN DIRECT

14.00 Luge. Coupe du monde. Eurosport
15.00 Tennis. ATP Senior Tour of Champions (6e tournoi) : Bjorn Borg - John McEnroe. Eurosport
18.00 Snowboard. Coupe du monde FIS : slalom parallèle. Eurosport
19.00 Ski. Coupe du monde : descente dames. Eurosport
20.00 Ski. Coupe du monde : descente messieurs. Eurosport
1.35 Hockey sur glace NHL. New York Rangers - Philadelphie Flyers. Canal +

MUSIQUE

21.00 Liz McComb Gospel Paris 96. Concert. Muzzik
22.25 Richard Stolzman joue Mozart. Concert. France Supervision
23.00 Ombra Felice. Paris Première
23.00 Mozart. *Concerto nº 21.* France Supervision
23.05 A propos de... Ella avec Dee Dee Bridgewater. Muzzik

VARIÉTÉS

20.50 Les Années tubes. TF 1

TÉLÉFILMS

18.45 Saint-Exupéry. La dernière mission. De Robert Enrico. Festival
18.55 Le Crépuscule des vampires. De Jim McBride. Ciné Cinémas
20.30 Heureusement qu'on s'aime. De David Delrieux. Festival
20.30 Attente mortelle. De Larry Shaw. RTL 9
20.45 L'homme que j'aime. De Stéphane Giusti. Arte
20.50 Pour le meilleur et pour le pire. D'Andy Wolk. TSR
21.20 Entre terre et mer. D'Hervé Baslé [3/6]. RTBF 1
22.05 Julie, bientôt douze ans et demi. D'Olivier Langlois. Festival
23.10 Mensonges. De Pauline Chan. TSR
23.45 Père et prêtre. De Sergio Martino [2/2]. Téva

SÉRIES

18.05 Sliders, les mondes parallèles. Un monde sans constitution. M 6
19.00 Sentinel. *Plongée en eaux troubles.* M 6
19.05 Walker, Texas Ranger. Le conseil des anciens. TF 1
20.25 Star Trek. Clin d'œil. Canal Jimmy
20.50 Dark Skies, l'impossible vérité. O Episode pilote, de Tobe Hooper. M 6
20.55 Susan ! Jour de fête mémorable. Téva
21.30 L'Homme de nulle part. Images subliminales. Canal +
21.45 Bottom. Hole (v.o.). Canal Jimmy
22.15 Twin Peaks. Episode nº 9 (v.o.). Série Club
22.20 Dream On. Intelligence Service (v.o.). Canal Jimmy
22.30 Two. Rendez-vous à la morgue. M 6
22.50 Seinfeld. Les chèques (v.o.). Canal Jimmy
0.00 Angela, 15 ans. Bruits de couloir (v.o.). Canal Jimmy
0.45 Babylon 5. L'épreuve du feu. Canal +
0.50 Spawn. No Rest no Peace (v.o.). Canal Jimmy
1.15 New York Police Blues. Casse-tête chinois (v.o.). Canal Jimmy
4.00 Spin City. Un nouveau départ (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
☐ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.35 Canal +
Les Mondes perdus : Toutankhamon

A la recherche du tombeau oublié

TOUTANKHAMON fut l'un des plus jeunes pharaons de la dix-huitième dynastie, condamné à l'oubli. Il mourut à vingt ans après un règne obscur et bref qui serait aujourd'hui encore méconnu sans les recherches assidues de l'égyptologue Howard Carter. Dans son documentaire « Toutankhamon », Christophe Rowley retrace brillamment le périple de ce féru d'orientalisme, qui découvrit, il y a tout juste soixante-quinze ans, la tombe de Toutankhamon, une des énigmes les mieux gardées de l'Histoire.

Dès le début du XXe siècle, Howard Carter observe, durant des années, les allées et venues des chercheurs de trésor dans la vallée des Rois. Il brûle de tenter sa chance. Cet archéologue obstiné est persuadé, à l'inverse de l'opinion publique, qu'il existe une tombe royale en Egypte. « *Carter n'est pas un chasseur de trésor occasionnel*, raconte l'auteur, *il apprend l'arabe, il a peu d'amis, et il n'est pas marié. Carter a choisi de vivre sa vie en dehors des sentiers battus.* »

En 1908, la vie est loin de son œuvre, il vend des peintures aux touristes, mais il n'abandonne pas son rêve. Lorsque Lord Carnarvon, collectionneur anglais, lui propose son aide financière pour mettre en place ses recherches, il accepte. L'aventure commence.

En 1914, les autorités égyptiennes accordent à Carter l'autorisation de creuser dans la vallée des Rois. Dès lors, le plan de l'archéologue se construit méthodiquement : il divise la vallée en petites sections, de telle sorte qu'aucune entrée ou qu'aucun escalier n'échappe à ses fouilles. Durant plus de dix ans, tous les sites sélectionnés sont passés au peigne fin.

Le 4 novembre 1922, l'équipe de terrassiers de Carter dégage les dernières marches d'un escalier s'enfonçant dans le roc jusqu'à une porte plâtrée estampillée de sceaux royaux. Deux jours plus tard, Carter télégraphie à Lord Carnarvon : « *Avons fait une découverte dans la vallée, une tombe magnifique avec des sceaux intacts.* » Plus de trois mille années s'étaient écoulées depuis que le dernier regard humain se fut posé sur le tombeau de Toutankhamon.

Karine Nakache

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.35 Côte Ouest.
16.30 TF 1 Jeunesse.
17.10 Savannah.
18.00 Les Années fac.
18.30 Ali Baba.
19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
20.50 Les Années tubes.
22.55 Sans aucun doute. *Déjà la 100e !*
0.45 Formule foot.
1.20 TF1 nuit, Météo.
1.30 Histoires naturelles.

FRANCE 2

13.55 et 15.05 Derrick.
16.10 La Chance aux chansons.
17.15 Des chiffres et des lettres.
17.40 Un livre, des livres.
17.45 Chair de poule.
18.15 Friends.
18.40 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.45 Téléthon : Tous en fête.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.45 Point route.
20.55 ▶ Le Mondial du Téléthon.
1.35 ▶ Téléthon Dance.

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.35 Catherine Courage. Téléfilm de Jacques Ertaud [3/3].
16.05 Côté jardins.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 ▶ Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 23.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 Thalassa. Festin sur la banquise.
21.55 Faut pas rêver. Invité : Jean-Claude Casadesus.
23.10 Soir 3.
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. Israël-Palestine, une terre deux fois promise [2/3].
0.30 Lumière sur un massacre.
1.10 Cap'tain Café.

CANAL +

13.35 Encore ■■ Film de Pascal Bonitzer.
15.15 Prédateurs.
16.05 C Net.
16.20 Le Journal du cinéma.
16.25 USS Alabama ■ Film de Tony Scott.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.20 Cyberflash.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Les Mondes perdus. Toutankhamon.
21.30 L'Homme de nulle part.
22.10 Flah infos.
22.15 Jour de foot.
23.05 Jumanji. Film de Joe Johnston.
0.45 Babylon 5.
1.25 Surprises.
1.35 Hockey sur glace. New York Rangers - Philadelphie Flyers.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.00 Une heure pour l'emploi.
14.00 Les Fabricants de cigares.
14.30 Stéphane Grapelli. Portrait rêvé.
15.30 Les Nouveaux Mystères de l'espace.
16.20 La France aux mille villages.
16.50 Cellulo.
17.20 Allô la terre.
17.35 Qu'est-ce qu'on mange ?
17.50 Le Journal du temps.
18.00 Les Grandes Aventures du XXe siècle.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks.
19.25 et 0.50 Les Secrets du Nil.
19.30 7 1/2.
20.00 Brut.
20.25 Contre l'oubli, pour l'espoir.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'homme que j'aime. Téléfilm de Stéphane Giusti.
22.10 ▶ Grand format. *L'Odyssée du coureur de fond.*
23.35 Kukuli ■■ Film de Luis Figueroa (v.o.).
0.45 Le Dessous des cartes.
0.55 Music Planet. O Fado
1.50 Barbara.

M 6

13.30 *L'Amour en jeu.* Téléfilm de Piers Haggard.
15.15 et 1.00 Boulevard des clips.
16.05 Hit machine.
17.25 M 6 Kid.
18.05 Sliders, les mondes parallèles.
19.00 Sentinel.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Mister Biz.
20.35 Décrochage info, Les Produits stars.
20.50 Dark Skies, l'impossible vérité. Téléfilm O de Tobe Hooper.
22.30 Two.
23.20 Le Piège du désir. Téléfilm Δ de Craig Lahiff.
0.55 Dix films contre les mines antipersonnel.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique.
20.30 Agora. René Rémond.
21.00 Black and blue. Yochk'o Seffer.
22.10 Fiction. *Olivet.* de Michel Surya.
23.00 ▶ Nuits magnétiques. L'art et la manière, la fonction d'arbitre [2].
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Prélude.
20.00 Concert franco-allemand. Œuvres de Scheidt, Schmelzer, Biber, Becker, Furchhei.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Paris, Campogrande.
23.07 Jazz-club. Steve Kuhn.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Louis Spohr. Œuvres de Mozart, Spohr, von Weber, Spohr, Beethoven.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Wagner, Spohr, Paganini, Mendelssohn.

Le Monde

VENDREDI 5 DÉCEMBRE 1997

La peur en héritage

par Pierre Georges

DONC, il faudra se méfier de tout puisqu'il est dit désormais que nous vivons dangereusement. Du poulet et du canard chinois, car leur grippe devient nôtre. Du singe variolique d'Afrique, qui, se moquant de la barrière d'espèce, nous refile ses bubons. Du maïs transgénique, qui pourrait nous rendre imperméable aux antibiotiques. Et même de la côte de bœuf, hypothétiquement folle, qui vient d'être interdite de grill en Grande-Bretagne.

Rendez-vous compte. En moins de vingt-quatre heures, les quatre informations ci-dessus ont été diffusées par les agences et les médias. C'est dire l'ampleur du désastre. On se lève, à peu près heureux de vivre. Et l'on se couche, totalement surpris de vivre encore. L'information résonne comme un glas permanent, l'appel lugubre des sursitaires. Un quart d'heure avant sa mort, M. de La Palice s'informait encore ! Comme entreprise de démoralisation, on ne fait guère mieux.

Lecteurs, auditeurs, téléspectateurs, sachez-le, toute résistance est inutile, toute insouciance vaine. CO_2 à tous les étages. Virus à tous les niveaux. Prions dans toutes les assiettes. Le progrès des connaissances ne vaut, dit-on, que s'il est partagé par tous. Partageons, alors, cette absolue certitude que notre compte est bon et notre compte à rebours bien avancé. Que manger, respirer, inhaler, aimer sont des actes irresponsables et pour ainsi dire suicidaires.

Pas un jour, pas une heure sans qu'une découverte, une piste, une intuition, un constat ne rajoutent au simple accablement de vivre. Que notre radeau de la Méduse commun ne se découvre un fléau supplémentaire, une épidémie du moment, une mutation effrayante. Nous avions élevé nos enfants dans la seule et largement suffisante peur du feu nucléaire. Nous leur offrons, désormais, l'éventail de toutes les appréhensions, d'une marche inéluctable vers le siècle de tous les dangers.

C'est agréable, comme perspective, pour des adolescents de l'an 2000, de ne se voir offrir pour tout horizon qu'un catalogue complet des mutiples peurs de vivre : peur du chômage, peur du sida, de la drogue. Peur de l'étranger, peur des banlieues, du voisin. Peur de l'agression, du *serial killer*, du pédophile. Peur de l'air, de l'eau, de la nourriture, des mers et des terres. Peur du présent et du lendemain, peur du passé même. Peur de tout et de rien, la peur de leurs parents en héritage.

En ce grand recensement de ce qui menace et rôde, ce grand accablement mortifère très fin de siècle, il faut même leur trouver un certain talent et un bel héroïsme à rester ce qu'ils sont parfois : insouciants et gais, capables de faire le tri entre toutes ces malédictions annoncées et ne pas prendre leurs aînés plus au tragique qu'il ne convient.

Il se pourrait même que dans cette course de vitesse entre l'apocalypse annoncée quotidiennement et l'idée du progrès, de l'avancée des sciences, ils aient fait leur choix. Celui d'être vigilants, certes, mais vivants et assez décidés à le rester. Celui de nous obliger, en somme, à ne pas prendre nos craintes, nos fantasmes et nos informations pour leur réalité.

M. Chevènement veut rassembler autour de son projet de loi sur l'immigration

M. Léotard (UDF) suggère le dépôt d'une motion de censure

APPELS DU PIED à la *« droite vraiment républicaine »*, mises en garde à la gauche de la gauche : Jean-Pierre Chevènement a tenté d'ébranler l'échiquier politique, jeudi 4 décembre à l'Assemblée nationale, en ouvrant le débat sur son projet de loi sur l'immigration. *« Personne ne peut raisonnablement soutenir qu'il va résulter de sa mise en œuvre je ne sais quelle invasion »*, s'est défendu le ministre de l'intérieur en attaquant la pétition contre son texte diffusée par le RPR. Dressant un piètre bilan de l'efficacité des lois Pasqua et Debré en matière de reconduite à la frontière, reprochant à la droite de *« diaboliser l'immigration »*, M. Chevènement a assuré que son projet *« équilibré »* est destiné à servir *« l'intérêt général »*.

Citant le général de Gaulle et le philosophe Emmanuel Mounier, le ministre de l'intérieur a voulu *« dissiper les malentendus »* qui enveniment, selon lui, les discussions sur l'immigration. *« Il est encore temps de vous distinguer en élevant le débat*, a-t-il lancé à l'adresse de l'opposition, *(...) sans rechercher un bénéfice électoral à courte vue (...) car, sur le terrain de l'immigration, (...) vous ne courrez jamais plus vite que* [l'extrême-droite] *»*.

M. Chevènement a cherché à s'attirer les bonnes grâces de certains députés de droite en rappelant les appréciations positives portées sur son texte par certains gaullistes *« qui se souviennent que le gaullisme, dès 1940, a été un antifascisme »*, et par des députés de sensibilité *« chrétienne sociale »*. Puis, s'adressant aux communistes et aux Verts, il a stigmatisé *« un monde sans règle* [qui] *n'obéirait qu'à la loi de la jungle »*, affirmant qu'*« on ne peut pas avoir raison en se plaçant du seul point de vue de l'immigré en situation irrégulière »*. Fidèle à ses références, M. Chevènement a appelé à *« assumer la France républicaine »*, à *« opposer à la nation ethnique la nation citoyenne »*.

Estimant que *« les Français sont en réalité beaucoup plus d'accord* [au sujet de l'immigration] *qu'ils ne le croient souvent »*, le ministre de l'intérieur a assuré que son texte vise à *« caréner la République afin de lui permettre de survivre (...) et surtout de faire vivre ses idéaux dans un monde troublé »*. *« Ce n'est pas le petit épicier tunisien ou l'ajusteur algérien qui menacent l'identité de la France aujourd'hui, c'est la mondialisation libérale »*, a-t-il lancé.

Soulignant que *« les mesures visant à améliorer la lutte contre l'immigration clandestine sont minimes par rapport à celles qui vont en réduire fortement l'efficacité »*, M. Perben a déclaré que le texte du gouvernement et les régularisations en cours *« vont provoquer un double appel d'air* [au Front national et en direction de l'immigration irrégulière] *dont les conséquences risquent de se révéler redoutables tant pour la démocratie que pour l'équilibre social du pays. »* Dans un entretien au *Parisien* du 4 décembre, le président de Démocratie libérale, Alain Madelin, propose qu'*« on soumette à référendum »* le projet de loi sur l'immigration. Le président de l'UDF, François Léotard, suggère pour sa part à l'opposition, dans *Le Figaro* du 4 décembre, de déposer *« une motion de censure contre la politique du gouvernement, notamment dans les deux domaines de la nationalité et de l'immigration »*.

Les dossiers des sans-papiers ne devraient pas être conservés

L'opération de régularisation des étrangers en situation irrégulière ne sera pas un *« piège »*, a assuré Jean-Pierre Chevènement, en réponse aux inquiétudes exprimées à propos de l'utilisation répressive des fichiers de sans-papiers constitués dans les préfectures à cette occasion. Le ministre de l'intérieur a rappelé qu'*« aucune perquisition à domicile n'est autorisée par la loi française, sauf réquisition du juge »*. Il envisage *« que les dossiers ne soient pas conservés, mais transmis à un centre de recherches qui pourrait associer l'Institut des hautes études de sécurité intérieure (Ihesi) et le CNRS en vue d'une meilleure connaissance de l'immigration clandestine »*.

A propos de l'extension du droit d'asile, M. Chevènement a précisé que l'accueil des *« combattants de la liberté »* serait limité aux étrangers en lutte pour *« la liberté républicaine (...), qui lie indissolublement la liberté individuelle et la liberté politique permettant l'exercice de la citoyenneté »*.

Le rapporteur de la commission des lois, Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne), revenant sur l'abrogation des lois Pasqua-Debré réclamée par une partie de la gauche, M. Gouzes a invité ses collègues de la majorité à ne pas *« focaliser leur énergie sur la réalisation*, stricto sensu, *d'un slogan électoral »* : *« La surenchère ne peut conduire qu'au rejet par nos compatriotes de cette nouvelle politique basée sur l'équilibre entre la fermeté et la dignité »*, a-t-il ajouté.

Défendant la première des trois motions de procédure déposées par l'opposition, Dominique Perben (RPR, Saône-et-Loire) a critiqué *« une politique rejetée par une très grande majorité des Français »*.

Après avoir déclaré, mardi, que les députés communistes ne pouvaient *« voter ce texte en l'état »*, le président du groupe communiste, Alain Boquet, a estimé, mercredi, que le projet du gouvernement *« amorce des modifications non négligeables à la politique de la droite »*. *« Nous ne voulons pas du tout être spectateurs ou sur la touche, mais exister physiquement dans l'équipe et dans le match »*, affirme quant à lui André Gérin (PC, Rhône), dans un entretien à *L'Humanité* du 4 décembre.

Philippe Bernard et Jean-Baptiste de Montvalon

Le Vatican mute l'évêque de Coire (Suisse) au Liechtenstein

APRÈS NEUF ANS de tractations entre les autorités helvétiques, l'épiscopat suisse et le Vatican, le pape s'est résolu à muter Mgr Wolfgang Haas, évêque de Coire-Zurich, qui était devenu l'archétype du prélat conservateur, détesté par la plus grande partie du clergé et des laïcs de son pays. Le Vatican l'a nommé, mardi 2 décembre, archevêque d'un diocèse créé de toutes pièces, celui de Vaduz au Liechtenstein. Soit un archevêque pour vingt-deux mille fidèles.

Le Vatican a avancé comme prétexte que la principauté de Monaco (depuis 1981) et le Grand-Duché de Luxembourg (depuis 1988) avaient déjà été élevés au rang d'archevêchés. Mais cette habileté diplomatique n'a guère été appréciée au Liechtenstein. En Suisse, en revanche, l'annonce du départ de Mgr Wolfgang Haas a été accueilli avec un vif soulagement par les autorités civiles et religieuses. A Berne, le 6 novembre, le Conseil fédéral avait tenté une ultime démarche auprès du Vatican pour mettre fin *« rapidement »* à une tension qui, depuis neuf ans, n'avait cessé de culminer dans un diocèse de Coire qui, avec sept cent mille fidèles, est le deuxième de Suisse.

DIALOGUE BLOQUÉ

Né en 1948, homme de tradition, connu pour avoir usurpé un titre de docteur en théologie, Mgr Haas avait remis en cause dès sa nomination des responsabilités attribuées à des laïcs, notamment des femmes, et bloqué le dialogue œcuménique dans un pays qui compte autant de protestants que de catholiques. En 1996, la conférence des évêques suisses s'était désolidarisée de son collègue, estimant que la situation était *« sans issue »*.

Finalement, des responsables politiques réclament *« des mesures courageuses »*, mais le Vatican refuse de céder. Des mouvements conservateurs se mobilisent à leur tour. Le 23 octobre, une pétition en faveur de Mgr Haas recueille quarante mille signatures. Un peu plus tôt, le nonce, plutôt proche du camp anti-Haas, avait été muté. Croyant sa position renforcée, l'évêque de Coire promeut alors comme vicaires épiscopaux trois membres de son plus proche entourage. Cette provocation soulève des critiques dans toute la Suisse. Du coup, le pape se voit tenu d'accélérer l'arrangement imaginé avec le Liechtenstein.

Le Conseil fédéral a accueilli mardi *« avec soulagement et satisfaction »* la mutation de Mgr Haas. Ministre démocrate-chrétien des affaires étrangères, le conseiller fédéral Flavio Cotti s'est réjoui que *« Rome ait libéré la voie »*. Le président de la diète des catholiques, le doyen Quinter, a déclaré : *« Nous pouvons maintenant respirer. »*

Henri Tincq

Robert Hue dénonce la « monstruosité » du stalinisme

SECRÉTAIRE NATIONAL du Parti communiste, Robert Hue a fermement condamné les crimes du stalinisme, mercredi 3 décembre, lors de l'émission « La marche du siècle », sur France 3. *« Rien ne peut justifier cela. Rien »*, a lancé M. Hue. Se disant *« bouleversé »*, il a déclaré : *« Je pense à ceux qui, comme moi et d'autres, ont vu dans le communisme un idéal de bonheur humain et de libération qui n'a rien à voir avec cette perversion, cette monstruosité qu'a été le stalinisme. »* Mais il a évité de condamner le léninisme, soulignant que 1917 en Russie est une période *« extrêmement complexe »* où il n'y a pas eu *« seulement de la violence »*. Réfutant de nouveau le qualificatif de *« globalement positif »* que son prédécesseur Georges Marchais avait attribué au régime soviétique à la fin des années 70, Robert Hue a refusé *« l'idée d'une assimilation entre nazisme et communisme »*, car *« cette banalisation du nazisme permet aujourd'hui à des gens de droite d'imaginer des passerelles avec le Front national »*.

Le Conseil de l'agriculture reçu à l'Elysée et à Matignon

LE CONSEIL de l'agriculture française (CAF) a été reçu successivement, mercredi 3 décembre, par Jacques Chirac et Lionel Jospin. A l'occasion de ces entretiens, Luc Guyau, président de cet organisme qui rassemble la FNSEA, le CNJA, les chambres d'agriculture, ainsi que la Mutualité agricole et les organismes coopératifs, a remis à ses interlocuteurs un document qui exprime la position du CAF sur la prochaine réforme de la politique agricole commune (PAC), connue sous l'appellation « Agenda 2000 » ou « paquet Santer ».

Ce texte indique que la Commission doit *« réorienter »* ses propositions actuelles, notamment pour ne pas pénaliser les élevages bovins extensifs à l'herbe, le CAF récusant *« la logique de Bruxelles qui tend à aligner systématiquement l'agriculture européenne sur le marché mondial »*. Pour les principales organisations agricoles, l'Europe doit affirmer *« son identité »* autour d'une agriculture *« performante capable d'innover et d'approvisionner tous les marchés, une agriculture exportatrice (...) tournée aussi vers une production de qualité (...) et aménageant le territoire »*. Les organisations demandent une politique différenciée pour chaque grand secteur de production. Enfin, elles admettent que *« les aides directes, compte tenu de leur poids* [dans le revenu] *doivent être relégitimées vis-à-vis de l'opinion publique »*.

A la sortie de l'Elysée, M. Guyau, qui *« refuse que les paysans soient des assistés de la terre »*, a indiqué que le président de la République avait dit : *« En aucun cas je n'accepterais qu'au niveau européen soient prises des décisions qui soient défavorables à l'agriculture européenne et française. »* Franz Fischler, commissaire européen chargé de l'agriculture, a été reçu, d'autre part, par M. Jospin et devait rencontrer jeudi Jacques Chirac.

DÉPÊCHES

■ **UNIVERSITÉS : le conseil des ministres a adopté,** mercredi 3 décembre, trois décrets modifiant les procédures de recrutement et de nominations des universitaires. Pour l'essentiel, ils rétablissent le système des listes de qualification établies par le Conseil national des universités avant tout recrutement dans les établissements. Dans les disciplines juridiques, économiques et de gestion, un concours d'agrégation interne sera ouvert pour des maîtres de conférence bénéficiant de dix ans d'expérience. Selon Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, ces nouvelles dispositions devraient favoriser le recrutement des quatre mille cinq cents postes d'enseignants inscrits au budget 1998.

■ **MARSEILLE : le réseau des bus était totalement paralysé,** jeudi 4 décembre au matin, par un mouvement de grève des chauffeurs FO et CGT de la Régie des transports marseillais (RTM). La circulation sur les deux lignes du métro semblait presque normale. La direction de la RTM comptait assurer le transport des jeunes qui sont invités à participer jeudi après-midi au tirage au sort de la Coupe du monde de football (*Le Monde* du 4 décembre) au Stade Vélodrome soit par des bus privés, soit par des non-grévistes.

■ **JUSTICE : la cour d'appel de Bordeaux a émis,** jeudi 4 décembre, un avis défavorable à l'extradition vers les Etats-Unis d'Ira Einhorn, ancien gourou américain condamné dans son pays à la réclusion à perpétuité pour le meurtre de son ex-compagne. Incarcéré depuis son arrestation, en juin, il devait être remis en liberté dans la matinée.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 4 décembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

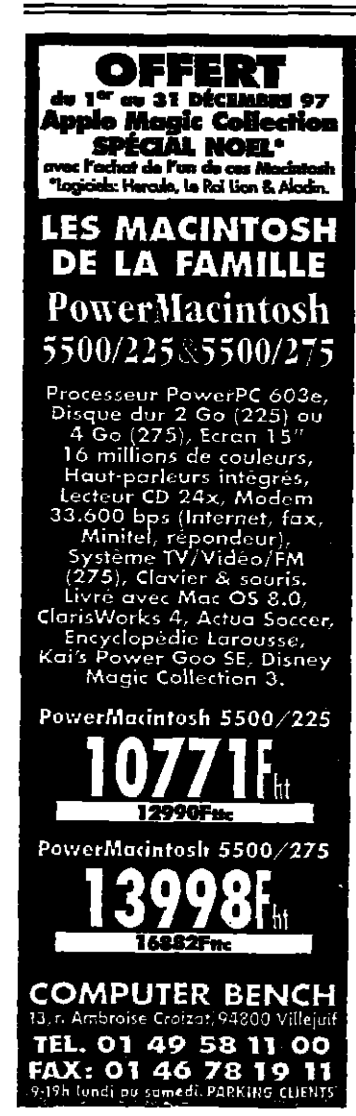
Tokyo Nikkei	16306,79	−1,68	−15,78
Honk Kong index	11474,94	+2,39	−14,69

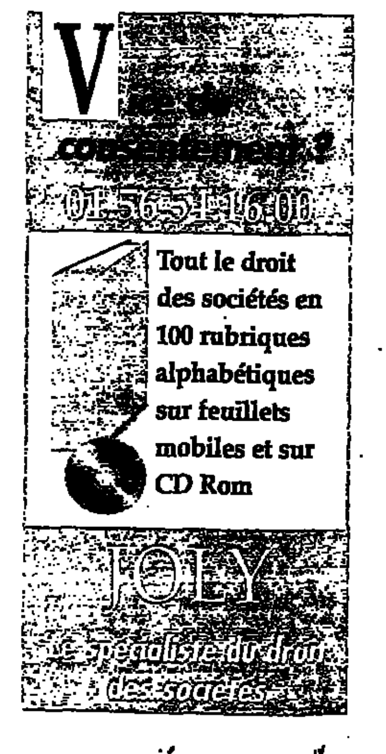
Tokyo. Nikkei sur 3 mois

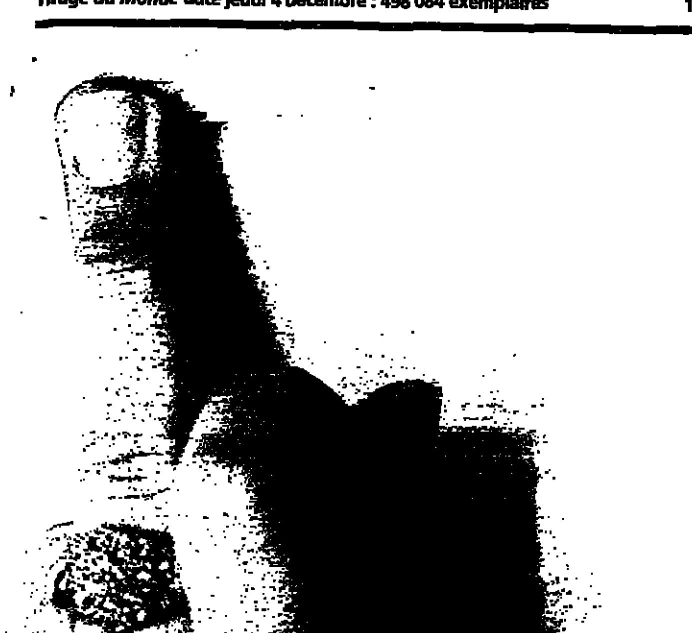
OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

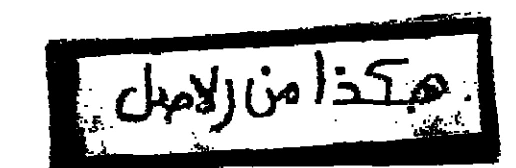
	Cours au 04/12	Var. en % 03/12	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2935,42	+1,14	+26,76
Amsterdam CBS	916,61	+0,79	+41,40
Bruxelles	15650	+0,42	+48,05
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	3860,34	+0,75	+41,63
Londres FT 100	4970,70	—	+20,69
Madrid Ibex 35	—	—	—
Milan MIB 30	23346	+0,54	+48,73
Zurich SMI	5962,80	+0,68	+51,26

Tirage du *Monde* daté jeudi 4 décembre : 498 084 exemplaires 1-



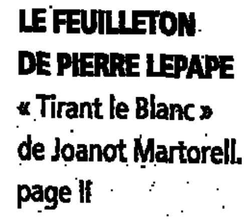
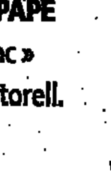






Le Monde des LIVRES
VENDREDI 5 DÉCEMBRE 1997

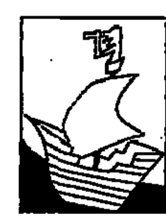
LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« Tirant le Blanc »
de Joanot Martorell.
page II

WILL SELF
page III

SALON DU LIVRE JEUNESSE DE MONTREUIL
pages V à VIII

LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page IX



La trace des dieux enfuis

Point d'orgue de ces œuvres poétiques de Rilke, admirablement traduites : les « Elégies » et les « Sonnets »


BIBLIOTHÈQUE NATIONALE SUISSE

Voici, après un premier volume d'oeuvres en prose – récits et essais (1) –, l'oeuvre poétique de Rainer Maria Rilke : la réussite extraordinaire du maître d'oeuvre, Gerald Stieg, son organisation de l'ensemble, la qualité des traducteurs (2) et, chose exceptionnelle, l'indiscutable richesse de l'appareil critique font presque oublier que la lecture de la poésie traduite est un acte de foi.

Par intermittence porté aux nues, décrié ou, bien plus grave encore, délaissé par ses fidèles les plus fervents, on ne sait plus si Rilke a atteint la pérennité des classiques, leur gloire froide et distante – la gloire qu'il a définie comme *« la somme des malentendus qui se créent autour d'un nom »* –, ou s'il faudra que beaucoup de temps s'écoule pour que se dissipe l'aura de mondanité qui entoure sa vie, et qui, aux yeux d'Ungaretti, faisait de lui un D'Annunzio allemand. Le jeune Philippe Jaccottet en fut choqué, qui le lui entendit dire, vers 1945 ; mais une vingtaine d'années plus tard, il avouera se sentir las de la biographie du poète, de ses châteaux, de ses lettres, rappelant au passage cette drôlerie de Fargue : *« Rilke fatiguait la sensible »*... Et d'ajouter : *« Hölderlin se dressait alors à notre horizon comme un astre incomparablement plus intense. »* Quelques années encore, et voilà Jaccottet de nouveau réconcilié avec l'une de ses idoles d'adolescence : *« Il est vrai que les prétentions nobiliaires de Rilke, les aspects mondains de sa vie, sont quelquefois irritants ; mais ni plus ni moins que chez Proust* (3). » Certes Rilke a fréquenté, de préférence, des aristocrates et, par surcroît, il en a été l'hôte une bonne partie de sa vie... N'oublions pas que Hölderlin s'attira, lui aussi, le blâme de gens qui l'accusèrent d'avoir aimé une femme riche, Suzette Gontard – Diotima, dans *Hypérion* –, rien que pour avoir le loisir de mener son roman à bon port. Mais quarante ans de folie, suivis de soixante-dix ans d'oubli absolu, allaient lui obtenir le pardon des justes.

Autrichien, Rilke est né le 4 décembre 1875, au sein d'une famille catholique, à Prague, où il grandit, entre un père mortellement déçu de n'être qu'un inspecteur des chemins de fer et une mère sans prise sur la réalité, tourmentée par un bovarysme qui prit quelquefois des formes pseudo-littéraires ; et qui, désespérée de la mort d'une petite fille, habilla en vêtements féminins son garçon – avant que le père, par un excès inverse, ne le cloître dans de successives écoles militaires proches du bagne, notamment celle de Mährisch-Weisskirchen, qui devait inspirer à un autre pensionnaire, Robert Musil, *Les Désarrois de l'élève Törless*.

Baptisé René Karl Wilhelm Johann Josef Marie, il avait vingt ans lorsqu'il rédigea lui-même la première notice biographique parue dans un dictionnaire des poètes allemands du XIX[e] siècle : il y adoptait un triple prénom, René Maria Caesar, et se disait descendant d'une famille de la Carinthie dont les origines remontaient au XIV[e] siècle...

Il ne serait pas militaire, comme voulait son père, mais poète, selon le voeu de sa mère. Ses premiers essais souffrent, irrémédiablement, de mièvrerie ; puis une sorte d'illumination lui fait éprouver la nostalgie de la réalité, du réel, de l'*« être ici et maintenant »* – car on n'est jamais là où l'on se trouve, mais dans le passé ou projeté dans le futur ; et la belle expression *« faire acte de présence »* n'est, somme toute, qu'une métaphore.

Il rêvera de Rimbaud : *« De tout son cœur impétueux secouer la langue pour qu'elle devienne, un instant,* "inutilisable" *– et puis partir, sans jeter un regard en arrière, se faire marchand. »* Mais il faudra qu'il rencontre, à vingt-deux ans, Lou Andreas-Salomé, de quinze ans son aînée, pour que, tout simplement, il commence à mûrir. Lou la clairvoyante qui, d'emblée, mit en garde le poète contre son penchant à la joliesse sentimentale, lui conseillant de changer son prénom, René, trop suave et comme inachevé, en allemand, pour celui de Rainer. Lou qui éprouvera pour lui le véritable amour, l'amour qui par amour court le risque d'être impitoyable. Lou qui l'a vu tel qu'il était : tour à tour surexcité et déprimé, passant d'une pusillanimité excessive à d'excessifs emballements ; souvent en proie à une paralysie de la volonté entrecoupée de sursauts nerveux *« qui déchiraient* [son] *tissu organique en obéissant aveuglément à de simples suggestions »* : *« Lucide comme un voyant, je te lance cet appel : ton chemin, suis-le au-devant de ton dieu obscur. Lui seul pourra ce que je ne puis plus pour toi : te donner la bénédiction du soleil et de la maturité. »*

Ainsi, sous l'influence de Lou, une évolution s'amorce-t-elle chez Rilke, qui peu à peu va modifier sa manière. Influencé d'abord surtout par Jacobsen et Maeterlinck, par Novalis et Kierkegaard, il le sera ensuite par les poètes qu'il a traduits : Michel-Ange, Louise Labé, Verlaine, Baudelaire, Mallarmé et Valéry ; et, à partir de 1914, par Hölderlin, lorsqu'on eut accès aux premières rééditions de ses œuvres : comme l'a observé Hofmannsthal, jusque-là on ignorait tout de lui, *« sauf qu'il avait sombré dans la démence et qu'il avait même écrit quelque chose au cours de sa folie... »*.

(1) Gallimard, « Pléiade », 1993.
(2) Rémy Colombat, Jean-Claude Crespy, Dominique Iehl, Rémy Lambrechts, Marc de Launay, Jean-Pierre Lefebvre, Jacques Legrand, Marc Petit et Maurice Regnaut.
(3) *Rilke par lui-même*, Seuil, 1972.

ŒUVRES POÉTIQUES ET THÉÂTRALES
de Rainer Maria Rilke.
Editées sous la direction de Gerald Stieg,
avec la participation de Claude David
pour les « Œuvres théâtrales ».
Gallimard,
« Bibliothèque de la Pléiade »,
1 936 p., 395 F,
jusqu'au 31 janvier, ensuite 445 F.

Lire la suite page III

Des performances d'historiens

Les deux premiers volets de « L'Histoire culturelle de la France» déjouent l'anachronisme du regard

HISTOIRE CULTURELLE DE LA FRANCE
1. *Le Moyen Âge*
de Michel Sot,
Jean-Patrice Boudet
et Anita Guerreau-Jalabert.
2. *De la Renaissance à l'aube des Lumières*
d'Alain Croix et Jean Quéniart.
Seuil, « L'univers historique »,
400 p. et 416 p., 340 F chacun.

Au format de livre d'art, voici les deux premiers volets d'une pionnière *Histoire culturelle de la France* dirigée par Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli. Un pari ambitieux mais d'un champ si ouvert qu'on craint de n'en plus cerner les limites puisqu'il s'agit de rien de moins, selon le court texte de présentation, que d'*« une autre façon d'écrire l'histoire de la France où l'on tente d'expliquer ce qui a été transmis, dit, pensé, imaginé et créé au pays de Gerbert et (...) Tino Rossi »*. Le projet ne convient pas sans quelque violence aux temps les plus reculés où la notion d'histoire pas plus que celle de culture ne peuvent s'entendre dans leurs acceptions contemporaines. Quant à parler de France, il n'est pas que la conscience nationale qui fasse défaut, puisque les *« limites de la France actuelle »* officiellement retenues ne semblent guère contraindre l'enquête. Rien par exemple – ou presque – sur la Savoie, la Corse ou la Franche-Comté, vues au mieux comme une résonance à l'étranger des phénomènes étudiés, mais le plus souvent évoquées seulement pour préciser l'origine d'un personnage. Que reste-t-il alors du projet d'« histoire totale » annoncé si le champ d'investigation est si mal reconnu ? Un passionnant travail d'exploration et de composition, car justement, loin de masquer le périlleux challenge qui leur est confié, les historiens annoncent d'emblée la couleur : il faut abandonner *« les a priori implicites que véhicule l'usage commun du vocable de "culture", des notions comme "littérature", "art", ou "religion" »*. D'où un minutieux travail de décryptage qui comblera le lecteur qui n'entend pas comprendre le passé en chaussant les lunettes du présent.

Michel Sot a tout dit, lorsque, évoquant la figure capitale de Grégoire de Tours, premier guide dans cette « préhistoire de la culture française », il précise : *« La façon dont on écrit l'histoire nous apparaît comme le meilleur témoignage de la conscience qu'ont les hommes d'une époque de leur identité. »* Par chance, nos auteurs tentent de n'être dupes d'aucune facilité.

De l'investigation médiévale, on retiendra les salutaires réévaluations de la continuité de la culture antique dans le monde mérovingien comme la juste pondération de l'importance de la Renaissance carolingienne, mais plus encore l'enquête de Michel Sot aux sources des mythes fondateurs d'une conscience culturelle qui hésite entre l'image gauloise, romaine et franque, ou sur la genèse de la langue française.

Si « le temps des créations » évoqué par Anita Guerreau-Jalabert est moins stimulant malgré son sérieux – on s'étonne de redites, plus logiques dans les entreprises collectives –, le « bel automne de la culture médiévale » réserve quelques belles surprises. Boudet dégage l'aspect fondamental de l'éducation à la Parole qui prépare le terrain de la Réforme sans étancher la soif de spiritualité. Le livre, au coeur du dispositif politique des Valois, révèle une véritable politique culturelle et linguistique dont Charles V est le champion. Loin de s'en tenir à des constats essentiels, Boudet les met en jeu, s'interrogeant sur les valeurs et rituels qui peuvent rassembler tous les gens du royaume quel que soit leur état, faisant rejouer ainsi avec une sage modération la thèse de l'acculturation des éléments populaires par les élites au XVI[e] siècle. Ce qui relève déjà du champ d'observation de Croix et Quéniart.

Le deuxième volume bénéficie d'une vision plus synthétique, à la fois attendue et neuve. Attendue car, en ouvrant sur « l'Ancien Monde », les historiens proposent un retour sur les étapes de la vie, les rythmes et le cadre de proximité, les liens sociaux et les codes qui les expriment, les croyances enfin qui se jouent de l'étanchéité entre sacré licite et foi réprouvée ; mais le titre générique annonce assez les évolutions inévitables autorisant à parler d'une *« révolution lente »* qui définit, au XVII[e] siècle, un homme nouveau. Soif d'approfondissement, confrontation à d'autres modèles nécessaires pour définir une identité autonome, consécutive montée de l'intolérance sitôt que la différenciation est admise, tout semble conduire à une nouvelle appréhension de l'homme, savant, croyant, sensible aussi.

On pourra certes contester la priorité exclusive donnée ici à l'étude des changements. Mais, outre la fécondité de l'approche, comment regretter qu'une synthèse improbable livre une vraie pensée historienne ? Aussi n'épinglera-t-on pas les lacunes comme la surreprésentation de la Bretagne – les auteurs enseignent à Rennes-II.

Devant un challenge délicat, ces deux premiers volumes lèvent chacun à sa manière le soupçon d'anachronisme du questionnement. Reste à leurs successeurs à faire preuve d'autant d'énergie et de vigilance.

هكذا من الأصل

le feuilleton

de Pierre Lepape

Batailles de paroles



TIRANT LE BLANC
(Tirant lo Blanch)
de Joanot Martorell.
Traduction et adaptation en français
par le comte de Caylus (1737).
préface de Mario Vargas Llosa,
postface de Marc Fumaroli,
édition dirigée et annotée par Jean-Marie Barberá,
Gallimard, coll. « Quarto », 644 p., 130 F.

Alors que la chrétienté se replie, que la chevalerie est une idéologie en déclin, Joanot Martorell la ravive dans une épopée épique emplie d'intrigues, d'assauts amoureux, de joutes verbales étincelantes qui parent ce roman des plus vives couleurs

La nouvelle traduction française des aventures de Don Quichotte est paraît-il fort bien accueillie ; c'est une bonne nouvelle. Le grand roman de Cervantès va descendre quelque temps du piédestal où il était installé pour retrouver sa véritable vocation : être lu. On ne lit pas les mythes, on les déchiffre et on les interprète. La glose étouffe le texte. Une traduction nouvelle est mieux qu'un bain de jouvence : une épreuve de vérité, le face-à-face immédiat de deux époques, de deux langues, de deux cultures, affrontant à travers leurs dissemblances l'énigme de la durée et de la permanence. Avec le risque de constater que le texte ancien n'est plus qu'un texte ancien : un morceau d'histoire littéraire, un document, une magnifique pièce de musée, une de ces choses qu'on admire faute de parvenir encore à les aimer.

A l'évidence, Cervantès et son *Quichotte* sortent vainqueurs du défi. Il a suffi que la traductrice ôte l'amidon dont ses prédécesseurs avaient empesé le texte – au nom de la « noblesse » de la langue littéraire – pour que le sang circule à nouveau, aussi chaud et aussi rouge qu'au premier jour. Mais Cervantès est un romancier moderne, le premier d'entre eux. Son premier titre de gloire est même d'avoir donné un coup de vieux définitif aux faiseurs de romans qui le précédaient. Qui peut lire aujourd'hui sans ennui le célèbre *Amadis de Gaule* dont François Ier et Montaigne encore faisaient leurs délices ?

Tirant le Blanc est antérieur d'une trentaine d'années à *Amadis*. Son auteur, Joanot Martorell, l'écrivit probablement vers la fin de sa vie, aux alentours de 1465. La publication de *Tirant* un quart de siècle plus tard coïncida avec le premier essor de l'imprimerie. Que son succès ait été considérable, qu'il soit très vite sorti de son aire catalane d'origine pour être traduit en castillan et en italien ne sont pas des garanties pour notre lecture cinq siècles plus tard. Plus convaincant est le jugement de Cervantès. Dans *Don Quichotte*, il fait parler son curé de *Tirante el Blanco* : « *Croyez-moi, c'est le meilleur de tous les romans de chevalerie : on y voit des chevaliers qui mangent comme vous et moi, qui meurent dans leur lit et qui, avant de mourir, font leur testament ; bref, toutes ces choses dont on ne parle jamais dans ces livres-là.* » Mais après ce bouquet de compliments il ajoute : « *Néanmoins, l'auteur aurait mérité d'être condamné à vie aux galères pour y avoir écrit bien des sottises qu'il aurait pu éviter.* » Ce qui plonge les exégètes dans l'embarras. Martorell mérite-t-il la louange ou la galère ? Le meilleur roman de chevalerie n'est-il encore, malgré tout, qu'un tissu d'extravagances ? Le mieux est d'aller y voir nous-même.

En fait, le *Tirant le Blanc* qu'on nous propose aujourd'hui n'est pas une traduction française du roman catalan de 1490. Le texte original était deux fois plus volumineux. Il comportait des développements, des descriptions, des récits annexes, des digressions dans lesquels son adaptateur français du XVIIIe siècle, le comte de Caylus, a généreusement sabré, selon des critères esthétiques propres à son temps. Caylus craignait déjà que ses lecteurs s'ennuient. Mais rien ne prouve qu'on s'ennuyait aux mêmes choses au temps des Lumières et aujourd'hui. Pour le savoir, il faudra attendre la traduction complète sur laquelle travaille Jean-Marie Barbera. L'intelligence, la finesse et le soin dont il a entouré la présente édition sont de bon augure pour la version complète.

Celle de Caylus suffit largement à tromper notre impatience. Lâchons le mot : c'est une merveille. Cinq cents pages de romanesque mené tambour battant, comme dans un roman d'Alexandre Dumas où le père des *Trois Mousquetaires* aurait oublié de tirer à la ligne. Des voyages, des batailles, des amours, des intrigues politiques, des serments, des trahisons, des rires, des larmes, du sang, des caresses, des fêtes, des deuils. Les récits s'enchaînent l'un à l'autre sans laisser un instant de répit. Quand les héros ne se livrent pas à des combats à outrance pour défendre la chrétienté ou pour fignoler leur image de marque, ils s'adonnent à d'autres guerres, non moins cruelles et glorieuses contre la vertu des femmes. Tirant le Blanc en tête, les chevaliers de Martorell ont une conception élastique de l'amour courtois. Va pour faire les yeux doux à la dame de leur pensée, pour lui envoyer des lettres fleuries et pour leur présenter en guise d'hommage quelques nobles têtes d'ennemis fraîchement coupées, mais l'économie de ces opérations de charme est clairement affirmée : l'amour est une prison dont le chevalier ne peut être délivré que dans le lit de sa belle. Et les dames l'entendent de même, y compris les plus farouches et les plus interdites.

Il est vrai que, pour l'essentiel, *Tirant le Blanc* se déroule en Orient où le chevalier breton est parti aider l'empereur de Constantinople à reconquérir ses territoires envahis par les infidèles. C'est encore la chrétienté, mais sans les rigueurs et les censures qu'elle a revêtues en Occident. La vertu y est plus accommodante pour peu qu'on sache la tourner par des beaux discours. Maîtres des tournois et des joutes, les chevaliers doivent aussi savoir y rompre des lances verbales pour obtenir la couronne d'Eros. Au pied des lits, sur les lits, dans les lits, on bavarde beaucoup et joliment d'amour à Byzance ; et les guerriers qui se battent comme des lions dans les combats tremblent d'appréhension devant les défenses des dames.

Mario Vargas Llosa, militant inconditionnel de *Tirant le Blanc*, se dit avant tout sensible à « *l'incessante rumeur de ses langues babillardes.* » (1). Il a raison sur ce point. Rien n'assure mieux la jeunesse de ce livre que la vivacité, la couleur et la hardiesse des discours qui sans cesse s'y échangent. Ce sont eux qui donnent aux personnages épaisseur et vérité, alors que la plupart des romans de chevalerie agitent des archétypes taillés d'une seule pièce qui parlent moins qu'ils ne proclament. Tirant, Diofébo son loyal cousin, Carmésine sa belle princesse, l'impératrice de Constantinople si bellement infidèle, l'adorable Stéphanie, Plaisir de ma Vie la libertine et même la vilaine Veuve Reposée, même les chevaliers les plus sauvages et les plus bruts, sont au contraire travaillés, remodelés, transformés par la parole. Plus que Dieu, mieux que l'honneur, davantage que le courage, c'est elle qui les domine et les guide. Les combats eux-mêmes sont affaire de mots. Pas un défi, pas un duel, pas une bataille qui ne commencent sans un affrontement littéraire. On peaufine ses injures, on raffine ses prétextes, on lustre ses rodomontades. Martorell, chevalier de fortune lui aussi, était d'ailleurs un spécialiste reconnu de cette rhétorique belliqueuse (2). La plume était la meilleure amie de l'épée.

Mais il entre autre chose que la saveur efficace des mots dans le charme de *Tirant le Blanc*. Au premier abord, on croit, comme Cervantès, que la modernité du roman est liée à son réalisme. Pas de fées, pas de miracles, pas de magiciens ni d'interventions divines dans *Tirant*. De vrais hommes et de vraies femmes, avec des besoins, des désirs, des problèmes d'argent, des jalousies mesquines, des pensées et des arrière-pensées. Mais si les personnages sont bien réels, on se rend très vite compte qu'ils évoluent dans un espace qui, pour être géographiquement bien délimité, n'en est pas moins celui de la pure fiction. Le vraisemblable, le « réaliste » ne sont là que pour mieux étayer l'inventé.

Martorell écrit son roman de chevalerie à une époque où la chevalerie est à son déclin. Il met en scène une idéologie révolue. Mieux : il commence la rédaction de son livre cinq ans après la chute de Constantinople aux mains des Turcs. Il invente sa fiction comme pour conjurer l'histoire réelle et la catastrophe que viennent de subir les chrétiens. Il raconte les événements comme ils ne se sont pas passés ; il crée l'histoire à l'envers. Avec des rois bien réels et bien contemporains et d'autres qui ne doivent leur existence qu'à son imagination et à ses voeux. Avec des héros de légende, des héros rêvés, et d'autres qui ont existé en d'autres temps et dont il emprunte la geste. Comme Roger de Flor ou Roger la Fleur, ce templier allemand qui, à la tête de sept mille Catalans, conquit la Grèce sur les Turcs et les Génois au début du XIVe siècle.

C'est en conjuguant la nostalgie au présent, en créant l'illusion que la chevalerie n'est pas morte que Martorell taille ce joyau : si vivant, si gai, si violent, si émouvant. Si présent, et pourtant, dès sa création, si lointain.

---

(1) L'édition Quarto reprend en préface un texte de Vargas Llosa, « Les Mots comme actions », publié en 1990. Ce texte, ainsi que deux autres antérieurs, également consacrés au roman de Joanot Martorell, ont été réunis en volume sous le titre *En selle avec Tirant le Blanc* (traduit de l'espagnol par Albert Bensoussan, Gallimard, coll. « Arcades », 1996, 148 p., 65 F).

(2) Les *Lettres de bataille* de Joanot Martorell ont été traduites du catalan par Denis Fernandez-Recatala et Pedro Roque Ferrer (Corti, 1988, 119 p., 85 F).

Enfances cambodgiennes

« L'enfer khmer », c'est celui vécu pendant vingt ans par des milliers de familles. Miraculeusement rescapé, Malay Phcar relate avec humilité et sincérité son parcours dans l'horreur

L'ENFER KHMER ROUGE
Une enfance au Cambodge
de Malay Phcar et Yves Guiheneuf
L'Harmattan, 239 p. 120 F.

Au moment où Pol Pot, comme frappé d'amnésie, ne reconnaît aucun tort. Au moment où son successeur, Ta Mok, le « boucher », affirme n'avoir pas tué de « bons » Cambodgiens. Au moment où Ieng Sary, l'ancien numéro trois des Khmers rouges « amnistié », se pavane à Phnom-Penh et prend des vacances sur le golfe de Thaïlande. Au moment où les auteurs du génocide cambodgien de 1975-1978 font le pied de nez à un tribunal international qui ne se réunira jamais, lisez l'histoire de l'enfance de Malay Phcar, neuf ans en 1975, marqué à vie par le chemin de croix subi dans les trois années suivantes. Lisez comment il a perdu, épuisé, le tout petit frère qu'il s'était fait pour devoir de sauver, comment son père est mort dans la dignité, comme les trois quarts de sa famille figurent parmi les squelettes que l'on déterre, un peu partout aujourd'hui, aux quatre coins du royaume.

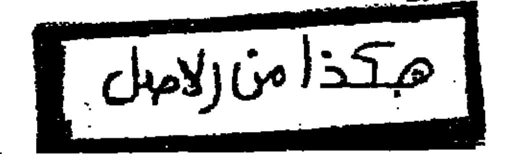
Lisez comment les Khmers rouges ont réduit une famille ordinaire, à petit feu et comme sans s'y arrêter, physiquement, mentalement, à raison d'un ou de deux morts tous les six mois, de maladie, de famine, de travaux forcés. Accordez deux heures à cet itinéraire de notre honte, celle d'aujourd'hui comme celle d'hier. Même si vous avez vu le film *La Déchirure*, même si vous avez déjà lu plusieurs témoignages sur l'enfer khmer rouge, vous ne quitterez pas cette lecture poignante avant la dernière page. Poignante d'humilité, de sincérité, de vérité.

Mieux que toute analyse, ce récit dit à son tour pourquoi le Cambodge ne peut se remettre des angoisses résultant de vingt ans de massacres et de guerres. Le tissu social est durablement déchiré, la société brutalisée, la peur et l'instinct de survie dominants, la politique au bout d'un fusil. Avec ce génocide – un à deux millions de morts –, les Khmers ont perdu leurs points de repère, leur foi et peut-être même leur morale. La vie humaine n'a plus d'importance. Malay Phcar, sur son chemin de la mort, le raconte : la survie peut tenir du miracle.

Les Khmers rouges ne sont pas, malheureusement, un accident de l'histoire, une parenthèse que l'on peut refermer en bonne conscience. Les travaux de Raoul M. Jennar en fournissent l'illustration. Déjà auteur d'un très utile outil de travail, *Les Clés du Cambodge* (Maisonneuve & Larose), recueil annoté de l'histoire récente du royaume, Jennar vient de publier une courte mais édifiante étude de la presse de Phnom-Penh (*Cambodge, Une presse sous pression*, Reporters Sans Frontières). Egalement utiles sont la synthèse historique de Soizick Crochet (*Le Cambodge*, Karthala) et l'histoire d'Angkor de Maxime Prodromidès (*Angkor, Chronique d'une renaissance*, Kailash). Conclusion : personne ne joue le jeu, puisqu'il n'y a pas de règles. Une histoire de maîtres, de partisans et de courtisans. Malay Phcar ne raconte pas autre chose : seule compte la paranoïa du maître. Seule compte sa loi. « *Si l'on pouvait*, écrit-il dans son éternelle douleur, *mettre les unes sur les autres, comme autant de pierres, les souffrances de mon peuple, cela ferait un monument qui surpasserait tous les temples d'Angkor par la taille, mais dont la laideur serait insoutenable. Comme un pays fait de montagnes, de forêts et de plaines, qu'un peintre fou aurait totalement recouvert de rouge. De rouge khmer : le sang du Cambodge.* » Près de vingt ans après leurs massacres, Pol Pot, Ta Mok et autres Ieng Sary peuvent continuer de nous narguer.

Jean-Claude Pomonti





Le monde tourmenté de Will Self

Sous les apparences d'un homme tranquille, d'un père de famille paisible, se cache un romancier tout à la fois dérangeant et fascinant qui, à coups de fantasmes et d'hallucinations, bascule dans une irréalité psychique des plus effrayantes

MON IDÉE DU PLAISIR
(My Idea of Fun)
de Will Self.
Traduit de l'anglais
par Francis Kerline,
éd. de L'Olivier, 382 p., 139 F.

Will Self est un jeune homme fort courtois qui professe la plus grande admiration pour la culture française et considère donc comme un privilège d'être traduit dans notre langue. Il aime ses enfants et espère leur inculquer quand ils seront plus grands quelques bons principes d'éthique sociale et familiale. Il lui semblerait très difficile de ne pas voter (pour Blair). Bref, c'est un bon père de famille et un bon citoyen. Alors pourquoi cette image défiant tous les tabous et qui le fait passer pour un affreux et dégoûtant personnage ? *« Je ne sais pas,* dit-il aimablement, *j'ai plutôt un caractère ensoleillé, je pense être gentil, affectueux et attentionné, mais quand j'écris apparaît un autre aspect de ma personnalité qui me surprend moi-même. » Mon idée du plaisir* est le deuxième de ses livres à paraître en français (1) mais il est très prolifique et en publie pratiquement un par an. Bien que de mère américaine, il est fondamentalement britannique et s'inscrit dans une lignée de romanciers pour qui *« toute fiction est éminemment irréelle »*. Il n'y échappe pas : *« Même si je voulais décrire une scène réaliste, elle deviendrait irréelle et absurde. »* Et il s'en sert pour se démarquer de certains de ses contemporains auxquels on aurait un peu vite tendance à l'assimiler : *« On a beaucoup parlé de* "Dirty Realism", *je me situerais dans un* "Dirty Unrealism". *A partir d'une réalité physique, j'aboutis à une réalité psychique. »* Ou psychotique. Son expérience des drogues (2) les plus dures et les plus dommageables, puis des cures de désintoxication, a peut-être exacerbé sa faculté d'« hyperperception » et de passage à la verbalisation de fantasmes qu'il qualifie *« de terriblement sans intérêt d'une certaine façon et de bien moins bizarres que ce qui peut passer par la tête d'un homme ordinaire »*. Will Self manie le langage de façon à la fois sérieuse et dérisoire avec un mobile apparent, celui de pénétrer dans l'inconscient du lecteur : *« Le style, c'est quelque chose que l'on absorbe. »* Sans être conscient des effets que cela va provoquer. Comme un aliment, comme un médicament, comme une drogue. Ce n'est pas un style admirable, il n'y a jamais non plus de vulgarité, la syntaxe est d'un calme plat, mais ce qui compte c'est ce qu'il en fait : des instruments versatiles et infiniment modulables permettant de passer de facéties façon « crados » à une sorte de marche jouée de manière enlevée ou encore à une élégance toute victorienne qui fait penser à Dickens, *« un des thèmes du livre : une façon de montrer la fin du progrès, des sciences et de la raison »*. On ne peut que saluer le travail de Francis Kerline, le traducteur, qui est parvenu comme il le souhaitait à *« rendre clair le texte en français tout en lui laissant son obscurité »*. En effet, un des buts de ce livre pour Will Self était d'atteindre une *« obscurité délibérée »*, on lui pardonnera donc de s'amuser à employer de temps en temps en littérature un jargon philosophico-psycho-linguistique plus couramment utilisé dans les mémoires de fin d'année. Le traducteur a dû fabriquer des néologismes sur mesure qui en anglais « coulaient » très facilement et qui ne seraient pas « passés » tels quels et trouver les artifices nécessaires pour restituer toutes sortes d'inventions verbales parodiques ou canularesques.



HERBIE KNOTT/« THE INDEPENDENT »

« Je me situerais dans "Dirty Unrealism". A partir d'une réalité physique, j'aboutis à une réalité psychique »

Le héros, Ian Wharton, gras jeune homme apparemment falot, possède un don d'eidétique, ce qui, selon le dictionnaire Robert, est pour les psychologues la faculté d'avoir *« des images vives, détaillées, et d'une netteté hallucinatoire »* et de se *« représenter le réel tel qu'il se donne (sans l'intégrer à son psychisme) »*. En philosophie, *« l'eidétique fait partie de la phénoménologie qui traite des essences universelles »*. A mi-chemin entre ces deux définitions, Ian Wharton a tendance à faire basculer la réalité dans son monde hallucinatoire, à moins que ce ne soit le contraire. Son idée du plaisir et donc de l'amusement en découle et conduit inévitablement à la souffrance et à la mort pour ceux qu'il croise mais aussi pour lui-même. Freud n'est pas loin : si Ian Wharton est terrifié à l'idée de perdre la tête (au sens figuré) et son pénis (au sens propre), c'est que, dit Will Self : *« la démonisation freudienne des femmes a totalement perturbé les hommes »*. Tous les personnages masculins, ou presque tous, sont gros. *« c'est une obsession chez moi, cette vision d'une énorme absorption de nourriture »*. Une façon pour lui de contester le monde capitaliste, mais il ajoute aussi : *« Ce n'est sans doute pas politiquement correct, mais je trouve qu'on manifeste, en particulier aux Etats-Unis, une grande tolérance aux obèses qu'on refuse aux drogués. »*

JEUX DE PISTE

Dans cet univers décalé viennent se greffer toutes sortes d'allusions en forme de jeu de piste, en particulier en ce qui concerne la littérature enfantine : on retrouvera – ou l'on croira retrouver – de nombreux personnages qui ont tout autant hanté nos rêveries que nos cauchemars. *« Les livres que nous lisons dans notre enfance sont ceux qui ont le plus d'impact sur nous,* dit Will Self, *ce sont ceux auxquels nous penserons au moment d'aller dans la tombe. »* Ces jeux de mots et de mémoire ne sont pas donc des jeux de hasard. C'est bien parce qu'il sait que ces histoires sont liées de façon indélébile à toute la fantasmagorie commune à chacun de nous qu'il s'amuse *« d'un cœur léger et pervers »* à retourner la manivelle pour que son manège désenchanté dissimule le sérieux de son propos. Les allusions ne sont pas toutes universelles et par exemple, le nom d'un des personnages majeurs, qui s'appelle ici l'Obèse Contrôleur, parfaitement connu des petits et des grands Anglais, a une moindre portée pour le lecteur français. De même la caricature du « Goloum » dont il reproduit le phrasé menaçant et sirupeux n'est pas aussi frappante pour qui n'a jamais lu Tolkien que pour un Anglo-Saxon. Mais Will Self égare aussi le lecteur de langue anglaise puisque celle que nous appelons « Boucle d'Or » reprend ici son nom d'origine « Rumpelstiltskin » et non « Goldylocks »... Toutefois, que l'on ne s'attende pas à une parodie de contes de fées et de livres pour enfants, tout est sous-cutané, transcodé, tordu, déformé, ces caricatures grotesques surgissent sans crier gare comme dans le train fantôme du Palace Pier de Saltdean, ville balnéaire où le héros passe son adolescence. Elles happent au passage ce qu'elles trouvent sur leur chemin : personnages, lecteur et auteur. Les scènes de violence et de perversion sexuelle qui ont choqué en Angleterre ne sont pas pires que celles que l'on peut trouver sous la plume d'auteurs de polars comme Patricia Cornwell ou James Ellroy, d'autant plus – et c'est une différence de taille et de degré – qu'elles sont totalement improbables : il serait effectivement affreux de voir un homme copuler avec le cou du clochard qu'il vient d'assassiner mais est-ce vraiment plus plausible et plus barbare que de jouer au croquet avec un flamant rose que l'on tient par les pattes tout en étant poursuivi par une carte à jouer qui veut absolument vous couper la tête ?

Martine Silber

(1) *Vice versa*, éd. de L'Olivier (« *Le Monde des livres* » du 12 juillet 1996).
(2) Voir *Un rock de crack gros comme le Ritz*, éd. des Mille et Une Nuits.

La trace des dieux enfuis

Suite de la page I

Or, avec Lou, ses maîtres de vie auront été Rodin, dont il fut un moment le secrétaire, et Cézanne, dont l'œuvre le bouleversa – au lendemain de la mort du peintre – au Salon d'automne de 1907. Rodin, *« qui n'était plus que travail... au point que tous ses gestes étaient des gestes simples, des gestes de métier »* ; et qui, lorsque Rilke lui parlait de l'angoisse où il se débattait, n'avait pour lui qu'une réponse : *« Il faut travailler, toujours travailler. »* Et Cézanne, *« qui se retourna du côté de la nature et sut ravaler son amour pour la pomme réelle et le mettre en sûreté dans la pomme peinte »*. Cézanne, qui mourut en peignant, comme il l'avait souhaité. On peut suivre, d'étape en étape, de poème en poème, l'apport de ces grands exemples, jusqu'à son œuvre de plénitude, les *Elégies de Duino* et les *Sonnets à Orphée* – le *« poème authentique »* de Rilke, selon Heidegger. Ce sont les *Elégies* et les *Sonnets* qui justifieront toujours le mot de Musil : *« Ce grand poète lyrique n'a rien fait que porter pour la première fois à la perfection la poésie allemande ; il ne fut pas une sommité d'aujourd'hui, mais l'une de ces hauteurs sur lesquelles le destin de l'esprit avance de siècle en siècle. »*

Dans les *Elégies*, commencées en 1912, abandonnées, reprises et achevées dix ans plus tard, le poète est loin de la culture fin de siècle qu'on lui a tant reprochée ; les *Elégies* sont, pour ainsi dire, la poésie qui vient de plus haut que l'auteur – la poésie qui ne s'adresse pas au présent sourd ni à personne, mais qui, à un moment donné, peut devenir tout pour tous : elles composent un vaste poème qui semble s'effondrer d'abîme en abîme (la guerre faillit en empêcher la rédaction, ses conséquences l'enrichirent), mais qui atteint cette frontière extrême du langage où la parole est la demeure de l'être. On songe à Gottfried Benn : *« Pensez un moment à Nietzsche, à Hölderlin, quelle destruction n'y a-t-il pas en eux, contre combien d'indicibles tourments ont-ils conquis leurs vers, de quelle épaisseur d'ombre émerge en eux l'image. »*

En 1949, Heidegger reprend la question que Hölderlin pose dans son élégie intitulée *Pain et Vin* : *« ... et pourquoi des poètes en temps de détresse ? »* (4). Il commence par méditer sur l'état d'âme et des choses qui ont suscité ce vers : *« Non seulement les dieux et le dieu se sont enfuis, mais la splendeur de la divinité s'est éteinte dans l'histoire du monde. Le temps de la nuit du monde est le temps de la détresse... Il n'est même plus capable de retenir le défaut de dieu comme défaut... Etre poète en temps de détresse, c'est, chantant, être attentif à la trace des dieux enfuis. »* (Dix ans auparavant, Arthur Adamov, qui venait de traduire *Le Livre de la pauvreté et de la mort*, s'écriait : *« C'est maintenant même qu'il convient de lire l'œuvre de Rilke, parce qu'elle dit le mal qui nous tue : la mort des religions. »*) Et Heidegger de poursuivre sa méditation sur la poésie, mais appuyé à Rilke, évoquant le chemin du poète vers les *Elégies* et les *Sonnets* – auxquels on n'est pas préparé, dit-il, car *« la région du déploiement d'un dialogue entre la poésie et la pensée ne peut être éclairée, atteinte et pensée qu'à une allure très lente et patiente »*. Il en analyse pourtant l'esprit, parfois à l'aide de quelques mots d'une lettre du poète : *« L'animal est "dans" le monde, nous nous tenons "devant" le monde, du fait de la singulière tournure et élévation qu'a prise notre conscience. »*

Chez Rilke, Heidegger perçoit le sentiment de *« ce qui depuis longtemps déjà menace l'homme de mort, et non pas d'une mort quelconque, mais de celle de l'espèce humaine »*. Et il examine avec soin, avec une sorte de complicité, ces mots également tirés d'une lettre : *« Aussi étendu que puisse être l'extérieur, il ne souffre pas de comparaison – malgré toutes ses distances sidérales – avec la dimension de profondeur de notre intérieur, qui n'a même pas besoin de l'univers pour être en soi quasi interminable. »*

Pour Gerald Stieg, le philosophe *« a même osé se réclamer de Rilke pour justifier sa philosophie de l'être, ouvertement antihumaniste. »* Il nous paraît, en revanche, que son approche de l'esprit rilkéen domine de très haut la copieuse bibliothèque de commentaires auxquels l'œuvre du poète a donné lieu. On saura gré à Heidegger, rien que pour avoir compris, reconnu, la figure emblématique de l'ange dans les *Elégies* – l'ange qui se penche sur bien des poèmes de Rilke, figurant, selon Heidegger, *« l'être qui gouverne et fait apparaître le centre inouï du plus vaste cercle »*, car *« ce qui est dit en lui pense l'entier de l'étant* [le monde] *à partir de l'être »*.

Ezra Pound a remarqué que le traducteur met en évidence le sommeil, les points paresseux de la langue qui accueille le texte original, et que, en la servant, il la réveille. C'est cela que l'on aperçoit dans le travail des traducteurs qui ont œuvré pour ce volume. Tout en ayant des sensibilités différentes, on peut dire que, au total, leur version de la poésie est une très grande réussite – et, de très loin, poétiquement supérieure aux pièces en vers français du poète lui-même, lesquelles donnent l'impression, comme dirait Claudel, de se tordre la cheville à chaque ligne.

Selon Antoine Berman, incomparable théoricien de ce genre d'alchimie, *« on n'est pas naturellement lecteur de traduction, on le devient »*. (5) En l'occurrence, on peut le devenir, non sans plaisir.

M. Stieg a dénombré douze versions intégrales des *Elégies* ; il cite trois traducteurs : Maurice Betz, Philippe Jaccottet et Claude Vigé. Nous aimerions ajouter les noms d'Armel Guerne (6), de Gérard Signoret (7), de Maximine (8). Et avouer – une fois n'est pas coutume – notre préférence : elle va aux *Elégies* selon Lorand Gaspar (9) et selon Jean-Yves Masson (10).

Hector Bianciotti

(4) *Chemins qui ne mènent nulle part*, Gallimard, 1962.
(5) *Pour une critique de la traduction. John Donne*, Gallimard, 1995.
(6) *Œuvres 3*, de Rainer Maria Rilke, Seuil, 1976.
(7) Michel de Maule, 1996.
(8) Actes Sud, 1992.
(9) *Œuvres*, tome 3, Seuil.
(10) *Elégies duinésiennes*, Imprimerie nationale, 1996.
★ Signalons la parution en poche de *Histoires pragoises* (Points Seuil P. 437) et *Edward Traggy et autres récits de jeunesse* (Points Seuil P. 436).

Passion virtuelle

Imaginant le destin d'un homme emporté par sa fascination pour une femme étrange, Anita Brookner dessine une figure nouvelle du malentendu amoureux

ÉTATS SECONDS
(Altered States)
d'Anita Brookner.
Traduit de l'anglais
par Nicole Tisserand,
Belfond, 221 p., 109 F.

Publiés à l'approche de l'hiver, les livres d'Anita Brookner sont comme certaines espèces végétales : de saison. Car entrer dans l'univers de cette romancière britannique particulièrement prolixe revient à s'immerger dans une atmosphère introspective et confinée, où les personnages principaux sont presque toujours prisonniers d'eux-mêmes et du regard des autres. Repliés sur leurs tourments, ils se trouvent séparés de leurs semblables par une fine couche de givre qui les rend gauches et en fait des champions toutes catégories du malentendu sentimental. Causé par une impression d'infériorité, dans *Regardez-moi* (1), une forte aversion, dans *Dolly* (2), ou quelque pudeur vaguement paralysante dans *Etats seconds*, leur isolement est la marque de fabrique du monde brooknérien.

Etats seconds ne manque donc pas à la règle et, comme dans d'autres ouvrages de l'auteur, le décor vient prêter main forte aux sentiments des acteurs. Qu'il s'agisse de Londres sous un ciel anormalement gris pour l'époque, de Paris noyé de pluie ou d'une petite ville suisse mal affublée du nom de Vif, la plupart des lieux paraissent mélancoliques. Les appartements y sont sans fantaisie et les rues désertes, dans le meilleur des cas, ou bien envahies de gens auxquels le narrateur se sent absolument étranger.

Fils aimant et bien élevé, avoué de son état, prompt à reconnaître la valeur du devoir et des traditions, Alan se conçoit comme un être *« rationnel »* et imperméable à toute forme de folie. Ce caractère ferme abrite néanmoins une brèche qui causera sa perte – si l'on considère que la routine d'une existence entièrement préconçue n'en est pas une en soi. *« Je suis flegmatique et circonspect,* dit-il, *un peu en retard sur l'époque, mal équipé pour la subtilité ou la légèreté d'humeur et pourtant, je le sais, capable de passion. »*

En imaginant la dérive d'un homme emporté par sa fascination pour une femme étrange, Anita Brookner montre comment une vie peut se dérégler. Et de quelle manière certains êtres sont moins préparés que d'autres à encaisser cette sorte de coups. Fonctionnant essentiellement en vase clos, le narrateur accumule les *« projections »* et les conditionnels, élaborant des plans qui échouent faute de connexion avec le réel. La femme qu'il aime contre toute attente lui est totalement étrangère, et l'auteur insiste sur les écarts de perception du temps pour montrer à quel point ces deux-là sont loin l'un de l'autre. Alors qu'Alan évolue dans la trame d'un temps personnel et compact, sa dulcinée virtuelle n'a que faire de ce paramètre : *« Pour elle, le temps et les circonstances ne signifiaient rien. »*

Comme toujours, Anita Brookner peint les tourments de personnages banals, pris dans des événements banals, du moins en apparence. Son parti pris consiste à mettre en lumière, dans une langue irréprochable, les reliefs escarpés que peuvent dissimuler la timidité, la crainte et l'absence de rayonnement. Entreprise obsessionnelle, qui ne manque pourtant pas de charme, même si certains développements peuvent susciter l'ennui lorsqu'ils ressassent des points de vue déjà exprimés. Car les héros brooknériens se livrent pieds et poings liés aux idées fixes, acharnés qu'ils sont à percevoir finement autrui en se trompant sur eux-mêmes.

Raphaëlle Rérolle

(1) Points Seuil, 1995.
(2) Belfond 1995, Points Seuil.

هكذا من الاصل

Corps captif

Un récit par lettres de Michel Fennetaux pour dire avec pudeur les ravages d'une maladie invalidante

ET DÈS LORS MA GUERRE COMMENÇA
de Michel Fennetaux.
Ed. Verticales, 214 p., 95 F.

Le titre réduit la portée littéraire du très beau récit autobiographique de Michel Fennetaux. Humblement, dans le souci de ne point nous apitoyer, il met en avant le combat contre une éprouvante maladie, combat vécu dans chaque parcelle du corps et gagné parfois par l'écriture, mais, à nos yeux, quelle que soit l'intensité intime et douloureuse de l'histoire racontée, c'est la dimension romanesque qui prévaut, la déchirure profonde et hallucinée que les mots théâtralisent sans jamais la refermer. Ainsi, chaque fois que l'auteur veut corriger par l'autodérision une possible complaisance, le lecteur repère l'artifice. Ces moments sont rares et excusables ; l'écriture garde presque toujours sa sobriété tragique, et nous savons combien est difficile à maintenir sur le fil du rasoir un récit qui a pour thème la maladie de Parkinson, progressive et dégénérescente, qui ronge le corps de l'intérieur et en altère l'image.

Un homme « *écrit* » sa maladie. Il ne veut pas crier trop fort sa rage et sa tentation du désespoir. Il comprend aussi que la maladie chronique nous fige aux portes de la mort. On survit les yeux ouverts sur cette présence familière que les bien-portants, emportés par les embûches de l'action et du désir, se doivent d'isoler, sans pour autant être libérés des peurs qui les guettent au creux de leurs préoccupations coutumières. Dans une lettre à Béatrice, à propos d'un ami commun plein d'énergie vorace, le narrateur analyse fort bien cette différence capitale qui devient un avantage : « *Il est paradoxal, mais point faux, de considérer que votre ami Archie, bien qu'il soit un bien-marchant accompli, s'est depuis longtemps su habité par la possibilité d'une expérience d'angoisse radicale. A la différence de celui qui cherche à bâtir dans cette zone, précisément parce qu'il la sait au centre de lui-même, le bien-marchant d'exception, comme votre ami Archie, préfère le divertissement, mais sans y croire vraiment.* »

La maladie de Parkinson atteint l'apparence et détruit le contrôle du lien entre la volonté et le mouvement. Ce dysfonctionnement de la motricité suscite chez l'autre un désarroi profond qu'accompagne immanquablement le refus de tout contact, même visuel. La dislocation du corps anéantit les notions d'harmonie et de maîtrise de soi que l'on croit l'apanage de l'être humain. Michel Fennetaux construit (déconstruit ?) son récit épistolaire à partir de ce constat. Il faut faire face au problème de la solitude, engendrée par le regard qui se refuse. A Béatrice, il décrit l'envahissement du mal qui prend possession des muscles et des nerfs. Il raconte les doutes, les nostalgies, les espoirs, les ressources de l'amour, les refuges de la tendresse. Pour Saint-Just (faut-il épargner l'interlocuteur homme, pusillanime ?), il stigmatise les comportements affolés de ceux qui le croisent. Avec l'ami Crabe (relation masculine encore), il s'enfonce plus avant dans l'investigation des ravages et des combats, abusant des métaphores viriles et guerrières.

Ceux qui souffrent quotidiennement dans leur corps découvrent les ressources insoupçonnées de la méditation. Trois « *rêveries* », parmi les lettres, disent l'éclat des joies sursitaires et des souvenirs : les paysages, les accalmies, la « *beauté des choses* ». Les mots surgis des eaux profondes sont, pour Michel Fennetaux (écrivain et psychanalyste), la sauvegarde suprême. Ils assument notre éphémère verticalité.

Hugo Marsan

Les fantômes poétiques de Georges Piroué

Tolstoï, Dostoïevski, Proust, Hemingway... Un à un, le romancier convoque auteurs et héros de ses lectures. Au gré de ses souvenirs, de ces instants où réalité et fiction se fondent pour susciter l'émotion

MÉMOIRES D'UN LECTEUR HEUREUX
de Georges Piroué.
L'Age d'homme, 380 p., 160 F.

Un dimanche, déjeunant seul avec sa femme, Georges Piroué éclate en sanglots. Sa crise est si violente qu'il doit quitter la table et se réfugier dans un fauteuil où, désemparé devant un tel chagrin, il réfléchit et comprend. « *J'étais heureux, je n'avais rien à reprocher à ma compagne, rien à me reprocher non plus. Simplement, il venait de m'apparaître d'une manière fulgurante que de ma vie je ne rencontrerais jamais Natacha.* » Natacha ? L'héroïne de *Guerre et Paix*, bien sûr. Cet épisode montre jusqu'où est allé l'engagement de Georges Piroué dans ses lectures.

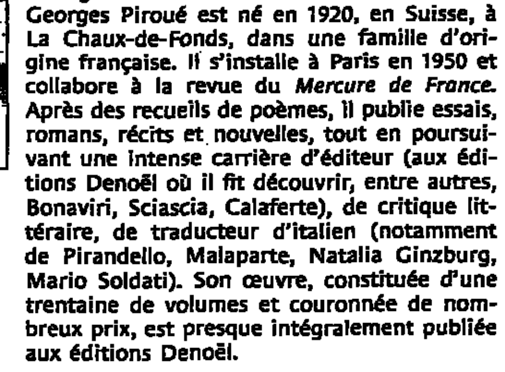
Répugnant à faire étalage de sa culture, il est pourtant rejoint par tous les personnages dont il a partagé les vicissitudes transfigurées par la littérature. Cette émotion si spectaculaire d'un dimanche de confusion entre la fiction et la réalité, l'écrivain la regrette à présent, parce qu'il ne l'éprouve plus. Du moins sous cette forme, car tout dit, au contraire, dans le bel essai qu'il consacre à ses lectures classiques. que la ferveur n'est pas moindre dans sa rédaction même. « *Il y a eu partage entre la réalité et la fiction, qui ne se rejoignent qu'ici pour une courte remémoration. L'idée me vient que, si je regrettais si vivement l'intrusion dans mon existence d'un fantôme poétique, c'est que je déplorais en même temps l'effondrement d'un espoir : celui de subir une fatalité romanesque.* »

Le paysage (ou plutôt l'espace romanesque), le héros, le monde (ou l'Histoire) : telles sont les trois entrées de cet essai qui circule librement dans des œuvres fétiches, celles de Tolstoï, Tchekhov, Dostoïevski, Hugo, Proust, Leopardi, Dickens, Balzac, Stendhal, James, Melville, Conrad, Hemingway et quelques autres : le choix peut paraître éclectique ou arbitraire, il répond seulement à des pulsions personnelles et à des systèmes d'intérêt subjectif dont l'écrivain se justifie à mesure que les nouveaux noms apparaissent.

Le paysage, Piroué emprunte, pour le définir, une curieuse expression de Dickens : « *les yeux du récit* ». Le lecteur hésite entre le savoir omniscient de l'auteur, déplaçant ses personnages dans un espace qu'il décrit et possède, et sa propre ignorance émerveillée, liée aux modifications des repères culturels (si l'écrivain vient d'une autre culture ou d'un autre temps). Entre l'opacité du roman encore serré dans son écheveau et la transparence de la page qui offre un à un ses indices. « *Douteur fervent, je me suis fait une religion de l'irréalité narrative* », annonce Georges Piroué.

Si peu réelle, la page descriptive est en même temps ouverture sur le monde et, en cela, à l'instant de la lecture, seule réalité. Et, par ailleurs, le réel revient se rappeler au lecteur par une sorte de mouvement d'échos incontrôlés. « *Vie vécue et vie imaginaire, vie personnelle et vie étrangère confluent en une seule réalité, équilibrent leurs niveaux et échangent leurs richesses.* »

Et ce credo aura quelques arguments, qui s'appellent Thomas Hardy, Tourgueniev, Rousseau, Thoreau, Joyce ou Carson McCullers, la moins « réaliste » des écrivains choisis, non qu'elle renonce aux éléments réalistes, mais parce qu'elle ne les impose pas aux lecteurs, préférant délaisser l'« *orientation despotique* ». « *Le livre ouvre ses pages, s'efface devant nous. C'est lui qui subit notre intrusion...* » Ainsi Georges Piroué conclut-il une éclairante lecture du *Cœur est un chasseur solitaire*.


L. MONIER

Georges Piroué
Georges Piroué est né en 1920, en Suisse, à La Chaux-de-Fonds, dans une famille d'origine française. Il s'installe à Paris en 1950 et collabore à la revue du *Mercure de France*. Après des recueils de poèmes, il publie essais, romans, récits et nouvelles, tout en poursuivant une intense carrière d'éditeur (aux éditions Denoël où il fit découvrir, entre autres, Bonaviri, Sciascia, Calaferte), de critique littéraire, de traducteur d'italien (notamment de Pirandello, Malaparte, Natalia Ginzburg, Mario Soldati). Son œuvre, constituée d'une trentaine de volumes et couronnée de nombreux prix, est presque intégralement publiée aux éditions Denoël.

Georges Piroué parle remarquablement bien de ce type d'écrivains qui préservent le mystère de la violence pour la faire ressentir aux lecteurs sans l'expliciter directement. A cette catégorie appartiennent Herman Melville, dont il analyse *Billy Budd*, et Henry James, avec *Ce que savait Maisie* ou *Le Tour d'écrou*. « *Quel censeur des mœurs ! Mais il sème tout de même sur son chemin, avec une science infaillible, la trace de la passion, le signe de la douleur. A nous, détectives amateurs, de les déchiffrer, bien qu'il ne nous aide d'aucune "scène à faire", d'aucun monologue révélateur.* »

Les pages consacrées à Lawrence d'Arabie, opposé tantôt à Malraux, tantôt à Genet, sont particulièrement saisissantes lorsqu'on s'interroge sur les liens mystérieux d'un destin politique et d'un cheminement littéraire. A la jonction des deux naît une personnalité insaisissable, où s'entremêlent l'exigence du secret et le besoin pathologique de l'aveu, nuancé de mensonges. C'est en observateur passionné que Piroué les décrit. Mais Flaubert, avec son Frédéric Moreau, Rousseau, si proche de l'essayiste (par sa nationalité, sa classe sociale et même son ascendance : tous deux ont eu pour père un graveur sur montres...), Balzac avec son Lucien de Rubempré, Stendhal, sont ceux qui le font vibrer. Il le reconnaît comme à regret, peu enclin à revendiquer une passion qui pourtant habite chaque ligne de cet essai peu académique.

C'est une denrée rare : un livre écrit pour obéir à une simple nécessité intérieure. Non pas une volonté de démontrer ou d'en imposer. Aucune chapelle, aucun jargon, aucun souci pédagogique non plus, il faut le reconnaître. Le simple rappel qu'il fut un temps où un écrivain fondait son œuvre sur sa culture, c'est-à-dire ses lectures et ses admirations. « *Si, à l'inverse de Racine ou de Molière, nos écrivains n'empruntent plus guère à leurs devanciers, pourquoi quelques lecteurs n'entretiendraient-ils pas cette tradition en s'appropriant le génie d'auteurs anciens oubliés pour en faire leur bonheur ?* » C'est avec de tels essais que ces œuvres ne mourront pas. Il est bon de rappeler qu'elles ont ému ce qu'on ne craignait pas d'appeler, il y a un siècle encore, une âme sensible.

René de Ceccatty

romans policiers

par Michel Abescat

Spectres de la mémoire

LE CAVEAU
de Claude Amoz.
Editions Hors Commerce,
coll. « Hors Noir »,
215 p., 95 F.

Dans le train qui l'emmène vers Mâcon, Antoine Worbe, « *un homme lourd, au visage mou, aux yeux ternes* », contemple son reflet qui s'efface lentement sur la vitre sale du wagon, noyé par le brouillard de novembre. Jusqu'à ce que son visage ait complètement disparu. Ce visage qui ne cesse de lui échapper, dévoré par les spectres d'une enfance dont il ne s'est jamais libéré. « *Il n'a plus de visage, Antoine Worbe, il n'y a que cette blancheur qui pèse sur lui, comme la chevelure d'une morte...* » Lauréat d'un jeu publicitaire, Antoine se rend pour quelques jours dans le Beaujolais, à l'invitation d'une famille de viticulteurs. « *Le caveau, c'est le cœur de la maison* », ne cessent de lui répéter ses hôtes en l'entraînant, quelques heures plus tard, dans le dédale de leur sous-sol encombré de bouteilles et de tonneaux. De mystères et d'obscurs secrets aussi, auxquels Antoine, enquêteur improvisé et ultra-sensible, ne va pas tarder à se heurter. Ceux de Marine en particulier, une jeune vendangeuse disparue un an auparavant et dont la piste va curieusement croiser celle de son propre passé...

Claude Amoz excelle à créer le malaise, la tension fiévreuse, les situations en porte-à-faux, l'ambiguïté moite et poisseuse. Jusqu'à les faire sentir de manière quasi physique à ses lecteurs, qu'elle entraîne dans une intrigue multiple et biscornue, pleine de chausse-trapes et de fausses pistes. La plume apparemment neutre mais terriblement aiguë, l'auteur creuse là où ça fait mal, dans les blessures originelles et les cimetières de la mémoire, orchestrant avec une remarquable perversité, une impressionnante valse des douleurs inconsolables et des désirs jamais comblés. Enfants mal aimés, abandonnés, incompris, adultes prisonniers d'une interminable nuit, ses héros sans visages, funambules entre la vie et la mort, pitoyables et déchirants, hantent un étourdissant bal des fantômes tout droit sortis du plus profond des caveaux de famille. « *Marine ne sait pas vraiment ce qu'elle redoute, lorsque ces crises de terreur se lèvent. Elle a l'impression étrange d'être déjà morte depuis très longtemps, une carapace vide, un vieux papier froissé, couvert de mots que personne ne lira jamais.* » Le lecteur est tenu jusqu'au bout par l'intelligence du regard, par la qualité de l'écriture et, bien entendu, par l'énigme elle-même, une construction à rebondissements, une cascade de révélations qui débouchent sur des vérités intimes parfaitement déstabilisantes. « *Le caveau, c'est le cœur de la maison.* »

Premier roman de Claude Amoz, *Le Caveau* vient d'obtenir le prix Sang d'encre, décerné à l'occasion du Festival de Vienne.

● **L'ŒIL DE CYBÈLE**, de Daniel Chavarria

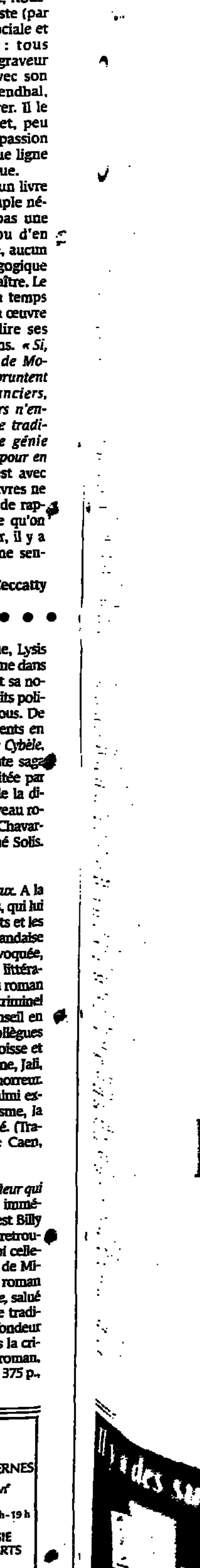
Elle est là dès les premières pages. Vivante, proche, quotidienne. Athènes qui bat, qui s'agite, qui bruisse. S'indigne des frasques du jeune Alcibiade, aussi beau et riche qu'arrogant et provocateur. S'échauffe aux rumeurs incandescentes du couronnement de la nouvelle reine callipyge, Lysis de Milet. S'amuse des bons mots d'Eulogos, le barbier de la rue des Cruches, génie du sobriquet. Athènes au temps de Périclès. Populaire et familière. Charnelle et foisonnante. Sensuelle et intime de ses dieux. Chavarria l'enchanteur, helléniste passionné, a gagné son pari : entraîner ses lecteurs à travers la Grèce antique, parcourir ses places et ses marchés, s'inviter aux banquets et aux fêtes, visiter ses palais aussi bien que ses bordels, rencontrer Périclès ou le général Nicias aussi bien que Xanthe le Lycien, esclave en fuite. Voici donc, pêle-mêle et formidablement présents, Alcibiade triomphant à Olympie, Socrate inventant la maïeutique, Lysis ovationnée au temple de Solon pour la beauté de ses fesses ! Comme dans *Un thé en Amazonie*, récit effervescent et vertigineux auquel il doit sa notoriété, Daniel Chavarria mêle fiction et réalité, Histoire – les conflits politiques athéniens, la guerre du Péloponnèse – et délires les plus fous. De l'aventure, de l'amour, du mystère, des crimes, des rebondissements en veux-tu, en voilà, les amateurs ne seront pas déçus. Car *L'Œil de Cybèle*, c'est aussi les aventuriers de l'améthyste perdue, la bouillonnante saga d'une pierre précieuse volée sur la statue de la déesse et convoitée par tout le monde. Erudition réjouissante, plaisir de raconter, sens de la digression, générosité du récit, clin d'œil au style homérien, ce nouveau roman-fleuve a la personnalité flamboyante de son auteur. L'œil de Chavarria... (Traduit de l'espagnol – Cuba – par Mara Hernandez et René Solis. Rivages/Thriller, 430 p., 145 F.)

● **DES GENS HEUREUX**, de Païvi Alasalmi

Le style est aussi trompeur que le titre du livre : *Des gens heureux*. A la manière sournoise de ces paysages de neige, aux allures si paisibles, qui lui servent de décor. Effaçant les creux et les bosses. Etouffant les bruits et les cris. Aveuglants de blancheur glaçante. Premier roman de la Finlandaise Païvi Alasalmi publié en français (dans la vague de traductions provoquée, et ce n'est pas le moindre de ses mérites, par le récent Festival de littérature nordique Les Boréales de Normandie, consacré cette année au roman policier), *Des gens heureux* dissèque méticuleusement l'itinéraire criminel de deux femmes d'apparence banale et tranquille. Marianne, conseil en entreprise, épouse et mère a priori comblée. Et Ritva, dont les collègues du petit musée qu'elle dirige ne peuvent imaginer les crises d'angoisse et la paranoïa. Jusqu'au jour où, à la suite d'une dispute avec Marianne, Jali, son mari, va croiser le chemin de Ritva. Et le récit basculer dans l'horreur. Sous le calme trompeur d'une petite ville de province, Païvi Alasalmi extirpe d'une plume acérée, à la façon d'une Ruth Rendell, l'égoïsme, la peur, la haine. Toute la brutalité d'un monde apparemment civilisé. (Traduit du finnois par Marjatta Crouzet, Presses universitaires de Caen, 137 p., 70 F.)

● **RÉSONANCES...**, de Minette Walters

L'intrigue démarre sur les chapeaux de roue : « *Ce fut d'abord l'odeur qui attira l'attention de Mrs Powell.* » Et les questions se télescopent immédiatement pour constituer un délicieux écheveau d'intrigues. Qui est Billy Blake, ce curieux vagabond, obsédé de Dieu, artiste et visionnaire, retrouvé mort de faim dans le garage d'une riche architecte ? Et pourquoi celle-ci se donne-t-elle tant de mal pour établir son identité ? Les livres de Minette Walters, c'est tout le plaisir de la tradition britannique du roman d'énigme qu'elle défend depuis *Chambre froide* et *Cuisine sanglante*, salué aux Etats-Unis par un Edgar Allan Poe Award. Revendiquant cette tradition, elle est de ceux qui la renouvellent avec talent, par la profondeur psychologique, la crudité et la lucidité d'un regard qui n'exclut pas la critique sociale. Ici, la situation des SDF. *Résonances...*, son cinquième roman, est une réussite. (Traduit de l'anglais par Philippe Bonnet, Stock, 375 p., 130 F.)



ART SPIEGELMAN
page VI

Salon du livre
de jeunesse de Montreuil

HARLIN QUIST
page VIII

CHILDHOOD IS CANNIBALS AND PSYCHOTICS VOMITING IN YOUR MOUTH!

La mémoire et l'oubli

C'était en octobre, devant le palais de justice de Bordeaux. On demandait à des jeunes ce dont Maurice Papon est accusé. Réponses parmi d'autres : *« Il a fait tuer des juifs »*, *« il les a déportés, mais il ne savait pas où ils allaient »*. Les noms de Barbie, Bousquet, Touvier évoquent peu de choses. Une jeune fille note : *« Il doit avoir des circonstances atténuantes, il avait le couteau sous la gorge »* (*Le Monde* du 24 octobre).

Editorial

C'était en juillet, à Stockholm. Le premier ministre suédois s'adressait aux députés pour commenter les conclusions *« préoccupantes »* d'une enquête sur le racisme conduite auprès d'élèves de 12 à 18 ans. Soixante-six pour cent seulement de ces jeunes Suédois se disent sûrs et certains que six millions de juifs ont été exterminés pendant la deuxième guerre mondiale. Le ministre s'interroge : *« Avons-nous raconté à nos enfants ? »* (*Le Monde* du 3 juillet).

Avons-nous assez raconté ? Et qu'avons-nous raconté ? Que savent les jeunes d'aujourd'hui des massacres du Cambodge ou des grandes famines des années 30 en URSS ? Avec son cortège de commémorations – de Clovis à l'affaire Dreyfus en passant par le bicentenaire de la Révolution et bientôt le double bicentenaire de l'édit de Nantes –, le XXe siècle finissant invite au regard rétrospectif. Histoire, savoir, mémoire... ? Valeurs, vérité, morale... ? Que voulons-nous transmettre ? En quoi le livre de jeunesse influe-t-il sur les représentations du passé ? Et comment la mémoire individuelle s'élabore-t-elle à partir des constructions d'une mémoire collective transfigurées par la littérature ?

Autant de questions soulevées par le 13e Salon du livre de jeunesse qui se tient à Montreuil, du 3 au 8 décembre, autour d'un thème central, « la mémoire et l'oubli », avec un invité d'honneur, l'Allemagne. Autant de questions rendues plus cruciales par la montée des intolérances. Et plus délicates, aussi, lorsque, loin des incantations, interroger le passé doit servir à éclairer l'avenir en lui donnant du « sens ».

Faut-il que les histoires servent l'Histoire ? Faut-il réveiller les enfants, les « conscientiser » ? Faut-il, au contraire, les protéger ? Ou est-ce Sendak qui aurait raison : de toute façon, dit-il avec ironie, *« les enfants savent TOUT »* ! Mais ce qu'ils savent aussi, c'est que les grandes personnes *« ne doivent pas savoir qu'ils savent... Cela leur ferait trop peur »* !

Florence Noiville



DESSIN ORIGINAL DE TOMI UNGERER POUR « LE MONDE »

Après vingt-trois ans d'absence, Tomi Ungerer revient. Avec une fable sociale sur la tolérance et un coup de patte intact

Comme chien et chat

FLIX
de Tomi Ungerer.
L'Ecole des loisirs, 36 p., 78 F.

Le retour d'Ungerer ? On n'osait plus y croire. Pensez, depuis vingt-trois ans qu'il n'avait plus touché au livre pour enfants... Les générations nourries aux *Trois brigands* avaient fini par désespérer. On se consolait avec ses recueils d'affiches : ici une image pour Amnesty International, là une campagne pour le *New York Times*.

Et puis... ? *« Ça m'a repris »*, lâche Tomi Ungerer. A soixante-dix-sept ans, l'enfant terrible du graphisme et de la publicité est à Paris pour une avant-première d'Arte. Géant maigre, fort en gueule et *« plein d'insécurité »*, il gesticule, ne tient pas en place. Il part le lendemain pour l'Alsace, sa terre natale, avant de rejoindre Karlsruhe et peut-être l'Irlande où il vit depuis vingt et un ans. Il devrait être à Montreuil, à moins que... Il peste contre la France et ses *« mines grises »*. Il rit, il rage. Il plante ses yeux bleus dans les vôtres, plaisante, provoque, saute du français à l'anglais, puis à l'allemand, comme si toutes ces langues ne pouvaient étancher son trop- plein permanent d'idées.

1997 est un peu son année. *« C'est affolant, en ce moment, je publie plus de livres que jamais. J'en ai 130 derrière moi, une dizaine "sur la planche", des nouveautés et des rééditions, aux Etats-Unis, en Allemagne. J'ai terminé avant-hier un bouquin sur l'Alsace, je sors un album sur les chats, des* Aphorismes...

Quand il était petit, allongé sur son lit, Jean-Thomas, dit Tomi, voyait défiler sur *« le plafond qui* [lui] *servait d'écran »*, les personnages de ses lectures : *« les Indiens de Karl May, les armées napoléoniennes d'Erckmann-Chatrian... »*. Il était la proie d'« hallucinations » au point qu'il fallait protéger sa *« cervelle surexcitable »*. En resterait-il quelque chose ? Comme s'il avouait une pathologie grave, Ungerer confie : *« C'est dans la tête. J'ai un phénomène qu'on appelle* "double thinking"*. En vous parlant, je pense à autre chose. »*

Avec toutes ces idées qui fusent sous son crâne, Ungerer, il y a trente ans, a bouleversé l'album pour la jeunesse. *Jean de la Lune, Le Géant de Zéralda... : « J'ai toujours fait sauter les tabous,* dit-il. *Prenez* Pas de baiser pour maman *: ce livre a reçu en Amérique le prix du plus mauvais livre pour enfants de l'année. Un père buvant du schnaps, un gamin assis sur les toilettes : on ne montre pas des choses pareilles ! »* Même dans Flix, note-t-il, *« la mère est enceinte et il faut justifier l'accident. Ces choses-là n'arrivent pas comme ça ! Remarquez, les enfants savent très bien d'où viennent les enfants. Ce qu'ils ignorent, c'est d'où viennent les adultes ! »*

Avec *Allumette*, en 1974, Ungerer s'était arrêté sur une « fable sociale ». C'est sur ce terrain qu'il recommence. *Flix*, c'est l'histoire d'une *« monstruosité génétique »*, deux chats, les époux Lagriffe, accouchant d'un fils chien qu'ils baptisent Flix. Dans une interview, M. Lagriffe explique que sa grand-mère aurait eu *« une amourette avec un chien de passage et que maintenant, des générations après... »* Mais qu'importe ! Flix est heureux. Il parle chat avec un accent chien. On lui lime les ongles en pointe. Il grimpe aux arbres. Il est aussi populaire à Chatville qu'à Clébardville, fait son entrée en politique en fondant l'UCC (l'Union des chats et des chiens), milite pour les écoles mixtes et les mêmes droits pour tous. Et lorsque son épouse, une ravissante caniche, met au monde leur premier enfant, devinez ce que crie le bébé... *« Miaou ! »*

Apologie du métissage ? Hymne au respect mutuel ? Ungerer qui, à douze ans, était, en Alsace, *« français à la maison, allemand à l'école et alsacien avec ses petits copains »*, se contente de dire qu'il a voulu faire *« un livre de tolérance »*. Un livre qui tombe à pic pour le thème du Salon. Même si son auteur, toujours provocateur, feint de s'étonner : *« La mémoire et l'oubli ? En France, je ne connais que l'oubli ! »*

Fl. N.

هكذا من الاصل

Art Spiegelman et ses boîtes à souvenir

L'auteur de « Maus », bande dessinée sur la mémoire de la Shoah dans laquelle les juifs sont des souris et les nazis des chats, sort aujourd'hui un nouveau livre : « Ouvre... Je suis un chien ». Et pense qu'il ne faut pas faire porter aux enfants le poids de l'atrocité des camps

Comment restituer une rencontre avec Art Spiegelman ? Comment rendre compte de sa passion, de sa générosité, de son attention, de sa drôlerie, de la manière dont il vous embarque dans ses histoires, ses réflexions, ses emballements, ses coq-à-l'âne ? Sans doute aimerait-on pouvoir dessiner, pour aller, comme lui, droit au but, en quelques images, avant de passer à une autre séquence. Car il raconte comme il dessine. Et comment « écrire » un dessinateur, sauf à être un écrivain de génie ? *« L'enfance et la mémoire ? Oui, le sujet m'intéresse, prenons rendez-vous »*, avait-il dit d'emblée au téléphone. La mémoire... Art Spiegelman fait partie de ces gens qui en ont trop... enfant du baby-boom, dont le père et la mère étaient des survivants d'Auschwitz.

Spiegelman, voilà dix ans maintenant, a « débarqué » en Europe avec un drôle de livre, paru en 1986 aux Etats-Unis et vite devenu un best-seller dans son domaine. *Maus*, une bande dessinée sur la mémoire de la Shoah, où les juifs sont des souris et les nazis des chats. *« Je suis dessinateur, c'est mon métier, et je suis aussi fils de survivants, c'est de cette histoire-là que je viens,* disait alors Art Spiegelman. *Dessiner, c'est ma manière de dire les choses. Donc pour faire revivre le récit de mon père, pour témoigner de ce qu'il m'a raconté, il fallait que je dessine.* » Le devoir de mémoire de ce fils-là ne pouvait s'accomplir que dans l'expression qui était devenue la sienne, le dessin, la bande dessinée. Une gageure sans doute. Mais le pari a été tenu au-delà de ce qu'on pouvait imaginer. *Maus*, bientôt suivi de *Maus II* (Flammarion, 1992) a fait le tour du monde : tout y est délicatesse, émotion, hommage tendre et respectueux d'un fils à son père qui a connu l'horreur de la Pologne des années 40, puis le camp de concentration.

Maus, assurément un « récit de mémoire », n'est évidemment pas un « livre pour enfants ». *« Quand on m'a décerné, peu après la sortie du premier volume de* Maus, *un prix réservé à des livres pour "jeunes adultes", je l'ai refusé,* précise en riant Art Spiegelman, *je ne voulais pas consentir aux clichés qu'on balade ici, aux Etats-Unis, sur la BD. La situation est très différente en France où il y a une véritable tradition de la bande dessinée pour adultes.* » Pour autant, on peut penser qu'il est plus aisé de commencer à expliquer aux enfants l'histoire de la Shoah en lisant avec eux *Maus* qu'en les confrontant à un texte d'analyse historique. *« Sans doute. La BD est un média très démocratique parce qu'on y emploie un langage assez accessible,* estime Spiegelman. *Et il est vrai que j'ai rencontré des enfants qui comprenaient mieux* Maus *que certains adultes. Toutefois, je pense qu'il faut être extrêmement prudent avec cette question de la mémoire. Je ne suis pas favorable à ce qu'on fasse lire* Maus *aux enfants comme une introduction aux atrocités de l'histoire des hommes. Vouloir imposer aux enfants sa propre mémoire me paraît être assimilable à une sorte de maltraitance. Ce que produit la mémoire, ce sont des valeurs. Et ce sont d'abord les valeurs qu'il faut transmettre. Elles doivent être transmises avant les événements, les péripéties, les drames, les anecdotes.*

» Maus, *mes enfants ne l'ont pas lu. L'an dernier, l'une des amies de ma fille l'a lu – elles ont le même âge, dix ans – et elle a voulu me poser des questions. Elle avait très bien compris de quoi il s'agissait. Ma fille a alors eu avec moi cette conversation :*

– Papa, faut-il que je lise Maus *?*

– Il ne "faut" pas, c'est comme tu veux, mais je vais en mettre un exemplaire dans ta chambre et tu feras ce que tu auras envie de faire avec.

– Est-ce une histoire vraie, m'a-t-elle ensuite demandé, connaissant tout à fait bien la réponse. J'ai dit "oui".

– Est-ce une histoire triste ?

– Oui.

– Alors je vais attendre.

» Certes, c'est plus difficile pour elle de lire ce récit, car elle sait qu'il s'agit de sa famille. Elle en connaît certains détails par les autres et elle sait que j'ai eu un certain succès avec ce livre. D'ailleurs, quand elle était plus petite et qu'on lui demandait quel était mon métier, elle répondait "Papa dessine des souris".

» Ce dont je suis assez content, c'est d'avoir, je le crois, réussi à ne pas communiquer à mes enfants une irrémédiable dose d'angoisse en faisant que cette mémoire de la famille, cette mémoire que je porte, le fait d'être un fils de survivant, ne soit pas un tabou, comme ces choses affreuses, ces secrets terribles, qu'on se transmet dans les familles, de génération en génération. Je ne veux pas que mes enfants soient obsédés. C'est gâcher quelque chose de l'enfance. Chacun a ses propres possibilités de se développer, il n'y a pas de règle commune. Il faut préserver la liberté des enfants. Je pense que mes enfants liront Maus, *mais je ne sais pas quand, ce qui me ramène à mon affirmation première, ce n'est absolument pas un livre pour enfants. »*

Ouvre... Je suis un chien, en revanche, un très beau livre-objet (Gallimard, « Album », 85 F) qui vient de paraître simultanément dans plusieurs pays dont la France, est le premier livre pour enfants d'Art Spiegelman, l'histoire loufoque et tendre d'un « chien-livre » qui a certaines difficultés à se faire reconnaître comme chien. Pourtant l'album est pourvu d'une jolie laisse, à la fois marque-page et, selon Spiegelman, *« invitation à promener cet objet »*. *« J'avais envie depuis longtemps de dessiner pour les enfants et je me suis soudain avisé qu'il était temps de réaliser ce livre, que je devais faire des livres pour enfants tant que mes propres enfants étaient encore dans l'enfance,* explique-t-il. *D'autant que j'ai eu l'idée de ce chien bien avant de concevoir* Maus. *A une époque de ma vie très perturbée, quand j'étais obsédé par l'idée de trouver "un dictionnaire secret", que je devais décoder, un univers dans lequel les mots avaient une tout autre signification que celle qu'on leur assigne habituellement. Peut-être alors, le mot "livre" signifiait-il "chien", je ne sais plus. Puis j'ai oublié tout cela. J'ai eu une autre vie, des enfants, avec lesquels j'ai beaucoup lu, en particulier ces albums qu'on destine à la jeunesse. Un jour j'ai retrouvé un carnet de notes dans lequel figuraient toutes ces anciennes interrogations sur le langage. Ainsi que le vague projet d'un livre. Je me suis mis au travail, nourri de tout ce que j'avais lu avec mes enfants. Aujourd'hui, comme on pouvait s'y attendre, il m'arrive quelque chose comme l'histoire inversée de ce que j'ai entendu avec* Maus. *Dans une critique on a prétendu que l'humour de ce texte allait "passer loin au-dessus de la tête des enfants". C'est faux et ça repose sur une totale sous-estimation des enfants, aussi bien que sur des stéréotypes sur ma personne. »*

On imagine facilement quels stéréotypes : l'intello qui dessine des couvertures pour le *New Yorker*, le non-conformiste plein d'humour qui a réponse à tout, sens de la repartie, dérision à toute épreuve... Est-il assez bien-pensant pour parler à « nos » enfants ? « Ouvre... Je suis un chien *est le genre de livre que parents et enfants doivent lire ensemble. Je voulais ainsi parler avec mes enfants sans les ennuyer et sans m'ennuyer. Les acclimater à la manière dont le langage fonctionne vraiment : les glissements du langage, les niveaux de langue, les catégories. En même temps, les faire s'interroger sur la relation qu'on a avec les livres, avec l'idée de livre. Ce n'est pas du tout de cette manière-là que ces questions se posent aux adultes, n'est-ce pas ? C'est donc bien aux enfants que je m'adresse. »*

« Aux enfants... et à moi-même, dit en souriant Spiegelman, *car, évidemment... si je repense à* Maus... *Vous vous souvenez, dans* Maus, *les chiens sont les Américains...* Ouvre... je suis un chien *veut peut-être dire "Ouvre, je suis un Américain, je ne suis plus un juif, je ne suis plus une souris comme j'étais autrefois dans* Maus*"... Qui sait ? Il y a sans doute cela aussi. »*

Encore une affaire de mémoire ? *« Forcément. Un livre, ce n'est rien d'autre qu'une boîte à mémoire. »*

Propos recueillis par Josyane Savigneau

Dans la gadoue

Art Spiegelman rend visite à Maurice Sendak dans le Connecticut, où le célèbre illustrateur vient d'achever *On est tous dans la gadoue* (1), dans lequel des enfants sans abri vivent au milieu des ordures.

– **Sendak** : ... et je n'ai pas eu à refaire un seul dessin pour *La Gadoue*. J'ai fait un dessin par nuit, comme quand j'avais douze ans...

– **Spiegelman** : Je t'envie ! Moi, je dois faire une vingtaine d'esquisses pour chaque dessin, et chaque fois avec l'atroce appréhension que les gens vont découvrir mon vilain petit secret : **Je ne sais pas dessiner !**

– **Sendak** : Oui, moi aussi, toute ma vie a été comme ça, très *Sturm und Drang* ! Je faisais fuir mes amis : *« Ce n'est pas un livre qu'il est en train de faire, c'est un cercueil qu'il fabrique ! »* Mais tout ça, c'est bien fini ! J'ai soixante-cinq ans – un pied dans la tombe – et j'ai enfin découvert le principe de plaisir ! Ce n'est pas sans rapport avec la mort de jeunes amis malades du sida..., avec Melville... Je suis en train d'illustrer son livre le plus *« mèshouguè »* (2), *Pierre, ou les ambiguïtés*.

– **Spiegelman** : Tu fais un livre pour adultes ?

– **Sendak** : Oh, tu sais, livres pour enfants, livres pour adultes..., tout ça, c'est du marketing. Un livre, c'est un livre !

– **Spiegelman** : Peut-être... Mais quand des parents offrent à leurs jeunes enfants *Maus* – mon livre sur Auschwitz –, je considère ça comme de la maltraitance... Et moi, je veux protéger mes enfants !

– **Spiegelman** : Quand on a demandé à Nadja, ma fille de six ans, ce que je faisais comme métier, elle a répondu : *« Il dessine des souris »*.

– **Sendak** : Art, tu ne peux pas protéger les enfants... Ils savent tout !

– Je vais te donner un exemple. J'ai un ami qui vient de perdre sa femme et, à l'enterrement, sa petite fille lui a demandé : *« Pourquoi tu ne te maries pas avec Mme Unetelle ? »*. Il l'a regardée comme si elle était le diable en personne ! ... Mais c'était simplement une vraie enfant, avec des besoins immédiats, terre à terre, auxquels il fallait répondre coûte que coûte.

– Les gens disent : *« Oh, M. Sendak, j'aimerais tellement avoir gardé une part d'enfance en moi, comme vous ! »*

Comme si l'enfance, c'était toujours merveilleux et délicieux, comme Peter Pan.

– L'enfance, ce sont des cannibales et des psychopathes qui vous vomissent dans la bouche !

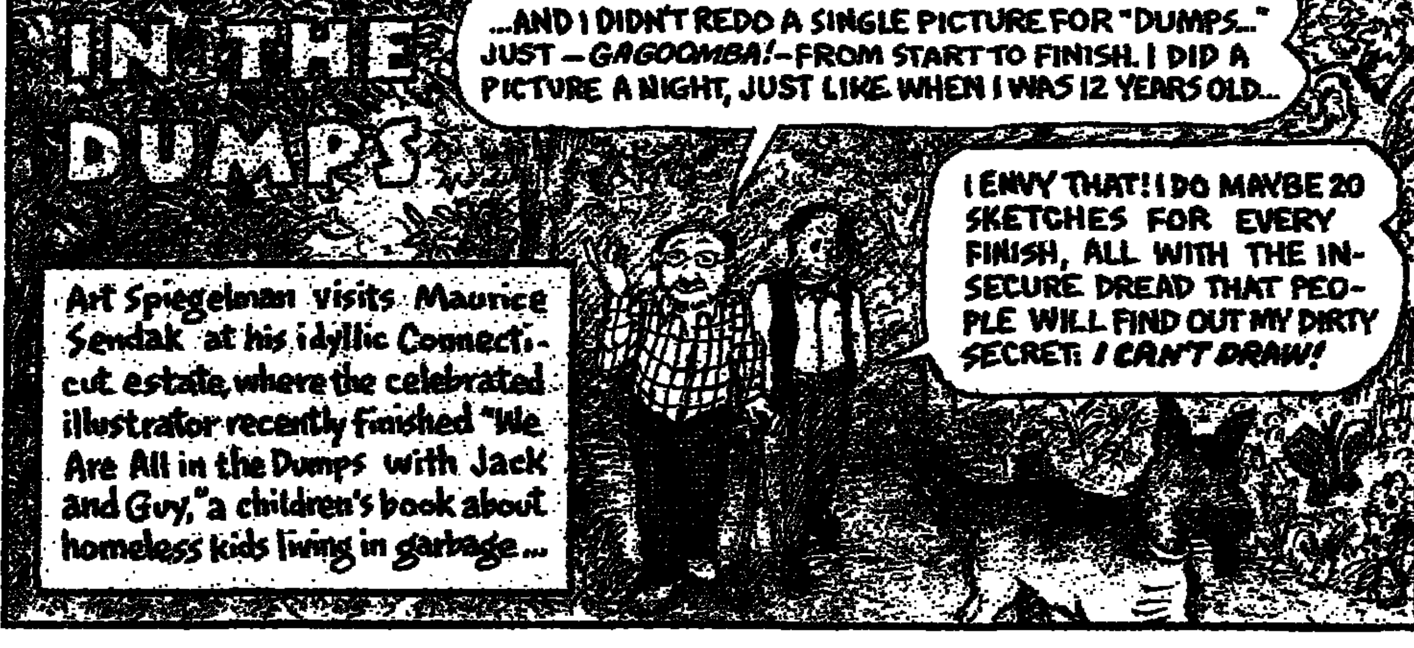
– Alors je réponds : *« Mais, madame, vous l'avez gardée : vous êtes méchante avec vos enfants, vous traitez votre mari comme de la merde, vous mentez, vous êtes égoïste... La voilà, votre part d'enfance ! »*

– En réalité, l'enfance est riche et profonde. Elle est vitale, mystérieuse et impénétrable. Moi, je me souviens parfaitement de mon enfance...

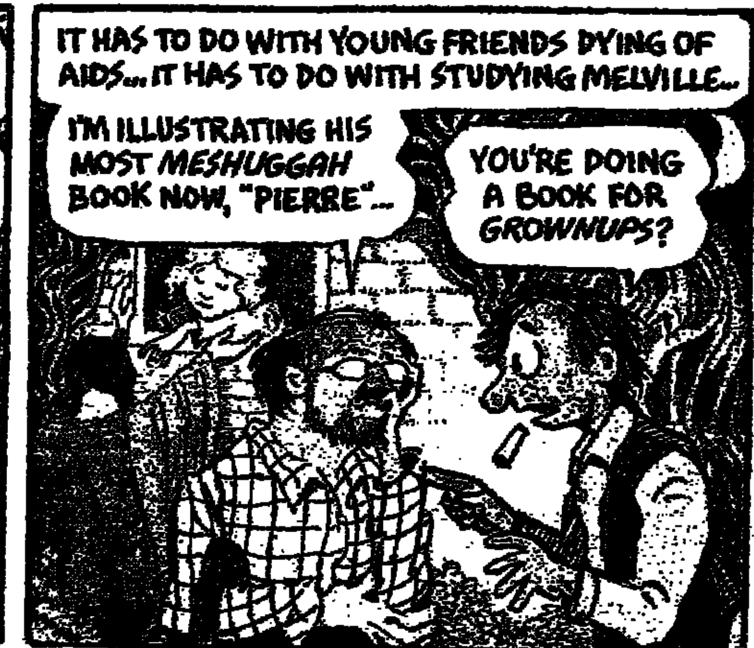
– Je savais des choses terribles... Mais je savais aussi qu'il ne fallait pas que les adultes sachent que je savais... Ils auraient été effarés.

Traduit de l'anglais par Anne Krief

(1) L'Ecole des loisirs. Traduit de l'anglais par Anne Trotereau.
(2) *Fou*, en yiddish [NdT].

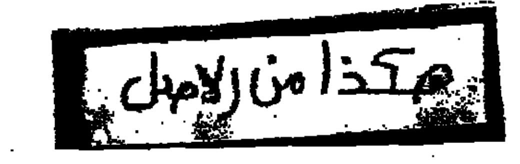












Devoir d'Histoire

Les documentaires visent l'apprentissage du passé, tandis que les fictions jouent l'émotion et la transmission de la mémoire

Aujourd'hui, chacun s'accorde à juger nécessaire de donner dès l'enfance les clés de la compréhension du monde contemporain. Chaque année, un nouveau millésime permet de repérer l'édition la plus recommandable, de *L'Etat du monde/cadet* (La Découverte/Syros, 120 p., 139 F) ou du *Zoom* d'Hachette (272 p., 157 F), et l'éveil civique trouve peu à peu ses outils, qui ne connaissent plus de frontières. Tandis que *Chez toi en Europe*, de Geneviève Brame et Béatrice Tollu (Hachette, 80 p., 119 F), prolonge le titre national paru en 1995, c'est une perspective planétaire que choisit Martine Laffon pour son impératif *Sauvons la planète* (La Martinière, « Oxygène », 104 p., 59 F). Tandis qu'Alain Serres, dans *Le Grand Livre des droits de l'enfant* (Rue du Monde, 88 p., 130 F), rappelle les règles du droit et du jeu social avec la même humanité qui anime Noëlle Herrenschmidt dans ses *Carnets de prison* (Albin Michel, 144 p., 195 F), reflets d'une réalité terrible et volontiers occultée.

Mais ce présent décrypté, sous-tendu par une option civique évidente, ne peut dispenser de l'intelligence du passé sans péril d'édifier sur du sable la conscience neuve du jeune lecteur. A l'intérêt des enfants pour l'Histoire, encouragé de tout temps par les adultes et fortement réveillé, récemment, par quelques belles initiatives éditoriales, on peut apporter cette année encore quelques réponses sérieuses, d'une rassurante probité. Par exemple avec *L'Histoire de France* de l'Encyclopédie des jeunes (Larousse, 96 p., 95 F) ou le *Jeanne d'Arc* de Régine Pernoud, son incontestable spécialiste (Perrin, 102 p., 139 F) : l'éditeur a eu la bonne idée de prohiber les illustrations de commande pour convoquer l'imagerie fin de siècle qui offre un judicieux contrepoint historiographique à une narration actualisée.

Sur un registre plus inattendu, *Le Livre à remonter le temps* de Nicholas Harris (Casterman, 32 p., 95 F) propose en treize séquences une saisissante confrontation du site de New York, du Sud-Ouest français, de la Chine du Nord et de la vallée du Nil, de nos jours à la préhistoire. Le même éditeur dessine un *Tour de l'histoire de France* (48 p., 85 F) plus mutin encore, d'Aigues-Mortes à Waterloo via Montségur et Tantavel, avec livret et carte murale où la patte malicieuse de Bruno Heitz disqualifie toute morosité didactique. Sans sacrifier le sérieux à la légèreté de l'approche, « Regard d'aujourd'hui » propose, par le duo qui signa naguère un *De Gaulle* particulièrement réussi dans ses audaces visuelles, un *Jésus et son temps* de circonstance à l'approche de Noël (Mango, 64 p., 99 F). Même si le premier siècle est peu traité, saluons une gageure qu'Héliane Bernard et Alexandre Faure ont relevée hardiment et un résultat qui est au-dessus de tout soupçon.

En marge de ces ouvrages « documentaires » qui visent l'apprentissage du passé, la « fiction » n'est pas en reste. L'enjeu est ici différent et sert davantage un projet de transmission. L'évocation des drames d'un passé lointain permet une sensibilisation aux problèmes d'esclavage, de sexisme, d'intolérance (*Le Royaume volé*, de James Berry, Gallimard, coll. « Page Blanche », 96 p., 45 F, ou le très beau *Sarah de Cordoue* de Rolande Causse, Syros, coll. « Les Uns les autres », 144 p., 65 F). *Mais c'est* surtout le cortège d'horreurs de notre siècle qui envahit la production jeunesse – les répercussions de l'idéologie nazie, génocide juif en tête, devançant largement celles de l'ère du communisme ou des béances guerrières, même si la décolonisation sort peu à peu de l'anonymat.

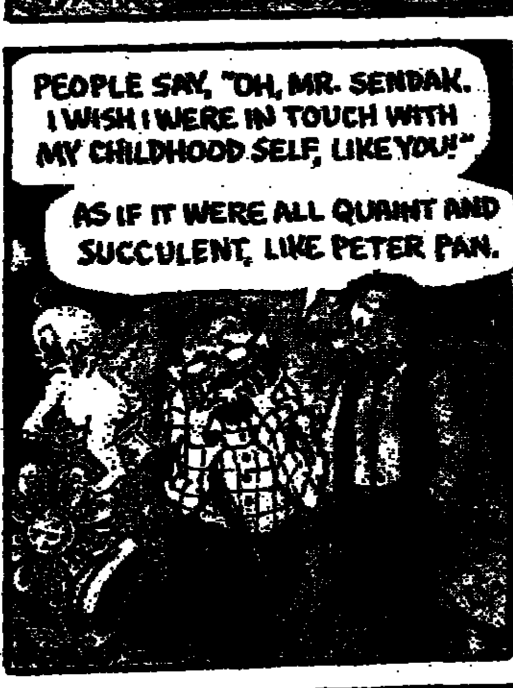
Est-ce à dire que les enfants doivent intégrer des crimes que les adultes osent à peine juger ? Les récits particuliers, témoignages poignants de survivants des drames de ce siècle – victimes des génocides ou des totalitarismes en action –, ou les recompositions démonstratives misant sur une implication affective ne peuvent rendre quitte de ce « devoir de mémoire » si largement évoqué ces derniers temps. Exemple : les éditions du Sorbier, qui lancent la collection « J'étais enfant » (64 p., 38 F). André Stil, Leïla Sebbar, Jean-François Dionnot ou, moins attendu, Christophe Malavoy y invitent à une introduction à la vie des pays miniers, de l'Algérie de juin 62, de l'Occupation ou de la guerre de 14, vue d'enfance (une mention spéciale pour le titre de François Mathieu sur la Commune de Paris, où le travail graphique de David Sala est bien intéressant). Il ne s'agit là que de sensibilisation, première étape qui ne doit pas suffire, mais appeler l'approfondissement, comme le fait la courageuse collection « J'Accuse », de Syros, dont le dernier titre, *Souviens-toi Akeza !* de Reine-Marguerite Bayle, est consacré aux enfants rwandais (120 p., 49 F).

Là, l'émotion peut être un gage de pédagogie efficace, puisqu'elle s'ouvre sur une réflexion d'une stricte exigence. Certes, la fiction seule peut avoir des vertus : voir la belle trilogie de Claude Gutman, *La Loi du retour* (Gallimard, « Page blanche ») ou, plus récemment, *Le Grand-père tombé du ciel* de Yaël Hassan (Casterman, 126 p., 42 F), et surtout *L'Enfant caché* de Berthe Burko-Falcman (Seuil, 192 p., 65 F). Mais l'Histoire a sur la mémoire la force de l'établissement d'un savoir transmissible par l'explication, ce qui ne veut pas dire la « compréhension » suspecte.

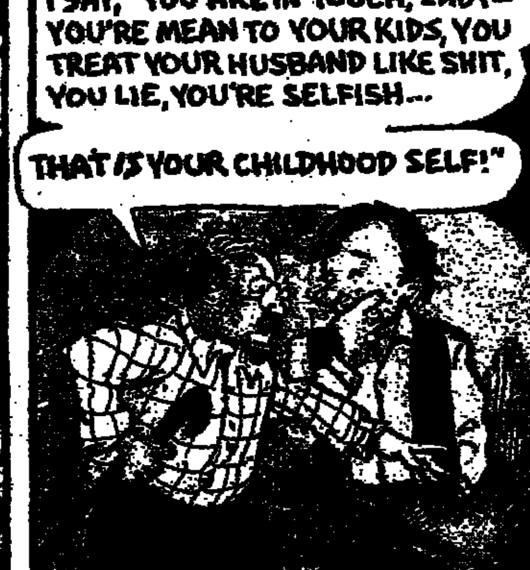
La mémoire est une revendication légitime, mais l'Histoire est plus encore nécessaire aux fondements du droit et de la démocratie.

Philippe-Jean Catinchi













Maurice Sendak — art spiegelman

هكذا من الاصل

Alice au pays des cafetières

Quand il s'est lancé dans l'édition, dans les années 60, Harlin Quist a révolutionné l'univers du livre pour enfants, en faisant appel à des auteurs comme Duras et Ionesco, et aux illustrateurs les plus originaux du moment. Aujourd'hui, il recommence. Avec la même horreur des stéréotypes et de la mièvrerie, et la même imagination

Attention, le revoilà ! Qui ? Le grand méchant Quist. Celui dont les livres ne font qu'une bouchée de toute vision mièvre ou lénifiante de l'enfance. Celui qui, à la fin des années 60, bouleversa l'univers du livre d'images et dont les confrères disent encore aujourd'hui : *« S'il n'avait pas existé, on ne ferait pas les albums de la même façon. »*

Qu'apporte-t-il donc, ce grand iconoclaste du Minnesota, lorsqu'il se lance dans l'édition, à New York en 1963, puis à Paris en 1968 ? Un brin de contestation, l'époque l'exigeait, mais surtout, une véritable politique d'auteurs. Mettre sous les dents (de lait !) des textes d'Eugène Ionesco ou de Marguerite Duras, cela n'allait pas de soi. Harlin Quist, le premier, publie en France les *Contes* nº 1, 2, 3 et 4 de l'auteur de *La Cantatrice chauve* (*« où l'on voit Papa et Maman au lit, Papa saoul le soir et tremblant le matin »*) et *Ah ! Ernesto*, de Duras, l'histoire d'un petit garçon qui ne veut pas aller à l'école *« parce qu'on lui apprend des choses qu'il ne sait pas »*.

Ces textes d'écrivains, il les marie aux images les plus originales du moment : celles de Nicole Claveloux, de Philippe Corentin, d'Etienne Delessert, d'Henri Galeron, de Claude Lapointe ou de Patrick Couratin. Fi du convenu et du conventionnel. *« Combien de fois avez-vous communiqué votre ennui et votre dégoût à un enfant auquel vous lisiez à haute voix un livre médiocre et imbécile ? »*, demande Quist goguenard. Feu sur les poncifs, *« les textes pauvres, les mises en page sans imagination, la fabrication bâclée »*. L'homme se définit comme *« un maniaque de la qualité »*. Il veut des livres qui dérangent et qui démangent, qui gratouillent et qui chatouillent. Des livres qui *« défient les enfants au lieu de les rassurer »*.

Ce n'est pas du goût de tous. *Alala*, l'histoire d'un père noir et d'une mère blanche, choque bientôt l'Amérique. Les traditionalistes crient au scandale. Les bibliothécaires détestent ses livres. *« D'emblée, j'ai perdu 88 % du marché »*, raconte Harlin Quist aujourd'hui. La critique, en revanche, lui est acquise. Le *Los Angeles Times* parle des ouvrages de Quist comme d'autant d'*« incursions grisantes sur des terres inexplorées »*, tandis que le *New York Times* va jusqu'à souligner l'*« engagement existentialiste »* d'un éditeur pour qui lire consiste à *« prendre des risques »* pour *« se développer, aller plus loin, repousser ses propres limites »*.

Trente ans plus tard, voilà donc Quist revenu. *« Entre-temps, j'avais acheté un théâtre. J'ai été producteur, comédien, metteur en scène. Et puis, je suis tombé malade et, comme mon médecin ne m'en donnait plus pour longtemps, j'ai décidé de renaître à l'édition. Tant pis pour les bibliothécaires ! »*. Quist a retrouvé à Paris l'un de ses anciens auteurs et ami, Patrick Couratin. La question est venue comme ça : *« Et si on recommençait ? »* Alors, ils se sont associés. De leur point de vue, rien n'a vraiment changé, en trente ans : *« Toujours trop de stéréotypes, trop de vulgarité. Toujours trop d'Alices et pas assez de merveilles. »* Les nouveaux talents ? Ils n'en n'ont pas entendu parler, confessent-ils, non sans une pointe d'autosatisfaction. Alors, ils ont pris les mêmes et recommencé... Tout de noir vêtus, dans leurs locaux du Père Lachaise, l'un rond, l'autre long, les deux compères ressemblent à deux clergymen auxquels on ne donnerait pas le bon Dieu sans confession.

Leur nouvelle ligne éditoriale ? La même qu'il y a trente ans, mais *« plou doure et plou perverse »*, plaisante Quist avec son inusable accent du Middle West. Couratin tempère : *« Pas de provocation pour la provocation. C'est plutôt un espace de liberté pour les créateurs que l'on veut préserver. Il faut leur donner l'oxygène dont ils ont besoin. Qu'ils puissent respirer – même si nous, nous prenons le risque de respirer moins bien sur le plan comptable. »* Ce sont d'abord des rééditions qui sortent pour Montreuil. Le vraiment neuf viendra ensuite. Première livraison : quatre histoires de chevaux reprises de David McNeil et six petits albums souples et carrés dont l'aspect, le fini, le côté « cousu main » sont à la hauteur des ambitions affichées (1).

Parus en France entre 1967 et 1977, ces textes n'ont rien perdu de leur fraîcheur. Côté images, les signatures sont familières (Galeron, Claveloux...) et la force des dessins telle qu'ils se passent, au besoin, de commentaire *(Bus 24)*. Côté textes, on (re)trouvera de vieilles idées chères à Harlin Quist : que la relation enfants-adultes repose souvent sur un malentendu *(Moka, Mollie, Max et moi)* ; que la vie n'est ni rose bonbon ni vert espérance comme dans les délicieux dessins de Victoria Chess, mais plutôt *« imprévisible, douce parfois, cruelle souvent »* et, à l'occasion, parfaitement laide et puante *(Le Kidnapping de la cafetière)* ; que les bébés peuvent être les êtres les plus suaves et les plus assommants du monde *(Tout est bon dans le bébé*, d'après *Les Caractères* de La Bruyère*)* et que le Bien et le Mal coexistent férocement chez toutes les petites filles *(Marcelline le monstre)*. Sans parler de la décapante (mais un peu gratuite) galerie de portraits de John Goldthwaite où l'on croise des garnements méchants comme des teignes, des ogres dégoûtants qui *« bâfrent et qui bavent »* et *« ma Tatie préférée, la machoire infernale et la tronche assortie »*, une belle *« peau de vache »* qui, rime oblige, mène *« son monde à la cravache »*.

A quoi il n'est pas interdit de préférer les histoires plus construites – et cédant même aux fins heureuses –, comme ce jubilatoire *Kidnapping de la cafetière*, une parodie de polar dans une décharge d'ordures, où les personnages sont une *« Louche et une Ecumoire (dépareillées), une Serpillière (pas fraîche), une Pelle (avec une épluchure collée dessus), un Pot de crème (rance) »*... bref, *« de Vieux Trucs pleins de défauts, cabossés, moches, écaillés, rouillés* (...) sales et tout ce qu'on veut », lancés à la poursuite d'une Cafetière sauvagement dérobée par un dangereux SDF, ou Sans Décharge Fixe.

Pour Nicholas Paley, professeur à l'université George Washington, qui a consacré un essai aux livres d'Harlin Quist, la principale qualité de ces ouvrages est de suggérer que *« le monde peut être autrement qu'il l'est en fait et qu'il y a des choses que l'on peut ressentir profondément sans toutefois pleinement les comprendre »*.

Pour continuer à nous montrer les choses et les êtres tels qu'ils sont et non comme nous voudrions qu'ils fussent – ce qui n'est pas une mince affaire, comme le remarquait Anouilh dans *Le Voyageur sans bagage* : *« Toute notre vie avec notre belle morale et notre chère liberté, cela consiste en fin de compte à nous accepter tels que nous sommes... »* – Quist prévoit de publier une douzaine de livres par an. En 1998 sortiront de nombreuses autres rééditions (dont *Le Géranium sur la fenêtre vient de mourir, mais toi maîtresse tu ne t'en es pas aperçue*, d'Albert Cullum, qui fut le best-seller d'Harlin Quist aux Etats-Unis). Et aussi les premiers inédits du nouveau catalogue : des textes de David McNeil, Daniel Mermet et un livre de Patrick Couratin *« sur la bêtise ordinaire »*. 1998 devrait être aussi l'année où les deux hommes en noir se relanceront à la conquête de l'Amérique... Ce sont les bibliothécaires qui vont être contents !

Fl. N.



« Le Kidnapping de la cafetière », de Kaye Saari et Henri Galeron

(1) 32 p. et 49 F chacun.

★ **Une rencontre avec Patrick Couratin, autour des livres d'Harlin Quist, aura lieu jeudi 4 décembre, de 9 h 30 à 10 h 30. Une discussion avec Harlin Quist, Patrick Couratin, et les illustrateurs Henri Galeron, Guy Billout et Victoria Chess est également prévue lundi 8 décembre de 16 heures à 17 heures.**

Les rendez-vous de Montreuil

■ Mercredi 3 décembre

Rencontre avec Alfred Kolleritsch, écrivain et poète autrichien, et Alain Lance, poète (10 h-11 h). Rencontres avec les écrivains Klaus Kordon et Alain Nadaud (11 h 30-12 h 30) et Eduardo Galeano (11 h-12 h 30). Réflexion autour des ateliers d'écriture (13 h 30-17 h). Rencontre avec Hélène Riff, lauréate du Totem album, et Marie Nimier, romancière (13 h 30-14 h 30), et avec les écrivains Raphaël Confiant (14 h-15 h) et Rachid Boudjedra (15 h-16 h).

■ Jeudi 4 décembre

Rencontre avec les illustrateurs Klaus Ensikat (10 h-11 h), Helme Heine (11 h-12 h) et Binette Schroeder (11 h-12 h) et avec l'écrivain Klaus Kordon (15 h-16 h).

■ Vendredi 5 décembre

Rencontre avec Jorg Müller, auteur-illustrateur (9 h 30-10 h 30). Regards croisés sur Ingeborg Bayer et Marie Desplechin, auteurs (10 h-11 h). Rencontres avec Lucie Aubrac autour du CD-ROM *La Résistance en France* (10 h-11 h 30), avec l'illustrateur Wolf Erlbruch (14 h-15 h) et avec Pascal Picq, paléoanthropologue (14 h 30-15 h 30).

■ Samedi 6 décembre

Rencontre avec Nikolaus Heidelbach (11 h 30-12 h 30). Lecture par Marie Nimier, écrivain (15 h-16 h). Regards croisés avec Gerhard Köpf et Michel Chaillou, écrivains (16 h-17 h). Performances graphiques autour de Babar avec Laurent de Brunhoff, Bruno Heitz et Frédéric Rébéna, illustrateurs (16 h-17 h).

■ Dimanche 7 décembre

Rencontre avec des illustrateurs allemands et français dont Klaus Ensikat, Jean Claverie, Karoline Kher et des enseignants d'écoles d'art (15 h-16 h).

■ Lundi 8 décembre

Journée professionnelle parrainée par *Le Monde* : l'illustration allemande d'hier et d'aujourd'hui (9 h 30-11 h) ; La mémoire dans le livre de jeunesse (11 h-12 h) ; L'information en ligne avec *Le Monde diplomatique* (14 h-16 h) ; Autour des *Misérables*, avec Bernard Chambaz (14 h-15 h) ; *Le Monde de l'éducation* présente sa nouvelle ligne éditoriale, en compagnie du romancier Yves Simon (15 h-16 h).

★ **Place de la Mairie, 93100 Montreuil, métro Mairie-de-Montreuil. Tél. : 01-55-86-86-55. Entrée payante à partir de 14 ans : 20 F.**



la chronique

de Roger-Pol Droit

L'unique objet

ROMA
de Claudia Moatti.
Actes Sud et Terres d'aventure,
156 p., 98 F.

LA RAISON DE ROME
Naissance de l'esprit critique à la fin de la République
de Claudia Moatti.
Seuil, coll. « Des travaux »,
476 p., 180 F.

Rome a découvert le secret de l'éternité. Elle a inventé la nostalgie et le mystère des origines. Mine de rien, elle a forgé un nouvel usage de la raison, adapté à un monde multiculturel

En quoi consiste un lieu ? Ce n'est pas commode à savoir. Peu de fragments du monde méritent ce nom. Toutes sortes d'endroits existent, mais rares sont les lieux, si l'on nomme ainsi les espaces qui ont âme. Le plus souvent, la question est sans objet. Aéroports ou parkings, centres commerciaux ou villes nouvelles ne réclament pas une exploration tâtonnante et ravie, ne suscitent pas une perplexité émue par les énigmes d'une présence qui se dérobe autant qu'elle se donne. Espaces fonctionnels et structures récentes sont comme transparents. Il leur manque cette densité particulière, cette opacité qui détermine un lieu. Les constructions utilitaires paraissent interchangeables. Au contraire, en certains points du globe, irremplaçables et singuliers, se concentrent comme de grands empilements de temps humain, des raccourcis vers l'antique, des labyrinthes invisibles où s'engouffrent les légendes, les palais et les règnes. Sans doute faut-il, pour que celui qui passe en ces contrées ait le sentiment intense d'être vraiment quelque part, sans pour autant parvenir à dire exactement où, qu'on ait vénéré là, longtemps, des dieux multiples, que de copieux crimes aient été commis, que se soient agitées dans cet air des amours et des agonies innombrables, des ambitions perdues et des prières vaines.

Rome, en ce sens, est un lieu – exemplaire et insaisissable. Origine, centre, départ des routes et des ordres, ce fut – une douzaine de siècles ! – simplement « la Ville ». Où se tenait le pouvoir. D'où partaient ordres et missives. Où se célébraient les victoires. Où venaient s'humilier les vaincus et se juxtaposer les langues, où se mêlaient les peuples et s'échangeaient les denrées. Où les dieux et leurs temples – de place en place – se succédaient. Ces mondes antiques n'ont pas totalement sombré. La chrétienté les a recouverts ou remodelés, sans parvenir à les effacer tout à fait. Le plus étonnant, comme le souligne Claude Moatti dans un éloge de Rome passionné et superbe, est l'harmonie secrète du tout. L'entassement des siècles en ruines, la superposition des styles et des époques auraient pu produire on ne sait quel chaos, un grand capharnaüm historique et pierreux. Ce n'est pas du tout le cas. Rome a le génie du métissage comme celui de l'équilibre. Sa beauté ne réside pas en tel ou tel monument, mais dans leur relation. Son secret est son ensemble. Sénèque faisait déjà semblable remarque : *« Une belle femme n'est pas celle dont on vante la jambe ou le bras ; c'est celle dont un ensemble de formes retire au détail l'admiration. »*

Sans doute existe-t-il, sur Rome, une bibliothèque déjà immense. La ville est faite de textes autant que de pierres, les récits sont aussi nombreux que les tuiles. Sur l'éternelle cité, ses ocres et ses silences, ses ombres abruptes comme ses rondeurs marmoréennes, s'enchevêtre un labyrinthe de références et d'archives. Claudia Moatti se repère dans cette forêt de gloses aussi allègrement qu'elle s'oriente dans le dédale des ruelles. Auteur d'une thèse sur le partage de la terre dans le monde romain et de quelques guides de la Ville, cette habituée de « la plus belle bibliothèque du monde », celle du palais Farnese, ne s'est pas contentée d'ajouter un volume à tous ceux existant. Elle tente d'en rassembler l'esprit, d'en faire deviner l'unité secrète, ce mystérieux tissage de la diversité par lequel Rome parvient à incarner l'urbanité tout en demeurant presque campagnarde, habitée par la terre, parcourue de jardins. On y découvre en effet autant de sortes de palmiers que de siècles entrelacés. Entre les temps passés et le présent sans fin, Rome organise incessamment des passages. Ce lieu, finalement, n'est pas du tout moderne : une indolence obstinément l'habite. Peut-être n'est-il pas vraiment européen, malgré son rôle central dans notre histoire. Quelque chose de l'Orient – l'extrême, l'indien – imprègne Rome souterrainement. Toutefois, dans l'histoire de Rome, il est un moment étonnamment proche du nôtre. C'est celui où la République tardive, commençant à dominer le monde, doit en maîtriser la diversité sans la tuer, et la comprendre sans s'y perdre. Souci administratif et politique, pour commencer. Mais aussi, indissociablement, souci intellectuel : les Romains sont conduits vers l'abstraction par le mouvement même de leur domination. Leur usage de la raison se fait théorique pour donner à la forme juridique sa cohérence. Cette « raison de Rome », dont Claude Moatti retrace la genèse plutôt méconnue au long d'un ouvrage savant et lumineux, ne spécule pas pour le plaisir, comme celle des Grecs. La démarche philosophique devient ici nécessaire pour permettre une meilleure politique. *« Elle crée un ordre logique, une forme spécifique, capable de constituer une unité là où il y a de la pluralité, de recouvrir les particularismes nés des vicissitudes historiques, de transcender les différences sans les annuler. »* On pourrait dire aussi bien qu'il s'agit de tisser les peuples les plus divers ou, en termes contemporains, de bâtir la cohérence d'un monde multiculturel. C'est pourquoi les Romains travaillent méthodiquement à l'élaboration d'une universalité juridique dans laquelle les abstractions libèrent des particularismes.

Sans doute avons-nous à méditer ce moment. Sans être identique au nôtre – gardons-nous des illusions de perspectives – il lui ressemble par plus d'un trait. Que pouvons-nous, en effet, demander aujourd'hui à la pensée ? Des normes nouvelles de conduite ? Des limites pour nos dérives techniciennes et nos démesures ? Allons-nous attendre une leçon de morale ? Un ixième éloge de la vertu ? Ou bien pouvons-nous espérer quelque chose d'un peu plus consistant ? Quelques abstractions neuves, une poignée de concepts capables de forger une unité d'un nouveau style, par-delà les diversités innombrables et les disparités sans nom que génèrent à grande vitesse les communications planétaires et les expérimentations de toute nature. D'où viendront ces idées encore inaperçues ? Du grand murmure mondial des réseaux électroniques, de la foire télévisuelle et satellitaire ? On peut toujours espérer que naisse de ce magma autre chose que des discours juxtaposés, des bouillies indistinctes de cultures qui se télescopent ou se croisent en s'ignorant. Peut-être quelque nouvel usage de la raison se cherche-t-il. Sans souci du vieux centre des empires. Sans égard envers des villes ni même des symboles qui les engendraient hier encore. Cet unique objet, indéfiniment partageable par tous, ne serait plus qu'un lieu virtuel, un hologramme de l'unité du genre humain. Mais un lieu global est-il encore un lieu ? Si oui, à quelles conditions ? A leur manière, les vieux Romains ont déjà rencontré des questions de ce type.

A signaler également :
***La Naissance de la grammaire dans l'Antiquité grecque*, de Frédérique Ildefonse. Ce savant travail met en lumière le caractère tardif de la constitution de la grammaire en discipline autonome et l'explique par la mainmise des philosophes sur l'analyse du langage. (Librairie Philosophique J. Vrin, « Histoire des doctrines de l'Antiquité classique », 490 p., 250 F.)**

L'anthropologie comme gai savoir

Après sa « déroute » camerounaise, Nigel Barley a mis le cap sur Sulawesi pour y découvrir les Torajas. Il en rapporte un récit plein d'humour, de pittoresque et d'autodérision

L'ANTHROPOLOGIE N'EST PAS UN SPORT DANGEREUX
de Nigel Barley.
Traduit de l'anglais
par Bernard Blanc,
Payot, 253 p., 135 F.

Un anthropologue est par nécessité nomade, par fonction décrypteur de cultures différentes et par sédentarité théoricien. La discipline scientifique ennoblit son inachevable recherche, toujours à reprendre. Tels sont les principes. Certains les respectent, mais sans entière illusion et sans dévotion ; ils savent que leur tâche ne peut s'accomplir dans la clôture et la tranquillité des laboratoires. Nigel Barley, anthropologue attaché au British Museum, est de ceux-là. A dire vrai, il récidive. Il avait déjà, à l'occasion d'une enquête conduite au sein d'une culture archaïque du Cameroun, révélé les raisons de sa propre « déroute ». Dans un récit désopilant, il a raconté le cheminement hasardeux de son étude et les mésaventures qui le jalonnent. Avec humeur, humour et autodérision. Son gai savoir est par moments grinçant.

Cette fois, il ne s'agit plus de l'Afrique. Le savant britannique ne l'aime pas. Pour lui, les « sociétés exotiques » doivent être moins pourvoyeuses de *« structures à trouver »* que de *« gens à rencontrer »* ; son expérience camerounaise à l'évidence n'a pas permis les bonnes rencontres. Changeant de cap, il fait le choix du *Sulawesi (Célèbes)* en Indonésie. Il se prépare à la découverte des Torajas, gens de la montagne, autrefois très hiérarchisés et guerriers, anthropophages peut-être, connus des curieux d'art pour leurs mannequins funéraires en bois, aujourd'hui riziculteurs et éleveurs de buffles, encore constructeurs de belles maisons et de greniers sculptés, et chrétiens amateurs d'hymnes et de paroles rituelles à l'ancienne. Ces gens-là ne sont pas de l'espèce ordinaire et leur monde ne se laisse pas mettre en formules. Nigel Barley, qui refuse d'habiller d'ordre ce qui est d'abord *« relations personnelles et émotionnelles »*, ne manquera ni des unes ni des autres.

Le récit rapportant ses voyages, sa nouvelle expérience, a la forme d'une relation exotique et pittoresque et d'un carnet de travail aux notations discrètes. C'est ce qui lui permet de pratiquer une sorte d'ethnographie totale et distanciée. Dès le départ, puis au long d'un parcours sinueux qui transite par Moscou, Singapour et Djakarta, avant le lent trajet *« irréel et cauchemardesque »* qui mène aux lieux de sa recherche. Ce qu'il reconnaît d'abord, c'est un univers abâtardi, déglingué, un *« no man's land d'Est et d'Ouest »*. Des rencontres modestes, chaleureuses et trop attentionnées, plus soucieuses de se servir de lui que de servir sa curiosité, apaisent néanmoins sa désillusion. Le questionneur est questionné, ses contresens culturels sont l'objet de moqueries partagées, et lui-même raille l'état de régression résultant de sa dépendance.

L'accès à Sulawesi est déconcertant, les bureaucrates, les puissants, les touristes composent le plus dissuasif des mélanges. Nigel Barley est impatient d'atteindre la montagne des Torajas, de passer la *« frontière ethnologique »*. Il y parvient non sans être manipulé ni déconcerté et souvent déconcertant pour ses hôtes. Il s'amuse à découvrir que deux négociants douteux de sculptures torajas ont pour prénoms Hitler et Bismarck, à constater que la femme toraja embourgeoisée en Hollande et revenue pour honorer ses morts n'abandonne pas son manteau de fourrure durant la cérémonie, à rencontrer un informaticien du MIT américain réinterprétant le rituel de son village consacré au nouvel habillage des os des morts récents. Le hasard le sert sous l'aspect d'un homme jeune, lycéen occasionnel et riziculteur par solidarité familiale, qui devient son guide et son assistant. C'est par celui-ci qu'il entre en relation avec Nenek, le grand-père, gardien local des traditions, desservant de la « vieille religion » et habile sculpteur sur bois. Le personnage est fascinant et fait figure de héros principal dans le récit, qui se transforme alors en feuilleton ethnographique.

Le savoir sérieux y a sa part, mais toujours en maintenant la distance critique, en faisant place au scepticisme des intéressés eux-mêmes. Les funérailles, les fêtes honorant les ancêtres, les sacrifices accompagnant toute activité créatrice, les usages sont respectés et adaptés à la fois. Les rites, les mythes, les paroles révérées laissent toujours ouverte la possibilité de justifier les actions.

La tradition fait usage du moderne, la religion ancienne complète un christianisme de façade, et le tourisme apporte des ressources financières propices à toutes les inflations rituelles. Nigel Barley, fasciné par l'art de construire et de sculpter des Torajas, conçoit le projet fou d'entraîner le vieux Nenek et une petite équipe de sculpteurs en Angleterre, afin d'édifier un grand grenier à riz, au British Museum de Londres. Il y parvient, en deux ans et cinq voyages.

Ses amis torajas s'adaptent vite à une vie londonienne dont ils ne connaissent rien, et leur intérêt constamment éveillé les conduit à pratiquer une façon d'ethnologie retournée. Ils savent voir, comparer, interpréter. Pour les spectateurs de leur chantier, ils sont moins une curiosité qu'un révélateur d'un art de faire, d'une esthétique raffinée. Et d'une sagesse : leurs remarques sur la culture du gaspillage et de l'endettement, leur logique impertinente et leurs moqueries désorientent les observateurs en les portant à la réflexion sur leurs propres inconséquences. La ruse de ses amis torajas piège même l'anthropologue : il est blessé par surprise afin que son sang soit le substitut de l'impossible sacrifice du buffle sur le grenier achevé.

Nigel Barley introduit, par notations éparses, ses libres remarques sur la pratique de l'anthropologie. Il est de ceux qui privilégient les rencontres et donc les individus avant d'être préoccupés des généralisations. Il montre la part du hasard et l'importance de l'implication personnelle. A certains moments, il donne l'impression que le métier met en état de rêve éveillé avec des séquences heureuses et des phases de cauchemar.

Une certitude, sa méthode est efficace, on s'attache à ses personnages, on finit par adhérer à l'univers toraja. Son récit entraîne et sa verve réconforte en libérant par un humour à rebondissements. Il y a encore de la joie chez les gens des tropiques.

Georges Balandier

Reflets dans un œil grec

Un essai sur la notion d'identité telle qu'elle émerge dans la Grèce ancienne

DANS L'ŒIL DU MIROIR
de Françoise Frontisi-Ducroux
et Jean-Pierre Vernant.
Ed. Odile Jacob, 304 p., 145 F.

Le sujet est beau, le livre ambitieux. Mais la réalisation surprend. Livre à deux voix, *Dans l'œil du miroir* analyse la notion d'identité telle qu'elle émerge dans la Grèce ancienne grâce au crible d'une information littéraire, archéologique et iconographique.

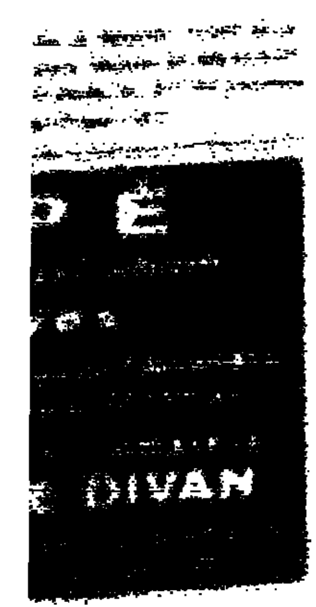
Emblème trop évident pour ne pas être strictement interrogé, le miroir, objet matériel comme vision métaphorique ou comparative, a une place essentielle dans l'imaginaire antique. Si Alcibiade parvient à percer l'énigme de Socrate (*« Quel est l'objet tel qu'en le regardant nous nous voyons nous-mêmes tout en le voyant ? »*), Sénèque va plus loin encore : *« Les miroirs ont été inventés pour que l'homme se connaisse lui-même. »* Parce qu'il ne livre pas le réel sans en jouer, semblable et différent (les enfants sont ainsi le miroir des pères), gage de vérité et capable de mensonge, le miroir est fondamentalement paradoxal.

Analysant consciencieusement les mots, les vestiges, les usages et les représentations de l'objet, Françoise Frontisi, qui signe l'essentiel du livre, établit une claire partition du monde grec : aux femmes, l'usage – donc le reflet ; aux hommes, à distance prudente, la réflexion. Ce partage supporte mal la transgression : signe de passivité et d'asservissement pour le citoyen, l'homme libre regarde le recours au miroir comme honteux. Le seul miroir masculin licite, *« c'est l'œil d'un autre homme, celui du semblable et de l'égal »*. D'ailleurs, vraie référence virile, la vierge guerrière Athéna refuse pareillement l'objet, trop lié au désir amoureux. Au miroir correspond l'univers du gynécée que le jeune garçon doit rejeter pour l'œil de l'éraste et rejoindre le monde des mâles. Même s'il attire, fascine, captive même, l'usage du miroir ne convient pas à l'homme, qui risque de se fermer sur soi, s'aliénant jusqu'à se réduire à une *« quasi-chosification »* de l'individu.

Enchâssant la stricte analyse de Françoise Frontisi, et corrigeant une vision de la femme grecque dont *« la première vertu* [serait] *de se faire oublier »*, la double contribution de Jean-Pierre Vernant livre une lecture lumineuse de ce qui fait l'identité d'Ulysse, héros retranché de la communauté des hommes. *« Invisible et ignoré, hors de portée de ce que peuvent atteindre l'œil et l'oreille des hommes (...), englouti dans l'obscurité et le silence, il s'est éclipsé sans gloire. »* Faillite absolue du héros grec, dont l'idéal est de laisser derrière lui un souvenir impérissable. L'homme, égaré dans une des contrées dont les codes alimentaires dévoilent l'inhumanité, peut bien défier le cyclope Polyphème et tenter en fuyant d'annuler le pseudonyme révélateur (*Outis*/Personne) dont il s'est masqué, se proclamant *« fils de Laërte, pilleur de Troie et homme d'Ithaque »*, il n'a plus d'identité dès lors que *« se sont effacés les repères conférant à un individu dans sa singularité le statut d'être humain : son nom, sa terre, ses parents, sa lignée, son passé, sa gloire éventuelle »*.

Seul le miroir de Pénélope pourra la lui restituer. Héroïne *« d'endurance »* au *« cœur patient »*, l'épouse partage les caractéristiques d'Ulysse ; sa fermeté comme sa méfiance flattent, mieux amplifient, la gloire de l'homme aux mille ruses. Véritable miroir seul capable de qualifier le héros pour lui redonner sa place, la figure de Pénélope lue par Vernant déjoue les règles patiemment dégagées par Françoise Frontisi. Moins complaisant que celui des contes pour enfants, le miroir grec n'est pas près de livrer tous ses secrets.

Ph.-J. C.



ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

L'homme, cancer de la nature ?

LA POLLUTION INVISIBLE
de Mohamed Larbi Bouguerra.
PUF, 326 p. 160 F.

Dans l'abondante littérature déjà engendrée par le sommet de Kyoto, hélas ! plus intéressée qu'intéressante, nul doute que le livre copieux de Mohamed Larbi Bouguerra trouve aisément sa place. Trente-cinq ans après la publication aux Etats-Unis du *Printemps silencieux* de Rachel Carson, un « livre-phare » pour notre auteur, est de nouveau annoncée l'apocalypse si un terme n'est pas mis aux « *mille et une pollutions insidieuses et invisibles* » causées par l'emploi inconsidéré de substances chimiques. Il est vrai que l'interminable liste des menaces qu'établit Bouguerra est accablante. D'autant plus accablante que l'auteur n'a pris le soin ni d'introduire ni de conclure son ouvrage pour guider le lecteur.

Apprenez donc, braves gens, que si vous trouvez que votre linge « *sent le propre* » quand vous allez le chercher chez le teinturier, c'est qu'il a été traité au perchloréthylène ou au tétrachloroéthylène ; que ces types de solvants et bien d'autres sont aussi employés pour la fabrication des vernis à ongles, des adhésifs, des encres d'imprimerie, des textiles artificiels, des peintures de toutes sortes, des disquettes d'ordinateurs, de bandes de film vidéo, des cosmétiques et d'autres déodorants, et même pour décaféiner le café. Or, il s'agit de véritables poisons capables de produire des cancers, de tuer des embryons dans le ventre maternel, ou d'induire des malformations, telles l'atroce anophtalmie (absence d'yeux), l'épouvantable anencéphalie (absence de cerveau), ou encore de trouer la couche d'ozone.

Sachez encore, malheureuses victimes de la rapacité des multinationales chimiques, que les polluants qui sortent de leurs cornues gigantesques peuvent provoquer chez l'être humain stérilité, impuissance, baisse de la qualité du sperme, troubles menstruels, cancers de la prostate, anomalies du scrotum, des testicules non descendus, des urètres mal terminés, alors que certaines espèces contaminées, tel le buccin, ont vu apparaître en leur sein des femelles à pénis !

Vision apocalyptique garantie avec cet essai de Mohamed Larbi Bouguerra qui égrenne, sans recul, les « mille et une pollutions insidieuses et invisibles » qui nous menacent

N'ignorez rien non plus, innocents chalands de supermarchés, des risques que vous courez à utiliser des emballages en plastique. Loin d'être inertes, ces revêtements peuvent laisser passer vers l'aliment qu'ils sont censés protéger, des produits chimiques à « *effet inconnu* (sic) *ou allergénique* », avertit Bouguerra. A ce titre, cette migration serait un « *fait admis, accepté et reconnu par les autorités publiques* », migration encore plus effroyable quand elle vient d'un plastique recyclé qui, dans une précédente vie, si l'on ose dire, a servi à emballer des pesticides, des poudres à récurer, du pétrole, de la sanie. Vous pensez peut-être que l'utilisation de plastiques biodégradables, chimiquement dégradables ou photodégradables, en permettant d'éviter ces récupérations calamiteuses, résoudrait le problème. Détrompez-vous. La dégradation ne sera pas complète, prévient l'auteur, « *et nul ne sait si* (les) *résidus sont inoffensifs et ne risquent pas, par exemple, de contaminer les nappes phréatiques* ». Et ne songez pas non plus à remplacer le plastique par du papier blanchi au chlore, porteur de dioxines qui viendront les fixer dans la graisse des aliments, mais aussi dans le lait et les couches de bébé.

Quant à vous, vaillants contempteurs de l'usage de l'automobile à essence dans les villes, cessez donc de militer pour la voiture électrique, naïfs que vous êtes. Le remède serait pire que le mal. Car les batteries qui alimentent en énergie ces véhicules miraculeux contiennent du plomb, et la fourniture de ce métal lourd aboutirait à une multiplication par 80 des émissions saturnines de la voiture utilisant de l'essence au plomb.

Ainsi, quoi que vous fassiez, et même si vous cherchez à limiter les dégâts, vous n'aboutissez qu'à aggraver la situation. A se demander, selon la fameuse affreuse formule de Julian Huxley, si l'homme ne serait pas devenu le « *cancer de la Nature* ».

Y a-t-il seulement des preuves de tant de méfaits apportés par les pratiques quotidiennes d'une société de consommation et de consumation ? « *Preuves* », avez-vous dit ? Quel vilain mot ! Bouguerra nous dit d'abord que « *la Science n'est plus en mesure de délivrer des certitudes relatives aux problèmes environnementaux globaux* », tout en affirmant, à la fin de son livre, que des « *preuves irréfutables* » ont été apportées de la « *contamination globale par les solvants* ». Ensuite, il suggère que la charge de la preuve doit être inversée. Ce n'est plus aux utilisateurs de prouver la nocivité d'un produit donné mais aux fabricants de démontrer son innocuité. Et de citer la décision, en effet « *historique* », de la Cour suprême des Etats-Unis qui mit un terme en juin 1976 à la bataille juridique qui avait suivi la décision de bannir le plomb des carburants aux Etats-Unis. Le principal producteur, Ethyl Corp., prétendait qu'il n'y avait pas de preuve de la nocivité de son produit. La Cour suprême trancha en arrêtant que dans le cas d'espèce il n'était pas nécessaire d'établir rigoureusement la preuve de cette nocivité.

Faut-il, demande Bouguerra, s'attacher à la règle qui veut qu'une hypothèse est réputée fausse tant qu'il n'a pas été démontré qu'elle était vraie ? De quelle utilité serait pour l'humanité la démonstration en bonne et due forme que la catastrophe est sûre et certaine ? Et de se scandaliser qu'une mère imputant l'anencéphalie ou le retard mental de son enfant à tel ou tel solvant, doive en apporter la preuve scientifique et prouver la relation de cause à effet. Mais si l'on décrète que de toutes façons la preuve est impossible à apporter, n'est-ce pas la porte ouverte à toutes sortes d'angoisses et de délires, facilement récupérables, du reste, par les multinationales assoiffées de bénéfice ? Bouguerra fustige la liberté des marchés, les absurdités de la société de consommation, la « *course effrénée* » au profit, sans pour autant tirer des leçons du gigantesque désastre économique engendré par l'ex-Union soviétique et ses satellites. Et cette partialité est presque moins invisible que la pollution qu'il décrit !

PASSAGE EN REVUES

● **« L. S. LITTERAE SLOVENICAE »**

Comme nombre d'autres peuples qui ont subi l'histoire, les Slovènes ont confié aux intellectuels et aux artistes une mission : incarner et défendre l'identité d'une nation trop longtemps bâillonnée. A Ljubljana comme à Trieste, où sont installés nombre d'auteurs décidés à rompre le « silence culturel » qui leur fut imposé, règne depuis 1991, date de l'indépendance, une effervescence littéraire. Alors que la France découvre depuis quelques années les talents de Boris Pahor (*Pèlerin parmi les ombres*, *Printemps difficile*) ou d'Alojz Rebula (*Demain le Jourdain*), une revue littéraire bilingue s'applique depuis 1992 à explorer les champs d'une langue portée sur la mélancolie. Editée alternativement en langue allemande et en langue française, celle-ci, patronnée par l'Association des écrivains et traducteurs slovènes, publie nouvelles et poèmes, à raison de deux ou trois numéros par an. (Adresse éditoriale : Ljubljana, Tomsiceva 12, Slovenia, tél. : +386. 61-21-11-44, prix : 80 F.)

INTERNATIONAL

● *par Daniel Vernet*

Un modèle européen inachevé

LES POLITIQUES DE DÉFENSE FRANCO-ALLEMANDE
sous la direction d'Olivier Pirotte.
Ed. Fondation pour les études de défense, 286 p., 140 F.

Les ouvrages à vocation universitaire ont les défauts de leurs qualités. Minutieusement préparés longtemps avant la parution, ils sont dépassés par l'actualité même quand ils traitent de sujets contemporains. En revanche ils apportent une distance, une perspective, le rappel de positions passées permettant de mesurer l'écart entre les espoirs mis dans telle ou telle réunion diplomatique et les résultats effectivement obtenus, sans que cette différence puisse être mise sur le compte du mauvais esprit caratéristique des journalistes.

Le livre collectif que la Fondation pour les études de défense vient de consacrer aux relations franco-allemandes dans le domaine stratégique répond à cette définition. La plupart des contributions ont été écrites avant la fin de la conférence gouvernementale qui s'est conclue en juin au Conseil européen d'Amsterdam sur un demi-échec et l'on se rend compte que les auteurs plaçaient dans cette réunion des espoirs excessifs. Ils espéraient que la bonne entente entre la France et l'Allemagne autoriserait des progrès décisifs sur la voie d'une politique extérieure et de sécurité commune, une articulation efficace entre l'Union européenne et l'OTAN par l'intermédiaire de l'UEO, premier pas vers la constitution d'un pilier européen de défense au sein de l'Alliance atlantique. Ces attentes ont été, comme on le sait, déçues. Il n'est toutefois pas inutile qu'elles soient ainsi rappelées, surtout aux dirigeants politiques, toujours tentés de crier victoire pour camoufler leurs renoncements.

Pour qui s'intéresse aux politiques de défense de la France et de l'Allemagne et au rapport entre les deux, le livre de Georges-Henri Soutou, paru l'an dernier, *L'Alliance incertaine, les rapports politico-stratégiques franco-allemands 1954-1996* (Fayard), est certes irremplaçable, mais Olivier Pirotte et ses collaborateurs n'ont pas cherché à rivaliser avec cette somme historique. Ils ont plutôt voulu montrer comment, à travers les constantes de deux politiques qui ne sont jamais spontanément convergentes, les deux pays pouvaient et devaient coopérer au nom de l'Europe. Des monographies et des tableaux aident à comprendre comment la France et l'Allemagne sont, parfois pour des raisons changeantes, prises depuis la fin de la seconde guerre mondiale dans des logiques opposées, la première parce qu'elle eut d'abord à défendre une vocation mondiale alors que la seconde était encore désarmée ; puis, après le réarmement allemand, parce que la seconde était intégrée dans l'OTAN tandis que la première s'en détachait à partir de 1966.

Avec des structures différentes, des traditions opposées et des ambitions divergentes, la France et l'Allemagne devaient parcourir un long chemin pour parvenir à une coopération en matière militaire qui se présente comme un modèle pour l'Europe. Le corps d'armée franco-allemand est certes « *un laboratoire efficace* », mais il reste beaucoup à faire avant qu'il devienne l'embryon d'une armée européenne.

Depuis 1992 et la création de ce corps multinational, qui est devenu européen avec l'arrivée des Belges, des Luxembourgeois et des Espagnols, l'Allemagne et la France ont fait des pas l'une vers l'autre. Bonn a abandonné sa posture attentiste, qui lui faisait refuser de s'associer à des opérations de maintien de la paix « hors zone » au nom d'une lecture intransigeante de la Constitution fédérale. Aujourd'hui, des soldats allemands participent à la force internationale en Bosnie et personne n'y trouve à redire. Paris, de son côté, a esquissé un rapprochement avec l'OTAN qui, s'il avait été poursuivi jusqu'à son terme, aurait facilité la coopération avec l'Allemagne. Cela n'a pas été le cas et, dans une large mesure, Français et Allemands sont renvoyés à leur situation antérieure, où les premiers cherchent désespérément une défense européenne autonome tandis que les seconds ne voient de salut que dans l'OTAN.

Cette contradiction ne peut être levée que par des mesures pratiques, par une coopération concrète qui se joue des dogmes et des interdits. Il n'en reste pas moins que le Conseil européen d'Amsterdam a été décevant et que Paris et Bonn portent une large part de responsabilité. Les réserves de la Grande-Bretagne et celles des pays traditionnellement neutres ont certes joué un rôle mais, faute d'un accord franco-allemand, l'Europe s'est trouvée privée de son moteur. Paradoxe, les Français étaient disposés à aller plus loin dans les abandons de souveraineté que les Allemands, comme tétanisés par le défi de l'euro à un moment où l'euroscepticisme gagne chez eux du terrain. Les auteurs du livre pensent que la raison doit amener les deux pays à s'entendre et, au-delà, doit « *pousser l'Europe vers un système de défense collectif* ». Les dernières péripéties de la construction européenne laissent cependant craindre que la prudence ne l'emporte sur la raison.

POLITIQUE

● *par Gérard Courtois*

Cohabitation casse-cou

LE PREMIER MINISTRE
Revue « Pouvoirs »
Seuil, n° 83, 206 p., 95 F

Piques et répliques, provocations voilées et ripostes assassines : après quelques mois d'observation courtoise, la cohabitation entre le chef du gouvernement, Lionel Jospin, et le chef de l'Etat, Jacques Chirac, est en train, dit-on, de virer à l'aigre. C'est au point que chacun, désormais, s'interroge sur la capacité des deux hommes de maintenir durablement l'attelage auquel ils sont contraints. Aux tensions inévitables entre le chef de la majorité et celui de l'opposition s'ajoutent en effet les contradictions institutionnelles aiguisées par la perspective d'une coexistence au long cours à la tête de l'exécutif.

La dernière livraison de la revue *Pouvoirs*, consacrée au premier ministre, arrive fort à propos pour éclairer ces contradictions, inscrites dans la Constitution de 1958, en dehors même des périodes de cohabitation. Certes la personnalité du général de Gaulle – puis de ses successeurs – ainsi que la réforme constitutionnelle de 1962 introduisant l'élection au suffrage universel du chef de l'Etat ont enraciné la V[e] République, pendant un quart de siècle, dans le présidentialisme majoritaire. Pourtant, comme le note Hugues Portelli, « *dans le duel qui oppose les deux pôles de l'exécutif depuis 1959, la partie est moins inégale que jamais. (...) Le premier ministre, qu'il soit subordonné au président ou son adversaire, s'est progressivement émancipé* ». L'effritement du phénomène majoritaire, dont la dissolution manquée du printemps 1997 n'est que le symptôme le plus spectaculaire, l'érosion de la puissance diplomatique et militaire de la France, la centralisation des enjeux économiques sont autant de facteurs qui « *jouent à long terme en faveur du premier ministre, dont le champ d'action s'accroît au fur et à mesure que celui du président se réduit* ».

Comme le rappelle Pierre Avril, cette émancipation du chef du gouvernement prend des allures de retour aux sources puisque bon nombre des rédacteurs de la Constitution « *voyaient dans le premier ministre "l'homme fort" du nouveau régime* ». Disposant de deux états-majors essentiels – son cabinet et le secrétariat général du gouvernement –, assurant l'exécution des lois, maîtrisant le Parlement comme aucun de ses prédécesseurs, ainsi que le rappelle avec dépit Michel Mopin, le premier ministre a su donner toute sa force à l'article 21 de la Loi fondamentale qui lui confie la charge capitale de diriger l'action du gouvernement, à défaut de pouvoir, hors cohabitation en tout cas, déterminer et conduire la politique de la nation (article 20). Même dans les domaines que, par convention, l'on estime réservés au chef de l'Etat, le premier ministre « *ne manque jamais de moyens, et rarement de tentations, d'exercer un rôle malgré tout et de revenir, plus ou moins discrètement, sur les territoires d'où l'on a prétendu le bannir* », note Guy Carcassonne.

Ce qui est vrai quand le premier ministre dépend du président de la République l'est d'autant plus lorsqu'il tient sa légitimité d'un changement de majorité parlementaire. Et plus encore lorsque cette cohabitation est censée s'installer dans la durée, comme aujourd'hui, au lieu de se cantonner dans cette « *sorte d'armistice en forme de veillée d'armes* » présidentielle qu'elle fut entre 1986 et 1988, puis entre 1993 et 1995. Car il y a là, pour le doyen Vedel, un changement de « *nature* » plus que de « *degré* ».

Au fil de brillantes variations, Georges Vedel souligne en effet qu'en cas de cohabitation courte « *chacun est à peu près assuré du temps, du lieu et des enjeux de la confrontation décisive et n'exerce son habileté que pour la préparer* ». A l'inverse, « *l'analyse du dispositif conflictuel est très différente pour la cohabitation de longue durée* ». A ses yeux, « *en réalité, la cohabitation, si elle dure, ne peut conduire qu'à un franc régime parlementaire. Par nature, sa prolongation démontre que le président se résigne peu à peu à ne pas gouverner et que le pouvoir glisse chaque jour d'entre ses doigts* ». Une telle perspective lui paraît hautement improbable, tant il est difficile d'imaginer le chef de l'Etat se laisser condamner à l'« *inertie* » et assister sans réaction à « *l'agonie paisible du présidentialisme majoritaire* ». Bref, le verdict est net : « *Une cohabitation équilibrée ne pourrait se poursuivre pendant cinq ans* », même si « *le scénario de rupture est difficile à écrire* ».

Pour Georges Vedel, qui n'est pas l'observateur le moins chevronné, le risque ne fait pas de doute. Soit le président cherche à rétablir son autorité en « *provoquant l'une des formes de recours aux urnes dont il dispose* » (nouvelle dissolution ou présidentielle anticipée), mais sans corriger les dérives connues du présidentialisme « *divinisé* » à la française. Soit la cohabitation conduit au retour à un régime parlementaire, mais qui serait alors privé de l'autorité présidentielle et « *s'accompagnerait probablement d'une décomposition ou, du moins, d'un relâchement du système des partis* ». Bref, un « *retour à la IV[e] République* ». Le principal remède, plaide une nouvelle fois Vedel, est l'instauration du quinquennat. Verdict avant cinq ans !

SOCIETE

● *par Robert Solé*

Homo urbanus

UNE HISTOIRE DE LA VILLE
de Paul Blanquart.
La Découverte, 192 p., 89 F.

Contrairement à une expression courante, les villes ne poussent jamais « *comme des champignons* ». Leur éclosion, leur structure expriment toujours un modèle social et une forme de pensée. Paul Blanquart l'explique dans un livre solide, qui sait être profond sans tomber dans le jargon ou l'obscurité.

On a connu l'auteur comme religieux catholique, philosophe, sociologue, professeur d'université, animateur de publications engagées, dont *Politique Hebdo* et *La Gueule ouverte*. On ne le savait pas historien. Mais, ici, l'histoire est intimement liée aux autres disciplines, à commencer par la philosophie. Raconter la ville, c'est raconter les rapports de l'homme avec le cosmos, avec ses semblables et avec son propre corps.

La ville naît de la division du travail entre éleveurs et agriculteurs. Et elle naît sous forme de cercles concentriques. Dans le village néolithique, tout est rond : au milieu se trouvent les greniers ; autour, les huttes ; puis, la palissade pour se protéger ; plus loin, le cercle des champs, et enfin celui des pacages... Le cimetière – c'est-à-dire le sacré – se situe au cœur de cet espace de vie.

Dans la période antique, on passe du village à la ville, avec une plus grande diversité des tâches. L'éclatement est évité par une hiérarchisation des différentes fonctions. La religion dispose désormais de son propre personnel, mais garde son rôle de lien social en se combinant au pouvoir politique dans une sorte de souveraineté à double pôle.

La ville grecque inaugure l'*agora*, lieu de débats et d'échanges. Ce nouveau centre, qui n'est plus religieux mais politique, incarne la démocratie. Dans cette ville désacralisée, les morts sont enterrés hors les murs. Mais, bientôt, le souci grandissant de fonctionnalité conduit à concevoir des rues à angles droit. Comment concilier centre et damier ? Hippodamos, concepteur de Rhodes et du Pirée, résout la quadrature du cercle par une astuce : le centre sera la baie, le port, la mer, où les rues convergeront... Ce modèle urbanistique, qui est aussi un modèle politique et cosmologique, sera contesté par Platon après la défaite d'Athènes face à Sparte : la cité idéale implique, selon lui, un centre entouré d'une enceinte circulaire, l'Acropole, d'où partent douze rayons qui divisent le territoire en douze portions. Adieu angles droits ! On revient à l'organisation religieuse de l'espace.

La cité médiévale combine les différents métiers, sans les hiérarchiser. L'ordre qui les relie n'en est pas moins voulu par Dieu. Tout est sacré dans cette ville recroquevillée, aux rues étroites, pleine de courbes, où l'on processionne jusqu'à la cathédrale. Mais c'est aussi le règne de la diversité, des échanges et des discussions sur les places, qui prendra toute son ampleur avec l'essor économique des XI[e] et XII[e] siècles.

Un nouvel art de la guerre va contribuer à casser ce modèle, pour donner naissance à la ville royale. Ne faut-il pas se protéger des boulets de métal qui percent les murailles ? On enterre les forteresses, on en dégage les abords. Avec Vauban, la puissance se donne en spectacle. Aux courbures des formes médiévales succèdent les maisons alignées comme à la parade, les vastes esplanades, un espace aéré, aplani, nivelé, qui enchante Descartes. Versailles est l'exemple éclatant de ce nouvel ordre, cartésien et royal.

Au XIX[e] siècle, Haussmann aussi taillera dans le vif, mais pour d'autres raisons. Paris se sent envahi par la classe ouvrière. Après les journées insurrectionnelles de 1848, le préfet veut dégager de grands axes pour permettre à la troupe d'intervenir efficacement ? « *L'assainissement social* » de la capitale correspond à la montée du capitalisme, qui s'empare de l'espace pour le rectifier. Les nouvelles cathédrales s'appellent grands magasins. Et, pour neutraliser l'ouvrier, on va le pousser à devenir propriétaire. L'habitat pavillonnaire sera séparé du lieu de travail, tandis que des villes minières seront construites de toutes pièces autour de l'usine et des bureaux. Signe qui ne trompe pas : dans l'église, au premier rang, les prie-dieu de velours sont réservés à la direction et aux ingénieurs.

Aujourd'hui, c'est dans les banlieues que s'expriment les nouveaux modèles urbains. Le développement ne se fait plus de façon concentrique, souligne Paul Blanquart, mais en rubans et en couloirs, le long des grandes voies de communication. « *L'informatique permet la concentration des données et du pouvoir, en même temps que la décentralisation de la production et de la commercialisation.* » Dans ce tissu urbain discontinu, l'automobiliste ne sait jamais très bien où il se trouve. Les nœuds d'échangeurs brouillent les points cardinaux. L'espace de ces « *non-villes* » est fait de flux : flux de gens, d'argent, d'informations. Des personnes chassées de chez elles par la misère et arrivées là par hasard auront du mal à s'y intégrer, alors que des privilégiés, jonglant avec les flux, se sentiront chez eux n'importe où dans le monde.

Le retour des sorcières

Dans une enquête minutieuse, Guy Bechtel lie l'éradication de la sorcellerie, à la naissance de la modernité, qui redéfinit une image de soi par rapport à cet Autre détesté

LA SORCIÈRE ET L'OCCIDENT
La destruction de la sorcellerie en Europe des origines aux grands bûchers
de Guy Bechtel.
Plon, 732 p., 198 F.

Les sorcières sont de retour. Au moment où la tradition d'Halloween trouve en France un terreau fertile, Guy Bechtel publie une ambitieuse somme consacrée à la sorcière d'Occident, livre qui participe d'un frémissement du religieux au crépuscule du deuxième millénaire. Sans pessimisme affiché, l'auteur rompt avec le mythe du progrès indéfini portant l'homme vers des lendemains meilleurs car il entrelace la question de la chasse aux sorcières à celle de l'émergence de la modernité occidentale depuis la Renaissance, en prélude aux terribles « purifications » ultérieures, comme la Shoah.



AKG PHOTO

Détail d'une gravure sur bois illustrant l'histoire des trois sorcières de Derneburg (1555)

L'auteur distingue les guérisseurs populaires ou les mages savants, qui croyaient (et croient toujours) en leurs pouvoirs, des sorciers diaboliques, surtout pourchassés entre 1570 et 1630, comme adeptes d'une secte satanique organisée. Ce pur fantasme collectif fit brûler près de 50 000 personnes, dont plus de la moitié en Suisse et dans les pays germaniques. Erudite, minutieuse, l'enquête est parfois un peu impressionniste. Au risque de noyer le poisson démonologique dans un océan d'érudition, l'auteur pratique avec plaisir l'art du détour et un



soupçon d'anachronisme perce de temps à autre la cuirasse de la méthode.

Bechtel est cependant un excellent passeur culturel qui réalise une synthèse des travaux conduits depuis le livre pionnier de Robert Mandrou (1), résumés dans un ouvrage collectif récent (2). S'il ne marque pas avec précision les emprunts, il met ces conclusions à la portée d'un large public. La clarté de la démonstration générale, mêlant anecdotes et réflexions de fond, la limpidité du style, la prudence explicative rappellent que l'histoire n'est pas réservée à d'étroits cénacles jargonnants mais représente une mémoire collective à partager.

Contrairement à une allégation courante, la chasse aux sorcières fut avant tout un phénomène religieux. Devenue redoutablement efficace durant la période de la « confessionnalisation », entre 1550 et 1650, la théorie du sabbat satanique est une *« cathédrale de mots »* chrétienne. L'auteur souligne la considérable responsabilité de l'Eglise catholique, qui ne condamnait pas à mort les sorcières, mais avait inventé et diffusait leur saga maléfique en la présentant comme l'inverse absolu de la religion épurée. La machine à fabriquer de nouveaux chrétiens fut aussi un piège tendu pour exterminer des femmes engluées dans l'univers magique traditionnel. A quelques exceptions près, les bûchers ne se multiplièrent qu'en terres catholiques en situation de frontière religieuse menacée, surtout si l'autorité centrale s'y révélait incapable de modérer les choses, comme dans le Saint-Empire, où sept princes-évêques catholiques firent à eux seuls exterminer 8 600 sorcières. Puissamment diffusée par le livre, dont le rôle négatif tranche avec son influence libératrice au XVIII[e] siècle, la démonologie amorce un long cycle de désenchantement du monde, les Eglises concurrentes cherchant à occuper tout l'espace du sacré et à expliquer la mort sans référence à la magie millénaire. La Réforme catholique fait particulièrement appel à la peur du démon, censé se déchaîner dans le corps et le coeur de chacun. Antithèse du saint qui domine ses pulsions, la sorcière révèle que le diable contrôle complètement certains humains. Figure parfaite de l'impur, elle est de ceux qui « traitent avec la mort » dont Satan est le maître : le discours démonologique se présente comme une métaphore décrivant la mort non chrétienne pour affirmer la nécessité de lutter contre elle, au dehors comme en soi-même. Le sexe, la scatologie rabelaisienne marquent cet univers impur aux yeux des chasseurs de sorcières qui luttent aussi pour expulser les démons internes qu'ils savent à l'oeuvre dans leur propre chair. Car le diable *« se loge toujours dans les matières fécales de l'intestin »*, écrivait déjà vers 1250 Césaire de Heisterbach.

Le livre de Bechtel va ainsi au-delà de son propos pour montrer que l'image de soi comme celle de l'Autre détesté sont en cours de très profonde mutation dans une Europe déchirée qui marche vers la conquête du monde et l'autocontrôle individuel des instincts.

(1) *Magistrats et sorciers en France au XVII[e] siècle*, Plon, 1968.
(2) *Magie et sorcellerie en Europe du Moyen Age à nos jours*, (Colin, 1994).

Varsovie la rouge

Pierre Buhler retrace les années du diktat soviétique sur la Pologne

HISTOIRE DE LA POLOGNE COMMUNISTE
Autopsie d'une imposture
de Pierre Buhler.
Karthala, 808 p., 195 F.

Marx admirait beaucoup les Polonais, pour leur résistance obstinée à l'autocratie russe. Sur ce point comme sur bien d'autres, ses disciples soviétiques ne l'ont guère suivi. Dès 1920, Toukhatchevski, commandant en chef, adresse un ordre du jour aux soldats rouges marchant sur Varsovie : *« La route de l'incendie mondial passe sur le cadavre de la Pologne. »* En 1937, Staline ordonne la dissolution du PC polonais dont les dirigeants, convoqués à Moscou, sont pour la plupart exécutés. Deux ans plus tard, il s'acoquine avec Hitler pour rayer de la carte la Pologne. Un million et demi des habitants de la zone d'occupation soviétique sont déportés en Sibérie, et plus de vingt mille, jugés socialement irrécupérables, abattus d'une balle dans la nuque, notamment dans la forêt de Katyn.

L'invasion allemande obligera certes le *« Guide »* à prendre son parti de la résurrection de la patrie de Chopin, mais il n'aura de cesse de l'asservir à ses desseins. Non content de faire avaliser par les alliés les annexions réalisées grâce à son entente avec le Reich, il obtiendra de Truman, qui à l'époque a besoin de lui pour en finir avec le Japon, l'installation à Varsovie d'un gouvernement dont il tire pratiquement toutes les ficelles. Entre-temps, il n'aura pas levé le petit doigt, bien que ses troupes soient de l'autre côté de la Vistule, pour venir en aide à la population de la capitale insurgée contre les nazis : quelque deux cent mille Polonais auront payé de leur vie ce refus délibéré d'assistance.

Aucun autre *« pays-frère »* n'a été maltraité à ce point. Il faut dire que c'était le plus grand, et sans doute celui chez qui l'identité nationale – et donc la volonté d'indépendance – était la plus ancrée. Aussi bien est-ce le premier dont la population a commencé, dès juin 1956, à se révolter, jusqu'à imposer le retour au pouvoir de Gomulka, qui avait été arrêté pour *« titisme »*. Le premier qui ait vu se constituer, en 1980, avec Lech Walesa, Solidarnosc, une centrale syndicale libre. Le premier qui ait mis à la tête de son gouvernement, en 1989, en la personne de Tadeusz Mazowiecki, un anticommuniste bon teint, familier des prisons du régime.

La plupart des épisodes de cette poignante histoire ont déjà fait l'objet de livres, souvent de bonne qualité. Il manquait un récit d'ensemble. L'ouvrage de Pierre Buhler comble cette lacune avec maestria. HEC et énarque, diplomate de carrière ayant servi à Varsovie, parlant polonais, l'auteur a de son sujet une parfaite connaissance, non seulement intellectuelle mais humaine, qu'il résume à merveille dans son avant-propos, comme dans les titres de certains de ses chapitres : « Gomulka : le mythe du communisme national », « Gierek : l'illusion de la modernité », « Solidarité : l'utopie de la liberté », « Jaruzelski : l'agonie lente ». Quiconque a eu l'occasion de visiter la Pologne rouge et de constater à quel point la dictature avait échoué à pénétrer les esprits et les coeurs ne peut manquer d'être frappé de l'art avec lequel l'auteur sait en faire revivre le climat et les acteurs, comme de la richesse de sa documentation et de la clarté de ses analyses.

Fallait-il pour autant sous-titrer ce livre *« autopsie d'une imposture »*, au risque de sembler privilégier sa dimension polémique ? Le grand mérite de Buhler nous paraît plutôt d'avoir essentiellement cherché, et de manière très vivante, à établir les faits, lesquels excellent à parler d'eux-mêmes.

André Fontaine

l i v r a i s o n s

● **LUCIEN BODARD, UN AVENTURIER DANS LE SIÈCLE,** d'Olivier Weber
On s'en voudrait d'être injuste envers un tel boulot, qui confond l'art de la biographie avec l'un des travaux d'Hercule. Scrupuleusement, Olivier Weber reconstitue la vie de celui qui, avant de devenir le *condottiere* des grands reporters, connut la Chine sanguinaire des années 20, celle des bordels et des fumeries d'opium. Monstre sacré et *« voyeur de l'atroce »*, Bodard charrie aussi avec lui d'autres épopées à grand spectacle : l'amour dévastateur d'une mère en proie à des chimères, la guerre d'Indochine (dont Grasset réédite la trilogie historique en un seul volume, 1 176 p., 185 F), les coulisses du monde politique et littéraire, le défilé des conquêtes féminines... En outre, le héros a de la gueule : celle de Lulu, fumeur invétéré, grande carcasse neurasthénique. Mais même les géants risquent d'être écrasés par les montagnes de documentation. A ce pavé il manque une voix, une plume, une présence, que le poids du livre ne compense pas (Plon, 1 210 p., 189 F). **J.-L. D.**

● **L'HISTOIRE DU LIBAN CONTEMPORAIN (tome I, 1860-1943),** de Denise Ammoun
Journaliste, Denise Ammoun est aussi historienne. Elle le prouve dans cette *Histoire du Liban* où, après un retour aux sources, elle fournit une vision claire de la renaissance de ce petit pays multimillénaire, sous la forme doublement inédite en Orient d'un Etat islamo-chrétien et libéral. Des massacres de maronites en 1860 jusqu'à l'indépendance en 1943 via le mandat français, l'auteur dénude des événements souvent déformés et les insère dans un travail fortement architecturé. C'est le livre qu'on attendait sur la formation du Liban moderne. Souhaitons que le second tome suivant soit de la même veine ! (Fayard, 525 p., 160 F). **J.-P. P.-H.**

● **MAURICE HALBWACHS 1877-1945,** textes réunis par Christian de Montlibert
Sociologue original et fécond qui sut prolonger la pensée de Durkheim sans s'y enfermer, Maurice Halbwachs n'a pas la place qu'il mérite dans l'histoire de la discipline. Afin de mieux faire connaître son oeuvre, un colloque lui a été consacré à la faculté des sciences sociales de Strasbourg en mars 1995. Les contributions réunies dans cet ouvrage restituent la richesse de ses analyses sur la morphologie sociale, l'histoire et la mémoire, et la diversité de ses intérêts, de l'épistémologie à l'économie politique et à la démographie. C'est aussi un hommage au courage d'un homme qui s'est élevé contre le nazisme et a péri, en 1945, à Buchenwald (Presses universitaires de Strasbourg, 110 p., 60 F). **N. L.**

● **LA MÉMOIRE COLLECTIVE,** de Maurice Halbwachs. Édition critique établie par Gérard Namer avec la collaboration de Marie Jaisson
Ouvrage posthume publié pour la première fois en 1947, *La Mémoire collective* a été présenté comme l'édition d'un manuscrit rédigé par l'auteur avant sa déportation, en août 1944. Une *« mystification »*, affirme Gérard Namer, un des meilleurs spécialistes des travaux d'Halbwachs, qui, ayant eu tardivement accès à la totalité des textes originels, a découvert un ensemble composite écrit ou réécrit entre 1926 et 1944, un *« chef-d'œuvre »* inachevé et éditorialement *« massacré »*. Son édition critique rétablit les passages occultés ou déformés et les variantes les plus significatives des intentions ou hésitations d'Halbwachs. Travail scrupuleux, assorti d'une importante postface, qui révèle *« un parti pris en faveur de l'intériorité totale de la compénétration de la mémoire individuelle et de la mémoire collective »*. (Albin Michel, « Bibliothèque de l'évolution de l'humanité », 296 p., 62 F.) **N. L.**

L'EDITION FRANÇAISE

● **Totems et Tam-tams 1997.** Décernés par le Salon du livre de jeunesse et *Télérama*, les Totems, qui fêtent cette année leurs dix ans, ont distingué cinq ouvrages dans les catégories album, documentaire, roman, bande dessinée et CD-ROM. Totem album : *Le Jour où papa a tué sa vieille tante*, d'Hélène Riff (Albin Michel Jeunesse). Totem documentaire : *Nakusha, l'indésirable. Femmes d'Asie opprimées*, de Laurence Binet (Syros, coll. « J'accuse »). Totem roman : *Allez, allez*, de Xavier Deutsch (L'Ecole des loisirs). Totem BD : *La Révolte de Hop Frog* (Dargaud). Totem CD-ROM : *Croisades, Conspiration au royaume d'Orient*, réalisation d'Edouard Lussan, chef de projet : Cécile Haziot (Index +). Deux mentions spéciales ont été attribuées à un album traduit : *La Malédiction des maths*, de Jon Scieska et Lane Smith (Seuil Jeunesse), et à un produit multimédia particulièrement « innovant » : *18 h 39*, de Serge Bilous, Fabien Lagny et Bruno Piacenza (Flammarion/Médiadif). Les Tam-tams, décernés par le Salon, les magazines *J'aime lire* et *Je bouquine* et Canal J, ont récompensé deux romans : *Verte*, de Marie Desplechin (L'Ecole des loisirs), et *L'Ordinatueur*, de Christian Grenier (Rageot).

● **« L'as-tu lu... » fête ses dix ans.** C'est parce qu'ils étaient conquis par la richesse de l'édition pour la jeunesse et qu'ils regrettaient que l'on parle peu de l'enfance en France, *« sauf lorsqu'il s'agit de remplir des caddies »*, que Denis Cheyssoux et Patrice Wolf ont créé, en 1987, l'émission de France-Inter, « L'as-tu lu, mon p'tit loup ? ». Chaque samedi à 8 h 40, l'essentiel de la production passe par le tamis exigeant de ce malicieux duo. Impertinence, humour, bon sens : on retrouve tout cela dans *Le Guide 1998 de « L'as-tu lu... »* que viennent de coéditer Le Seuil Jeunesse et France Inter (128 p., 39 F). Denis Cheyssoux et Patrice Wolf y ont retenu le meilleur : cent titres destinés aux enfants de 9 mois à 14 ans, brièvement résumés et commentés. Autant dire une mine pour les parents exigeants et tous les professionnels de l'éducation.

● **Naissance des éditions Etre.** Nouvelles venues à Montreuil, les éditions Etre, fondées par l'éditeur Christian Bruel, l'ancien directeur du Sourire qui mord, souhaitent offrir des lectures *« actives »* suscitant *« une résistance à l'ordre des choses »*. Etre Editions publie ces jours-ci six textes de Christian Bruel, dont *Chonchon*, un album sur l'identité illustré par Sophie Dutertre, et deux rééditions du Sourire qui mord, *Les Chatouilles* et *Ce que mangent les maîtresses* (images d'Anne Bozellec).

« Ne prenons pas les jeunes en otage pour nous libérer »

La philosophe Emma Shnur s'interroge sur la transmission de l'histoire de la Shoah et sur le « devoir de mémoire »

Lutter contre l'oubli. Raconter, transmettre, enseigner. Au tournant du siècle, alors que les derniers témoins des camps disparaissent, il est plus que jamais nécessaire de transmettre aux jeunes générations l'histoire de la Shoah et les circonstances qui l'ont rendue possible. Pourtant, s'il ne peut être question de mettre en cause la nécessité d'une transmission, on peut, en revanche, s'interroger sur la portée exacte du « devoir de mémoire ». Qu'est-il possible, souhaitable, d'apprendre aux enfants, et comment ? Nous avons posé ces questions à Emma Shnur, philosophe, directrice de la revue *L'Ecole en débats* à l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP), et qui est issue d'une famille *« entièrement anéantie »* par la déportation.

« Dans un article intitulé « Pédagogiser la Shoah ? », publié dans le numéro 96 de la revue *Le Débat* (Gallimard, septembre-octobre 1997), et discuté par Rony Brauman, Jean-François Forges et Philippe Joutard, vous écrivez : *"Un leitmotiv me surprend : l'affirmation répétée d'un devoir de mémoire et d'un devoir de transmission aux jeunes générations. Comment n'est-on pas saisi par le doute, effrayé par une telle responsabilité ?"* Qu'est-ce qui vous gêne dans ce "devoir de mémoire" ?

– Le moralisme d'une formule convenue, irréfléchie, dans un ordre de fait où la morale ne donne pas la règle. La mémoire est ce qu'elle est, un processus psychique, sélectif et oublieux en fonction des urgences vitales du présent. On peut avoir un devoir de comportement, mais je ne pense pas que la mémoire puisse être un objet de contrôle moral. Prôner ce devoir de mémoire est souvent une façon de faire de la morale à bon compte et sans beaucoup penser, au lieu de laisser résonner en soi l'angoisse que fait naître l'histoire de la Shoah.

– Voulez-vous dire que le devoir de mémoire serait une façon de se donner bonne conscience ?

– C'est une manière de se défausser sur les gamins que je trouve irresponsable. Avant de proclamer un devoir de mémoire et de transférer sur les jeunes le devoir en question, avons-nous vraiment pris la mesure de tout ce que nous oblige à comprendre ce qui s'est passé ? Avons-nous bien lu ce qui était écrit en grosses lettres : que l'inhumanité est faite de la même étoffe que la civilisation, qu'elle est une virtualité sécrétée par la civilisation, qu'elle relève de la même puissance d'invention que les plus belles créations de l'homme ?

» La difficulté de cette "mémoire", si l'on en tire vraiment les implications, c'est qu'elle détruit la plupart de nos convictions les plus porteuses d'espoir, et notamment la confiance dans le progrès.

– Et cela est, d'après vous, trop oppressant pour qu'on l'impose à des jeunes ?

– J'ai, en effet, plus que des doutes sur la possibilité et l'opportunité d'une transmission de masse, à la jeunesse, d'un savoir profondément déstructurant, quand on l'affronte au plus près de la démence extraordinaire d'hommes ordinaires. On est fragile à seize ou dix-sept ans. On n'est pas fini, et l'on n'a pas la maturité nécessaire pour affronter l'insoutenable. En tout cas, tous les jeunes ne l'ont pas. Les professeurs ont *déjà suffisamment* de mal, dans le secondaire, à faire passer les notions au programme, celles qui ne sont pas angoissantes, avec des gosses qui sont soit révoltés, soit complètement anxieux avant leurs examens. Je ne vois pas comment cette expérience *limite*, *qui consiste à laisser* résonner en soi tout ce qu'il y a de profondément désespérant sur la nature humaine, pourrait ne pas accroître leur désarroi. On peut cependant transmettre beaucoup de cette histoire, dans une première approche. Certains, plus tard, *iront plus loin. Ne prenons pas les* jeunes en otage pour nous libérer.

– Que pensez-vous de l'expression courante : "le devoir de mémoire pour que plus jamais ça" ?

– C'est une étrange conception, si courante, en effet, que nous ne relevons même plus ce qu'elle a de boiteux. C'est une façon plutôt sommaire et pas très crédible, après cent ans de freudisme, de concevoir la genèse du comportement moral : on vous fait connaître une réalité monstrueuse, on crée un traumatisme moral, et vous voilà vacciné contre le mal. Les êtres humains ne fonctionnent pas comme ça, pas si simplement.

» "Il faut transmettre la mémoire de la Shoah pour que cela ne recommence pas" : on peut tomber d'accord avec chacune des deux parties de la phrase, mais pas avec leur emboîtement. Transmettre, oui, parce que nous nous comprenons comme société historique, *lucidement consciente de* son passé, et que ne pas transmettre serait le plus énorme des mensonges. Si l'on prétendait écrire et enseigner l'histoire du XX[e] siècle en omettant l'histoire des crimes nazis, il y aurait évidemment tromperie.

» *Par ailleurs*, il y a *en effet* devoir de lutter contre les risques énormes que sécrète la modernité. Qu'il y ait intérêt à connaître beaucoup d'histoire pour déchiffrer le présent et les tendances qui l'orientent, certes. Mais il s'agit d'un processus indirect, long, il *s'agit* d'une *ascèse intellectuelle*, pas d'un choc moral.

– Cette histoire utile à l'intelligence du présent, quelle est-elle ?

– C'est l'ensemble des processus politiques, économiques, juridiques, sociaux, culturels. Ce n'est pas *le* recueillement devant *les* victimes, qui n'ont rien à nous apprendre sur ce qui a rendu possible leur extermination. Il y a des lieux et des temps pour la commémoration et l'hommage aux victimes, mais il faut aussi des lieux et des temps distincts pour la froide analyse historique. Or, celle-ci doit s'intéresser aux *"exécuteurs"*, aux complices et aux témoins qui nous ressemblent beaucoup. *Si le but est d'em*pêcher que se reproduisent les horreurs du passé, ce n'est pas seulement et peut-être pas principalement la connaissance d'Auschwitz qui est requise. C'est une analyse complète de toute la période qui s'ouvre avec la guerre de 1914 pour aboutir au III[e] Reich. Si l'on cherche à se donner les clés du présent, ce n'est pas seulement la politique d'extermination, mais l'ensemble des temps modernes qu'il s'agit de comprendre. S'il ne tenait qu'à moi, on ferait de l'histoire à haute dose entre quinze et *vingt ans*.

– La littérature, le roman pour la jeunesse, ont-ils un rôle à jouer dans les processus individuels de transmission ?

– Lorsqu'on raconte ce qui s'est passé, on a tendance à créer une fascination pour les victimes. Les *juifs n'existent plus que comme* victime incarnée. Or, il me semble qu'avant de faire arriver les juifs comme le peuple qu'on assassine, il faudrait aussi les faire exister comme le peuple qui a vécu et montrer cet art de vivre. Transmettre, cela ne veut pas dire, sim*plement, donner aux enfants une* littérature de la Shoah. C'est aussi recréer quelque chose qui serait, par exemple, aussi pétillant et drôle que l'univers d'un Isaac Bashevis Singer. »

Propos recueillis par Florence Noiville

De belles leçons de morale

C'est presque un phénomène éditorial. Liées ou non au thème de la mémoire, choisi cette année par Montreuil, les publications de tous styles fleurissent, chez les éditeurs de jeunesse, sur les questions de l'identité, de l'intégration, de la tolérance... Toutes les formes sont dans la nature. Celle du vademecum pratique comme *Le Petit Livre pour dire non à l'intolérance et au racisme* (Astrapi, n° 452), qui donne, à partir de situations concrètes, des conseils pour *« comprendre et réagir »*. Celle de la poésie, comme *La Cour couleurs*, de Jean-Marie Henry, préfacé par Albert Jacquard (Ed. Rue du monde), qui propose une anthologie de poèmes contre le racisme (avec des textes de Max Jacob, Mahmoud Darwich ou Eugène Guillevic). Celle du témoignage direct d'enfants (petits Lorrains, Charentais ou Guadeloupéens décrivant leur manière de vivre) comme dans *Des Français comme moi* (Gallimard jeunesse en association avec le Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés).

Abordant de biais la question pour mieux élargir les vues, Albin Michel s'avance plus loin encore sur les voies de la sagesse. Sous forme de fables illustrées, les *Petits Contes de sagesse* – une nouvelle collection dirigée par Michel Piquemal – narrent des histoires belles et profondes qui ne peuvent que sensibiliser les jeunes âmes. Situées en dehors d'une temporalité et d'une culture précises, les valeurs de paix et d'amour s'y déploient dans toute leur ampleur à travers beaucoup d'humanité.

Comment les fleurs vinrent aux genêts, de Christian Léourier, montre, par exemple, comment le démon de la richesse parvient à posséder le cœur d'un jeune homme qui en oublie la simplicité de l'amour – histoire sans doute un peu convenue, mais qui trouve des échos de nos jours. *Les Quatre Fils de la Terre*, de Jacques Cassabois, qui explique la complémentarité des saisons, comme celle des êtres et des sentiments, inspire tendresse et respect pour cette Terre si souvent maltraitée par les hommes. Tandis que l'histoire des *Six cailloux blancs sur un fil*, de Cécile Gagnon, chante à la fois la confiance absolue d'une mère pour son fils et la curiosité des enfants qui permet de bousculer les traditions.

Au terme de ces parcours initiatiques, les sagesses de la fin paraissent à la fois denses et délicates. L'alchimie du sens et de l'illustration fait de ces petits livres de beaux objets, d'un point de vue tant esthétique que moral.

Laurence Debray

Montreuil, couleurs outre-Rhin

Pour la première fois à Montreuil, l'invité d'honneur est un pays, l'Allemagne. Quinze illustrateurs, artistes reconnus ou jeunes faiseurs d'images, sont exposés sous le chapiteau, tandis que le « Salon off », paré lui aussi aux couleurs d'outre-Rhin, propose trois rétrospectives : Nikolaus Heidelbach à Bagnolet, Helme Heine à Bondy et Binette Schroeder à Bobigny (1).

Cette dernière ne cachait pas sa joie, à la dernière Foire de Francfort, où on lui remettait le Deutscher Jugendliteratur Preis, la plus haute distinction allemande en matière de littérature enfantine : *« Cela fait trente ans que je travaille ; j'ai eu beaucoup de succès dans d'autres pays, mais, en Allemagne, j'avais des difficultés. Mes livres n'allaient jamais avec la mode. »* Née en 1939 à Hambourg, Binette Schroeder vient à l'illustration après des études de photographie. A ses débuts, dans les années 70, *« en pleine vague contestataire d'anti-autorité »*, elle publie *Fleur de lupin* (L'Ecole des loisirs), un mince album onirique, totalement intemporel et déjà symbolique de sa démarche : *« Je veux faire sortir les enfants de ce monde trop réaliste »*, dit-elle. *« Mes images sont un théâtre. J'invite le lecteur à monter sur scène en laissant le réel derrière lui. »*

Fantaisie, rêve, secret : telles sont en effet les clés de cet univers raffiné, inspiré de Max Ernst et de Jérôme Bosch. On y croise des messieurs à tête en boîte ou au crâne d'œuf, comme dans *Fleur de lupin*, des chiens à gueule de bouffon, comme dans *Le Prince Grenouille* des frères Grimm, ou des *« manteaux enragés »*, volant tout seuls, comme dans son *Baron de Münchhausen* (tous deux chez Nord-Sud).

Rien de commun entre Binette Schroeder et Nikolaus Heidelbach, pour qui le réel est, au contraire, le plus fantastique des matériaux. *« Trop de dessinateurs n'ont pas le courage de montrer ce qu'il y a autour d'eux »*, note cet artiste de quarante-deux ans qui vit à Cologne et dont les éditions du Sourire qui mord nous ont révélé la « patte », en 1993, *avec Au théâtre des filles*. Après *La Chambre du poisson*, *Papa, maman* et *Tous petits déjà* (tous au Sourire qui mord), paraît *Un livre pour Elie*, au Seuil Jeunesse (36 p., 75 F). On y voit Léa, une petite rêveuse, tentant d'allécher son ami Elie, un gros terre à terre, avec des ouvrages *« dangereux »* ou *« magiques »*. Mais rien n'y fait, jusqu'à ce qu'une étrange histoire dans l'histoire les plonge tous deux en plein réalisme fantastique...

« En fin de compte, le travail de Nikolaus Heidelbach consiste à installer des pièges à requins sous les lits des enfants. Pour qu'ils dorment en paix », écrit Jean-Noël Blanc dans le catalogue de l'exposition. En plus des originaux exposés au Salon et de la rétrospective de Bagnolet, cet album est une vitrine providentielle de l'illustration allemande. Un livre qui sert on ne peut mieux les ambitions de Montreuil. N'y a-t-il pas là, en filigrane, une belle histoire de séduction, d'un enfant par un autre, au travers des mots et des images ?

Fl. N.

(1) Nikolaus Heidelbach : centre Pablo-Neruda, 36, rue Pierre-et-Marie-Curie, 93170 Bagnolet, jusqu'au 29 décembre (tél. : 01-49-93-60-90). Helme Heine : bibliothèque Denis-Diderot, 23, rue Roger-Salengro, 93140 Bondy, jusqu'au 3 janvier (tél. : 01-48-50-53-40). Binette Schroeder : bibliothèque Elsa-Triolet, 4, rue de l'Union, 93000 Bobigny, du 6 décembre au 9 février 1998 (tél. : 01-48-95-20-56).

AGENDA

● **LES 5 et 6 DÉCEMBRE. GERMANIA. A Paris**, dans le cadre de l'exposition « Marianne et Germania, un siècle de passions allemandes, 1789-1889 », le Théâtre Marigny accueille un colloque intitulé « France-Allemagne : passions et raison », organisé par le Collège de France et l'Institut Goethe.

● **LES 5 ET 6 DÉCEMBRE. HEINE. A Montpellier**, à l'occasion du bicentenaire de Heinrich Heine, est organisé un colloque sur le thème « L'actualité de Heinrich Heine ». Le vendredi 5, de 9 h 15 à 18 h 30, au centre régional des lettres du Languedoc-Roussillon (Espace République, 20, rue de la République) et le samedi 6, à 9 heures (université Paul-Valéry - Montpellier III, salle Jourda, bât. BRED. Rens. 04-67-60-48-11)

● **LE 6 DÉCEMBRE. FLAUBERT ET MAUPASSANT. A Rouen**, Michel Lambart donne une conférence : « Gustave Flaubert et Guy de Maupassant en Algérie » à l'Hôtel des sociétés savantes (190, rue Beauvoisine, 76000 Rouen).

● **LES 6 et 7 DÉCEMBRE. VIGILANCE. A Caen**, un colloque sur le thème « Que peut la pensée face à l'extrême droite ? » se tiendra à l'abbaye d'Ardenne, à l'initiative de la revue *Le Genre humain* (Seuil) et de l'IMEC (réservation : 01-42-61-29-29)

● **LE 9 DÉCEMBRE. DRANCY. A Paris**, l'Alliance israélite universelle organise une conférence sur le thème « Drancy, et après ?... », à propos de l'acte de repentance de l'Episcopat français, avec le rabbin Gilles Bernheim et le R. P. Jean Dujardin (grande synagogue de la Victoire, 44, rue de la Victoire, 75009 Paris)

● **LE 10 DÉCEMBRE. AUBERJONOIS. A Paris**, rendez-vous avec l'écrivain suisse Fernand Auberjonois, au Centre culturel suisse à 19 heures (38, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, rés. : 01-42-71-38-38)

● **LE 6 DÉCEMBRE, HANNAH ARENDT. A Paris**, la Bibliothèque nationale de France consacre une journée d'étude à Hannah Arendt, de 11 heures à 17heures, à l'auditorium Tolbiac (quai François-Mauriac, 75013 Paris, entrée libre).

● **LES 11, 12 ET 13 DÉCEMBRE. FOLIE ROMANESQUE. A Paris**, l'université de Paris-III organise un colloque intitulé « Folies romanesques au siècle des Lumières ». (Centre Censier, salle Las Vergnas-366, 13, rue Santeuil, 75005 Paris).

RECTIFICATIFS

● Le traducteur du *Retour de Dracula* de Freda Warrington est *William Olivier Desmond et non William* Desmond Morris (« Le Monde des livres » du 21 novembre).

● Une erreur s'est glissée dans le numéro de téléphone concernant le colloque Pierre Leroux (« Le Monde des livres » du 28 novembre). Il s'agit du 04-42-38-44-23.

A NOS LECTEURS

● Le prochain numéro du « Monde des livres » – Spécial étrennes – sortira exceptionnellement le mercredi 10 décembre daté jeudi 11 décembre

